PRÉSIDENCE DU GOUVERNEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN
ET DE LA STATISTIQUE

RÉPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE — UN BUT — UNE FOI

PROGRAMME TRIENNAL DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

1970 – 1972

130115

JUIN 1970

TD9
338.91
M29p
1970/1972

AVANT PROPOS

En prenant le pouvoir le 19 novembre 1968, la préoccupation majeure de l'armée, au delà du rétablissement des libertés démocratiques, était de remédier à une situation économique dont la gravité ne pouvait plus être dissimulée.

Le constat précis et détaillé demanda plusieurs mois de travail. A la conférence nationale des cadres, du 25 au 31 juillet 1969, le Comité Militaire de Libération Nationale et le Gouvernement firent devant les officiers de l'armée et les responsables administratifs et techniques réunis, sans passion ni complaisance, un exposé précis de la conjoncture économique que nous traversions. Un large débat s'instaura : la genèse de l'échec passé fut analysée, des propositions furent formulées pour le développement futur. Les principes directeurs d'un programme de redressement économique et d'assainissement financier se dégagèrent avec le consensus général.

Le programme triennal précise en termes quantitatifs la politique économique et financière que nous entendons suivre au cours des trois prochaines années : il se propose à partir d'une série d'investissements et d'études à réaliser de remédier aux déséquilibres fondamentaux de notre économie et de consolider les bases d'un développement futur. D'aucuns diront qu'il est ambitieux. Il est à la mesure de nos problèmes qui sont multiples et pressants, de nos besoins qui sont grands, à la mesure aussi de l'effort que nous pouvons demander au peuple malien, qui en a déjà beaucoup consenti.

Nous réaffirmons encore une fois solennellement, notre désir de faire appel à toutes les bonnes volontés, sans exclusive, à la plus large coopération possible, dans le respect de notre souveraineté nationale. Les réformes déjà intervenues en matière de législation des investissements et du commerce, prouvent si besoin en était, la permanence de notre détermination.

Ce programme a été établi avec la participation et l'accord des représentants de tous ceux qui sont appelés à traduire ces projets en réalisations. Le Comité Militaire de Libération Nationale et le Gouvernement attendent de chacun qu'il fasse son devoir. La réussite est à notre portée.

Lieutenant MOUSSA TRAORE,
Président du Comité Militaire de Libération Nationale,
Président du Gouvernement et Chef de l'Etat

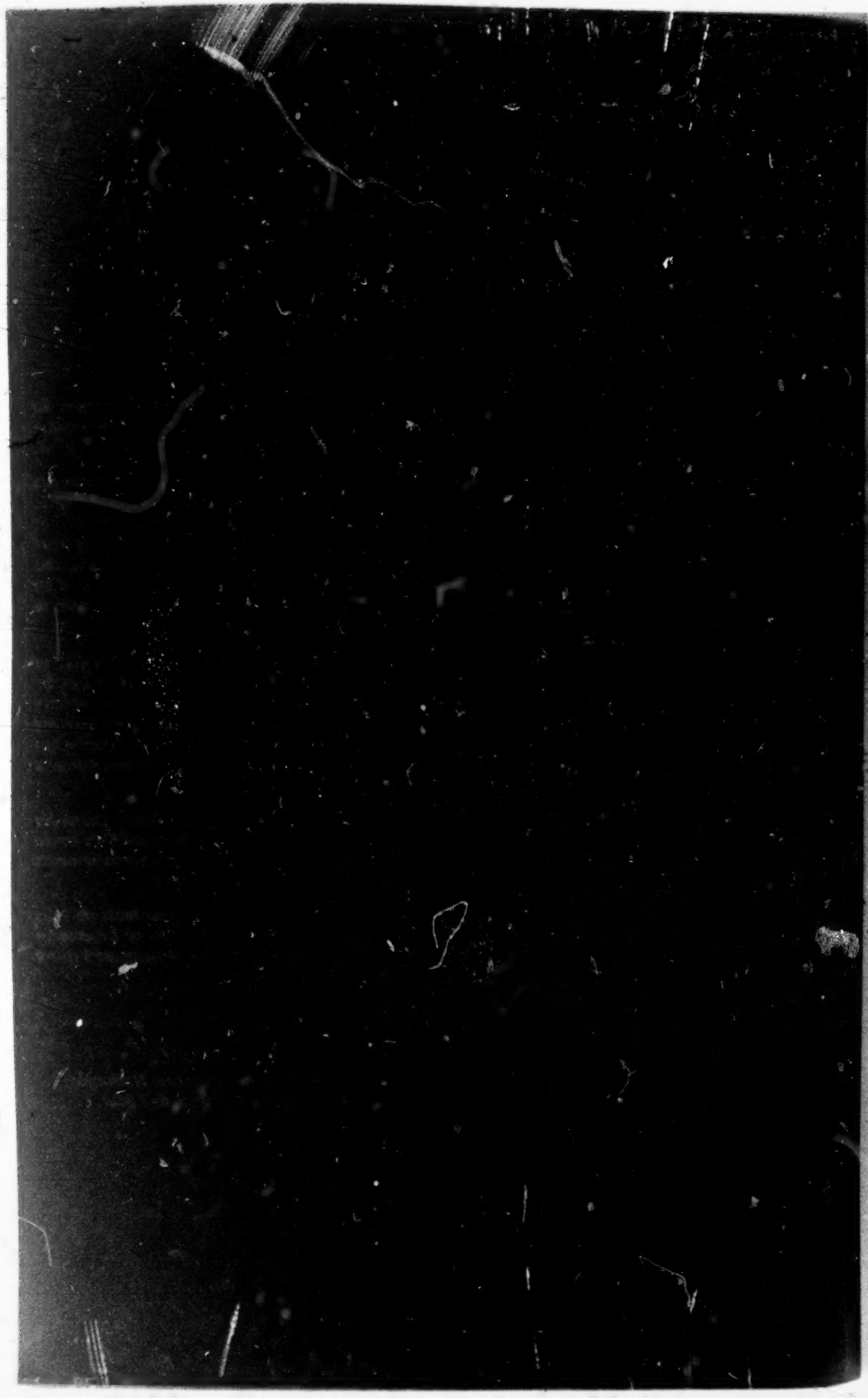

SOMMAIRE

Pages

PREMIERE PARTIE
PRESENTATION

CHAPITRE I – BREF RAPPEL DE L'EXPERIENCE DU PREMIER PLAN QUINQUENNAL 3

CHAPITRE II – RESULTATS DU PLAN ET EVOLUTION DE L'ECONOMIE MALIENNE JUSQU'EN 1969 5

CHAPITRE III – LE PROGRAMME TRIENNAL DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER 9

DEUXIEME PARTIE
ANALYSE SECTORIELLE

TITRE I – LE SECTEUR RURAL

CHAPITRE I – LES ORIENTATIONS DU DEVELOPPEMENT RURAL 17

1.- Les objectifs 17

2.- Les moyens 19

3.- Les coûts 21

4.- Conclusions 22

CHAPITRE II – LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE 23

SECTION I – Les produits agricoles et leur évolution au cours du programme triennal 23

1.- Le coton 23

2.- L'arachide 31

3.- Le programme riz 40

4.- Opération fruits et légumes 47

5.- Le tabac 52

6.- La canne à sucre 57

7.- Dah 59

8.- Perspectives de production pour les produits agricoles ne faisant pas l'objet d'une opération d'encadrement 60

SECTION II – Les projets de développement intégré 65

1.- L'Office du Niger 65

2.- Aménagement du lac Horo 71

3.- Opération Haute-Vallée 73

4.- Protection des semences et récoltes 73

Pages

SECTION III – L'enseignement agricole 74
1.- La formation des moniteurs agricoles 74
2.- La formation des paysans 75
3.- Récapitulation des moyens pour l'enseignement agricole 76

SECTION IV – Synthèse des projets agricoles 77
1.- Objectifs fixes 77
2.- Coût des projets agricoles pour le programme triennal 77
3.- Mode de financement des projets agricoles 81
4.- Les coûts à la charge des producteurs 83
5.- Evolution de la branche des produits agricoles au cours du programme triennal 83

CHAPITRE III – PROGRAMME ELEVAGE ET PRODUCTIONS ANIMALES 87

SECTION I – Les grandes orientations 87

SECTION II – Les actions à mener 88
a) Les actions sur la production 88
1.- Projets « Santé animale » 88
2.- Les actions sur la productivité 90
2.1.- Le projet « Implantation d'un centre d'embauche dans la région de NIONO » 90
2.2.- Le projet Fana 92
2.3.- Le projet Yanfolila 93
b) L'Office Malien du Bétail et de la Viande (O.M.B.E.V.I.) et les projets de réorganisation des circuits commerciaux 94
1.- Le projet « Organisation de la section Bétail et Viande » 95
2.- Projet « Cuirs et Peaux » 96
3.- Projets de mise en production des abattoirs de Kayes et de Gao 97
c) Le projet laitier 97
d) Projet « Aménagement pastoral de la Ve Région » 98

SECTION III – Récapitulation des objectifs et des coûts pour le Secteur Elevage et Productions Animales 98
a) Les objectifs 98
b) Coût total des projets 102

CHAPITRE IV – LA PECHE 105

SECTION I – Situation actuelle et objectifs 105

SECTION II – Moyens à mettre en œuvre 105

SECTION III – Effets économiques du programme 109

CHAPITRE V – HYDRAULIQUE RURALE ET PASTORALE 111

SECTION I – Hydraulique rurale 111

SECTION II – Hydraulique pastorale 112

SECTION III – Hydraulique humaine (p.m.) 112

TITRE II – INDUSTRIES – ENERGIES – MINES

CHAPITRE I – INDUSTRIE – ARTISANAT 117

SECTION I – L'utilisation rationnelle des investissements existants 117

Pages

SECTION II – Les investissements industriels au cours du programme triennal 119
1.- Description des projets industriels du programme triennal 119
2.- Effets économiques des projets industriels 124

SECTION III – Artisanat 127

CHAPITRE II – ENERGIE 129

SECTION I – Production d'énergie électrique 129

SECTION II – L'énergie solaire 132

CHAPITRE III – MINES 133
SECTION I – Programmes envisagés 133

TITRE III – INFRASTRUCTURE

CHAPITRE I – INFRASTRUCTURE ECONOMIQUE 147
SECTION I – Infrastructure des transports 147
1.- Infrastructure routière 147
2.- Infrastructure ferroviaire 149
3.- Infrastructure fluviale 149
4.- Infrastructure aéronautique 149
SECTION II – Autres infrastructures 150
SECTION III – Tableaux récapitulatifs des investissements d'infrastructure 153

CHAPITRE II – HABITAT ET URBANISME 159
SECTION I – Habitat urbain 159
SECTION II – Habitat rural 160
SECTION III – Observations et récapitulation 160

TITRE IV – TRANSPORTS – ECHANGES

CHAPITRE I – LES TRANSPORTS 163
SECTION I – Introduction 163
SECTION II – Le programme triennal des transports 164
a) Politique des transports : choix et perspectives d'évolution à court terme 164
b) Les structures nationales de coordination des transports 165
c) Les agents de transport 167

CHAPITRE II – ECHANGES 171
SECTION I – Commerce intérieur et prix 171
1.- Circuits de distribution des biens de consommation 171
2.- La commercialisation des produits agricoles 173

SECTION II – Les échanges extérieurs 174
a) Les importations 174
b) Les exportations 177
c) La balance des paiements 178

Tableaux Ressources – Emplois de l'ensemble du secteur tertiaire 182

Pages

TITRE V – RESSOURCES HUMAINES

CHAPITRE I – L'EDUCATION NATIONALE 187
SECTION I – Contenu et orientation des programmes 187
SECTION II – Le système d'orientation scolaire et le système de notation 188
SECTION III – Les besoins en bâtiments et équipements scolaires 189
SECTION IV – Evolution des effectifs et charges récurrentes 190

CHAPITRE II – L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE 193
1.- Les structures 193
2.- Le choix des projets 193
3.- Perspective d'emploi du programme triennal 198

CHAPITRE III – LA SANTE 201
1.- La médecine socio-préventive 201
2.- La médecine curative 202
3.- Les charges récurrentes 202
Tableau du mode de financement des investissements 203

CHAPITRE IV – LES AFFAIRES SOCIALES 205

TITRE VI – ETUDES ET RECHERCHE

CHAPITRE I – LA RECHERCHE AGRONOMIQUE ET ZOOTECHNIQUE 211

CHAPITRE II – LES ETUDES RELATIVES AUX PROJETS INTEGRES 215

CHAPITRE III – LES ETUDES CARTOGRAPHIQUES 219

CHAPITRE IV – ETUDES STATISTIQUES 221

TROISIEME PARTIE
LE FINANCEMENT DU PROGRAMME TRIENNAL

CHAPITRE I – LES INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT 225

CHAPITRE II – EVOLUTION DU BUDGET DE L'ETAT 229
a) Les recettes 229
b) Les dépenses 233
c) Perspectives globales d'équilibre budgétaire 237

CHAPITRE III – LES EQUILIBRES MACRO-ECONOMIQUES 239
a) Ressources et emplois de biens et services 239
b) Tableaux économiques d'ensemble simplifiés 240
c) Tableaux économiques d'ensemble 243

NOTE METHODOLOGIQUE 247

1ère PARTIE

PRÉSENTATION

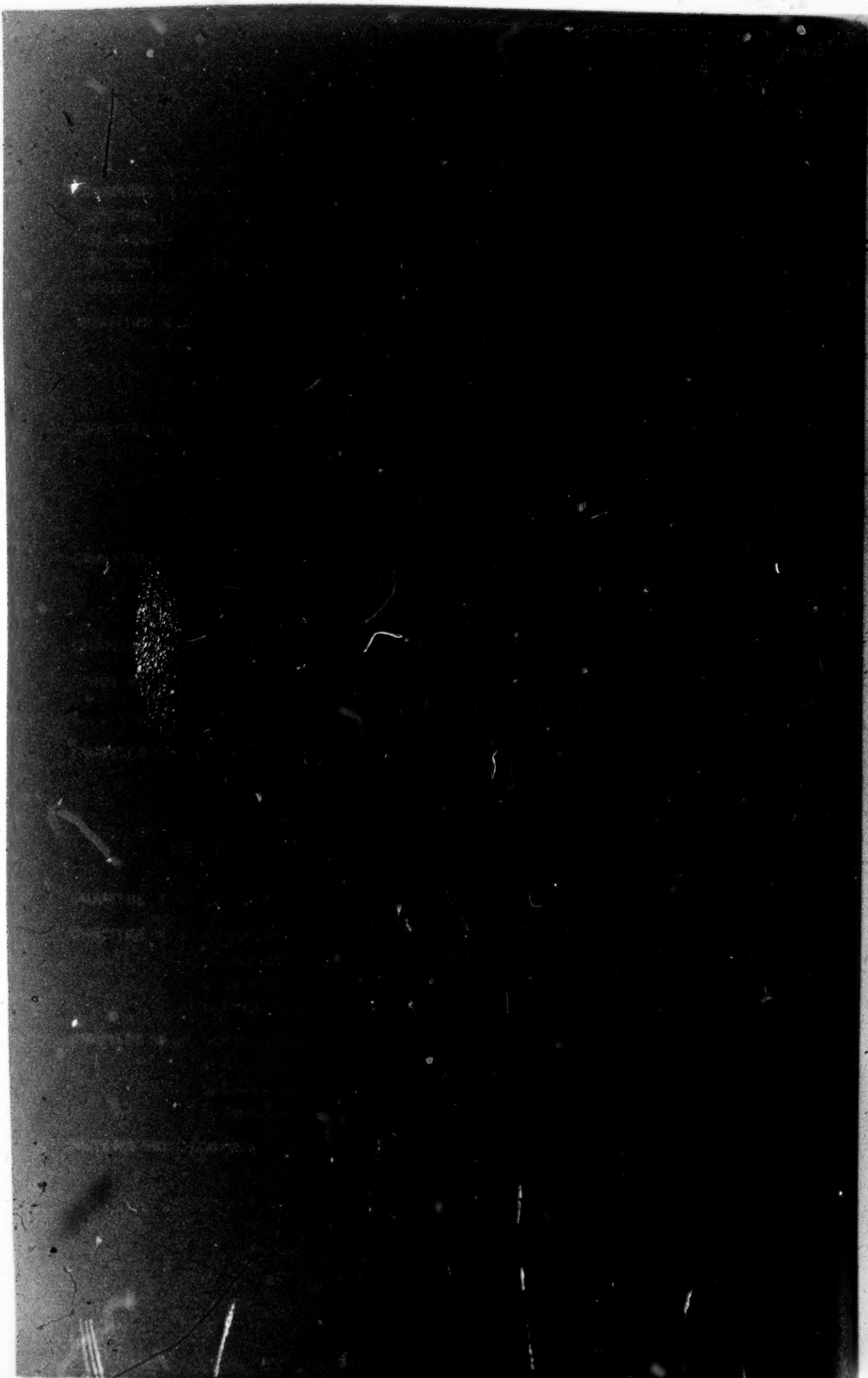

CHAPITRE I

BREF RAPPEL DE L'EXPÉRIENCE DU PREMIER PLAN QUINQUENNAL

Au sortir de la domination coloniale, le Mali, en 1960, a opté pour l'édification d'une Economie nationale indépendante

Pour ce faire, les principaux objectifs de Développement Economique et Social que le Peuple Malien s'était assigné étaient les suivants :

OBJECTIFS QUALITATIFS :

- Développer en priorité la production agricole et animale pour accroître les exportations et permettre d'augmenter parallèlement les importations de biens d'équipement.
- Implanter une infrastructure ferroviaire, routière, fluviale et aérienne conforme aux besoins du pays.
- Diversifier l'économie afin d'éviter des importations onéreuses et de valoriser les productions locales.
- Accentuer systématiquement les recherches minières pour jeter les bases d'une industrialisation.
- Diriger et contrôler l'économie du pays par une prise en charge progressive des secteurs clés.
- Sur le plan africain et international, coopérer le plus largement et le plus efficacement possible avec tous les états pour élargir le marché ; tenter d'instituer une zone monétaire avec tous les pays africains et entretenir des relations économiques et commerciales avec tous les peuples sans exclusive.

OBJECTIFS QUANTITATIFS :

1°)- D'ensemble :

- Avec un taux de croissance démographique de 2,5 % par an, la consommation par tête devait augmenter de 2 % par an.
- Le taux de croissance annuel de la production intérieure brute était fixé à 8 %, ce taux constituait un des taux les plus élevés du monde.
- Le taux d'investissement devait passer de 8 % de la production intérieure brute de 1959 à 20 % en 1965 par an, le coefficient de capital étant fixé à 2,2 %.
- Les exportations devaient doubler en 5 ans, les importations croissant seulement au rythme de 8 % par an, minimum compatible avec l'exécution du plan.

2°)- Sectoriels :

Comme il ressort du tableau suivant retraçant l'évolution prévue des productions des différentes branches de l'économie nationale, le plus grand effort était exigé des branches :

- Matières premières
- Bâtiments - Travaux Publics
- Textiles et Cuirs
- Industrie mécanique.

EVOLUTION PREVUE DES PRODUCTIONS DES DIFFERENTES BRANCHES

(Unité : Millions de F.M. - Prix courants)

	1959	1965	INDICE
Produits agricoles	20.011	33.085	165
Produits alimentaires	11.673	20.291	173
Energie	2.520	3.390	152
Matières premières	1.088	4.088	398
Mécanique	325	820	252
Textiles, Cuirs	1.425	3.700	260
Produits divers	200	350	175
Bâtiment - Travaux Publics	4.345	16.112	370
Services	800	1.100	137
ENSEMBLE	**42.387**	**82.936**	**196**

LES MOYENS PREVUS

Les investissements planifiés pour la période quinquennale s'élevaient à 78,2 milliards de francs avec la répartition suivante :

1) Investissements productifs		**50,8 milliards**	**65 %**
1.- Agriculture dont :	Aménagement	19,9	25,3
	Encadrement - Recherche	11,4	14,6
	Equipement rural	6,7	8,6
2.- Industries		10,9	13,9
3.- Transports		6,5	8,3
4.- Recherches géologiques		6,0	7,7
5.- Hydro-électricité		2,8	3,6
6.- Divers		4,7	6,0
2) Investissements non directement productifs		**27,4 milliards**	**35 %**
Infrastructure		14,1	
Logements, Urbanisme		4,8	
Santé, Education		4,7	
Autres administrations		3,8	

La priorité était donc accordée au développement agricole et industriel ainsi qu'à l'infrastructure des transports et télécommunications.

La quasi-totalité de ces investissements était publique ou semi-publique avec les sources de financement suivantes :

– Financement extérieur	**47,6 milliards**
– Subventions	21,3
– Prêts	25,3
– Crédits	1,0
– Financement intérieur	**30,6 milliards**
– Recettes fiscales	12,3
– Bénéfices entreprises	14,0
– Epargne privée	1,6
– Investissement humain	2,7

Le plan était donc extrêmement ambitieux surtout pour ce qui concernait le financement intérieur qui faisait largement appel au reversement des bénéfices des Sociétés et Entreprises d'Etat, notamment la SOMIEX. Or la gestion étatique n'était qu'à sa phase expérimentale. La réalisation de ce plan supposait en outre une exécution correcte des programmes d'importation et d'exportation et la suppression effective de la fraude. Parallèlement, toute une série de mesures devait être prise :

- politique judicieuse des prix intérieurs et à l'exportation,
- blocage des salaires,
- non-recours au financement inflationniste,
- freinage de l'exode rural,
- réforme fiscale.

Les conditions de réussite n'ayant pas été réalisées, le premier plan s'est soldé par un échec au niveau global, malgré quelques réalisations méritoires dans le domaine des industries et spectaculaires dans le domaine des infrastructures. C'est ce que nous allons examiner brièvement.

CHAPITRE II

LES RÉSULTATS DU PLAN ET L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE MALIENNE JUSQU'EN 1969

Cette analyse sera effectuée en termes de Comptabilité Nationale, pour laquelle on dispose de données sur la période 1964/1968. Les comptes de l'année 1967/1968 serviront d'ailleurs de base à la projection 1972/1973.

A.- L'EQUILIBRE D'ENSEMBLE DES BIENS ET SERVICES

1.- La production intérieure brute

Son évolution à prix constants pour les années 1959 et 1964/1965 à 1967/1968 est résumée dans le tableau ci-dessous où tous les chiffres sont exprimés en milliards de francs aux prix 1967/1968.

MILLIARDS DE FRANCS CONSTANTS 1967/1968		1959	1964/1965	1965/1966	1966/1967	1967/1968
PRODUCTION INTERIEURE BRUTE		95,3	105,7	109,5	112,3	116,1
Secteur primaire		**51,4**	**55,1**	**56,3**	**57,6**	**60,0**
(Agriculture, Elevage, Pêche)	%	*(54,0)*	*(52,1)*	*(51,4)*	*(51,3)*	*(51,7)*
Secteur secondaire		**10,5**	**16,1**	**17,1**	**17,7**	**18,3**
Energie, Industrie, Bâtiment, Travaux publics, Artisanat	%	*(11,0)*	*(15,2)*	*(15,6)*	*(15,8)*	*(15,8)*
Secteur tertiaire		**33,4**	**34,5**	**36,1**	**37,0**	**37,8**
Transferts, Services, Commerce	%	*(35,0)*	*(32,7)*	*(33,0)*	*(32,9)*	*(32,5)*

Le taux réel de croissance au cours de la période 1959-1967/1968 a donc été de 2,35 %, à peu près équivalent au taux de croissance démographique.

Les progrès les plus spectaculaires ont été enregistrés dans le secteur secondaire. De nombreuses unités industrielles ont en effet vu le jour au cours de la période. Elles ont consisté en industries de transformation des matières premières agricoles locales et en industries de substitution de produits jusqu'alors importés.

L'évolution sectorielle traduite en nombres indices base 100 en 1959 est donnée dans le tableau ci-dessous :

	1959	JUIN 1965	JUIN 1966	JUIN 1967	JUIN 1968
Primaire	100	107	109	112	116
Secondaire	100	153	163	170	175
Tertiaire	100	103	108	111	113

On a donc observé des progrès très lents dans les secteurs primaire et tertiaire. Dans le secteur agricole, seule la production cotonnière a très fortement progressé.

Cependant malgré un taux de croissance légèrement inférieur à l'accroissement démographique les disponibilités intérieures ont augmenté grâce au déficit de la balance commerciale.

2.- Les échanges extérieurs

L'évolution des importations et des exportations est fournie dans les tableaux ci-après :

LES IMPORTATIONS (en millions CFA)

	1959	1964/1965	1965/1966	1966/1967	1967/1968
Produits Agricoles	**1.580**	**705**	**893**	**956**	**589**
dont : céréales	///	373	134	185	36
fruits et légumes	///	71	60	20	20
noix de cola	///	235	420	396	374
Produits Alimentaires	**2.503**	**2.187**	**2.502**	**1.953**	**2.074**
dont : sucre	///	1.300	1 345	827	1.050
farine	///	207	344	367	217
Produits Pétroliers	**862**	**1.333**	**1.410**	**1.364**	**1.148**
Matières premières et semis finis	**1 183**	**2.338**	**1.473**	**2.507**	**1.797**
dont : ciment	///	644	398	500	230
sel	///	436	222	269	235
métaux	///	1.013	612	1.521	700
chimie	///	115	140	107	262
Industries mécaniques et électriques	**3.267**	**5.260**	**3.703**	**1.833**	**2.902**
dont : machines	///	2.234	895	412	980
véhicules	///	1.705	1.555	982	1.223
quincaillerie	///	552	612	176	180
Textiles et Cuirs	**2.183**	**2.664**	**2.891**	**2.786**	**1.506**
dont : fils et tissus	///	2.223	2.454	2.384	1.030
Produits industriels divers	**2.015**	**1.688**	**1.372**	**1.201**	**1.370**
dont : pharmacie - parachimie	///	544	618	544	656
pneus - chambres	///	326	214	358	195
papeterie -librairie	///	362	233	182	276
Marchandises contrôlées	**13.593**	**13.175**	**14.244**	**12.600**	**11.386**
Services	90	1.574	781	890	800
Importations clandestines (estimation)	///	1.450	2.056	2.102	1.500
TOTAL ENSEMBLE	**13.683**	**16.199**	**17.081**	**15.592**	**13.696**

LES EXPORTATIONS (en millions CFA)

	1959	1964/1965	1965/1966	1966/1967	1967/1968
Produits agricoles	**9.161**	**7.127**	**6.159**	**6.393**	**6.175**
dont : arachides	///	1.984	864	842	950
bétail sur pied	///	4.904	4.954	5.336	5.525
Produits alimentaires	**2.267**	**1.898**	**1.915**	**1.486**	**1.540**
dont : poissons	///	1.500	1.500	1.250	1.200
Matières premières	**283**	**1.383**	**1.278**	**1.671**	**1.703**
dont : coton fibre	///	1.285	1.155	1.456	1.500
Produits divers	///	**149**	**47**	**38**	**50**
TOTAL ENSEMBLE	**11.711**	**10.557**	**9.459**	**9.588**	**9.465**
dont : contrôlées	///	6.978	4.464	4.859	4.504
non contrôlées	///	3.579	4.995	4.729	4.961

Le déficit commercial a été ramené de 9,2 milliards en 1964/1965 à moins de 7 milliards en 1967/1968.

Ce déficit a permis à la fois de réaliser certains investissements et de faire progresser la dépense intérieure plus rapidement que la production brute.

3.- Investissements et stocks

L'évolution des investissements par branche est résumée dans le tableau ci-dessous, où les chiffres sont donnés en francs courants.

En dehors de quelques investissements financés par les entrepreneurs individuels dans l'agriculture (bovins de trait) et les transports, la plus grande partie des investissements a été financée sur ressources extérieures. Au total près de 65 milliards de francs CFA ont été investis de juillet 1961 à juin 1968 avec la ventilation sectorielle suivante :

	%	%
Investissements directement productifs		**50**
dont : Agriculture	20	
(dont Office du Niger)	*(10)*	
Industries	12	
Transports et Télécommunications	8	
Etudes et Recherches	10	
Investissements non directement productifs		**50**
dont : Infrastructure - Transport	26	
Education - Santé	8	
Logement - Urbanisme	2	
Information - Tourisme - Jeunesse	11	
Administration - Divers	3	

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS 1959/1968

MILLIONS DE FRANCS CFA	1959	1964/1965	1965/1966	1966/1967	1967/1968
Agriculture	1.017	1.117	1.120	1.190	1.521
Industries mécaniques et électriques	2.485	4.760	2.905	2.598	5.081
Industries diverses (pirogues)	192	272	280	288	340
Bâtiment et Travaux Publics	3.560	6.600	6.179	5.849	6.920
Services (Etudes, Recherches et Services extérieurs)	160	1.685	540	774	503
ENSEMBLE	**7.414**	**14.444**	**11.024**	**10.699**	**14.373**

Comme on le voit, l'agriculture est loin d'avoir bénéficié de la part d'investissements qui devrait lui revenir si l'on tient compte de son importance dans le P. I. B.

Le secteur Infrastructure, productif à très long terme seulement, a par contre bénéficié d'une part relativement très importante du montant global des Investissements.

Ce sont les données dont il faudra tenir compte pour comprendre les orientations que, dans le programme triennal, on entend donner aux investissements.

4.- Les consommations finales et l'équilibre d'ensemble des biens et services

L'évolution sur la période est donnée en nombres indices.

EVOLUTION DES CONSOMMATIONS FINALES 1959/1968

INDICES BASE 100 EN 1959	1959	1964/1965	1965/1966	1966/1967	1967/1968
Production intérieure brute	100	111	115	118	122
+ Importations	100	140	125	114	100
TOTAL RESSOURCES	**100**	**115,4**	**116,8**	**117,3**	**118,5**
Exportations	100	99	89	90	89
Disponibilités intérieures brutes	100	119	122	123	125
Consommations publiques	100	225	215	225	240
Consommations privées	100	106	115	114	116
Investissements et stocks	100	186	152	159	155

(Ces indices traduisent des variations à prix constants.)

Ce tableau reflète les caractéristiques essentielles de l'évolution de l'Economie Malienne au cours des 10 dernières années :

- Une faible croissance de la production intérieure brute.

- Une croissance légèrement supérieure de la dépense intérieure brute, les importations ayant pris le relais de la production intérieure défaillante, avec un très net ralentissement en fin de période.

- Une diminution du volume des exportations qui n'ont pas retrouvé en juin 1968 le volume 1964/1965 malgré le net accroissement des exportations de coton fibre.

(Le déficit de la balance commerciale n'a pu être réduit en fin de période que par une forte compression des importations.)

- Une très forte croissance des dépenses publiques en Biens et Services qui, cumulée avec une forte augmentation de la masse salariale distribuée par les Administrations, a conduit à la dévaluation de mai 1967.

- Une croissance relativement modeste de la consommation privée. Malgré l'imprécision des évaluations, on peut dire sans risque d'erreur que la consommation par tête a légèrement diminué au cours de la période.

B.- LES COMPTES DES AGENTS ECONOMIQUES

Nous n'envisageons ici que les grandes caractéristiques de l'évolution au cours de la période 1959-1969.

Cette période a été marquée du point de vue des entreprises par l'importance croissante prise par le secteur des sociétés d'Etat qui recouvre en fin de période plus de 80 % des activités globales.

Bon nombre d'entreprises publiques ont connu des gestions difficiles, dont le déficit n'a pu être couvert que par recours à l'Etat.

Ce dernier, outre le déficit de certaines Entreprises publiques a dû faire face à des dépenses croissantes après le retour du pays à la souveraineté nationale. Il n'a pu y faire face que par un recours de plus en plus important à l'Institut d'émission. La masse des crédits distribués aurait d'ailleurs pu avoir des effets inflationnistes beaucoup plus marqués si la diminution constante des avoirs extérieurs n'était venue en limiter les funestes conséquences.

La dévaluation intervenue en mai 1967 a provoqué une forte compression de la demande intérieure, mais les déséquilibres fondamentaux des Finances publiques et de la Balance des Paiements demeurent comme il apparait sur le tableau économique d'ensemble pour l'année 1967/1968.

CHAPITRE III

LE PROGRAMME TRIENNAL DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

OBJECTIFS

Dans le but de remédier aux déséquilibres actuels de l'économie, et de jeter les bases d'un développement à plus long terme, il a été décidé d'élaborer pour la période 1970/1972 un programme triennal de redressement économique et financier, dont les objectifs essentiels, à partir d'un programme d'investissements que l'on étudiera en détail par la suite, sont de promouvoir la croissance de la production pour aboutir à l'équilibre de la Balance Commerciale, et des Recettes et Dépenses Publiques courantes, en fin de période.

A cet effet, on a procédé à une projection pour l'année 1973 des Comptes Economiques 1967/1968. Cette projection insère l'ensemble des projets agricoles et industriels retenus pour la période triennale tels qu'ils étaient connus au 30 novembre 1969.

Les principaux résultats ressortent de l'analyse :

- du tableau général des Ressources et emplois de Biens et services en début et en fin de période,
- du tableau économique d'ensemble qui fait ressortir les caractéristiques de l'ajustement global et les contraintes qu'il implique.

A.- L'EQUILIBRE D'ENSEMBLE DES BIENS ET SERVICES

Il est représenté dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU D'EQUILIBRE RESSOURCES EMPLOIS DES BIENS ET SERVICES

	MILLIARDS FM		STRUCTURE		INDICE 1973/ 1967/1968	TAUX ANNUEL
	1967/1968	1973	1967/1968 %	1973 %		
PRODUCTION INTERIEURE BRUTE						
– Secteur primaire	60,0	76,4	51,7	19,3	127,1	4,5
dont Agriculture vivrière	22,8	30,6	19,6	19,6	133,6	5,4
Agriculture industrielle & d'exportation	5,6	9,1	4,8	5,9	162,5	9,1
Elevage, Pêche	31,6	36,7	27,3	23,7	116,1	2,8
– Secteur secondaire	18,3	26,6	15,8	17,1	144,8	7,0
dont : Artisanat	11,0	12,3	9,5	7,9	111,8	2,0
Industrie	4,5	11,7	3,9	7,4	257,1	18,7
Bâtiment et T.P. moderne	2,8	2,6	2,4	1,6	92,8	///
– Secteur tertiaire	37,8	52,0	32,5	33,6	137,5	5,9
dont : Transports et Services	5,9	7,4	5,0	4,7	125,5	4,3
Commerce	31,9	44,6	27,5	28,3	139,8	6,1
P. Production intérieure brute	116,1	155,0	100,0	100,0	133,5	5,4
M + Importations	26,7	31,7	///	///	118,0	3,1
R. TOTAL DES RESSOURCES	142,8	186,7	///	///	130,7	5,0
X. Exportations	17,9	31,7	///	///	177,1	11,0
D. Dépense intérieure brute	124,9	155,0	///	///	124,1	4,0
CP Consommations publiques	6,5	7,6	4,7	4,1	116,9	2,9
CM Consommations privées	95,7	121,1	70,0	65,5	126,5	4,4
I. Investissements	17,2	21,3	10,3	11,4	123,8	3,8
S. Stocks	5,5	5,0	2,0	2,6	90,9	///
X + Exportations	17,9	31,7	13,0	16,4	177,1	11,0
E. TOTAL DES EMPLOIS	142,8	186,7	100,0	100,0	130,7	5,0
Solde de la balance commerciale	- 8,8	0,-	///	///	///	///
P + M - X = D = CP + CM + I + S						
P + M = R = CP + CM + I + S + X						

De l'analyse de ce tableau se dégagent les résultats suivants :

1) La Production Intérieure Brute aux prix courants passe de 116,1 milliards en 1967/1968 à 155 milliards en 1973. Aux prix 1967/1968 la Production Intérieure Brute 1973 n'est que de 152,5 milliards ce qui représente un taux de croissance annuel de 5 % par an, soit 2,5 % par capital si l'on tient compte de l'accroissement démographique.

L'évolution par secteur est caractérisée par la forte progression du secteur secondaire, 7 % par an, due essentiellement à la mise en route d'une vingtaine d'unités industrielles nouvelles.

L'ensemble du primaire devrait croître au rythme de 4,5 % par an, les progrès les plus nets devant provenir des cultures "encadrées" : coton, arachides, riz pour lesquelles de très gros efforts vont être produits.

Les cultures vivrières connaîtront un rythme d'accroissement moindre et malgré tous les efforts produits, on n'aboutira pas à une véritable diversification de l'agriculture.

Enfin les activités tertiaires augmenteront sensiblement au même rythme que la Production Brute.

2) La Consommation des Ménages croîtra au cours de la période au rythme de 4,4 % par an ce qui représente un progrès notable par rapport aux années antérieures.

3) La Consommation des Administrations ne devrait augmenter que de 3 % par an.

4) Les Investissements devraient croître au rythme de 3,8 % par an.

5) L'évolution des Echanges Extérieurs fait l'objet d'une analyse approfondie dans les études sectorielles. L'ensemble des exportations contrôlées et non contrôlées serait en 1973 à l'indice 177 par rapport à 1967/1968.

On aboutirait de la sorte en fin de période à l'équilibre rigoureux de la Balance Commerciale. Cet équilibre implique qu'une plus grande partie des revenus issue d'exportations clandestines soit rapatriée, ce qui suppose que des incitations à investir sur place soient fournies aux exportateurs et entrepreneurs qui ont préféré jusqu'ici exporter leurs capitaux à l'extérieur.

B.- L'ANALYSE DES COMPTES D'AGENTS

Elle permet de préciser les incidences de l'augmentation de la Production Intérieure Brute au niveau des différentes catégories d'Agents :

- Les revenus des entrepreneurs individuels et des paysans passeront de 93,9 milliards en 1967/1968 à 117 milliards en 1973 soit un accroissement de 4,1 % par an.
- Les salaires distribués par les entreprises passeront de 7,4 à 11,4 milliards soit un accroissement de 8,2 % par an.
- Les salaires distribués par l'ensemble des administrations qui ont atteint 13,9 (1) milliards en 1967/1968 ne devraient en aucun cas dépasser 18 milliards en 1973 ce qui représente un accroissement de l'ordre de 5 % par an, contre près de 10 % sur la période de 1959/1968. Il s'agit là d'une contrainte majeure pour la réussite du programme triennal, dont le respect ne saurait résulter que d'une détermination farouche des Autorités Publiques.

Dans ces conditions on atteindrait l'équilibre des recettes et dépenses courantes des Administrations avant la fin de la période. L'équilibre de la Balance Commerciale et l'apparition d'une épargne budgétaire devraient constituer les meilleurs signes d'un redressement de la situation économique et financière.

Ce redressement dépendra donc à la fois de la discipline en matière de dépenses budgétaires et du retour à la confiance des exportateurs, dont on perçoit heureusement les premiers signes.

C.- LES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE : LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

1) L'objectif fondamental du programme est le développement de la capacité productive de l'économie ; le secteur primaire étant un élément important du secteur productif, les efforts doivent porter en priorité sur ce secteur, capable à court terme de progresser rapidement et de parvenir à éliminer les principaux déséquilibres de l'économie malienne : le déficit de la Balance commerciale et le déficit budgétaire, tout en accroissant les revenus des paysans qui constituent la plus grande partie de la population.

Les investissements dans les secteurs non directement productifs (ou productifs à long terme), parce qu'ils entraînent des charges récurrentes supplémentaires sans contrepartie productive immédiate, parce qu'ils accroissent les importations sans exportations parallèles et parce qu'ils distribuent des revenus sans contrepartie devront être limités.

---

(1) Cette masse salariale comprend 3 milliards de salaires versés par l'Extérieur au titre de l'Assistance Technique (pour 1967/1968). La masse distribuée par les Administrations maliennes (Budget National, Régionaux, Communaux, I.N.P.S., O.M.O., Caisse des Retraités, Budgets Annexes) passera de 10,9 à 14,5 milliards soit un accroissement de 5,3 % par an.

Ceci ne signifie pas que ces secteurs soient inutiles. Ils sont les supports indispensables des secteurs productifs ; dans la mesure où l'on ne peut tout faire en même temps, il est logique de retenir les éléments prioritaires ; en priorité on retiendra les investissements qui renforcent les secteurs productifs (routes servant à la production agricole, formations des cadres pour l'industrie, ou élimination de grandes endémies par exemple) et ceux qui empêchent la dégradation de ce qui est acquis. En outre, un certain nombre d'autres investissements seront réalisés dans ces secteurs productifs à long terme, dans la mesure du possible, compte tenu du respect des priorités à accorder au secteur productif et des équilibres fondamentaux.

2) Le choix des moyens à mettre en œuvre pour parvenir aux résultats escomptés est déterminé par un certain nombre de contraintes ; certaines d'entre elles ont déjà été analysées dans ce qui précède, nous les rappellerons ci-dessous.

a) Contrainte Budgétaire

Du tableau d'équilibre d'ensemble des biens et services, se dégage la contrainte d'une limitation du taux de croissance des dépenses salariales de l'Administration à 5 % par an (contre 10 % par an au cours des années précédentes). Les charges récurrentes ne devront donc pas croître à un taux supérieur. Cette limitation vise surtout le secteur social, l'enseignement notamment où le choix du taux de scolarisation a des répercussions directes sur les charges salariales.

b) Contrainte de la Balance Commerciale

Le développement des exportations qui devraient croître à un rythme de 9 à 10 % par an et la limitation du taux d'accroissement des importations rendent nécessaire le freinage des secteurs qui entraînent des importations sans contrepartie (les contreparties sont un accroissement ultérieur des exportations ou la diminution d'autres importations).

L'infrastructure est un secteur où les importations sont importantes sans contrepartie ; dans ce secteur 25 à 35 % du volume des investissements correspondent à des importations, sans contrepartie dans le secteur des exportations ; de plus, ces importations se faisant généralement hors taxes, elles ne procurent pas de recettes fiscales importantes.

Les importations réalisées dans le secteur agricole par contre sont compensées et au-delà par les exportations qui en découlent.

c) Contrainte monétaire

L'évolution des contreparties de la masse monétaire au cours des dernières années a été marquée par le gonflement très rapide du volume des crédits à l'Etat et aux entreprises (en particulier aux Sociétés d'Etat) dont les effets inflationnistes ont été tempérés par la diminution constante d'avoirs extérieurs.

Le retour à une certaine austérité budgétaire resterait sans effet si parallèlement, le volume des crédits à l'économie (secteur des entreprises publiques et privées) n'était pas contenu dans des limites compatibles avec le volume de leurs activités. Ceci suppose que la masse des crédits de campagne se résorbe régulièrement en fin d'année agricole, et que le volume des autres crédits s'accroisse au même rythme que la Production Intérieure Brute à moyen terme.

d) Contrainte du financement possible des Investissements

Les sources de financement possibles sont :

- les ressources intérieures publiques (Budget National, Budget d'Equipement, Fonds Routier, Taxes de Développement, Barème de Commercialisation) auxquelles il faut joindre l'autofinancement des Sociétés d'Etat et les prêts bancaires internes,
- les ressources extérieures publiques (subventions, prêts à long terme),
- les ressources privées.

Ces différentes sources ne sont pas complètement indépendantes ; tout projet impliquant une source extérieure de financement comporte une contrepartie malienne sur ressources internes (plus particulièrement les projets PNUD) ; les investissements réalisés sous forme de Sociétés Mixtes nécessitent une participation intérieure à côté de l'apport privé.

L'absence de possibilités de financement interne importantes rend le Mali tributaire de l'aide extérieure pour la réalisation des investissements. La masse globale des financements possibles sans être une contrainte absolue n'en est pas moins une limite.

Il faut souligner que cette contrainte doit être envisagée globalement, l'aide extérieure globale est une donnée assez peu élastique ; ce que l'aide extérieure accorde à un secteur vient en déduction d'autres secteurs.

De plus, l'aide extérieure est relativement rigide, les différentes sources d'aide ayant leur type d'intervention ; on peut donc avoir à la fois du financement disponible et des investissements non financés. En outre, l'appel aux sources de financement extérieur présente un caractère politique.

VOLUME GLOBAL DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS SECTORIELS DU PROGRAMME 1970/1972

	TOTAL	SUBVENTION	PRET	INTERIEUR
Agriculture	16 802	13 628	209	1 965
Elevage	1 926	1 506		420
Pêche	606	602		4
Hydraulique rurale et pastorale	616	470	146	-
Industries	9 623	550	8 463	610
Energie	1 337	848	2	487
Mines	3 942	3 214	728	-
Transports	3 022	1 075	1 114	833
Infrastructure	24 897	13 097	6 538	5 262
Social	9 994	8 779	583	632
Etudes et Recherches	4 808	4 441	-	367
TOTAL GENERAL	**77 573**	**48 210**	**18 783**	**10 580**

Le montant total du financement nécessaire à la réalisation des investissements du Programme Triennal s'élève à 77,5 milliards. Cependant, il est peu probable que ce financement soit obtenu intégralement dans les délais souhaités, compte tenu des rigidités d'utilisation de l'aide extérieure et de certaines incertitudes. Il semble en conséquence plus réaliste de fixer deux grands groupes de priorités correspondant aux choix faits en matière d'investissements.

GROUPE DE PRIORITES I

Compte tenu des différentes contraintes qui apparaissent à travers le tableau économique d'ensemble et qui conditionnent l'équilibre général, des enveloppes globales de financement par secteur ont été déterminées. Il importe que la priorité absolue soit accordée aux secteurs directement productifs, ce qui implique que les demandes de financement de ces secteurs soient satisfaites en tout premier lieu, avec la ventilation suivante :

- secteur primaire 19,9 milliards
- industrie-énergie-mines 15 milliards
- transports 3 milliards
- études et recherches 4,8 milliards

GROUPE DE PRIORITES II

Les autres secteurs, dans l'hypothèse maxima de financement, disposeraient de 34,9 milliards qui se répartiraient globalement de la manière suivante :

- Infrastructure 24,9 milliards
- Secteur social 10 milliards

L'infrastructure se verrait ainsi accorder 32 % du volume global des investissements et le secteur social 13 % - ce qui est loin d'être négligeable pour des secteurs qui ont très largement bénéficié d'investissements au cours du premier plan - en outre les charges récurrentes dans ces secteurs sont particulièrement importantes et indispensables, et au cours du Programme, il importera d'assurer l'entretien et le fonctionnement des anciens et nouveaux investissements réalisés.

2e PARTIE

ANALYSE SECTORIELLE

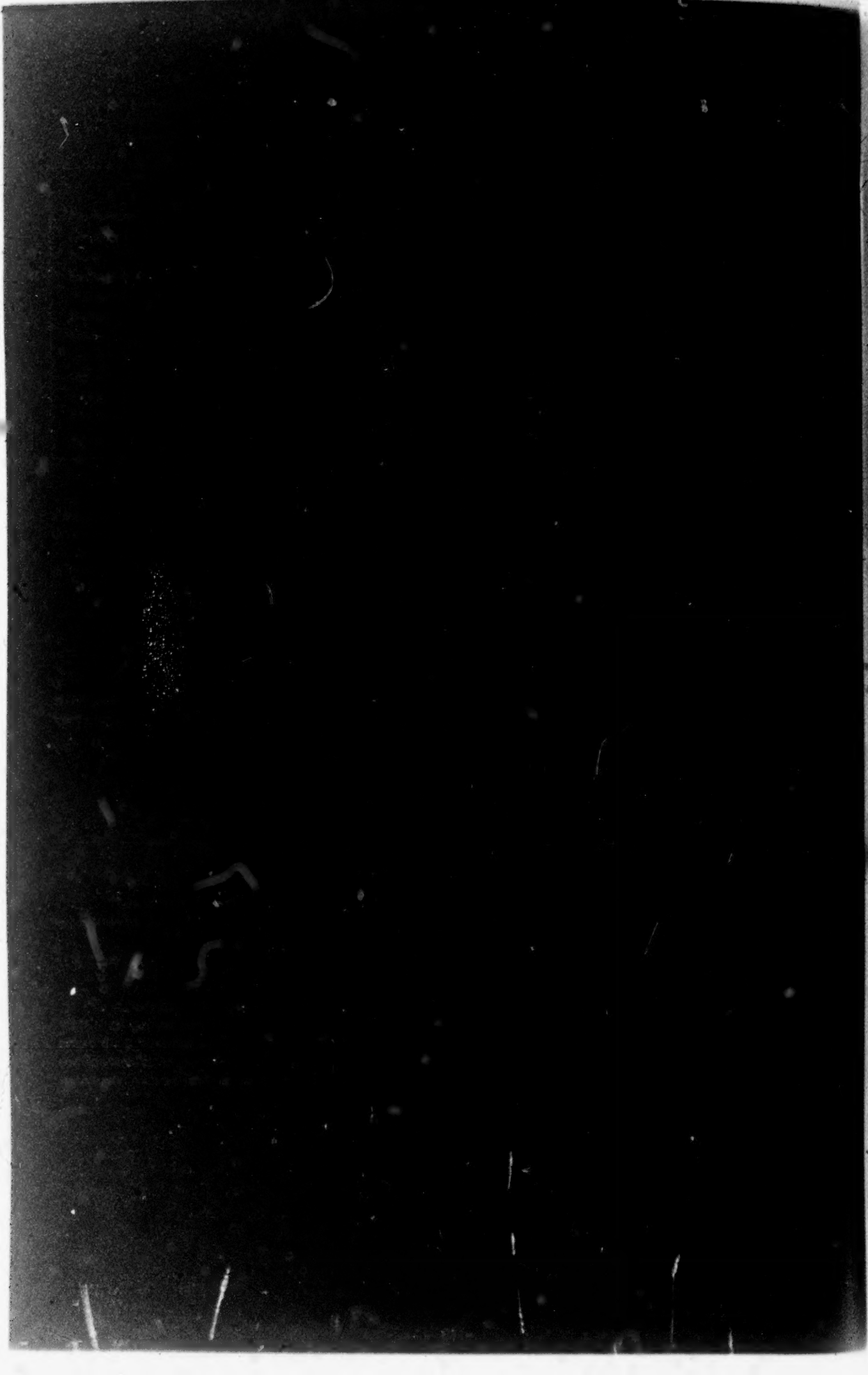

TITRE I

LE SECTEUR RURAL

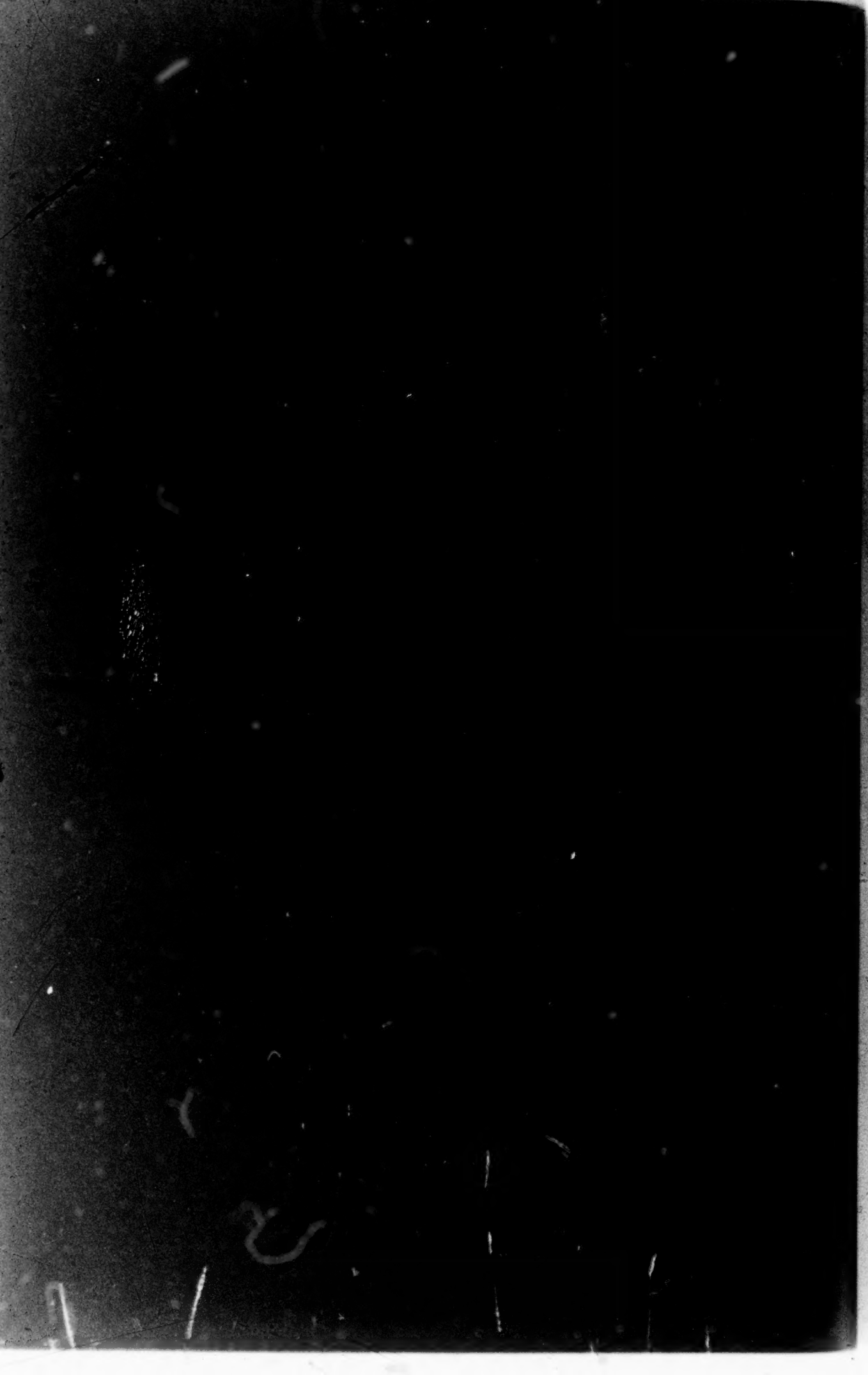

CHAPITRE I

LES ORIENTATIONS DU DÉVELOPPEMENT RURAL

L'échec de l'expérience malienne de développement au cours de ces dix dernières années provient pour une grande partie de l'incapacité de promouvoir, à un taux satisfaisant, la croissance de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche dont la part demeure prépondérante dans la production intérieure brute. La preuve est maintenant faite que le développement de la production rurale, en particulier de la production agricole est la condition du redressement économique et le préalable à toute expansion ultérieure. Aussi la priorité a-t-elle été accordée, dans le programme, à ce secteur.

Les interventions au cours de la période triennale visent à :

- satisfaire les besoins alimentaires du pays,
- fournir des matières premières en quantités suffisantes pour le plein emploi des capacités des industries déjà implantées ou à créer sur la période,
- fournir des surplus exportables de produits bruts ou valorisés de façon à équilibrer la balance commerciale et augmenter les recettes fiscales à l'exportation.

1 - LES OBJECTIFS

1.1 - L'Agriculture

L'effort de développement agricole s'exerce particulièrement dans trois directions :

- intensification de la culture des 3 produits clés (riz, coton et arachide),
- poursuite de l'effort de diversification des cultures,
- accélération de la préparation des projets de développement intégré et poursuite des programmes en cours.

1.1.1 - Intensification de la culture des 3 produits clés

a) Le développement de la production cotonnière s'effectue en culture sèche dans les régions de BAMAKO, SIKASSO et SEGOU. L'objectif fixé est de 97.000 t de coton graine. Il est atteint par une augmentation simultanée des superficies cultivées qui passent de 70.000 ha à 90.000 ha et par une augmentation des rendements qui passent de 572 kg/ha à 1000 kg/ha sous l'effet de la vulgarisation technique menée par l'opération coton.

b) Le développement de la production arachidière a lieu dans les régions de KAYES, BAMAKO et SEGOU. L'objectif est de 167.000 t coques (dont 80.000 commercialisées). Il est atteint par des actions de productivité, par un relèvement du prix au producteur déterminant une augmentation des superficies cultivées et une amélioration du système de commercialisation.

c) Enfin le développement de la production rizicole est intensifié dans ses trois principaux modes de culture : la culture irriguée, à l'Office du Niger qui se spécialise dans cette production, la riziculture en submersion contrôlée, dans les régions de MOPTI et SEGOU et la riziculture de Bas-Fonds dans la région de SIKASSO. La riziculture en crue libre, qui représente la plus grosse part des superficies rizicultivées fait l'objet d'une intervention limitée. L'objectif fixé est de 250.000 t de paddy.

1.1.2 - Poursuite de la diversification

Le programme de diversification des cultures est poursuivi de la manière suivante :

- Extension de la culture irriguée de canne à sucre sur le territoire de l'Office du Niger où seront implantés en fin de période de nouveaux casiers devant permettre l'alimentation d'une nouvelle unité d'une capacité de 30.000 t. de sucre par an.
- Augmentation de la production fruitière et maraîchère dont une plus grande partie sera commercialisée au profit de la SOCOMA et de l'exportation.

- Vulgarisation de nouvelles variétés de tabac en vue d'une production couvrant les besoins de l'usine de cigarettes DJOLIBA.
- Expérimentation de la culture du dah dont le projet ne sera opérationnel qu'à la fin de la période triennale.
- Poursuite de l'expérience de culture et de transformation de the dans la région de SIKASSO.

1.1.3.- Les projets de développement intégré : ce sont pour la période triennale :

- L'opération "Haute Vallée" qui, confiée jusqu'à 1970 à une société d'intervention, est reprise par le service de l'agriculture. Elle participe à la réalisation des objectifs fixés par produits (coton, tabac, fruits et légumes, riz, etc.).
- L'Office du Niger : L'extension des superficies cultivées en riz, de gros travaux d'entretien et de refection sur le réseau hydraulique et la concentration des efforts sur des productions remunératrices (riz, canne à sucre) joints à un renforcement de l'encadrement et des actions de productivité doivent améliorer une situation préoccupante depuis plusieurs années. Ses objectifs de production sont inclus dans les objectifs par produit.
- Diré-Goundam : Une étude faisant la synthèse de tous les dossiers existants, et l'expérimentation de cultures de décrue au bord du lac Horo doivent être le prélude à un vaste programme de mise en valeur de toute la région des lacs du Moyen-Niger.
- Sélingué : L'étude de l'implantation du barrage sur le Haut-Niger pour fournir de l'énergie électrique, des terres de cultures irriguées et une amélioration de la navigation en aval doit être faite au cours du programme et sa réalisation interviendrait après la période triennale.

1.1.4.- Les cultures vivrières traditionnelles (mil, sorgho, maïs, etc.) ne font pas l'objet de programmes particuliers. Etant dans la plupart des cas associées aux cultures clés, elles bénéficieront des effets de la vulgarisation technique sur ces cultures et dans le cas du coton, de l'arrière effet de l'amendement.

1.2.- L'élevage

Les délais de réponse du milieu pastoral à une intervention de l'Etat étant encore plus longs qu'en agriculture, les objectifs du secteur élevage pour la période triennale doivent être considérés comme la première étape d'un programme à plus long terme. L'objectif essentiel de ce dernier est de développer la production de viande de manière à répondre à la demande extérieure sans cesse croissante, sans pour autant que la consommation intérieure en souffre et que le capital bétail ne se dégrade.

Les objectifs fixés pour la période triennale se situent dans ce cadre :

- Amélioration de la production.
- Réorganisation du circuit de commercialisation.
- Réalisation d'études servant de base aux étapes suivantes.

1.2.1.- L'amélioration de la production mettra en jeu deux types d'actions :

a) Des actions classiques d'amélioration de la santé animale, au moyen d'une extension de l'infrastructure vétérinaire (Postes vétérinaires, piscines de déparasitage, parcs à vaccination, laboratoire).

b) Des actions spécifiques de production ayant pour but :

- la création d'un secteur moderne de production de viande à partir de jeunes animaux en provenance du secteur traditionnel (ranch de NIONO).
- la création, dans la zone d'élevage taurin, d'un centre d'amélioration et de reproduction de la race N'DAMA (projet YANFOLILA)
- la réalisation d'expériences d'intégration agriculture élevage dont les buts sont d'augmenter le disponible en bœufs de travail et, à plus long terme, de faire des paysans les producteurs de viande de boucherie (projets FANA et SIKASSO).

L'ensemble de ces actions est complété par un programme d'hydraulique pastorale dans les cercles de BANKASSE, KORO, DOUENZA.

1.2.2.- Réorganisation des circuits de Commercialisation :

Au cours de la période triennale, l'Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI) poursuivra les objectifs suivants :

- réorganisation des marchés et des transactions
- réorganisation professionnelle des intermédiaires (chevillards, bouchers, etc.)
- équipement du circuit commercial (piste du bétail, marchés à bestiaux, aires d'abattages, séchoirs à peaux, etc.)

1.2.3.- Etudes en vue des étapes ultérieures :

Les étapes ultérieures devront poursuivre et développer les actions de production debutées au cours de la période triennale.

La préparation de ces étapes nécessite la mise en oeuvre d'un programme d'études qui porteront :

- sur la création de nouveaux centres d'embouche de type NIONO ;
- sur l'aménagement pastoral de la région de MOPTI ;
- sur la réalisation d'aménagements agro-pastoraux dans la zone de KAYES-YELIMANE ;
- sur la réalisation d'un programme hydraulique, et éventuellement d'un établissement d'embouche dans la zone ANSOGO-MENAKA, ANDERAMBOUTANE-AZAOUAT.

1.3.- La Pêche

L'objectif du programme pêche s'inscrit, comme pour l'élevage, dans le cadre d'un programme plus long que la période triennale. Ce programme a pour but de développer la production piscicole dans le delta central, la région des lacs et la vallée du Niger de GOUNDAM à LABEZENGA.

Des actions de vulgarisation et d'équipement des pêcheurs, d'amélioration du conditionnement et de la commercialisation du poisson doivent permettre une augmentation sensible de la production et des tonnages commercialisés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais ces effets ne seront tangibles qu'après la période triennale.

2. LES MOYENS

2.1.- **Les structures d'encadrement,** l'expérience d'un encadrement diffus et polyvalent de fonctionnaires permanents a été l'un des principaux facteurs de la stagnation de l'agriculture. Aussi le Gouvernement Malien a-t-il opté, au moins pour la promotion des produits clés, pour la formule dite "des opérations". Ce sont des organismes administratifs bénéficiant de l'autonomie de gestion pour le développement d'un produit déterminé sur une aire géographique délimitée. L'opération assure la vulgarisation technique, l'approvisionnement en biens de production, la distribution du crédit comme intermédiaire et dans certains cas se voit attribuer le monopole de la commercialisation. Elle assure elle-même le recrutement, la formation et le recyclage de son personnel. Elle peut être confiée à une Société d'intervention, mais demeure sous la tutelle du Ministère de la Production.

2.2.- **L'encadrement** : La comparaison entre les besoins en cadres agricoles et les ressources laisse apparaître un goulot d'étranglement au niveau de l'encadrement agricole. Au cours des 3 années, le déficit sera le suivant :

I. T. A.	:	29
Conducteurs	:	122
Moniteurs	:	462

Le programme de création de nouveaux centres de formation de moniteurs ne pourra porter ses fruits qu'après la période triennale, puisque le délai de formation est de 3 ans.

Le palliatif adopté par le Gouvernement est de confier aux opérations le soin de former par stage court, puis sur le terrain, leur personnel de base, le recrutement étant effectué soit par concours direct soit par mutation de personnels issus d'autres services du Ministère de la Production.

Pour combler le déficit en cadres moyens et superieurs, on aura recours à l'assistance technique étrangère ou à la promotion professionnelle des catégories de moindre qualification.

2.3.- Le crédit et l'approvisionnement

Le service du crédit agricole et de l'équipement rural (SCAER) à cause des contraintes qui lui ont été imposées et particulièrement à cause de sa dépendance de la Banque de Développement, n'a pu répondre à la mission qui lui était confiée.

Actuellement, dans le but de doter le secteur rural d'un outil efficace de crédit, le Gouvernement procède à sa réforme, selon les principes directeurs suivants :

a) Autonomie juridique : la nouvelle Société autonome aura pour objet l'approvisionnement en matériels et produits agricoles, en vente au comptant ou à terme. Cette autonomie permettra, entre autres avantages, le recours au réescompte auprès de la Banque Centrale par l'intermédiaire de la B.D.M., la limite individuelle de réescompte attribuée au nouvel organisme s'ajoutant ainsi au plafond global de la B.D.M. (alors que dans le passé seul le plafond de la Banque entrait en considération).

b) Moyens financiers propres : le nouvel organisme disposera d'un capital propre constitué et alimenté par une souscription de la B.D.M., une taxe spéciale à l'exportation du coton fibre et enfin des subventions de l'aide extérieure. L'accès du marché financier, par voie d'emprunt, lui sera permis.

c) Garantie technique des opérations : s'il semble difficile de réunir les garanties classiques auprès des bénéficiaires du crédit agricole, il est beaucoup plus réaliste de retenir comme critère d'octroi la garantie technique offerte par les différentes operations. Le crédit sera donc, dans la plupart des cas, limité aux zones opérationnelles, la responsabilité de l'étude technique des dossiers incombant à l'encadrement des opérations. Il s'agit donc de distinguer un système de crédit contrôle permettant ainsi de suivre le paysan depuis le recencement des besoins d'equipement jusqu'au remboursement du pret consenti.

2.4.- La Commercialisation et les Prix

L'opération coton disposant du monopole de fait de la commercialisation du coton graine et l'operation arachide bénéficiant de l'équivalence du monopole sur la zone opérationnelle, l'objectif est maintenant de parvenir à un règlement du problème de la commercialisation et des prix des céréales. Les principes qui presideront a ce reglement sont les suivants :

a) Fixation d'un prix plancher suffisamment rémunérateur par rapport aux autres cultures, de manière à inciter au développement de la production, mais permettant cependant d'envisager favorablement la compétition sur les marchés extérieurs.

b) Constitution par l'organisme officiel de commercialisation des produits agricoles (OPAM) d'un stock regulateur ayant pour but d'assurer la sécurité de l'approvisionnement urbain et de lutter contre la spéculation.

La réorganisation des circuits commerciaux, des marches, des transactions et des professions dans le domaine du bétail et de la viande est d'une telle complexité qu'elle a necessité la création d'un organisme specialisé (l'OMBEVI) auquel l'Etat donne pour mission d'étudier et de proposer toute mesure en vue de parvenir à une plus grande rationalité dans ce secteur.

Dans le domaine de la pêche, l'amélioration du conditionnement et de la commercialisation du poisson est un des objectifs de l'opération en cours de création.

2.5.- L'organisation professionnelle du monde rural

L'organisation du paysan prépare un milieu traditionnellement méfiant et le rend plus réceptif à l'action d'animation et de formation menée par l'encadrement rural, d'où une plus grande efficacite. Sa réussite permet au paysan d'absorber des activités en amont et en aval de la production rurale, ce qui le rend moins vulnerable à l'exploitation dont il est l'objet de la part de différents intermédiaires. L'expérience coloniale (SD, SMFR, SMDR) puis la coopération pratiquement obligatoire du 1er Plan Quinquennal, ont rencontré souvent, soit l'hostilite soit la passivité du paysan. Pour éviter de nouvelles improvisations il faut s'accorder un délai d'étude et de réflexion pour repenser la place et la forme du mouvement coopératif en milieu rural. Pour le moment les principes suivants sont acquis :

- nécessité du maintien du mouvement cooperatif,
- liberté d'adhésion pour le coopérateur,
- le rôle de l'Etat est de susciter la création des cooperatives et de leur apporter son assistance.

Donc, les coopératives continuent leurs activites là ou elles se sont maintenues. Le Service de la Cooperation apporte son assistance technique aux nouvelles coopératives et aux groupements spontanés qui se créent actuellement dans les zones couvertes par les operations et par le service de l'Alphabetisation, il suscite de nouvelles coopératives dans les zones d'encadrement diffus. Le service de la Coopération demeure un centre de réflexion, de concertation et de formation pour la promotion de la Cooperation.

2.6.- La Recherche

Chaque opération est soutenue par un programme de recherche appliquée portant sur les améliorations variétales, les conditions agronomiques d'intensification de la production, la protection phytosanitaire des cultures et de la diffusion des résultats.

- le programme de recherche cotonnier et le dah sont confiés à l'IRO.
- l'IRAT pour sa part s'occupe des cultures vivrières, dont le riz, de l'arachide et du tabac.
- le programme de recherche fruits et légumes est du ressort de l'IFA.

L'expansion de la production et les résultats de la recherche au cours du programme triennal doivent préparer les programmes ultérieurs de développement qui s'articuleront autour de l'aménagement des grands bassins fluviaux du Sénégal et du Niger en culture irriguée et un réaménagement de l'espace villageois pour une agriculture intégrée et sédentarisée en culture sèche.

3.- LES COUTS

3.1.- Les investissements

Le montant total des investissements du secteur rural pendant la période triennale est de 19,95 milliards de FM, répartis de la manière suivante :

- agriculture : 16 802 millions de FM
- élevage : 1 926 millions de FM
- hydraulique rurale et pastorale : 616 millions de FM
- pêche : 607 millions de FM

La part relative consacrée à l'élevage et à la pêche demeure faible, mais le développement des projets prévus pendant la période et la réalisation des programmes d'études permettent d'espérer une augmentation des investissements dans ces secteurs au cours de la future période quinquennale.

Sur les 16,8 milliards d'investissements consacrés à l'agriculture, 8,7 milliards, soit plus de la moitié, sont consacrés à la culture irriguée (riz, canne à sucre) ou en submersion contrôlée (riz). Sur ce montant, 7,6 milliards sont consacrés à des études et travaux d'aménagements hydro-agricoles.

Les investissements pour la culture cotonnière et arachidière représentent 6 milliards de FM.

Enfin, 1 254 millions sont affectés à la formation des cadres agricoles.

Le reliquat est consacré aux opérations de diversification (tabac, fruits et légumes, dah, etc.)

* * *

Les investissements du secteur rural sont financés à 12 % sur ressources intérieures (dans l'ordre d'importance : autofinancement par la production, Taxes régionales de Développement, Budget National d'équipement) et à 88 % par l'aide extérieure, cette dernière étant fournie en quasi-totalité sous forme de subvention.

MODE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR RURAL

(millions de FM)

	Financement intérieur	Financement extérieur		TOTAL
		Subvention	Prêt	
- Agriculture	1 965	13 628	1.209	**16.802**
- Elevage	420	1 506	–	**1.926**
- Pêche	4	603	–	**607**
- Hydraulique rurale et pastorale	–	616	–	**616**
TOTAL	**2.389**	**16.353**	**1.209**	**19.951**

3.2.- Les charges récurrentes de fonctionnement

Ce sont les salaires du personnel malien et son coût de fonctionnement.

Ces charges s'élèvent, pour la durée de la période triennale, à 2 387 millions de FM dont la plus grosse part (2 265 millions de FM) représente les charges récurrentes des projets agricoles, les charges des projets élevage et pêche étant assez réduites (122 millions de FM).

Elles sont autofinancées à 66 % par la production agricole (par le biais des barèmes de commercialisation). L'extérieur participe à leur financement pour une part minime (198 millions de FM) le reliquat (604 millions de FM) étant fourni par le Budget de fonctionnement de l'Etat et le produit de la Taxe Régionale de Développement.

Il convient de souligner ici que le Budget du Ministère de la Production est l'un des seuls postes du Budget National ayant un taux de croissance annuel supérieur à la contrainte fixée par le présent programme de redressement économique et financier, à savoir un taux de croissance annuelle des dépenses publiques voisin de 5%.

3.3.- Les coûts à la charge des producteurs

Les producteurs participent pour 4.075 millions de FM à la réalisation du programme agricole. Ce montant représente l'ensemble des dépenses effectuées par les producteurs pour s'équiper en matériel agricole et pour acheter l'engrais, les insecticides et autres produits nécessaires à la production.

4.- CONCLUSION

Le programme triennal de développement du secteur rural est l'une des pièces maîtresses du redressement économique et financier.

D'une part, le développement des cultures clés doit permettre de rééquilibrer la balance commerciale (par un accroissement des exportations de coton, d'arachide, de bétail, de poisson et la suppression des importations de riz), de participer d'une manière sensible au rétablissement de l'équilibre budgétaire (les charges récurrentes des projets étant bien inférieures, comme il sera montré dans l'analyse par produit, aux rentrées fiscales supplémentaires à l'exportation), d'assurer la sécurité de l'approvisionnement des villes en céréales et enfin d'atteindre le plein emploi des unités industrielles de transformation des produits agricoles (huileries, usines d'égrenages, rizeries).

D'autre part, ce programme jette les bases d'un futur plan quinquennal de développement où la riziculture, la production de canne à sucre, celle des fruits et légumes, du dah viendront aux côtés d'un secteur moderne de production de viande et de poisson consolider les assises de l'économie rurale et partant de l'économie nationale.

CHAPITRE II

LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

SECTION I

LES PRODUITS AGRICOLES ET LEUR EVOLUTION AU COURS DU PROGRAMME TRIENNAL

Nous examinerons successivement les différents produits : coton, arachide, riz, fruits et légumes, tabac, canne à sucre, dah et produits divers.

Pour chaque produit, les différents projets existants seront présentés et un tableau ressources emplois sera dressé.

1.- LE COTON

L'évolution de la production de coton se caractérise par une rapide croissance depuis 1960. En 1968/1969, avec une production commercialisée de l'ordre de 40.000 t, le coton est le premier produit d'exportation du Mali.

Parallèlement à l'extension de la culture sèche encadrée essentiellement par la CFDT, on assiste au déclin de la culture du coton irrigué sur le Territoire de l'Office du Niver (7.100 t en 1961/1962 et 2.000 t environ pour 1968/1969).

Au cours du Programme Triennal l'évolution suivante est prévue :

- Intensification du développement de la production en sec dans la zone CFDT (région de BAMAKO-SIKASSO-SEGOU), l'objectif fixé pour la campagne 1972/1973 est 90.000 t de production commercialisée. Parallèlement l'effort important de recherche sera poursuivi par l'IRCT (cf.chapitre "Recherches et études").
- Développement de la production de coton dans la Haute-Vallée dans le cadre de l'opération "Haute-Vallée" qui devrait fournir 1.000 t environ en 1972/1973, commercialisées pour le compte de la CFDT.
- Extension expérimentale de la culture du coton dans la région de KAYES afin d'étudier les possibilités de cette région actuellement défavorisée.
- Suppression éventuelle de la production de coton irrigué à l'Office du Niger avec la reconversion envisagée des superficies cotonnières au profit de la riziculture.
- Maintien d'une production traditionnelle de coton de l'ordre de 6.000 t commercialisées sur les marchés traditionnels.

1.1.- L'opération coton

1.1.1.- Description de l'opération

L'opération coton, encadrée par la CFDT, couvre les zones suivantes :

Région de SIKASSO : Cercles de KOUTIALA, YOROSSO, SIKASSO, KADIOLO, BOUGOUNI, YANFOLILA, KOLONDIEBA soit 45 ZER.

Région de SEGOU : Cercles de SEGOU, SAN, TOMINIAN soit 12 ZER.

Région de BAMAKO : Cercles de DIOILA et BAMAKO soit 11 ZER.

La CFDT est chargée de la production, de la commercialisation, de l'usinage et de l'exportation du coton dans ses zones d'intervention. Les objectifs de l'opération figurent dans le tableau suivant :

OPERATION COTON : OBJECTIFS

	1967/1968	1970/1971	1971/1972	1972/1973
Superficies (ha)	58.800	80.000	85.000	90.000
Rendement (t/ha)	0,508	0,840	0,940	1,000
Production (tonnes)				
– coton graine	30.000	67.000	80.000	90.000
– coton fibre	11.300	25.000	30.000	33.750
– graines de coton	9.000	32.000	40.000	45.000

1.1.2. Les Moyens à mettre en œuvre

A) Description :

Les moyens à mettre en œuvre pour parvenir aux objectifs fixés sont :

1. Appui renforcé de la recherche, notamment pour le perfectionnement des techniques culturales.
2. Amélioration de l'encadrement des producteurs (encadrement agricole, alphabétisation).
3. Mise en œuvre d'actions de productivité (engrais-matériel agricole) ; ceci suppose d'une part une action de l'Etat en vue de subventionner certains produits, d'autre part l'accès au crédit agricole (court et moyen terme).
4. Renforcement des moyens logistiques de l'opération (bâtiment-usines-véhicules-routes) afin de faciliter la collecte, l'approvisionnement et la transformation.

B) Investissements nécessaires au niveau de l'opération

- Usines d'égrenage : une nouvelle usine sera construite en 1971 à KOUTIALA. L'extension de l'usine de SIKASSO sera entreprise.
- Moyens de transport : véhicules légers, camions légers et camions lourds.
- Construction de magasins d'approvisionnement, de hangars de stockage du coton fibre et de logements.
- Amélioration des pistes de collecte, l'amélioration doit être entreprise dans le cadre d'un programme routier financé par la BIRD.

C) Encadrement à mettre en place

- Le personnel expatrié comprend une douzaine de personnes ; au niveau de l'encadrement des secteurs il sera remplacé par du personnel malien dès 1971.
- Les besoins en personnel malien sont en accroissement pour les chefs de secteur, chefs de ZER, encadreurs.

PERSONNEL MALIEN NECESSAIRE

	1970	1971	1972
Catégorie A			
Adjoint technique stagiaire	1	–	–
Adjoint technique		3	3
Adjoint administratif			1
Opération Fana		1	1
Catégorie B			
Adjoint de formation	2	4	4
Adjoint chefs de sous-régions			1
Adjoint matériel agricole	1	1	1
Chef secteur	12	17	19
Catégorie C			
Chef de ZER	80	85	90
Assistant élevage (Fana)	1	1	1
Catégorie D			
Encadreur	380	400	410
Employés gestion	35	38	40
Infirmier vétérinaire (Fana)	3	3	3
Main-d'œuvre banale	60	70	80

D) Moyens de production au niveau des producteurs

Les moyens à mettre en œuvre au niveau des producteurs apparaissent dans le tableau suivant. Ils consistent en équipement, engrais, insecticides et semences sélectionnées; une partie est à la charge des producteurs, le reste étant subventionné apparaît à la charge de l'opération (soutien financé soit par l'aide extérieure, soit par le barème). Dans le tableau, apparaissent les quantités, la valeur globale et la valeur à la charge des producteurs. Les calculs ont été faits sur la base suivante :

	Prix de revient	Prix de cession au producteur	Soutien nécessaire
Matériel			
Appareil de traitement	16.900	16.900	–
Charrue Baïac	28.000	18.000	10.000
Multiculteur	35.000	20.000	15.000
Charrette	55.000	50.000	5.000
Engrais			
Dose faible (par ha)	7.000	5.000	2.000
Dose forte (par ha)	12.000	6.000	6.000
Insecticides			
4 traitements (par ha)	7.000	5.000	2.000

On considérera par la suite que les soutiens font partie des dépenses de l'opération.

OPERATION COTON MOYENS A METTRE EN OEUVRE AU NIVEAU DES PRODUCTEURS

	1970/1971			1971/1972			1972/1973			1970/1972		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
1 Equipement												
Appareil traitement	3.000	51	51	2.000	34	34	2.000	34	34	7.000	119	119
Charrues	2.000	56	36	2.000	56	36	2.000	56	36	6.000	168	108
Multiculteurs	1.000	35	20	1.100	39	22	1.100	39	22	3.200	113	64
Charrettes	1.000	55	50	1.000	55	50	1.000	55	50	3.000	165	150
Total équipement		**197**	**157**		**184**	**142**		**184**	**142**		**565**	**441**
2 Engrais												
Dose faible (par ha)	25.000	175	125	–	–	–	–	–	–	25.000	175	125
Dose forte (par ha)	25.000	300	150	60.000	720	360	70.000	840	420	155.000	1.860	930
3 Insecticides (par ha)	70.000	490	350	80.000	560	400	85.000	595	425	235.000	1.645	1.175
Total engrais et insecticides		**965**	**625**		**1.280**	**760**		**1.435**	**845**		**3.680**	**2.230**
TOTAL GENERAL		**1.162**	**782**		**1.464**	**902**			**987**		**4.245**	**2.671**

(1) Quantités.
(2) Valeur globale : prix de revient réel x quantités.
(3) Valeur au producteur : prix de cession x quantités.

La différence entre (2) et (3) est le soutien à la production qui figure dans les dépenses d'intervention de l'opération.

1.1.3. Coûts de l'Opération coton

Le tableau suivant fait apparaître les coûts de l'opération ; ces coûts se décomposent en :

- Investissements.
- Dépenses d'encadrement personnel.
- Dépenses d'encadrement matériel et fonctionnement
- Soutien des actions de productivité.

L'ensemble des coûts s'élève à 5.057 millions pour les 3 années du programme.

OPERATION COTON
DEPENSES D'INTERVENTION

(millions de FM)

	1970/1971	1971/1972	1972/1973	TOTAL
Investissements				
– Génie civil				
Extension usines	–	450	100	550
Magasins pour engrais	–	215	190	405
Hangars de stockage	160	126	126	412
Logements	10	108	95	213
Bureaux		80	–	80
– Moyens de transport				
Véhicules légers	8	8	8	24
Fourgonettes	11	11	11	33
Camions collecte	160	287	–	447
– Engins de manutention	15	26		41
– Pistes de collecte	35	127	127	289
Total Investissements	**399**	**1.438**	**657**	**2.494**
Dépenses d'encadrement (Personnel)				
– Personnel expatrié	65	68	68	201
– Personnel malien	154	173	182	509
Total Personnel	**219**	**241**	**250**	**710**
Dépenses d'encadrement (Fonctionnement)				
– Personnel expatrié	30	30	30	90
– Personnel malien	50	64	75	189
Total Fonctionnement	**80**	**94**	**105**	**279**
Soutien des actions de productivité				
– Equipement	40	42	42	124
– Engrais	200	360	420	980
– Insecticides	140	160	170	470
Total Soutien	**380**	**562**	**632**	**1.574**
TOTAL GENERAL	**1.078**	**2.335**	**1.644**	**5.047**

1.1.4.- Mode de financement

L'opération coton est financée à 35 % sur ressources intérieures et à 65 % par l'aide extérieure.

a) Le financement intérieur (1.790 millions de FM pour la période) est en fait un autofinancement par les producteurs, puisqu'ils est obtenu par prélèvement sur le barème de commercialisation. Sont ainsi financés : l'encadrement malien et son fonctionnement, la totalité du soutien à l'acquisition du matériel agricole, une partie du soutien à l'acquisition d'engrais et d'insecticides, plus en 1970, une partie des investissements de l'opération.

b) Le financement extérieur doit intervenir pour un montant de 3.367 millions de FM, dont 2.463 millions de FM sous forme de subvention.

Le reste (804 millions de FM) est sollicité sous forme de prêt pour la réalisation d'usines d'égrenage et de pistes de collectes.

Pour 1970, les subventions qui représentent un montant de 515 millions de FM, sont déjà acquises (FED et FAC). Pour les deux autres années, elles sont à solliciter (1.948 millions de FM).

OPERATION COTON : MODE DE FINANCEMENT DES DEPENSES D'INTERVENTION

(millions de FM)

	1970/1971				1971/1972				1972/1973				TOTAL			
	1	2a	2b	3	1	2a	2b	3	1	2a	2b	3	1	2a	2b	3
Investissements																
– Usines	-	-	-	-	-	-	450	450	-	-	100	100	-	-	550	550
– Magasins engrais	-	-	-	-	-	215	-	215	-	190	-	190	-	405	-	405
– Hangars stockage	-	160	-	160	-	126	-	126	-	126	-	126	-	412	-	412
– Logements	10	-	-	10	-	108	-	108	-	95	-	95	10	203	-	213
– Bureaux						80		80				-	-	80	-	80
– Véhicules légers	8			8	8			8	8	-		8	24	-	-	24
– Fourgonettes	11	-	-	11	11			11	11	-	-	11	33	-	-	33
– Camions collecte	87	73		160		287		287				-	87	360	-	447
– Engins manutention		15		15		26	-	26	-	-	-	-	-	41	-	41
– Pistes collecte	35			35	-	-	127	127	-	-	127	127	35	-	254	289
TOTAL	**151**	**248**	-	**399**	**19**	**842**	**577**	**1.438**	**19**	**411**	**227**	**667**	**189**	**1.501**	**804**	**2.494**
Encadrement																
– Expatriés	-	95		95	-	98	-	98	-	98	-	98	-	291	-	291
– Maliens	204			204	237			237	257		-	257	698	-	-	698
TOTAL	**204**	**95**		**299**	**237**	**98**	-	**335**	**257**	**98**	-	**355**	**698**	**291**	-	**989**
Soutien																
– Equipement	40	-		40	42			42	42			42	124	-	-	124
– Engrais et Insecticides	168	172		340	258	262	-	520	353	237	-	590	779	671	-	1.450
TOTAL	**208**	**172**	-	**380**	**300**	**262**		**562**	**395**	**237**	-	**632**	**903**	**671**	-	**1.574**
TOTAL GENERAL	**563**	**515**		**1.078**	**556**	**1.202**	**577**	**2.335**	**671**	**746**	**227**	**1.644**	**1.790**	**2.463**	**804**	**5.057**

(1) Financement intérieur (autofinancement sur barème de commercialisation).
(2) Financement extérieur (a) Subvention – (b) Prêt.
(3) Total.

E) Besoins en crédit

	1970	1971	1972
Crédit agricole (pour les producteurs)			
– équipement	157	142	142
– engrais	275	360	420
– insecticides	350	400	425
TOTAL	**782**	**902**	**987**
Crédit de commercialisation (pour la CFDT)	**3.600**	**4.500**	**5.400**

1.2.- Programme expérimental d'extension de la culture du coton

Dans l'optique de diversifier la production agricole de la région de KAYES, un projet d'étude de l'extension de la culture du coton dans cette région est envisagé.

Cette intervention expérimentale au cours des années 1971 et 1972 portera sur la culture en sec et en décrue ; elle pourrait déboucher ultérieurement sur une opération plus vaste.

Une expertise devrait avoir lieu le plus tôt possible pour déterminer les possibilités d'une intervention expérimentale et sa localisation.

Cette intervention serait dirigée par le service de l'Agriculture avec soutien technique de la recherche (IRCT) et du service de vulgarisation de la CFDT.

1.2.1.- Objectifs retenus

Outre une production coutumière évaluée à 450 tonnes, dans le cadre expérimental 200 ha pourraient être cultivés.

	1970	1971	1972
– Production coutumière (t)	450	450	450
– Expérimentation :			
Superficie	200 ha	200 ha	200 ha
Rendement	0,5	0,6	0,7
Production	100 t	120 t	140 t

1.2.2.- Actions à mener

- Une expertise préalable à mener par la CFDT et l'IRCT.
- Une intervention expérimentale éventuelle sur au moins deux campagnes, avec mise en œuvre des procédés utilisés dans la zone de l'opération coton (fumure - encadrement).
- Moyens à mettre en œuvre :
  a) Investissements : installation d'une égreneuse et de presses à bras en 1971.
  b) Encadrement : un ingénieur des travaux et trois moniteurs.
  c) Action de productivité : engrais (200 ha en dose forte) ; insecticides et semences.

1.2.3.- Coûts des moyens à mettre en œuvre

PROGRAMME EXPERIMENTAL COTON

	1970	1971	1972	TOTAL
– Mission d'expertise	0,3			0,3
– Investissements	n.D			n.D
– Encadrement Personnel	1,25	1,25	1,25	3,75
– Encadrement Fonctionnement	4	0,8	0,8	5,6
– Soutien des actions	2,5	2	2	6,5
TOTAL	8	4	4	16

Le mode de financement de la phase expérimentale incombe au Budget National ; la taxe de développement devrait pouvoir financer une partie de ce programme.

Mode de financement :

- Budget National :
  . Mission d'expertise
  . Salaire de l'encadrement et fonctionnement.
- Taxe de développement :
  . Soutien des actions de productivité
  . Investissements éventuels.

1.3.- Production de coton dans le cadre de l'opération Haute-Vallée

Cette production a démarré en 1968/1969 (250 t commercialisées) ; au cours des prochaines années, elle doit augmenter sensiblement, mais restera marginale par rapport à l'opération CFDT.

Les objectifs retenus sont :
1969/1970 : 400 t commercialisées
1970/1971 : 500 t commercialisées
1971/1972 : 750 t commercialisées
1972/1973 : 1.000 t commercialisées

Les efforts d'amélioration de la production cotonnière portent sur l'amélioration des techniques culturales et l'utilisation de fumure, insecticides et variétés sélectionnées.

Les moyens à mettre en œuvre ne sont pas spécifiques à la culture du coton, et relèvent de l'opération Haute-Vallée.

1.4.- Recherche cotonnière

Le développement de la production cotonnière nécessite un appui renforcé de la recherche agronomique (IRCT). Les investissements nécessaires concernent la station de N'TARLA, la Direction régionale de BAMAKO et la création de deux points d'appui extérieurs dans les régions cotonnières (FANA - SIKASSO), les prévisions en matière de recherche agronomique pour le programme triennal figurent au chapitre "Etudes et Recherches".

1.5.- Les effets économiques découlant de la culture du coton

Les effets sont calculés globalement à partir de la production commercialisée par la CFDT, Haute-Vallée comprise. Au cours de la période, cette production évoluera comme suit :

	1970	1971	1972
Production de coton graine commercialisée	67.500	81.000	91.000
Production de coton fibre	25.300	30.400	34.100
Production de graines de coton export	33.000	40.000	47.000
Vente de fibres export	23.300	28.400	30.800
Ventes de fibres aux Industries Nationales	1.800	1.800	3.000
Ventes de fibres à l'artisanat	200	200	300
Exportation de graines de coton	32.000	38.000	43.000

A) Effet sur les finances publiques

L'opération coton n'entraîne aucune charge pour le Budget de fonctionnement, le salaire du personnel malien, son fonctionnement, ainsi qu'une partie des actions de productivité étant financés sur barême de commercialisation, c'est-à-dire autofinancées par la production.

RECETTES FISCALES PROVENANT DU COTON

(Q : tonnes - V : millions FM)

	1970/1971		1971/1972		1972/1973	
	Q	V	Q	V	Q	V
Fiscalité à l'importation						
– Investissements	–	20	–	54	–	54
– Carburants	–	14	–	16	–	18
Fiscalité à l'exportation						
a) Fibres : 39.565 FM/TF	23.300	922	28.400	1.124	30.800	1.219
b) Graines : 3.000 FM/T	32.000	96	38.000	114	43.000	129
Fiscalité intérieure						
a) Taxe d'égrenage : 200 FM/TG	67.500	14	81.000	16	91.000	18
b) Ventes intérieures : 11.680 FM/T	2.000	23	2.000	23	3.300	39
c) IAS sur intérêts bancaires et assurance	–	10	–	12	–	13
d) Taxes sur carburants	–	27	–	30	–	33
Para-fiscalité						
a) Subvention SCAER : 6.000 FM/T	23.300	140	28.400	170	30.800	185
b) Office des prix : 24.000 FM/T	23.300	559	28.400	682	30.800	739
RECETTES FISCALES TOTALES		**1.825**		**2.241**		**2.447**

B) Effets sur la balance commerciale

1) EXPORTATIONS DE COTON FIBRES ET GRAINES DE COTON (frontière Mali)

(Q : tonnes - V : millions FM)

	1970/1971		1971/1972		1972/1973	
	Q	V	Q	V	Q	V
Fibre (274.940 FM/T)	23.300	6.406	28.400	7.808	30.800	8.468
Graines (13.700 FM/T)	32.000	438	38.000	521	43.000	589
TOTAL		**6.844**		**8.329**		**9.057**

2) IMPORTATIONS LIEES A L'OPERATION COTON

(millions de FM)

	1970/1971	1971/1972	1972/1973
– Importations de biens d'équipement pour l'Opération (1)	300	926	347
– Importations pour les producteurs (2)	1.162	1.464	1.619
TOTAL	**1.462**	**2.390**	**1.966**

(1) Hypothèse : 50 % des travaux de Génie Civil et 60 % des usines sont importés.
(2) Hypothèse : La totalité des produits et matériels sont importés. En fait ces importations seront plus faibles car certains matériels seront montés localement.

SOLDE DE LA BALANCE COMMERCIALE

(millions de FM)

	1970/1971	1971/1972	1972/1973
Exportations	6.844	8.329	9.057
Importations	1.462	2.390	1.966
Solde positif	**5.382**	**5.939**	**7.091**

C) Revenus distribués (expatriés exclus)

(millions de FM)

	1970/1971	1971/1972	1972/1973
– Salariés de l'opération	154	173	182
– Producteurs (44 FM/kg coton-graine)	2.970	3.564	4.004
TOTAL	**3.124**	**3.737**	**4.186**

TABLEAU DES RESSOURCES-EMPLOIS DES PRODUITS DU COTON EN 1967/1968

(millions de FM)

RESSOURCES			EMPLOIS		
		COTON-GRAINE 022			
Production			Autofourniture	5.925 t x 35.000 =	207,4
CFDT	29.900 t	1.504,2	Consommantion intermédiaire		
Office Niger	2.745 t			32.645 t x 47.650 =	1.555,5
Tradition	5.925				
Marges		258,7			
TOTAL		1.762,9	TOTAL		1.762,9
		GRAINES DE COTON 023			
Production	12.270 t x 7.000 =	85,9	Autofourniture	3.000 t x 7.000 =	21,0
Import	180 t	5,5	Consommation intermédiaire		
Marges		67,6	SEPOM	270 t	4,0
			Autres	180 t	7,0
			Exportation	9.000 t x 14.116 =	127,0
TOTAL		159,0	TOTAL		159,0
		COTON-FIBRE 1611			
Production			Autofourniture	1.780 t x 131.000 =	251,0
CFDT	11.309 t x 157.760 =	1.784,1	Consommation intermédiaire		99,5
Office	1.004 t x 160.000 =	160,6	Mise en stocks		61,1
Tradition	1.780 t x 131.000 =	251,0	Exports	11.309 t x 265.275 =	3.000,0
Marges		1.215,9			
TOTAL		3.411,6	TOTAL		3.411,6

TABLE DES RESSOURCES-EMPLOIS DES PRODUITS DU COTON EN 1972/1973

(millions de FM)

RESSOURCES			EMPLOIS		
		COTON-GRAINE 022			
Production			Autofourniture	6.000 t x 40.700 =	244,2
CFDT	91.000 t x 44.000 =	4.004,0	Consommation intermédiaire		
Office	–			91.000 t x 52.325 =	4.761,5
Tradition	6.000 t x 40.700 =	244,2			
Marges		757,5			
TOTAL		5.005,7	TOTAL		5.005,7
		GRAINES DE COTON 023			
Production	47.000 t x 7.000 =	329	Autofourniture	3.000 t x 7.000 =	21
Marges		405	Consommation intermédiaire		
				1.000 t x 8.000 =	8
			Export	43.000 t x 16.400 =	705
TOTAL		734	TOTAL		734
		COTON-FIBRE 1611			
Production			Autofourniture	1.800 t x 141.000 =	253,8
CFDT	34.100 t x 168.290 =	5.738,6	Consommation intermédiaire		
Tradition	1.800 t x 141.000 =	253,8		3.300 t x 180.000 =	594,0
Marges		3.357,7	Exports	30.800 t x 276.050 =	8.502,3
TOTAL		9.350,1	TOTAL		9.350,1

2.- ARACHIDE

La production arachidière est dans une situation particulièrement mauvaise et n'a cessé de se dégrader. La conjugaison d'action de productivité et de modernisation, le relèvement du prix au producteur, le renforcement de l'encadrement dans les zones opérationnelles et l'amélioration de la commercialisation sont les moyens retenus pour stopper cette dégradation et permettre à la production de retrouver son niveau antérieur.

Les objectifs fixés sont de 167.000 t de production en 1973 dont la moitié sera commercialisée.

La production se répartit ainsi :

- zone opérationnelle (BDPA) 80.000 t
- zone d'extension de l'opération 20.000 t
- zone hors opération 67.000 t

Ces résultats seront obtenus à partir de trois types d'interventions :

- l'opération arachide en place actuellement se développera et intensifiera son action ;
- une zone d'extension de l'opération a été retenue et fera l'objet d'un effort d'encadrement et de vulgarisation.
- une action diffuse s'exercera surtout par la commercialisation et l'amélioration des prix dans les zones hors opération et contribuera à accroître la production commercialisée.

2.1. Opération arachide - zone B.D.P.A.

Elle doit couvrir 4 zones :

- Zone I Cercles KOULIKORO - BANAMBA
- Zone II Cercles KOLOKANI - ZER FALADIE
- Zone III Cercle KITA
- Zone IV Cercles KAYES - BAFOULABE.

2.1.1. - Objectif globaux

	1968/1969	1970/1971	1971/1972	1972/1973
Superficies (ha)	60.000	75.000	76.000	80.000
Production (t)	30.000	56.000	68.000	80.000
Rendement (kg/ha)	500	764	890	1.000
Commercialisation (coques)	13.800	40.000	46.000	57.500

Pour atteindre ces objectifs deux types d'action sont envisagés :

- des actions de productivité
  - semences de qualité
  - densité des semis et leur précocité
  - fongicides - insecticides
  - engrais
  - démarrage de la culture attelée
  - cession de décortiqueuses - cribles et charrettes
- des actions de modernisation
  - généralisation de la culture attelée, assolement
  - renforcement de la fumure, protection des sols.

L'amélioration de la commercialisation par la rationalisation de la collecte et des transports, le paiement d'un prix à la production attrayant et l'amélioration des pistes arachidières, viennent compléter ces différentes actions concourant à l'augmentation de la production arachidière.

2.1.2. - Moyens à mettre en œuvre

A) Les moyens matériels à mettre en œuvre sont : investissements en camions et bâtiments de stockage, amélioration de l'équipement routier et équipement des paysans.

MOYENS A METTRE EN OEUVRE AU NIVEAU DE L'OPERATION

(en unités)

	1970/1971	1971/1972	1972/1973
Commercialisation (t)	40.000	46.000	57.500
Equipement pour commercialisation camions nouveaux	0	38	18
Bâtiments de stockage	-	20	22
Equipement routier (amélioration) km	666	666	666

Le tableau suivant met en évidence les moyens à mettre en œuvre au niveau des paysans et le coût pour les producteurs. Les calculs ont été faits sur la base des prix suivants :

OPERATION ARACHIDE-TABLEAU DES PRIX DES PRODUITS ET DU MATERIEL

DESIGNATION	Valeur totale unitaire	Soutien	A la charge du paysan
Attelage	50 000 FM	—	50.000 FM
Multiculteurs	30.000	10.000	20.000
Semoirs	27.500	9.000	18.500
Charrettes 1.000 kg	38.355	12.800	25.555
Charrettes 500 kg	33.190	11.000	22.190
Décortiqueuses	33.050	11.000	22.050
Cribles	98.400	19.700	78.700
Engrais F/tonne	45.000	—	49.200
Pesticides mil (sachet 25 g)	50 F/s	—	50 F/s
Fongicide arachides (sachet 100 g)	150 F/s	—	150 F/s
Semences sélectionnées F/tonne	41 140	7 500	33.640

B) Le succès de l'opération repose sur un encadrement compétent et assez important.

ENCADREMENT DE L'OPERATION ARACHIDE

	Situation au 30.6.1969	1970/1971	1971/1972	1972/1973
Personnel Malien				
I.T.A.	*(1)*	5	7	7
Expert-comptable		1	1	1
C.T.A.	*(6)*	39	47	47
Aide-comptable		3	5	5
Agent socio-économique		26	52	52
Moniteur	*(24)*	126	126	126
Encadreur	*(117)*	74	74	74
Mécanicien		3	4	4
Chauffeur		8	10	10
Gardien		16	20	20
Manœuvre		15	20	20
TOTAL		**318**	**376**	**376**

OPERATION ARACHIDE
MOYENS A METTRE EN OEUVRE AU NIVEAU DES PRODUCTEURS ET COUT POUR LES PRODUCTEURS

(Quantité en unité - Valeur en millions de FM)

B. D. P. A.	1970/1971			1971/1972			1972/1973			TOTAL		
	Quantité	Valeur	Charge paysan	Quantité	V.T.	Valeur paysan	Quantité	V.T.	Valeur paysan	Quantité	V.T.	Valeur paysan
Attelage	90	4,5	4,5	280	14,0	14,0	710	35,5	35,5	1.080	54.0	54.0
Multiculteurs	90	2,7	1,8	280	8,4	5,6	710	21,3	14,2	1.080	32,4	21.6
Sémoirs	90	2,5	1,7	280	7,7	5,2	710	19,5	13,1	1.080	29,7	20,0
Charrettes 100 kg	320	12,3	8,2	435	16,7	11,1	445	17,1	11,4	1.200	46,1	30,7
Charrettes 500 kg	310	10,2	6,8	445	14,7	9,8	445	14,7	9,8	1.200	39,6	26,6
Décortiqueurs	400	13,2	8,8	400	13,2	8,8	200	6,6	4,4	1.000	33,0	22,0
Cribles	305	30,0	24,0	355	34,9	27,9	40	3,9	3,1	700	68,8	55,0
Sous-Total		**75,4**	**55,8**		**109,6**	**82,4**		**118,6**	**91,5**		**303,6**	**229,9**
Engrais (tonnes)	1.300	58,5	64,0	1.950	87,7	96,0	3.120	140,4	153,6	6.370	286,6	313,6
Pesticides mil (sachets)	33.500	1,7	1,7	60.000	3,0	3,0	64.000	3,2	3,2	157.500	7,9	7,9
Fongicides (sachets)	33.500	5,0	5,0	60.000	9,0	9,0	64.000	9,6	9,6	157.500	23,6	23,6
Semences (tonnes)	2.500	102,8	84,1	2.800	115,2	94,2	3.200	131,6	107,6	8.500	349,7	285,9
Sous-Total		**168,0**	**154,8**		**214,9**	**202,2**		**284,8**	**274,0**		**667,8**	**631,0**
TOTAL GENERAL		**243,4**	**210,6**		**324,5**	**284,6**		**403,4**	**365,5**		**971,4**	**860,9**

Personnel de l'Assistance Technique

Ce personnel est déjà en place, il sera maintenu au même niveau pendant l'Opération

- 1 Chef de projet
- 1 Ingénieur Agronome Adjoint
- 2 Agents itinérants
- 1 Intendant
- 4 Ingénieurs Chefs de zone
- 8 Chefs de secteur

2.1.3.- Coût des moyens à mettre en œuvre

Le tableau retrace l'ensemble des dépenses d'intervention à la charge de l'Opération ou de la collectivité : investissements, fonctionnement et salaires de l'encadrement, soutien aux actions de productivité.

Le montant total de l'opération s'élève à 2.500 millions environ, compte tenu de l'amélioration des pistes arachidières, ; l'essentiel des dépenses est consacré à l'encadrement : 1,5 milliard et 500 millions au soutien des actions de productivité.

2.1.4.- Mode de financement de l'Opération arachide

Les sources de financement des dépenses d'intervention sont les suivantes :

- financement intérieur
  - sur Budget National
  - sur Budget Régional
  - sur Barême de commercialisation
- financement extérieur (subvention).

A côté des dépenses d'intervention de l'opération, des crédits sont nécessaires au niveau des producteurs afin de faire face aux dépenses en moyens de production et au niveau de l'Opération pour le financement de la commercialisation des produits.

A) Financement intérieur

Incombent au financement intérieur les charges suivantes :

a) Encadrement, fonctionnement et primes du personnel malien ;
b) Une partie des subventions à l'équipement et aux semences sélectionnées.

OPERATION ARACHIDE : LES DEPENSES D'INTERVENTION

(millions de FM)

	1970/1971	1971/1972	1972/1973	TOTAL
Investissements				
Infrastructure générale	6	12	12	30
Transport	10	3,5	3,5	17
Véhicules camions		13,3	63	196
Bâtiments	-	78	85	163
Réseau routier	PM	PM	PM	PM
TOTAL INVESTISSEMENTS	**16**	**226,5**	**163,5**	**406**
Fonctionnement, encadrement, gestion				
Salaires				
- Assistance technique				
Personnel	236,8	248,7	261,2	746,2
Matériel	15,7	16,5	17,3	49,5
Total Assistance Technique	252,5	265,2	278,5	796,2
Personnel Malien	140,0	163,1	163,1	466,3
Frais de Fonctionnement				
- Assistance technique	51,0	53,6	56,3	160,9
- Personnel malien .				
Fonctionnement véhicules	14,5	18,5	21,5	54,5
Renouvellement	9	12	1	22
Primes	19	19	19	57
TOTAL FONCTIONNEMENT	**486,1**	**531,4**	**539,4**	**1.557,0**
Actions de productivité				
- Subventions à l'équipement	21	31,6	38,0	90,6
- Subventions semences	18,7	21	24	63,7
TOTAL ACTIONS DE PRODUCTIVITE	**39,7**	**52,6**	**62,0**	**154,3**
TOTAL GENERAL	**541,8**	**810,1**	**764,5**	**2.117,3**

Ce financement qui était jusqu'à présent réalisé par inscriptions aux Budgets Nationaux et Régionaux sera dans l'avenir, à l'exemple de l'opération coton, réalisé par prélèvement sur barême de commercialisation. Cette formule aura pour conséquence un accroissement d'autonomie de l'opération et une plus grande souplesse dans son fonctionnement.

Le prélèvement sera de l'ordre de 7.500 FM par tonne décortiquée. La production augmentant, cette retenue serasupérieure aux besoins en année terminale. Il pourrait alors être constituée une réserve pour les années déficitaires ou, selon la décision du Ministre des Finances, le surplus pourrait être reversé au Trésor.

La conséquence de l'institution de ce nouveau poste au barême de commercialisation serait la diminution de la taxe à l'exportation qui devrait passer de 21.051 FM/T décortiquée à 13.551 FM/T décortiquée, ce qui ne changerait rien à l'incidence budgétaire de l'opération, la diminution des recettes fiscales étant identique à la diminution des dépenses, conséquence de la débudgétisation de l'opération.

OPERATION ARACHIDE : FINANCEMENT INTERIEUR

(millions de FM)

	1970/1971	1971/1972	1972/1973	TOTAL
Frais d'encadrement				
Salaire du personnel malien	140,012	163,184	163,183	**466,36**
Fonctionnement	14,500	18,500	21,500	**54,5**
Renouvellement véhicules	9	12	1	**22**
Primes	19	19	19	**57**
TOTAL	**182**	**212**	**204**	599,3
Actions d'aide à la production				
Subventions d'équipement	- 1,35	4,2	10,650	**16,2**
Subventions semences	18,75	21	24	**63,7**
TOTAL	**20,1**	**25,2**	**34,6**	**79,9**
TOTAL GENERAL	**202,612**	**237,884**	**239,334**	**679,83**
Mode de financement				
(Tonnage commercialisé en décort.)	*(27.200 t)*	*(31.280 t)*	*(39.100 t)*	*(97.580 t)*
Barême	202,612	237,884	239,334	679
Incidence/tonne commercialisée	7.448 FM	7.604 FM	6.121 FM	6.960 FM

B) Financement extérieur

Le tableau suivant détaille le montant et l'échéancier du financement extérieur. Sur les 2.117,3 millions que coûte le programme arachidier, l'extérieur intervient pour 1.437,5 millions entièrement sous forme de subvention.

L'année 1970 est financée sur projets antérieurs, par le FAC et le FED. Le financement reste à trouver pour les années 1970 et 1971, soit 1.098,4 millions de FM.

OPERATION ARACHIDE : ECHEANCIER DE L'AIDE EXTERIEURE

(millions de FM)

	1970/1971	1971/1972	1972/1973	TOTAL
Investissements :				
Aménagement bureaux	6	12	12	**30**
Aménagement garage	10	–	–	**10**
Aménagement station	–	3,5	3,5	**7**
Achat camions	–	133	63	**196**
Construction magasin	–	78	85	**163**
TOTAL	**16**	**226,5**	**163,5**	**406**
Assistance technique :				
Salaires	252,5	265,2	278,5	**796,2**
Fonctionnement	51,0	53,6	56,3	**160,9**
TOTAL	**303,5**	**318,8**	**334,8**	**957,1**
Aide à la production :				
Subvention à l'équipement	19,6	27,4	27,4	**74,4**
TOTAL GENERAL	**339,1**	**572,7**	**525,7**	**1.437,5**

C) Crédit agricole

Le recours au crédit agricole sera nécessaire au niveau des paysans pour l'équipement et les produits.

L'Opération BDPA aura besoin d'un crédit de commercialisation.

	1970	1971	1972	1970/1972
Crédit agricole pour les paysans :				
Equipement	55,8	82,4	91,5	230
Engrais	64	96	153,6	313,6
Fongicides	6,7	12	12,8	31,5
Semences sélectionnées	84,1	94,2	107,6	285,9
TOTAL CREDIT AGRICOLE	**210,6**	**284,6**	**365,5**	**861**
Financement de la commercialisation	1.345,6	1.547,0	1.934,0	4.826,6

2.2.- Programme d'extension de l'Opération Arachide

Il s'agit d'une extension de l'Opération rattachée au service de l'Agriculture. Cette zone couvre une bande de 300 km de long sur 100 km de large ainsi localisée :

- Cercle de SEGOU : 6 ZER
- Cercle de SAN : 3 ZER
- Cercle de TOMINIAN : 4 ZER
- Cercle de MACINA : 5 ZER
- Cercle de NIONO : 1 ZER

Cette zone couvre une population de 379.000 habitants.

2.2.1.- Tableau des objectifs globaux

	1967/1968	Année 1	Année 2	Année 3
- Superficie ha	21.240		23.659	26.804
- Production tonne	10.620		14.077	19.432
- Rendement kg/ha	500	500	595	725
- Quantité (t) commercialisée coques	2.816 t	2.816 t	5.681 t	10.540 t
- Quantité commercialisée décortiquée	1.914	1.914	3.863	7.167

Actuellement, ce projet n'est pas assez opérationnel pour qu'il puisse entrer en application en 1970 ; l'année de démarrage pouvait être 1971 (mise en place de l'encadrement et des investissements nécessaires) et les premiers effets se feraient sentir pour la campagne agricole 1971/1972 (année 2). Ce projet ne couvrirait donc que les deux dernières années du programme 1971 et 1972.

2.2.2.- Moyens à mettre en œuvre

A) L'infrastructure à mettre en place se compose d'un magasin par ZER (19 au total) d'une station d'entretien du matériel de transport (5 camions en 1971, 9 en 1972) et d'un véhicule pour le Chef d'opération.

Le seul équipement au niveau des producteurs est la mise en place de cribles (87 cribles). Ils devraient être financés par la SOMIEX et la SEPOM qui en sont les principaux bénéficiaires.

TABLEAU DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

(en unité)

CAMPAGNE	1970/1971	1971/1972	1972/1973	1970/1973 Total
Commercialisation tonnes coques	**2.800**	**5.700**	**10.500**	
Equipement pour commercialisation :				
Camions nécessaires supplémentaires	-	9	6	15
Bâtiments magasins	-	19	-	19
Station d'entretien	-	1	-	1
Bureau	-	1	-	1
Equipement routier	p. m.	p. m.	p. m.	p. m.
Equipement des paysans :				
Cribles	-	87	-	87
Engrais	-	-	200 t	200 t
Fongicides Mil	-	-	4.000 sacs	4.000 sacs
Arachides	-	-	4.000 sacs	4.000 sacs
Semences sélectionnées	-	-	50 t	50 t

B) Personnel d'encadrement : Un agent de l'assistance technique supervisera la zone. Le personnel malien comprendra :

- 1 ITA
- 19 moniteurs
- 87 encadreurs
- 1 mécanicien
- 20 gardiens
- 14 chauffeurs
- 14 gardiens

2.2.3.- Coût total de l'Opération et mode de financement

Le montant total de l'Opération s'élèverait à 206 Millions sur les deux années 1971 et 1972.

Le financement intérieur concerne le salaire du personnel malien, son fonctionnement et le soutien des actions de productivité. L'aide extérieure pourrait être sollicitée pour l'assistance technique et les investissements.

Le recours au crédit agricole sera nécessaire en dernière année pour 6,4 millions d'engrais et 0,8 million de fongicide.

Les besoins en crédit pour la commercialisation peuvent être ainsi estimés à :

1971/1972 : 191 millions
1972/1973 : 354 millions

EXTENSION DE L'OPERATION ARACHIDE :
DEPENSES D'INTERVENTION ET MODE DE FINANCEMENT PREVU

(millions de FM)

	1971/1972	1972/1973	Total 1971/1972	Financement intérieur sur barème	Financement extérieur
Investissements					
– bâtiments, magasins	57	–	57	–	57
– véhicules	34	21	55	–	55
– station d'entretien	1	–	1	–	1
– bureau	1	–	1	–	1
TOTAL	**93**	**21**	**114**	**–**	**114**
Fonctionnement					
– assistance technique					
. salaires	8	8	16	–	16
. fonctionnement	2	2	4	–	4
– personnel malien	34,0	35,3	69	69	–
. fonctionnement	1,4	1,4	2,8	2,8	–
TOTAL	**45,4**	**46,7**	**92**	**72**	**20**
TOTAL GENERAL	**138**	**67,7**	**206**	**72**	**134**

2.3.- Amélioration de la production arachidière hors opération

En dehors de l'Opération Arachide et de son extension, la production d'arachide devrait augmenter par suite de la rationalisation de la commercialisation. On suppose qu'une amélioration de la collecte et du prix entraînera une incitation à produire. Celle-ci conduirait à accroître les superficies et à mieux soigner les champs (accroissement du rendement) ; de plus, les quantités commercialisées augmenteront.

OBJECTIFS HORS OPERATION

	1967/1968	1970/1971	1971/1972	1972/1973
Superficie (ha)	106.375	–	112.000	123.000
Production (t)	53.187	–	58.800	68.000
Rendement (kg/ha)	500	–	525	550
Commercialisation (t)	9.543	9.543	12.600	19.700
Population	2.200.470	–	–	–

Les opérations à mener portent essentiellement sur la commercialisation : marchés à date fixe, contrôle des marchés, aménagement des pistes de collecte, criblage des produits.

Les investissements n'ont pas été chiffrés, l'inventaire des routes nécessitant une étude préalable qui ne sera faite par l'I.E.R. qu'après l'hivernage 1969/1970. Ultérieurement le financement de la réfection des pistes pourrait être demandé à l'aide extérieure.

Aucune action spécifique n'étant menée, l'encadrement agricole en place actuellement sera maintenu et n'occasionnera pas de dépenses supplémentaires.

2.4.- Situation d'ensemble : BDPA + Extension + Hors Opération

Les différents tableaux qui vont suivre, donnent une récapitulation de l'ensemble des objectifs et des moyens à mettre en oeuvre et des coûts de ces moyens. Il y a les dépenses d'intervention et les charges supportées directement par les paysans, le mode de financement et son échéancier.

2.4.1.- Récapitulation des objectifs

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des trois projets et les objectifs fixés en matière de production, de commercialisation, d'exportation et de transformation par la SEOPM en huile.

OBJECTIFS DE PRODUCTION
COMMERCIALISATION ET TRANSFORMATION DES ARACHIDES

	1968/1969	1969/1970	1970/1971	1971/1972	1972/1973
Opération B D P A					
– Production (t)	30.000	–	56.000	68.000	80.000
– Commercialisation (en coques)	13.800	35.000	40.000	46.000	57.500
– Commercialisation (en décortiquées)	9.380	–	27.200	31.280	39.100
Extension de l'Opération					
– Production (t)	10.620	–	10.620	14.077	19.432
– Commercialisation (en coques)	2.816	2.816	2.815	5.680	10.540
– Commercialisation (en décortiquées)	1.914	–	1.914	3.863	7.167
Hors Opération					
– Production (t)	53.187	–	53.187	58.800	68.000
– Commercialisation (en coques)	9.543	9.543	9.543	12.600	19.700
– Commercialisation (en décortiquées)	6.500	–	6.500	8.570	13.400
Ensemble des Opérations					
Production (t)	93.800	119.800	119.800	140.800	167.400
Commercialisation (en coques)	26.160	47.350	52.350	64.280	87.740
Commercialisation (en décortiquées)	17.760	30.200	35.600	43.700	59.600
Quantités transformées en huile (équivalent coques)	10.930	30.000	30.000	30.000	30.000
Arachides décortiquées exportées	10.350	11.800	15.200	23.300	39.200
Quantités d'huile brute exportée	265	6.000	5.700	5.400	5.000
Quantités de tourteaux exportés	3.825	10.500	10.500	10.500	10.500
Consommation intérieure d'huile raffinée	3.000	3.200	3.500	3.800	4.200

2.4.2.- Coût total des interventions et mode de financement

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des coûts d'intervention dont le montant total atteint 2.323 millions pour les 3 années.

Le mode de financement est composé comme suit :

(1) – Financement intérieur (Barème).

(2) – Le montant total du financement extérieur s'élève à 1.571 millions de FM pour les 3 années, soit 67 % du coût total. Une partie de ce montant (339 millions de FM) est déjà acquise pour le financement de l'année 1970.

ENSEMBLE DES PROJETS CONCERNANT LA PRODUCTION ARACHIDIERE :
DEPENSES TOTALES ET MODE DE FINANCEMENT

	1970			1971			1972			TOTAL		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Investissements												
– Opération	-	16	16	-	226,5	226,5	-	163,5	163,5	-	406	406
– Extension	-	-	-	-	93,0	93,0	-	21,0	21,0	-	114	114
TOTAL	**-**	**16**	**16**	**-**	**319,5**	**319,5**	**-**	**184,5**	**184,5**	**-**	**520**	**520**
Salaire et fonctionnement du personnel expatrié												
– Opération	-	303,5	303,5	-	318,8	318,8	-	334,8	334,8	-	957,1	957,1
– Extension	-	-	-	-	10	10	-	10	10	-	20,0	20,0
TOTAL	**-**	**303,5**	**303,5**	**-**	**328,8**	**328,8**	**-**	**344,8**	**344,8**	**-**	**977,1**	**977,1**
Salaire et fonctionnement du personnel malien												
– Opération	182,5	-	182,5	212,7	-	212,7	204,7	-	204,7	599,9	-	599,9
– Extension	-	-	-	35,4	-	35,4	36,7	-	36,7	72,1	-	72,1
TOTAL	**182,5**	**-**	**182,5**	**248,1**	**-**	**248,1**	**241,4**	**-**	**241,4**	**672,0**	**-**	**672,0**
Soutien des actions de productivité												
– Opération	20,1	19,6	39,7	25,2	27,4	52,6	34,6	27,4	62,0	79,9	74,4	154,3
TOTAL GENERAL	**202,5**	**339,1**	**541,6**	**273,3**	**675,7**	**949,0**	**276,0**	**556,7**	**832,7**	**751,9**	**1.571,5**	**2.323,4**

(1) Financement intérieur (sur barème de commercialisation)
(2) Financement extérieur (subvention)
(3) Total.

2.4.4.- Effets Economiques des interventions projetées

La valeur globale de la production finale en 1973 atteindra 7.735 Millions ; elle se décompose comme suit :

1. Valeur globale de la production en 1972/1973

(millions de FM)

– Autoconsommation et semences	80.000 t x 30.000 F/T	2.400
– Exportation d'arachide décortiquée *(franco KIDIRA)*	57.700 T/coques x $\frac{68}{100}$ x 82.519 F/m³	3.237
– Exportation de tourteaux *(franco KIDIRA)*	10.500 t x 33.120 F/T	347
– Exportation huile brute *(franco KIDIRA)*	5.000 t x 164.000 F/T	820
– Vente intérieure d'huile raffinée *(200 F /détail)*	4.200 t x 220.000 F/T	924
– Vente intérieure de pâte d'arachide *(200 t environ x 35.000 F/T)*	200 t x 35.000 F/T	7
Valeur globale de la production transformée		7.735 Millions

2. Effets sur le Budget

L'opération étant entièrement financée sur aide extérieure et sur barème de commercialisation, l'incidence budgétaire se ramène à :

a) Une augmentation des recettes fiscales à l'exportation, due à l'augmentation de la production commercialisée. En année terminale, le montant total des droits et taxes liés à la production arachidière est le suivant :

(millions de FM)

– Taxe à l'exportation sur l'arachide décortiquée	21.051 FM/T	825
– Taxe à l'exportation sur l'huile brute	46.800 FM	234
– Taxe à l'exportation sur les tourteaux	2.680 FM/T	28
– I A S huile brute	19.400 FM/T	97
– I A S huile raffinée	29.200 FM/T	122
T O T A L		**1.306**

b) Ces recettes fiscales doivent être amputées du montant du nouveau poste du barème créé pour autofinancer l'opération, montant qui doit être diminué du surplus reservé au trésor : le montant de l'amputation représente donc exactement les dépenses sur barème de l'opération, soit :

Pour l'opération : 240 millions de FM
Pour l'extension : 36 millions de FM
Total **276 millions de FM**

Solde en année terminale :

Augmentation de recettes : 1.306 millions de FM
Diminution de recettes : 276 millions de FM
Solde positif : 1.030 millions de FM

Les recettes budgétaires liées à la production arachidière s'élèveront donc à **1.022 Millions.**

3. Effet sur la balance de paiements (Année terminale)

– Valeur des exportations franco frontière :
. Arachides décortiquées : 3.237 millions
. Tourteaux : 347 millions
. Huile brute : 820 millions
Total **4.504 millions**

– Valeur des importations (1)

. Equipement et produits pour la zone de l'Opération B.D.P.A. :
- engrais : 140
- fongicides : 13
- équipement : 83
Total **236**

. Equipement et produits pour la zone d'extension :
- engrais (200 t) : 9
- fongicides : 1
Total **10**

. Importations liées aux investissements (en supposant que les dépenses importées représentent 50 % des dépenses de Génie Civil et 100 % des dépenses de moyens de transports) :
135 Millions.

Valeur totale des importations : **381 millions**

Solde Exportations moins importations : 4.123 millions.

(1) Calculées sur la base du prix de revient réel (prix au producteur + subvention) ; ces importations sont partiellement compensées par une entrée de devises lorsqu'elles sont financées sur aide extérieure.

TABLEAU DES RESSOURCES : EMPLOIS DES PRODUITS ARACHIDIERS EN 1967/1968

(millions de FM)

RESSOURCES				EMPLOIS			
ARACHIDES COQUES 0211							
Production arachides coques	118.600 t. x 24.000	=	839,2	Autofourniture	8.600 t. x 24.000	=	206,4
				Autoconsommation	80.748 t. x 24.000	=	1.938,0
Marges		=	99,5	Consommation intermédiaire	29.252 t. x 27.400	=	801,5
TOTAL			**2.945,9**	**TOTAL**			**2.945,9**
ARACHIDES DECORTIQUEES 0212							
Production décortiquées	20.000 t. x 41.960	=	839,2	Consommation intermédiaire (SEPOM)	3.800 t. x 41.960	=	243,4
Déstockage	2.460 t. x 29.675	=	73,0	Mise en stocks	7.160 t.	=	300,4
Marges		=	331,6	Export (Somiex)	9.500 t.	=	700,0
TOTAL			**1.243,8**	**TOTAL**			**1.243,8**
HUILES VEGETALES 052							
Production				Consommation intermédiaire	55 t. x 200.000	=	11,0
Huile brute	388 t. x 128.600	=	49,9	Consommation finale	2.893 t. x 200.000	=	578,6
Huile raffinée	2.385 t. x 160.000	=	381,6	Export	388 t. x 164.000	=	63,6
Import	522 t. x 155.000	=	80,9				
Destockage	41 t. x 131.700	=	5,4				
Marges		=	135,4				
TOTAL			**653,2**	**TOTAL**			**653,2**
SOUS PRODUITS (TOURTEAUX) 053							
Production	4.076 t. x 21.075	=	85,9	Consommation intermédiaire			
Marges		=	88,4	Stockage	953 t.	=	23,4
				Exports	3.123 t.	=	150,9
TOTAL			**174,3**	**TOTAL**			**174,3**

TABLEAU DES RESSOURCES ET EMPLOIS DES PRODUITS ARACHIDIERS EN 1973

RESSOURCES				EMPLOIS			
I *ARACHIDES COQUES 0211*							
Produits d'arachides coques	167.700 t. x 30.000	=	5.031,0	Aurofourniture (semences)	13.500 t. x 30.000	=	405,0
Marges		=	384,6	Autoconsommation	66.500 t. x 30.000	=	1.995,0
				Consommation intermédiaire	87.700 t. x 34.500	=	3.015,6
TOTAL			**5.415,6**	**TOTAL**			**5.415,6**
II *ARACHIDES DECORTIQUEES 0212*							
Production arachides décortiquées	59.650 t. x 52.550	=	3.134,6	Consommation intermédiaire (SEPOM)	20.400 t. x 62.550	=	1.072,0
Marges		=	1.176,3	Exportation (Somiex)	39.250 t. x 82.520	=	3.238,9
TOTAL			**4.310,9**	**TOTAL**			**4.310,9**
III *HUILES VEGETALES 052*							
Production							
Huile brute	5.000 t. x 128.000	=	643	Consommation finale	4.200 t. x 220.000	=	924
Huile raffinée	4.200 t. x 160.000	=	672	Exportation	5.000 t. x 164.000	=	820
Marges		=	429				
TOTAL			**1.744**	**TOTAL**			**1.744**
IV *SOUS PRODUITS 053*							
200 t. pâte d'arachide				Consommation finale	200 t. x 35.000	=	7
10.500 t. tourteaux (1)				Exports	10.500 t. x 33.120	=	347
Marges		=	354				
TOTAL			**354**	**TOTAL**			**354**

(1) Le coût de production de ces sous-produits est déjà comptabilisé dans le coût de l'huile.

3.- LE PROGRAMME RIZ

3.1. - Objectifs

La demande intérieure en paddy devant passer de 180.000 t. l'année de référence (1968) à 220.000 t. l'année terminale, l'objectif du programme est, dans un premier temps, de satisfaire cette demande, dans un second temps de dégager un surplus exportable maximum.

L'objectif global de production retenu pour l'année terminale est de 250.000 t. de paddy, hypothèse moyenne (267.000 t. pour l'hypothèse forte, 230.000 t. pour l'hypothèse faible). L'augmentation de production est donc, toujours pour l'hypothèse moyenne, de 78.000 t. par rapport aux résultats de l'année de référence (172.000 t.).

Le tonnage de paddy (ou équivalence paddy) commercialisé par le circuit officiel passe de 37.000 t. en 1968 à 71.000 t. en année terminale. Ceci permet non seulement de couvrir les besoins urbains ou des zones rurales déficitaires, mais encore d'exporter officiellement 7.150 t. de riz en année terminale. L'absence d'une solide connaissance des mécanismes du marché parallèle ne permet aucun espoir de limiter les exportations clandestines qui représenteront en 1972/1973 près du double des exportations officielles, soit 12.850 t. de riz.

Les objectifs retenus pour 1972 figurent dans le tableau suivant.

PRODUCTION PADDY
(HYPOTHESE MOYENNE)
RECAPITULATION DES OBJECTIFS DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION POUR L'ANNEE TERMINALE

(milliers de t.)

	1968		1972	
	P	C	P	C
– Riziculture en submersion contrôlée (opération riz)	0	0	43	10
– Riziculture en submersion contrôlée (opérations régionales)	0	0	11	0
– Riziculture en submersion libre (opération régionale MOPTI)	0	0	9	1,8
– Riziculture pluviale et de bas-fond (opération régionale SIKASSO)	0	0	12	2,4
– Riziculture irriguée (Office du Niger)	45	26	65	45
– Riziculture en submersion contrôlée (hors intervention)	29	3	-	-
– Riziculture en submersion libre (hors intervention)	98	8	110	12
TOTAL	**172**	**37**	**250**	**71**

P : Production
C : Commercialisation par le circuit officiel.

3.2.- Politique d'intervention

Les objectifs de production et de commercialisation retenus sont atteints grâce à un ensemble cohérent d'interventions de l'Etat dans le processus de production, ensemble dont les lignes maîtresses sont les suivantes :

- Les études et travaux en vue de la création de nouveaux aménagements sont poursuivis au même rythme que par le passé. Cependant l'implantation des nouveaux aménagements est subordonnée à l'existence préalable, dans la zone géographique concernée d'un organisme opérationnel chargé de la mise en valeur.
- Les moyens humains et financiers de l'Etat ne lui permettent pas d'intervenir efficacement sur la totalité des superficies rizicultivées. Il est donc contraint de programmer son intervention dans le temps et dans l'espace en concentrant prioritairement ces moyens sur les zones ou types de rizicultures présentant les plus fortes potentialités, créant ainsi des "zones opérationnelles" et des "zones à encadrement diffus".

- Sur les zones retenues comme zones opérationnelles, la totalité du processus de production, y compris la commercialisation, est impulsée, programmée, coordonnée et encadrée par un organisme opérationnel autonome agissant selon les directives globales et sous le contrôle du Ministre de la Production.

La création d'un tel organisme qui peut être national ou régional, selon l'ampleur de l'intervention, est effectuée selon un certain nombre d'étapes qui peuvent être selon les opérations :

- La détermination des potentialités, l'établissement du programme d'une première phase d'approche (zone et modalités techniques d'intervention)
- La phase d'approche, d'une durée d'un ou deux ans aboutissant à un projet opérationnel.
- La création de l'opération.

Cette dernière dispose d'un ensemble articulé de moyens humains, techniques, matériels, financiers devant lui permettre d'aboutir au terme d'un délai de quelques années à une augmentation durable de la production et à la prise en charge de l'ensemble du processus par les producteurs. Passé ce délai, la zone opérationnelle entre en principe, en période de "croisière".

L'intervention de l'Etat est alors relayée par celle des organismes professionnels suscités par l'opération et les moyens de l'Etat peuvent être déplacés vers une autre zone.

Sur les zones à encadrement diffus, l'Etat ne peut, temporairement, qu'intervenir lors de la commercialisation : fixation d'un prix d'achat au producteur suffisamment rémunérateur, lutte contre la spéculation par un contrôle administratif plus rigoureux des commerçants agissant pour le compte de l'O.P.A.M., information radiophonique des producteurs, etc.. Pour le reste du processus de production, l'administration doit se cantonner à une information diffuse des cultivateurs sur les techniques culturales élémentaires : toute autre intervention, insuffisamment soutenue et encadrée, devant être considérée comme un gaspillage de moyens.

3.3.- Localisation et types d'interventions

Les zones "opérationnelles" sont, au cours de la période triennale, réparties en trois groupes :

a) L'Office du Niger qui demeure exclusivement consacré à la riziculture irriguée (cf plus loin le chapitre "Office du Niger"). Les superficies irriguées passent de 29.000 ha à 37.500 ha et la production de 45.000 à 65.000 t. (hypothèse moyenne). L'Office participe pour 26 % à l'accroissement prévu de production et 55 % à l'accroissement de commercialisation.

b) Une opération nationale, l'opération riz ayant pour objectif la mise en valeur d'aménagements rizicoles en submersion contrôlée des régions de MOPTI et SEGOU. Compte tenu des superficies cultivées avant leur prise en charge par l'opération, cette dernière participe pour 30 % à l'accroissement total de production et pour 24 % à l'accroissement de commercialisation. L'extension ultérieure de cette opération, tant du point de vue des superficies prises en charge que des financements, nécessitera son fractionnement en deux opérations nationales : une opération riz "MOPTI" et une opération riz "SEGOU".

c) Les opérations régionales prenant en charge :

- Des aménagements en submersion contrôlée dans les régions de KAYES (opérations KAYES et KAYES-KITA) de BAMAKO, de GAO (Est) et de MOPTI (NIAFUNKE).
- Des superficies cultivées en riziculture de bas-fond, ainsi que des superficies cultivables en riziculture pluviale et en riziculture de boue (opération SIKASSO).
- Des superficies rizicultures en submersion libre (ou riziculture traditionnelle) dans la région de MOPTI.

Parmi ces opérations régionales, deux constituent les phases d'approche de futures opérations nationales : l'opération SIKASSO et l'opération MOPTI (riz traditionnel). Ces deux opérations font intervenir des financements extérieurs dès le début de la période triennale. L'extension de deux autres fait l'objet d'études (KAYES et MOPTI-NIAFUNKE).

Compte tenu des superficies déjà cultivées avant leur prise en charge par l'une des opérations régionales, ces dernières participent pour 17 % à l'accroissement de production et 9 % à l'accroissement de commercialisation.

3.4.- Coûts et mode de financement des interventions rizicoles

a) Le coût total de l'ensemble du programme riz s'élève à 6.324 millions de FM dont la plus grosse part (5.212 millions) est concentrée sur la riziculture en submersion contrôlée (opération riz) et le reste (1.111 millions) réparti entre les différentes opérations régionales.

Le tableau suivant récapitule le coût des dépenses d'intervention au niveau de l'opération riz et des interventions régionales.

PRODUCTION DU PADDY
(HORS OFFICE DU NIGER)

RECAPITULATION DES DEPENSES D'INTERVENTION DE 1970 A 1972

(en millions de FM)

	1970	1971	1972	TOTAL
1. Investissements des opérations *(logements, bureaux, hangars, véhicules, matériel, vulgarisation, matériel agricole)*				
a) Opération riz	160,0	56,0	129,0	345,0
b) Interventions régionales	31,1	51,5	66,5	149,1
Total	**191,1**	**107,5**	**195,5**	**494,1**
2. Dépenses d'encadrement *(personnel)*				
o Expatriés :				
a) Opération riz	61,0	71,0	88,0	220,0
b) Interventions régionales	27,0	45,0	75,0	147,0
o Maliens :				
a) Opération riz	43,0	57,0	76,0	176,0
b) Interventions régionales	15,0	22,7	33,7	71,4
Total	**146,0**	**195,7**	**272,7**	**614,4**
3. Dépenses d'encadrement *(fonctionnement)*				
a) Opération riz	49,0	72,0	93,0	214,0
b) Interventions régionales	16,1	21,6	31,6	69,3
Total	**65,1**	**93,6**	**124,6**	**283,3**
4. Dépenses de soutien des actions de productivité				
a) Opération riz	3,0	5,0	10,0	18,0
b) Interventions régionales	9,3	18,1	29,1	56,5
Total	**12,3**	**23,1**	**39,1**	**74,5**
A. Total dépenses des opérations	**414,5**	**419,9**	**631,9**	**1.466,3**
5. Investissements de Génie rural				
a) Opération riz	1.621	1.255	1.020	3.896
b) Interventions régionales	81,5	67,0	40,0	188,5
Total	**1.702,5**	**1.322,0**	**1.060,0**	**4.084,5**
6. Etudes				
a) Opération riz	168	120	55	343
b) Interventions régionales	16	11,2	402,5	429,7
Total	**184,0**	**131,2**	**457,5**	**772,7**
B. Total études et travaux de Génie rural	**1.886,5**	**1.453,2**	**1.517,5**	**4.857,2**
TOTAL GENERAL (A + B)	**2.301**	**1.873**	**2.149**	**6.323**

b) Mode de financement

Le budget national participe au financement du programme pour 372 millions de FM (dont 263 millions d'inscriptions budgétaires nouvelles) et les taxes régionales de développement pour 466 millions de FM répartis à peu près également entre les 6 régions. Le montant total du financement intérieur s'élève donc à 838 millions de FM, soit 13 % de l'ensemble du programme.

La majeure partie (87 %) est financée sur aide extérieure.

Cette aide est acquise pour le financement des deux premières années de l'opération riz, pour diverses études préparant la phase ultérieure d'extension de cette opération, et pour la réalisation d'un certain nombre d'aménagements neufs ou la réfection d'anciens aménagements. Le montant de l'aide acquise s'élève à 2.753 millions de FM provenant du F.A.C. (610 millions de FM) et du F.E.D. (2.143 millions de FM).

Le reliquat (2.732 millions de FM) reste à solliciter.

Jusqu'en 1971 inclus, l'aide est effectuée sous forme de subvention. A partir de 1972, elle s'effectuera en partie sous forme de prêt à long terme et à faible taux d'intérêt, en partie sous forme de subvention.

Le tableau suivant fait apparaître l'échéancier et le mode de financement de l'ensemble du programme riz. Un autre tableau indique la participation de chaque région par le biais de la taxe de développement.

PRODUCTION DU PADDY

(HORS OFFICE DU NIGER)

RECAPITULATION DES MODES DE FINANCEMENT DE 1970 A 1972

(en millions de FM)

	1970				1971				1972				TOTAL			
	1	2a	2b	3	1	2a	2b	3	1	2a	2b	3	1	2a	2b	3
1. Opération riz MOPTI et SEGOU																
– Investissements O.P.	18	142	–	160	13	43	–	56	–	–	129	129	31	185	129	345
– Encadrement (P)	43	61	–	104	57	71	–	128	76	12	76	164	176	144	76	396
– Encadrement (F)	34	16	–	50	38	33	–	71	51	16	26	93	123	65	26	214
– Soutien	–	3	–	3	–	5	–	5	–	10	–	10	–	18		18
– Investissement de Génie rural	28 *(TD)*	1.593	–	1.641	80 *(TD)*	1.175	–	1.255	10 *(TD)*	810	200	1.020	118 *(TD)*	3.578	200	2.896
– Etudes	10 *(TD)*	158	–	168	5 *(TD)*	115	–	120	5 *(TD)*	50	–	55	20 *(TD)*	323	–	343
TOTAL OPERATION RIZ	**133**	**1.973**	**–**	**2.126**	**193**	**1.442**	**–**	**1.635**	**142**	**898**	**431**	**1.471**	**468**	**4.313**	**431**	**5.212**
2. Opérations régionales	9 118 *(TD)*	69	–	196	13 119 *(TD)*	105	–	237	19 92 *(TD)*	567	–	678	41 329 *(TD)*	741	–	1.111
TOTAL OPERATIONS REGIONALES	**127**	**69**	**–**	**196**	**132**	**105**	**–**	**237**	**111**	**567**	**–**	**678**	**370**	**741**	**–**	**1.111**
TOTAL GENERAL	**260**	**2.042**	**–**	**2.322**	**325**	**1.547**	**–**	**1.872**	**253**	**1.465**	**431**	**2.149**	**838**	**5.054**	**431**	**6.323**

(1) : Financement intérieur - TD : Taxe de développement.
(2) : Financement extérieur a) sur subvention b) sur prêt.
(3) : Total.

PRODUCTION DU PADDY
(HORS OFFICE DU NIGER)

VENTILATION DES FINANCEMENTS SUR TAXE DE DEVELOPPEMENT PAR REGION

(en millions de FM)

REGIONS		1970	1971	1972	TOTAL
KAYES	Opérations régionales	18,3	44,6	21,1	84,0
BAMAKO	Opérations régionales	22,0	6,0	7,0	35,0
SIKASSO	Opérations régionales	13,0	14,0	16,0	43,0
SEGOU	Opération riz	30,0	50,0	10,0	90,0
MOPTI	Opération riz	8,0	35,0	5,0	48,0
	Opérations régionales	40,3	32,6	28,4	101,3
	Total MOPTI	48,3	67,6	33,4	149,3
GAO	Opérations régionales	24,0	21,5	19,5	65,0
	TOTAL	**155,6**	**203,7**	**107,0**	**466,3**

3.5.- Recours au crédit

a) Outre les dépenses financées au niveau de l'opération, les producteurs doivent faire face à un certain nombre de dépenses pour s'équiper en matériel et acheter des engrais. A cet effet, ils auront recours au crédit agricole ; les besoins peuvent être estimés comme suit :

1.- Crédits d'équipement

Crédit aux producteurs pour l'achat du matériel agricole y compris les boeufs, non compris le petit matériel, pour 2/3 du montant de l'achat, à rembourser en deux ans.

	1970			1971			1972		
	B	R	I	B	R	I	B	R	I
Opération riz	19	0	19	29	10	38	45	15	68
Opérations régionales	6	0	6	20	3	23	40	10	53
Total immobilisé par an			**25**			**61**			**121**

B : Besoins annuels
R : Remboursements annuels
I : Montant du crédit immobilisé par année.

2.- Crédits de campagne pour l'achat d'engrais (50 % du coût pour les producteurs)

	1970	1971	1972
Opération riz	3	6	12
Interventions régionales	1	3	6

b) Des crédits bancaires sont nécessaires au niveau de la commercialisation de la production rizicole.

CREDIT DE CAMPAGNE POUR LA COMMERCIALISATION DU PADDY
(HORS OFFICE)

(Estimations novembre 1969) *(en millions de FM)*

	1970	1971	1972
Estimation du tonnage commercialisé par année (milliers de tonnes)	13	17	26
Crédits de commercialisation nécessaires (25 FM/kg producteur)	325	425	650

3.6.- Besoins en personnel

Indépendamment des moyens financiers et techniques dont elles sont dotées, les opérations rizicoles disposeront d'un encadrement rapproché.

Les besoins en personnel figurent dans le tableau suivant.

PRODUCTION DU PADDY
(OFFICE DU NIGER ET OPERATION HORO NON COMPRIS)
BESOINS EN PERSONNEL NOUVEAU DE 1970 A 1972
(Cadres supérieurs - Moyens et encadrement agricole)

(Novembre 1969)

Année	Destinations	Ingénieurs Agronomes	Ingénieurs Géomètres	Autres cadres supérieurs	I.T.A.	Conducteurs	Moniteurs	Secrétaires de Direction	Comptables	Aide-comptables
1970	Opération riz	+ 2	+ 0	+ 1	+ 2	+ 6	+ 6	+ 1	0	+ 4
	Opérations régionales	0	0	0	+ 4	0	+ 17	0	0	0
	TOTAL	**+ 2**	**0**	**+ 1**	**+ 6**	**+ 6**	**+ 23**	**+ 1**	**0**	**+ 4**
1971	Opération riz	0	0	0	0	+ 6	+ 10	0	0	0
	Opérations régionales	+ 1	0	0	+ 1	0	+ 6	0	0	0
	TOTAL	**+ 1**	**0**	**0**	**+ 1**	**+ 6**	**+ 16**	**0**	**0**	**0**
1972	Opération riz	+ 1	+ 1	0	+ 2	+ 8	+ 13	0	0	+ 2
	Opérations régionales	+ 1	0	0	+ 2	0	+ 8	0	0	0
	TOTAL	**+ 2**	**+ 1**	**0**	**+ 4**	**+ 8**	**+ 21**	**0**	**0**	**+ 2**
	TOTAL GENERAL	**+ 5**	**+ 1**	**+ 1**	**+ 11**	**+ 20**	**+ 60**	**+ 1**	**0**	**+ 6**

3.7.- Résultats économiques

La mise en œuvre du programme riz a pour résultats :

- Une augmentation des revenus distribués de 4.714 millions de FM en année terminale (par rapport à l'année de référence), dont 2.051 millions de FM de revenus non monétaires (accroissement de l'autoconsommation et de l'autofourniture) et 2.663 millions de FM de revenus monétaires. Ces derniers sont distribués en quasi totalité dans le secteur rural (revenus des producteurs, des salariés des entreprises de Génie rural ou de Génie civil, salariés des rizeries, encadrement agricole).

- Des effets sur la balance commerciale (exportations non contrôlées inclues) d'abord négatifs - les investissements ne provoquant une augmentation de production suffisante pour dégager un surplus exportable qu'après un certain délai - puis positifs en fin de programme. Le solde bénéficiaire en 1972 est de 697 millions de FM. Pour l'ensemble du programme, la balance est bénéficiaire (0,5 milliards de FM environ).

- Une augmentation modeste - et provisoire - des dépenses de l'Etat.

En effet, le financement malien du programme est couvert, dans sa plus grande partie par le produit de la Taxe de Développement, ce qui a pour effet de ne pas surcharger le budget national (120 millions de FM par an en moyenne). Par ailleurs, s'il est illusoire de prévoir d'importantes recettes en provenance d'une taxation des exportations de riz au cours du programme, celles-ci, dans la période quinquennale future, équilibreront très rapidement les dépenses annuelles, puis pourront devenir une source de revenus pour l'Etat.

Notons enfin que les opérations sont prévues de telle manière qu'elles doivent pouvoir s'autofinancer après la sixième année d'intervention, ce qui permet d'espérer que dans l'avenir, les dépenses d'intervention de l'Etat sur la riziculture n'excéderont pas le montant annuel moyen prévu pour la période triennale.

3.8.- Conclusions et horizon 1977

A la différence des opérations coton et arachide déjà lancées, les différentes opérations composant le programme riz démarrent avec le programme triennal. Il est donc normal de ne pas attendre des résultats économiques ou financiers spectaculaires. Il n'en est pas moins pour la période quinquennale suivante, l'un des fondements (avec la viande et bien entendu le coton) de l'économie agricole et partant de l'économie nationale.

En 1973, plusieurs opérations de production rizicole démarreront "en force" (opération riz en submersion contrôlée, opération riz pluvial dans la région de SIKASSO, opération riz "traditionnel") tandis que l'effort sera poursuivi sur de multiples opérations régionales. Ceci permet d'escompter pour l'horizon 1977, une production de paddy de l'ordre de 480.000 t. (dont une production commercialisée de 230.000 t.) soit, par rapport aux objectifs de 1972, un doublement de la production, et un triplement du tonnage commercialisé.

TABLEAU RESSOURCES - EMPLOIS DE LA PRODUCTION RIZICOLE
(OFFICE DU NIGER COMPRIS)
1967/1968

PADDY 0112

Production	171.800 t. x 18.000 =	3.092,4	Aurofourniture	23.100 t. x 18.000 =	415,8
Importations			Etuvage familial (autoconsommation)	111.900 t. x 18.000 =	2.014,2
Destockage			Consommation intermédiaire	36.800 t. x 22.500 =	828
Marges		165,6			
TOTAL		**3.258,0**	**TOTAL**		**3.258,0**

RIZ 041

Production (1)			Autoconsommation	58.340 t. x 40.000 =	2.333,6
– décortiqué traditionnel	67.140 t. x 40.000 =	2.685,6	Consommation finale		
– décortiqué usine	23.920 t. x 48.000 =	1.148,2	– officielle	29.038 t. x 60.000 =	1.742,3
			– circuit parallèle	8.800 t. x 100.000 =	880,0
Importations	118 t. x 70.340 =	8,3			
Destockage	5.000 t. x 60.000 =	300			
Marges	=	813,8			
TOTAL		**4.955,9**	**TOTAL**		**4.955,9**

1972/1973

PADDY 0112

Production	250.000 t. x 24.000	6.000,0	Autofourniture	30.000 t. x 24.000	720,0
Marges		390,5	Etuvage familial	149.000 t. x 24.000	3.576,0
			Consommation intermédiaire	71.000 t. x 29.500	2.094,5
TOTAL		**6.390,5**	**TOTAL**		**6.390,5**

RIZ 041

Production (1)			Autoconsommation	80.000 t. x 51.000	4.080,0
– décorticage traditionnel	96.850 t. x 51.000	4.939,4	Consommation finale		
– décorticage usine	46.150 t. x 60.000	2.769,0	– circuit officiel	39.000 t. x 68.000	2.654,0
			– circuit parallèle	4.000 t. x 60.000	240,0
Marges		759,9	Export		
			– contrôlées	7.150 t. x 65.500	468,3
			– non contrôlées	12.850 t. x 80.000	1.028,0
TOTAL		**8.468,3**	**TOTAL**		**8.468,3**

(1) Rendement au décorticage 65 %.

4.- OPERATION FRUITS ET LEGUMES

Cette opération dont les structures sont à l'étude et le statut identique à celui des autres s'occupera exclusivement des problèmes de vulgarisation de production, de commercialisation, de conditionnement et d'exportation - les problèmes de recherche et d'expérimentation étant dissociés et confiés à des instituts spécialisés.

Les projets retenus en matière de production légumière et fruitière s'inscrivent dans le cadre des programmes de diversification de la production agricole. Les objectifs et les actions à mener répondent à la nécessité de satisfaire une demande individuelle croissante (urbanisation, accroissement démographique), d'approvisionner les unités de transformation actuelles (S.O.C.O.M.A.) ou à mettre en place, de favoriser les exportations de certains produits.

Plusieurs projets sont présentés, ils ne sont pas tous opérationnels dès à présent, certains nécessitant des études préalables afin de pouvoir les présenter à des sources de financement ; cependant des estimations ont été faites pouvant servir de base de travail. Trois groupes de projets sont retenus dont deux seront analysés :

1. Projet de développement de la production maraîchère (opération maraîchère).
2. Projet d'utilisation et de diversification de la production fruitière.
3. Projet de réorganisation de la section fruits et légumes de l'O.P.A.M.-F.L. (O.P.A.M. fruits et légumes).

4.1.- Opération maraîchage (Projet non définitif)

Ce projet est en cours d'élaboration au niveau du Ministère de la Production, afin de faire l'objet d'une demande de financement en 1970. Si le financement est obtenu au cours de l'année 1970, le projet pourrait devenir opérationnel en 1971, nous ne retiendrons donc que les années 1 et 2 du projet (année 1 assimilée à la campagne 1971/1972 et l'année 2 à la campagne 1972/1973). Nous le mentionnons ici pour mémoire ; son contenu sera précisé ultérieurement.

4.2.- Projet d'utilisation et diversification de la production fruitière

Ce projet élaboré par l'I.F.A.C. comporte :

- Une partie opérationnelle : poursuite et développement de "l'opération essence d'orange" dans la région de LENIEBA, financée antérieurement par le F.E.D.
- Une partie non opérationnelle regroupant trois séries de recherches fruitières :
  - sur KENIEBA : industrialisation de la production fruitière (nouvelles variétés, nouveaux produits).
  - sur SIKASSO : diversification de la production fruitière et utilisation : agrumes dans la région de YANFOLILA, opération anacardier, création d'une sous-station de recherche.

Cette partie non opérationnelle a été estimée de manière provisoire ; son montant exact ne pourra être précisé qu'après une étude préliminaire qui interviendra au cours de l'année 1970 dont le financement a été sollicité auprès du F.E.D. (20 millions de FM). Nous n'avons pas traité ici cette partie non opérationnelle qui sera analysée avec le chapitre Etudes et recherches.

Opération essence d'orange à KENIEBA

Cette opération se poursuivra et se développera grâce à un encadrement plus important et la réalisation de certains investissements.

4.2.1.- Objectifs

Les objectifs fixés pour cette opération sont :

	1967/1968	1970/1971	1971/1972	1972/1973	1977/1978
Production de fruits (t.)		894	925	956	1.440
Production d'essence (en litres)	870	2.000	3.000	4.000	6.000

4.2.2.- Les moyens à mettre en oeuvre consistent essentiellement :

- renforcement de l'encadrement malien en vue de la vulgarisation de la technique du grattage des oranges : 15 encadreurs en 1re année, 18 en 2e année et 20 en 3e année ;
- renforcement des moyens de transport ;
- construction d'un centre de traitement des huiles essentielles à KENIEBA.

4.2.3.- Coût de l'opération et mode de financement

OPERATION ESSENCES D'ORANGES : DEPENSES D'INTERVENTION

(en millions FM)

	1970/1971	1971/1972	1972/1973	1970/1972	Extérieure à rechercher	Intérieure
Investissements						
– centre traitement KENIEBA	8			8		
– local à FALEA	0,3			0,3		
– transports	5,6			5,6		
TOTAL	**13,9**			**13,9**	**13,9**	
Dépenses d'encadrement personnel						
– personnel malien	3,2	3,4	3,5	10,1		10,1
Fonctionnement	1,4	1,6	1,8	4,8		4,8
TOTAL	**18,5**	**5**	**5,3**	**28,9**	**13,9**	**15**

Les crédits nécessaires pour la commercialisation de l'essence d'orange s'élèveront à :

5 millions en 1970/1971
6 millions en 1971/1972
7 millions en 1972/1973

4.2.4.- Effets économiques de l'opération "Extraction de l'essence d'orange"

A) Effet sur les Finances publiques

L'opération ne pourra être entièrement autonome et prendre son encadrement au cours de la période considérée.

Le Budget national devra donc supporter les charges d'encadrement soit :

3,2 millions en 1970
3,4 millions en 1971
3,5 millions en 1972

L'opération prendra en charge les autres dépenses, les frais de commercialisation et l'amortissement du matériel.

B) Effet sur la balance commerciale

L'essence d'orange étant exportée à un cours voisin de 3.000 FM le kg rendu DAKAR (hypothèse faible) la valeur des exportations sera :

1970 : 6 millions
1971 9 millions
1972 : 12 millions

Les importations consisteront seulement en véhicules en 1970, financées sur aide extérieure donc sans sortie de devises.

(en millions de FM)

	1970	1971	1972
Exportations	6	9	12
Importations	5,6		
	+ 0,4	+ 9	+ 12

C) Effets sur les revenus

Les revenus distribués par l'opération sont peu élevés (3 millions par an environ). Les revenus distribués aux producteurs seront de l'ordre de :

1970/1971 : 2 millions
1971/1972 : 3 millions
1972/1973 : 4 millions

4.3.- Réorganisation de la section fruits et légumes de l'O.P.A.M.-F.L.

Ce projet élaboré par la section fruits et légumes de l'O P.A.M. a pour objectifs :

- de réorganiser le circuit intérieur de collecte et de distribution des fruits et légumes,
- de prendre une place sur les marchés africains (Côte d'Ivoire, Sénégal) et européens.

Cette réorganisation nécessite une assistance extérieure en personnel et en moyens pendant 2 ans, les bénéfices de l'opération permettant ensuite son autofinancement.

4.3.1.- Objectifs de commercialisation de l'O.P.A.M.

Actuellement, en année moyenne, l'O.P.A.M. commercialise environ 450 t. à l'intérieur du pays et exporte environ 150 t. de mangues, l'exportation de légumes est négligeable.

Les objectifs fixés sont :

REORGANISATION DE L'O.P.A.M.-F.L.
OBJECTIFS DE COMMERCIALISATION

	Année de base moyenne	1970/1971	1971	1972
En volume (tonnes)				
– commercialisation intérieure				
o légumes	450	750	950	950
o pomme de terre	(estim.)			
– exportations				
o mangues	150 t.	300	500	500
o légumes	(néglig.)	150	300	300
En valeur (millions FM)				
– commercialisation intérieure légumes (50 F/kg)				
o pomme de terre (40)	20 (estim.)	34	44	44
– exportations				
o mangues (80 F/kg)	12	24	40	40
o légumes (100 F)	–	15	30	30
TOTAL	32	73	114	114

4.3.2.- Moyens à mettre en œuvre

- les investissements nécessaires consistent en :
  - véhicules
  - équipement technique
  - frais divers d'étude
- l'assistance technique extérieure comprend un ingénieur spécialisé dans l'organisation des marchés de fruits et un technicien du conditionnement ;
- des moyens de fonctionnement supplémentaires seront nécessaires pour faire face à l'accroissement de commercialisation (emballage, télex, etc.).

4.3.3.- Coût des moyens à mettre en œuvre et mode de financement prévu

Le tableau suivant donne le coût de la réorganisation. L'aide extérieure est acquise pour les deux premières années, auprès du F.A.C.

L'O.P.A.M., outre les dépenses déjà prises en charge actuellement, financera le personnel malien et les charges de fonctionnement supplémentaires de la section.

REORGANISATION DE LA SECTION FRUITS ET LEGUMES DE L'O.P.A.M.

	1970/1971	1971/1972	1972/1973	TOTAL	Financement O.P.A.M.	Financement Extérieur
Investissements						
– véhicules (achat et entretien 2 ans)	4,9	2,8	–	7,7		
– équipement technique	1,9	–	–	1,9		
– équipement bureau	0,9	–	–	0,9		
– frais divers préétudes	0,3	0,3	–	0,6		
Total investissements	**8**	**3,1**	**–**	**11,1**		**11,1**
Dépenses d'encadrement et personnel						
– personnel expatrié	29,2	33,1	–	62,3		62,3
– personnel malien (1)	1,2	1,5	1,5	4,2	4,2	
Total	**30,4**	**34,6**	**1,5**	**66,5**	**4,2**	**62,3**
Dépenses de fonctionnement (1)						
– commercialisation	12,5	18,7	18,7	50	50	
– renouvellement véhicules et matériel			8,7	8,7	8,7	
Total	**12,5**	**18,7**	**27,4**	**58,7**	**58,7**	
TOTAL GENERAL	**51**	**56,4**	**28,9**	**135,5**	**63**	**73,5**

(1) Dépenses supplémentaires par rapport à celles mises en oeuvre actuellement à l'O.P.A.M. dans la section fruits et légumes.

4.3.4.- Effets économiques de la réorganisation de la section fruits et légumes de l'O.P.A.M.

A) Effets sur la production

La réorganisation de la section fruits et légumes est une opération rentable ; surtout si l'on tient compte de l'aide extérieure escomptée pour les deux premières années :

Les dépenses supplémentaires totales de l'O.P.A.M., y compris les achats courants pour la production sont financées par les recettes supplémentaires.

(en millions de FM)

	1970/1971	1971/1972	1972/1973
Total valeur production supplémentaire (sortie O.P.A.M.)	41	82	82
Dépenses supplémentaires (ar)	57	60	40
– dont financées par O.P.A.M.	21	31	40
Supplément de recettes	+ 20	+ 51	+ 42

L'autofinancement de l'opération est donc à escompter.

B) Effets sur les Finances publiques

Il n'y aura pas de dépenses budgétaires pour l'opération (autofinancement).

C) Effet sur la balance des paiements

Les exportations supplémentaires de fruits et légumes seront de :

27 millions en 1970/1971
58 millions en 1971
58 millions en 1972

Les importations supplémentaires n'excéderont pas 7 millions en 1970 et 3 millions en 1971 (véhicules et équipement technique).

D) Effet sur les revenus

Les salaires supplémentaires distribués par l'O.P.A.M. sont réduits : 1,5 millions par an ; cependant cette réorganisation aura des effets indirects (transports, commerces, etc.).

Parallèlement cette opération commerciale permettra d'assurer des débouchés à la production de fruits et légumes de l'opération maraîchage Haute Vallée. L'O.P.A.M. n'assurera pas toute la commercialisation des produits maraîchers de Haute Vallée, puisque cette région devrait produire dès 1972 2.100 t. de légumes autres que les tomates, alors que l'opération O.P.A.M. n'envisage la commercialisation que de 1.250 t. de légumes. Si la commercialisation par l'O.P.A.M. s'avère bénéfique, celle-ci devrait s'étendre par la suite pour éviter une surproduction de fruits et légumes. Notons que l'abaissement des prix à la production devrait permettre une extension de la consommation intérieure des légumes.

TABLEAU RESSOURCES EMPLOIS LEGUMES ET FRUITS

Les tableaux ci-dessous retracent l'évolution prévue de la production globale des légumes (y compris la production en zone hors-opération) et des fruits.

LEGUMES 0132

RESSOURCES				EMPLOIS			
1967/1968							
Production				Autofourniture			
– Légumes	54.000 t. x 30.000	=	1.638,2	Consommation intermédiaire	3.594 t.	=	66,9
– Tomates	3.594 t. x 18.600	=	66,9	Autoconsommation	48.223 t. x 1.447	=	1.447
Importations	107 t.	=	15	Consommation finale	6.100 t. x 59.000	=	359,9
Marges		=	165,9	Exports	380 t. x 32.000	=	12,2
TOTAL			**1.886**	**TOTAL**			**1.886**

RESSOURCES				EMPLOIS			
1972/1973							
Production				Autofourniture			
– Légumes	62.500 t. x 30.000	=	1.875	Consommation intermédiaire			
– Tomates indust.	10.500 t. x 15.000	=	157,5	Tomates	10.500 t. x 15.000	=	157,5
Importations	110 t.	=	15,5	Autoconsommation	55.000 t. x 30.000	=	1.650
Marges			216	Consommation finale	7.110 t. x 59.000	=	419,5
				Exports	200 t. x 35.000	=	7
				(O.P.A.M.)	300 t. x 100.000	=	30
TOTAL			**2.264**	**TOTAL**			**2.264**

FRUITS 0132

RESSOURCES				EMPLOIS			
1967/1968							
Production	9.999 t. x 35.000	=	315	Autofourniture			
Importations	327 t. x 60.000	=	19,4	Consommation intermédiaire		=	10,4
Destockage				Autoconsommation	7.523 t. x 35.000	=	263,3
				Consommation finale	1.115 t. x 80.000	=	89,2
				Mise en stocks			
				Exports	364 t.	=	12,4
TOTAL			**375,3**	**TOTAL**			**375,3**

RESSOURCES				EMPLOIS			
1972/1973							
Production	10.000 t. x 35.000	=	350	Autofourniture			
Importations	600 t. x 60.000	=	36	Consommation intermédiaire :			
Destockage				S.O.C.O.M.A.	320 t. x 6.600	=	2,1
				Autres	155 t. x 65.500	=	10,3
Marges		=	62,4	Autoconsommation	8.000 t. x 35.000	=	280
				Consommation finale	1.275 t. x 80.000	=	120
				Mise en stocks			
				Exports O.P.A.M.	500 t. x 80.000	=	40
				Autres	360 t. x 40.000	=	14
TOTAL			**448,4**	**TOTAL**			**448,4**

5.- LE TABAC

5.1.- Description des objectifs

L'objectif principal du développement de la culture du tabac au cours du programme triennal est le ravitaillement de l'usine DJOLIBA en tabacs de qualité produits localement. Le deuxième objectif est la culture de certaines variétés, BURLEY notamment, en vue de l'exportation.

Actuellement l'usine DJOLIBA utilise 450 tonnes de tabac dont la moitié est achetée sur le marché local. Mais sur ce tabac local, il y a 155 tonnes de RUSTICA, variété convenant plus pour la chique que pour la fabrique de cigarettes.

Compte tenu de la croissance de la production de la SONATAM qui est envisagée (600 tonnes en 1972/1973) et de la nécessité de maintenir certaines importations pour faire des coupages de tabac, il s'agira de passer d'une production actuelle de 70 tonnes de tabacs de qualité à une production de 520 tonnes en 1972/1973, selon le planning suivant :

(en tonnes)

	Campagne 1969/1970	Campagne 1970/1971	Campagne 1971/1972	Campagne 1972/1973
Production de l'usine	450	500	550	600
Importations	225	180	100	80
Livraisons locales	225	320	450	520
(dont tabac de qualité)	70	220	400	520

Pour arriver à cette production de 520 tonnes de tabac de qualité en 1972/1973, deux actions sont envisagées :

- l'une dans la Haute-Vallée du Niger, avec l'appui du F.E.D., continuation d'une opération F.A.C. qui s'achève en avril 1970,
- l'autre qui constitue l'extension de l'opération précédente, d'une part dans la même zone géographique et d'autre part dans l'arrondissement de NOSSOM-BOUGOU.

Les objectifs de production prévus dans chacune des opérations sont les suivants :

(en tonnes)

Opérations	Campagne 1970/1971	Campagne 1971/1972	Campagne 1972/1973
– Haute-Vallée	152	270	300
– Extension Haute-Vallée	65	130	220
TOTAL	**217** (arrondi à 220)	**400**	**520**

Le rendement espéré est de l'ordre de 1 tonne à l'hectare.

5.2.- Les moyens à mettre en œuvre

L'opération elle-même bénéficie de l'aide du F.E.D. jusqu'en avril 1972. L'extension prévue doit aussi être financée par l'aide extérieure.

A l'issue de ces interventions, l'opération s'autofinancera, grâce à la marge existant entre le prix d'achat au planteur et le prix de vente à l'usine.

a) Investissements

Dans le cadre de l'actuelle convention F.E.D., les investissements s'étalent sur les deux campagnes 1970/1971 et 1971/1972.

1. Génie civil : Jaunissoirs-séchoirs ..... 76 millions
2. Moyens de transports ..... 9,5 millions
3. Matériel : 83 motopompes avec tuyauteries ..... 41,5 millions
   matériel divers ..... 8,1 millions

   Total ..... 135,1 millions

b) L'encadrement

1. Personnel expatrié

Celui-ci doit diminuer progressivement et disparaître en 1973/1974, année de croisière de l'opération.

Du point de vue financier, cela représente les frais suivants, dans le cadre de l'actuelle convention.

(en millions de FM)

	Campagne 1970/1971	Campagne 1971/1972	TOTAL
Personnel expatrié	40,3	29,5	69,8

2. Personnel malien

Pour le personnel malien, certains frais de formation et d'encadrement sont pris en charge par le F.E.D. dès la campagne 1969/1970, suivant le planning ci-après :

(en millions de FM)

Personnel	Campagne 1969/1970	Campagne 1970/1971	Campagne 1971/1972	TOTAL
Elèves encadreurs	2,5	4,2		6,7
Encadreurs	1,87	4,58	9,15	15,6
Mécaniciens	0,63	0,63	0,64	1,9
Aide-mécaniciens		0,37	0,73	1,1
Comptables		1,1	1,1	2,2
Dactylographes		0,35	0,35	0,7
TOTAL	**5**	**11,23**	**11,97**	**28,2**

A partir de la campagne 1972/1973, ces frais d'encadrement seront supportés par la marge existant entre le prix d'achat au planteur (300) et le prix de vente à l'usine (350), une fois déduit la part réservée au transport, soit 5 francs par kilogramme. En 1972/1973, la partie réservée pour les frais d'encadrement sera donc de 13,5 millions.

c) Dépenses de fonctionnement

Elles sont au total pendant trois campagnes de 42,5 millions.

d) Les actions de productivité

1. A la charge de l'opération

Il s'agit de l'achat des semences (300.000 francs pour trois ans).

2. A la charge du planteur

L'utilisation d'engrais et de pesticides est prévue (750 kilogrammes d'engrais à l'hectare à 60 FM le kilogramme et 2.000 FM de pesticides à l'hectare).

Ces produits doivent être payés par les planteurs avec l'aide de crédits de campagne assurés par le S.C.A.E.R.

MONTANT DES CREDITS A ACCORDER AUX PRODUCTEURS POUR L'OPERATION HAUTE-VALLEE-TABAC

(en millions de FM)

	Engrais	Pesticides	TOTAL
Campagne 1970/1971	6,8	0,3	7,1
Campagne 1971/1972	13,5	0,6	14,1
Campagne 1972/1973	13,5	0,6	14,1
TOTAL	**33,8**	**1,5**	**35,3**

e) Récapitulation du financement

Le montant total de l'actuelle convention F.E.D. s'élève à 264,8 millions dont 130,1 millions d'investissements, 98 millions d'encadrement, 31,4 millions de frais de fonctionnement et 0,3 millions de soutien aux actions de productivité.

Cette aide est en cours ; elle sera prolongée d'une année supplémentaire dans le cadre du programme triennal et comportera un volet recherche. En 1972/1973, il y aura 23 millions de frais d'encadrement et de fonctionnement assurés par le Mali sur le barème des prix. Enfin 35,3 millions de prêts de campagne et de crédits à moyen terme seront nécessaires.

f) Extension de l'opération Haute-Vallée

Elle aura lieu à la fois dans la zone actuelle et dans l'arrondissement de NOSSOMBOUGOU (cercle de KOLOKANI).

1. Les investissements

Le programme d'investissement de l'extension de l'opération Haute-Vallée doit être précisé par une mission d'expertise et sera financé par l'aide extérieure.

2. Frais d'encadrement et de fonctionnement

Cet encadrement sera assuré par le Service de l'Agriculture, opération Haute-Vallée qui devra engager dix nouveaux encadreurs pour faire face à la situation. Ces frais seront financés par l'aide extérieure au cours de la période triennale. Ils seront ensuite financés par l'opération elle-même.

3. Action de productivité

- à la charge de l'opération

  Il s'agit de l'achat de semences (0,2 millions pour les trois ans).

- à la charge des paysans

  Comme pour l'opération Haute-Vallée, il s'agit de l'achat d'engrais et de pesticides, assurés par les planteurs à l'aide de crédits de campagne accordés par le S.C.A.E.R.

(en millions de FM)

	Engrais	Pesticides	TOTAL
Campagne 1970/1971	2,9	0,1	3,0
Campagne 19/1/1972	5,9	0,3	6,2
Campagne 1972/1973	9	0,4	9,4
TOTAL	**17,8**	**0,8**	**18,6**

4. Récapitulation du financement

Le montant de l'extension de l'opération pendant la période triennale peut être estimé à 200 millions financés par l'aide extérieure.

Des crédits de campagne de l'ordre de 18,6 millions seront nécessaires.

5.3. - Besoins en cadres

Il a été tenu compte, non seulement des besoins nouveaux, mais également des besoins de renouvellement et des besoins de remplacement des cadres insuffisamment formés.

	Opération Haute-Vallée	Extension de l'opération	TOTAL
Campagne 1970/1971			
I.T.A.	1		1
Conducteurs	3		3
Moniteurs, encadreurs	15		15
Campagne 1971/1972			
I.T.A.	1		1
Moniteurs		10	
Campagne 1972/1973			
I.T.A.	1		1
Conducteurs	3		3
Encadreurs, moniteurs	3		3
TOTAL			
I.T.A.	**3**		**3**
Conducteurs	**6**		**6**
Encadreurs	**18**	**10**	**18**

5.4.- Aspects économiques

a) Effets économiques au niveau du planteur

Si l'on tient compte en année de croisière d'un rendement d'une tonne à l'hectare, la valeur est estimée à 300.000 FM.

Les charges d'exploitation chiffrées à 134.500 se répartissent comme suit :

– Pompage	36.000 F
– Amortissement pompes et tuyauterie en 4 ans	31.000 F
– Amortissement jaunissoirs en 25 ans	10.000 F
– Equipements divers	10.000 F
– Engrais et pesticides	47.000 F
– Semences (50 grammes à l'hectare)	500 F
TOTAL	**134.500 F**

Le revenu par hectare est par suite de 165.000 FM. Sur la base de 300 journées de travail par hectare, la rémunération de la journée sera donc de 551 francs.

b) Effets économiques au niveau national

1. Effets sur la production intérieure brute

La valeur ajoutée retenue par tonne de tabac s'élève à 165.500 FM, compte tenu de la marge entre le prix d'achat au producteur (300 FM le kilogramme) et le prix rendu usine (350 FM), servant à couvrir les frais d'encadrement et de fonctionnement des opérations ainsi que les frais de transport (5 FM le kilogramme).

La valeur ajoutée par année du programme est donc la suivante :

– Campagne 1970/1971	165.500 x 217 tonnes	=	35,9 millions
– Campagne 1971/1972	165.000 x 400 tonnes	=	66,2 millions
– Campagne 1972/1973	165.000 x 520 tonnes	=	86 millions

2. Effets sur le budget

- Recettes supplémentaires

La substitution du tabac local au tabac importé va permettre à l'usine d'abaisser ses prix de revient, étant donné la différence de prix sur le kilogramme de tabac 636 - 350 = 286 FM.

Par suite les bénéfices de l'usine seront augmentés proportionnellement au tonnage de tabac importé, et l'Etat va pouvoir par suite percevoir des B.I.C. plus importants.

La SONATAM va en effet être soumise aux B.I.C. à compter du 1.1.1970. Le tableau de cette évolution est le suivant :

(en millions de FM)

	Campagne 1970/1971	Campagne 1971/1972	Campagne 1972/1973
Bénéfices supplémentaires	12,9	35,8	41,5
Gains pour le budget de l'Etat (40 % des bénéfices)	5,8	14,3	16,6

b) Dépenses supplémentaires

Il n'y aura pas de dépenses supplémentaires puisque l'opération Haute-Vallée après la fin de l'intervention du F.E.D. va s'autofinancer.

3. Effets sur la balance commerciale

Deux séries d'effets sont escomptés :

- d'une part une diminution des importations des tabacs étrangers qui va entraîner un gain pour la balance commerciale,
- de l'autre une augmentation des importations de biens d'équipement et de fournitures diverses qui va entraîner un déficit supplémentaire pour la balance commerciale.

Les gains pour la balance commerciale en trois campagnes s'élèvent à 200 millions.

Le montant des importations supplémentaires entraînées par l'opération Haute-Vallée est de 148 millions.

Le solde bénéficiaire est donc de 52 millions.

4. Effets sur la balance des paiements

Ces effets sont différents des précédents, car la plupart des importations nécessitées par l'opération Haute-Vallée sont payées par l'aide extérieure (sauf les engrais et les insecticides), et n'entraîneront pas de sorties de devises.

Le solde bénéficiaire pour la balance des paiements est par suite de 142 millions.

5. Effets sur les revenus distribués

- Revenus distribués aux paysans :

Campagne 1970/1971	:	65 millions
Campagne 1971/1972	:	120 millions
Campagne 1972/1973	:	156 millions
Total		**341 millions**

- Revenus distribués au personnel d'encadrement :

Il faut distinguer :

- le personnel expatrié : 69,8 millions (pour 2 ans)
- le personnel malien : 54,5 millions (pour les 3 ans).

Conclusions générales

Les effets de ces opérations tabac sur l'économie malienne, vont donc être bénéfiques puisqu'elles vont permettre en même temps d'accroître la production intérieure brute, les recettes de l'Etat, d'améliorer les soldes de la balance commerciale et de la balance des paiements et enfin d'augmenter les revenus distribués aux paysans et aux salariés.

5.5.- Tableau du mode de financement des dépenses d'investissement et d'encadrement

(en millions de FM)

RUBRIQUE	1970/1971			1971/1972			1972/1973			TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Opération Haute-Vallée		150,2	150,2		114,6	114,6	13,5		13,5	13,5	264,8	278,3
Extension opération					50	50		150	150		200	200
TOTAL		**150,2**	**150,2**		**164,6**	**164,6**	**13,5**	**150**	**163,5**	**13,5**	**464,8**	**478,3**

(1) Financement intérieur – Autofinancement.
(2) Financement extérieur – Subventions.
(3) Total.

5.6.- Tableau Ressources - Emplois

TABAC 025

RESSOURCES				EMPLOIS			
1967/1968							
Production	441 t x 100.000	=	44,1	Consommation intermédiaire	422 t x 474.650	=	200,3
Importations	223 t x 636.750	=	142	Autoconsommation	107 t x 100.000	=	10,7
Destockage	188 t x 436.200	=	82	Mise en stocks	96 t x 635.450	=	61
Marges		=	75,2	Exports	227 t x 314.000	=	71,3
TOTAL			**343,3**	**TOTAL**			**343,3**
1972/1973							
Production							
– tabac traditionnel	300 t x 100.000	=	30	Consommation intermédiaire :			
– tabac industriel	520 t x 300.000	=	156		520 t x 350.000	=	182
					80 t x 700.000	=	56
Importations	80 t x 636.000	=	50,8	Autoconsommation	200 t x 100.000	=	20
Destockage				Exports (traditionnel)	100 t x 200.000	=	20
Marges		=	41,2				
TOTAL			**278**	**TOTAL**			**278**

6 - LA CANNE A SUCRE

6.1 - Description de l'opération

A) Situation actuelle

Il semble que l'introduction de la canne à sucre au Mali soit assez récente, bien que les conditions écologiques et climatiques conviennent bien à cette culture.

De juin 1962 à juin 1968, l'I.R.A.T. a procédé à la mise en place de pépinières et à l'expérimentation de la canne à sucre à la fois dans la zone de l'Office du Niger et dans la zone de BAMAKO.

Cet institut a conclu en 1965 à la viabilité d'une sucrerie industrielle sur l'Office du Niger et a donné les normes de base d'une culture intensive de la canne à sucre. En même temps, l'Office du Niger a installé avec l'assistance financière et technique de la République populaire de Chine, le complexe agro-industriel de DOUGABOUGOU qui a donné les résultats suivants :

CAMPAGNE	Superficie (hectares)	Production canne (tonnes)	Rendement (tonne/hectare)	Broyage (tonnes)	Production sucre (tonnes)	Rendement %
1966/1967	495	24.871	50,2	24.472	2.642	10,8
1967/1968	591	33.002	55,9	31.769	3.313	10,4
1968/1969	766	49.677	64,6	49.605	4.828	9,7

Pour la campagne 1969/1970, on a planté 1.050 hectares, avec lesquels on espère arriver à une production de 6.000 tonnes de sucre avec un étalement de la campagne du 3 novembre au 16 mai. Mais cette production ne peut suffire aux besoins du Mali.

B) Objectifs

En effet, les importations de sucre au cours des cinq dernières années ont été les suivantes :

1965	28.700 tonnes	1968	30.390 tonnes
1966	21.370 tonnes	1969	16.510 tonnes
1967	13.270 tonnes		

soit une moyenne pour les cinq ans de 22.000 tonnes.

Si à ces importations contrôlées, on ajoute la production de DOUGABOUGOU et les importations non contrôlées de sucre en pain qui s'effectuent dans la 6e région, on arrive à une consommation globale de sucre au Mali se situant entre 25.000 et 30.000 tonnes.

Par suite, la consommation par habitant est de 6,2 kilogrammes, ce qui est peu par rapport à la moyenne mondiale (17 kilogrammes).

Or il est avéré que dès qu'il y a un relèvement du niveau de vie, la consommation de sucre profite en premier lieu de ce relèvement. On peut donc penser que le taux de croissance globale envisagé pour la période triennale (au taux de 5 %), s'appliquera à la consommation de sucre.

Dans ces conditions, si l'on part d'une consommation de sucre de 30.000 tonnes en 1969, on arrive à une consommation de près de 35.000 tonnes en 1972 et de 40.000 tonnes en 1975. Vers 1980, le marché potentiel sera autour de 50.000 tonnes.

Même en tenant compte de la capacité maximum de DOUGABOUGOU (7.000 tonnes), il est donc tout-à-fait légitime si l'on veut anticiper sur l'avenir de prévoir un deuxième complexe agro-industriel d'une capacité de 30 à 35.000 tonnes, avec les possibilités d'extension.

C) Localisation

La meilleure localisation de ce complexe agro-industriel semble le périmètre de l'Office du Niger où il y a déjà des terres ménagées et où le rendement est meilleur. S'il semble difficile d'arriver aux 110 tonnes de canne à l'hectare, atteintes en expérimentation, on peut compter sur un rendement moyen de 80 tonnes en plantation, alors que dans la région de SIKASSO le rendement ne peut dépasser 50 tonnes. Mais il reste à déterminer le volume des aménagements à faire en fonction du casier retenu.

6.2 - Moyens à mettre en oeuvre

A) Terrain

Si l'on retient le périmètre de l'Office du Niger, il faut un casier de 5.000 hectares, extensible à 6.000 hectares.

En effet, étant donné qu'il faut laisser 1/5e des terres en jachères avec un rendement de 80 tonnes de canne à l'hectare, et un rendement canne/sucre de 11 %, cette superficie permet d'obtenir une production de 35.000 tonnes de sucre.

B) Investissements nécessaires

Certains aménagements hydroagricoles sont encore nécessaires avant la mise en production de ce casier de 5.000 hectares.

On peut estimer la valeur de ces aménagements à 2 milliards, étant donné que la plupart des logements seront construits avec l'usine.

Mais l'estimation exacte doit être faite dans l'étude de factibilité de l'ensemble du complexe.

C) Etudes

Sans constituer un préalable, certaines études complémentaires sont nécessaires dont il sera traité au Titre VI. Etudes et recherches. Elles pourront être financées par la réalisation d'une agglomérerie dans un premier temps.

D) Encadrement

Il faut prévoir pour 1972 en personnel d'encadrement malien : un ingénieur agronome, 2 I.T.A., 7 conducteurs d'agriculture et 14 moniteurs.

6.3. - Aspects économiques

A) Effets sur la balance commerciale et la balance des paiements

Le principal effet économique consistera dans l'amélioration de la balance commerciale et de la balance des paiements.

En effet en 1968, le sucre était le deuxième poste d'importations du Mali.

Par ailleurs, étant donné que le prix franco-frontière hors taxe est actuellement de l'ordre de 104 francs, les économies brutes de devises seront de l'ordre de 25 milliards de FM pour les importations de 25.000 tonnes. En fait les économies nettes seront très proches de ce chiffre, la sucrerie s'autofournissant en énergie grâce aux bagasses.

B) Effets induits

Un des sous-produits de fabrication du sucre, la mélasse servira à l'alimentation du bétail et à la réalisation des ranchs d'emboucle.

C) Effets sur l'emploi et les revenus distribués

Le nombre d'emplois créés par ce complexe sera d'environ 2000. Avec un salaire moyen de 10.000 francs par mois, on arrive à un total de revenus distribués de 240 millions.

D) Délais de réalisation

Dans la perspective de réalisation de ce complexe sur le périmètre de l'Office du Niger où des expérimentations ont déjà été faites, ce qui abrégera les études finales, il faut néanmoins compter trois ans avant l'entrée en production de l'usine.

En effet, l'étude de factibilité définitive et les études complémentaires demanderont au moins un an et le délai pour la multiplication de la canne et pour la construction des bâtiments est de deux ans.

Pendant la période triennale, il ne faut donc pas prévoir d'effets de l'opération sucre sur la valeur ajoutée, le budget et la balance commerciale, sauf si l'on réalisait dans un premier temps une agglomérerie. Mais il s'agit là d'une opération purement industrielle qui sera étudiée au titre II.

Sur le plan agricole, seuls des études complémentaires et des investissements de lancement de l'opération seront réalisés pendant la période triennale.

E) Tableau Ressources-Emplois

Par suite le tableau Ressources-Emplois 1972-1973 pour la canne à sucre ne prendra en compte que l'extension prévisible du complexe actuel de DOUGABOUGOU.

CANNE A SUCRE 027

(en millions de FM)

RESSOURCES			EMPLOIS	
		1967/1968		
Production	330.000 t x 5.000 =	165	Consommation intermédiaire 33.000 t x 5.000 =	165
		1972/1973		
Production	70.000 t x 5.000 =	350	Consommation intermédiaire 70.000 t x 5.000 =	350

7.- DAH

Au cours du programme triennal, l'opération dah entreprise depuis 1968 sera poursuivie ; la 1re phase de cette opération, financée par le F.E.D., doit s'achever en 1971, elle s'élève au total à 260 millions de FM (trois campagnes).

Cette opération concerne la recherche et la vulgarisation de variétés de dah sous la conduite de l'I.R.C.T. (recherche) et de la C.F.D.T. (vulgarisation). Deux zones sont concernées : au nord les cercles de SAN, TOMINIAN, DJENNE ; au sud : les cercles de KADIOLO, BOUGOUNI, KOLONDIEBA, YANFOLILA.

Le but de l'opération est l'étude des possibilités d'obtenir l'alimentation d'une sacherie ; celle-ci pourrait couvrir les besoins nationaux en sacs de jute et toiles d'emballages.

7.1.- Objectifs de production

Les objectifs retenus en matière de production commercialisée sont les suivants :

	Superficies (hectares)	Quantités commercialisées (tonnes)
1968/1969	77	23
1969/1970	100	50
1970/1971	200	150
1971/1972	500	450
1972/1973	850	800

7.2.- Etapes de réalisation

La phase d'approche actuelle doit être poursuivie jusqu'en 1971. Elle doit permettre de trouver une solution aux problèmes variétaux qui se posent actuellement (la seule variété satisfaisante dans l'état actuel de la recherche pose des problèmes de chevauchement de calendrier agricole avec les autres cultures).

Quand cet obstacle sera levé, le lancement d'une opération en vraie grandeur ne posera pas d'autres problèmes ; les paysans manifestent un engouement certain pour cette culture, et d'autre part les rendements et la qualité obtenus jusqu'à présent sont très satisfaisants.

C'est seulement au moment où sera étudié et décidé le lancement d'une opération en vraie grandeur que sera étudiée et décidée, simultanément, l'implantation de la sacherie.

L'objectif de cette dernière serait d'abord de satisfaire les besoins intérieurs en sacs et toiles d'emballage (2.000 tonnes environ en 1972). L'étude industrielle devra préciser si le marché extérieur permet la création d'une unité de capacité plus forte. La gestion de cette société pourrait être tri-partite, le Gouvernement malien s'associant à un ou plusieurs privés maliens, et à un privé étranger expérimenté dans ce genre de production.

7.3.- Coût de la poursuite de l'opération

L'aide du F.E.D. cessant en 1971, un complément de financement sera nécessaire pour 1972, année de démarrage de l'opération en vraie grandeur.

Le financement de la partie "expérimentation" du programme figure au chapitre "Etudes et recherches".

OPERATION DAH – VULGARISATION : MONTANT TOTAL DE L'OPERATION

(en millions de FM)

	1970	1971	1972	1970/1972
Investissements				
Magasin de stockage			38,0	38,0
Encadrement personnel				
– expatrié	13	13	13	39
– malien	16,8	20,2	22,7	59,7
Fonctionnement	6,1	14,6	16,2	36,9
TOTAL	**35,9**	**47,8**	**89,9**	**173,6**

MODE DE FINANCEMENT

(en millions de FM)

	1970	1971	1972	1970/1972
Financement intérieur	11,8	22,2	24,9	58,9
Financement extérieur	24,1	25,6	65,0	114,7
TOTAL	**35,9**	**47,8**	**89,9**	**173,6**

Le coût total de l'opération, pendant la période triennale s'élève donc à 173,6 millions de FM. Le financement est réalisé, jusqu'en 1971 inclus, conjointement par le F.E.D. et le Mali. L'année 1972 reste à financer dans le cadre d'un projet pluri-annuel en vraie grandeur.

8.- PERSPECTIVES DE PRODUCTION POUR LES PRODUITS AGRICOLES NE FAISANT PAS L'OBJET D'UNE OPERATION D'ENCADREMENT

Mils
Maïs, fonio, blé
Tubercules et féculents
Karité
Produits divers

Les céréales vivrières, les tubercules et féculents et les produits de cueillette occupent dans l'ensemble de la production primaire une place non négligeable. Pour l'année de base 1967/1968 elles représentent 25 % de la production du secteur primaire.

Les mils et maïs à eux seuls représentent 35 % de la production vivrière et constituent l'aliment de base pour la très grande majorité de la population. Cependant en dehors de quelques actions spécifiques du fait d'association de cultures dans les zones d'encadrement coton et arachides (opérations C.F.D.T. et B.D.P.A.), ces productions ne font pas l'objet d'une opération intégrée, on a donc considéré que l'accroissement de ces opérations au cours du plan triennal résulterait :

- de l'accroissement démographique qui entraîne une augmentation des superficies des cultures vivrières pour faire face aux besoins nouveaux,
- de l'effet d'entraînement des actions de productivité entreprises pour le coton, les arachides, le riz dans leurs zones respectives.

Ces actions par l'éducation progressive du milieu rural qu'elles réalisent ne peuvent avoir qu'un effet stimulant sur les autres cultures.

Au total on a donc estimé que sans soutien spécifique en ce qui concerne les engrais et le matériel agricole les productions devraient croître au rythme de 3 % à 3,5 % par an.

C'est ce que traduisent les tableaux suivants donnant l'équilibre des ressources et emplois par produit pour l'année de base 1967/1968 et l'année terminale 1972/1973.

MIL 0111

(en millions de FM)

RESSOURCES			EMPLOIS		
1967/1968					
Production	830.000 t x 16.000	= 13.280	Autofourniture		
			– semences	14.000 t x 16.000	= 224
			– dolo	11.000 t x 16.000	= 224
Importations	1.700 t x 40.295	= 68,5	Autoconsommation	750.800 t x 16.000	= 12.012,8
			Consommation finale	52.863 t x 26.000	= 1.374,8
				1.700 t x 42.400	= 71,4
Destockage	20.088 t x 21.770	= 437,3	Mise en stocks	10.965 t x 18.500	= 202,9
				7.460 t x 43.400	= 323,8
Marges		= 647,5	Exports F.B.C.F.		
TOTAL		**14.433,3**	**TOTAL**		**14.433,3**
1972/1973					
Production	900.000 t x 18.000	= 16.200	Autofourniture		
			– semences	16.000 t x 18.000	= 288
			– dolo	16.000 t x 18.000	= 288
Importations			Autoconsommation	811.500 t x 18.000	= 14.607
			Consommation finale	56.500 t x 28.000	= 1.582
Destockage			Mise en stocks		
Marges		= 565	Exports F.B.C.F.		
TOTAL		**16.765**	**TOTAL**		**16.765**

MAIS 0113

(en millions de FM)

RESSOURCES			EMPLOIS		
1967/1968					
Production	65.800 t x 17.000 =	1.118,6	Autofourniture	22.501 t x 17.000 =	38,3
Importations			Autoconsommation	62.576 t x 17.000 =	1.063,8
Destockage	1.500 t x 22.530 =	33,8	Consommation finale	1.800 t x 23.000 =	42,3
Marges	=	7,8	Mise en stocks	674 t x 23.500 =	15,8
			Exports		
			F.B.C.F.		
TOTAL		**1.160,2**	**TOTAL**		**1.160,2**
1972/1973					
Production	90.000 t x 20.000 =	1.800	Autofourniture	3.600 t x 20.000 =	72
Importations			Autoconsommation	83.400 t x 20.000 =	1.668
			Consommation finale	3.000 t x 27.000 =	81
			Mise en stocks		
Marges	=	21	Exports		
			F.B.C.F.		
TOTAL		**1.821**	**TOTAL**		**1.821**

FECULENTS 0122

(en millions de FM)

RESSOURCES			EMPLOIS		
1967/1968					
Production	30.400 t x 35.000 =	1.064	Autofourniture		
			Consommation intermédiaire		
Importations			Autoconsommation	27.360 t x 35.000 =	957,6
			Consommation finale	3.040 t x 60.000 =	182,4
Destockage			Mise en stocks		
			Exports		
Marges	=	76	F.B.C.F.		
TOTAL		**1.140**	**TOTAL**		**1.140**
1972/1973					
Production	34.000 t x 1.190		Autofourniture		
			Consommation intermédiaire		
Importations			Autoconsommation	30.600 t x 35.000 =	1.071
			Consommation finale	3.400 t x 60.000 =	204
Destockage			Mise en stocks		
			Exports		
Marges	=	85,0	F.B.C.F.		
TOTAL		**1.275**	**TOTAL**		**1.275**

AMANDES DE KARITE 024

(en millions de FM)

RESSOURCES			EMPLOIS		
1967/1968					
Production	78.000 t x 18.000 =	1.404	Autofourniture	70.260 t x 18.000 =	1.264,7
			Consommation intermédiaire – SEPOM	5.560 t =	186,2
Importations			Autoconsommation		
			Consommation finale		
Destockage			Mise en stocks		
			Exports	=	119,2
Marges	=	166,1	F.B.C.F.		
TOTAL		**1.570,1**	**TOTAL**		**1.570,1**
1972/1973					
Production	90.500 t x 19.000 =	1.720	Autofourniture	82.200 t x 19.000 =	1.561,8
			Consommation intermédiaire – SEPOM	5.800 t x 26.000 =	151
Importations			Autoconsommation		
			Consommation finale		
Destockage			Mise en stocks		
			Exports	2.500 t =	136,5
Marges	=	129,3	F.B.C.F.		
TOTAL		**1.749,3**	**TOTAL**		**1.849,3**

PRODUITS DIVERS DE CUEILLETTE 029

(en millions de FM)

RESSOURCES			EMPLOIS		
1967/1968					
Production	556 t x 60.000 =	33,4	Autofourniture		
			Consommation intermédiaire		
Importations	94 t =	10,4	Autoconsommation	176 t x 60.000 =	10,6
			Consommation finale	194 t x 125.000 =	19,8
Destockage			Mise en stocks		
			Exports	380 t =	100
Marges	=	78,6	F.B.C.F.		
TOTAL		**122,4**	**TOTAL**		**122,4**
1972/1973					
Production	630 t x 60.000 =	37,8	Autofourniture		
			Consommation intermédiaire		
Importations	=	13,3	Autoconsommation	200 t x 60.000 =	12
			Consommation finale	120 t x 60.000 =	15
Destockage			Mise en stocks		
			Exports		
Marges	=	88,9	F.B.C.F.	430 t x 263.000 =	113
TOTAL		**140**	**TOTAL**		**140**

FONIO 0114

(en millions de FM)

RESSOURCES			EMPLOIS		
1967/1968					
Production	27.300 t x 45.000 =	1.228,5	Autofourniture	1.500 t x 45.000 =	67,5
			Autoconsommation	23.100 t x 45.000 =	1.039,5
Importations			Consommation finale	2.700 t x 90.000 =	243
Destockage			Mise en stocks		
Marges	=	121,5	Exports		
			F.B.C.F.		
TOTAL		1.350	TOTAL		1.350
1972/1973					
Production	30.000 t x 45.000 =	1.350	Autofourniture		
			— Semences	1.500 t x 45.000 =	74,3
Importations			Autoconsommation	25.500 t x 45.000 =	1.147,5
			Consommation finale	2.850 t x 90.000 =	256,5
Destockage			Mise en stocks		
			Exports		
Marges	=	128,3	F.B.C.F.		
TOTAL		1.478,3	TOTAL		1.478,3

BLE 0115

(en millions de FM)

RESSOURCES			EMPLOIS		
1967/1968					
Production	2.000 t x 40.000 =	80	Autofourniture (100 kg/ha) :		
				200 t x 40.000 =	8
Importations			Autoconsommation	1.300 t x 40.000 =	52
			Consommation finale	500 t x 47.000 =	23,5
Destockage			Mise en stocks		
			Exports		
Marges		3,5	F.B.C.F.		
TOTAL		83,5	TOTAL		83,5
1972/1973					
Production	2.500 t x 40.000 =	100	Autofourniture	200 t x 40.000 =	8
			Autoconsommation	1.300 t x 40.000 =	52
Importations			Consommation finale	1.000 t x 47.000 =	47
			Mise en stocks		
Destockage			Exports		
Marges	=	7	F.B.C.F.		
TOTAL		107	TOTAL		107

TUBERCULES 0121

(en millions de FM)

RESSOURCES			EMPLOIS		
1967/1968					
Production			Autofourniture		
– Igname	8.700 t x 35.000	= 304,5	Consommation intermédiaire		
– Patate	33.900 t x 15.000	= 508,5	Autoconsommation		
– Manioc	32.400 t x 10.000	= 324	– Igname	7.700 t x 35.000	= 269,5
		1.137,0	– Patate	30.300 t x 15.000	= 454,5
Importations			– Manioc	28.900 t x 10.000	= 289
			Consommation finale		
Destockage			– Igname	1.000 t x 45.000	= 45
			– Patate	3.600 t x 25.000	= 90
Marges		= 63,5	– Manioc	3.500 t x 15.000	= 52,5
			Mise en stocks		
			Exports		
			F.B.C.F.		
TOTAL		**1.200,5**	**TOTAL**		**1.200,5**
1972/1973					
Production			Autoconsommation		
– Igname	10.400 t x 35.000	= 364	– Igname	9.200 t x 35.000	= 322
– Patate	38.000 t x 15.000	= 570	– Patate	33.600 t x 15.000	= 502
– Manioc	36.600 t x 10.000	= 366	– Manioc	32.600 t x 10.000	= 326
		1.300			1.150
Importations			Consommation finale		
			– Igname	1.200 t x 45.000	= 54
Destockage			– Patate	4.400 t x 25.000	= 110
			– Manioc	4.000 t x 15.000	= 60
					224
Marges			Exports		
			F.B.C.F.		
TOTAL		**1.374**	**TOTAL**		**1.374**

DOLO 0116

(en millions de FM)

RESSOURCES			EMPLOIS		
1967/1968					
Production	93.400 t x 25.000	= 2.335	Autofourniture		
			Consommation intermédiaire		
Importations			Autoconsommation	18.700 t x 25.000	= 467,5
			Consommation finale	74.700 t x 40.000	= 2.988
Destockage			Mise en stocks		
			Exports		
Marges		= 1.120	F.B.C.F.		
TOTAL		**3.455,5**	**TOTAL**		**3.455,5**
1972/1973					
Production	106.600 t x 25.000	= 2.665	Autofourniture		
			Consommation intermédiaire		
Importations			Autoconsommation	21.300 t x 25.000	= 532,5
			Consommation finale	85.300 t x 40.000	= 3.412
Destockage			Mise en stocks		
			Exports		
Marges		= 1.279,5	F.B.C.F.		
TOTAL		**3.944,5**	**TOTAL**		**3.944,5**

SECTION 2

LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRE

Nous avons regroupé dans cette section les projets contrés sur le développement d'une région délimitée, ayant une action sur plusieurs produits. Nous examinerons successivement les projets intégrés de l'Office du Niger, du Lac Horo et de la Haute-Vallée. Nous traiterons dans le chapitre "Etudes et recherches" les projets de développement intégré qui ne sont pas encore opérationnels, mais qui feront l'objet d'études au cours du programme triennal (SELINGUE par exemple).

1.- L'OFFICE DU NIGER

1.1.- La situation actuelle et les orientations de l'Office en matière de production agricole

A) LA SITUATION ACTUELLE

Les résultats des deux premières campagnes agricoles pour les deux spéculations principales de l'Office du Niger, riz et coton, ont été les suivants :

	Riz - paddy		Coton graine	
	1967/1968	1968/1969	1967/1968	1968/1969
Superficies (ha)	29.525	29.828	3.969	3.208
Rendement moyen à l'hectare (t)	1,5	1,5	0,75	1,8
Production agricole estimée (t)	45.000	45.000	3.000	5.800
Dont commercialisée par l'Office du Niger	30.147	25.500	2.725	4.050
Estimation fuites commercialisation (t)	0	5.000	275	1.750

Ces chiffres montrent une certaine stabilisation de la production rizicole autour du niveau de 45.000 tonnes produites avec un rendement à l'hectare de 1,5 tonnes de paddy dont 30.000 tonnes commercialisables. Il est à rappeler qu'en 1960 la production rizicole de l'Office était de 63.000 tonnes sur 35.000 hectares avec un rendement moyen de 1,8 tonnes à l'hectare et la collecte de 37.000 tonnes.

Quant à la culture du coton, sa superficie est en baisse constante et si les rendements ont marqué une nette amélioration au cours de la dernière campagne, cela est dû uniquement à une année particulièrement sèche qui a limité temporairement les phénomènes de remontée de la nappe phréatique dus au mauvais drainage. La décadence de cette spéculation apparaît nettement en comparant les chiffres actuels avec ceux de 1960, époque à laquelle l'Office produisait 6.000 tonnes de coton sur 6.000 hectares dont 3.300 tonnes sur 1.500 hectares en culture intensive.

B) LES ORIENTATIONS DE L'OFFICE DU NIGER DE LA PERIODE TRIENNALE

De l'analyse de la situation qui vient d'être décrite, il en est ressorti qu'il n'est pas possible de remédier à la baisse constante des rendements cotonniers sans procéder à des investissements considérables impliquant la reprise complète du système de drainage. Encore n'est-il même pas certain que l'on obtiendrait ainsi le résultat désiré, l'importance prise par les rizières dans les zones cotonnières compliquant beaucoup le problème du drainage. En fait, la cohabitation riz-coton pouvait se concevoir lorsque le riz n'occupait qu'une place purement vivrière. De même que la mauvaise monnaie chasse la bonne, le riz a chassé le coton et ce phénomène semble arrivé maintenant au point de non retour

Le développement du coton sur les terres de l'Office du Niger nécessitera donc des périmètres entièrement nouveaux et cotonniers. Cette perspective n'ayant pas été retenue dans le cadre du programme triennal, force est bien d'admettre qu'il ne faut absolument pas compter à court terme sur un quelconque développement cotonnier à l'Office.

Par ailleurs à supposer que l'on arrive à réaliser pour cette culture le rendement maximum estimé à 2 tonnes pour 150 journées de travail, une fois assurées les redevances, il resterait au colon une tonne de coton. Au prix de 45 francs le kilogramme, sa journée se trouverait rémunérée à 300 francs. Par contre pour le riz où il faut 100 jours de travail pour atteindre le rendement maximum estimé à 2,5 tonnes à l'hectare, la rémunération de la journée du colon s'élèverait à 460 francs le kilogramme, nettement supérieure à la rémunération de la journée pour le coton.

D'autre part l'Office lui-même perd environ 14.400 francs à l'hectare et le plus souvent les colons ne payent que partiellement les prestations, ensuite il est difficile de leur faire rembourser.

Vu toutes ces considérations l'option proposée est de porter au cours de la période triennale l'effort principal sur la riziculture. Pour le coton l'Office du Niger ne veut plus s'y aventurer en attendant d'être situé quant aux possibilités réelles de reprise et de développement de cette culture, à la lumière des résultats de la mission d'experts (demandée au F.A.C.) chargée de faire une étude du bilan dynamique de l'entreprise.

Quant à la canne à sucre, elle constitue une spéculation nettement à part qu'il y a intérêt à tous points de vue (sécurité des irrigations et assurance d'un bon drainage) à séparer géographiquement des autres cultures.

1.2.- Les objectifs retenus

En fonction de cette option de base, les programmes de production s'inscrivent dans les perspectives suivantes :

a) Augmentation de la production de riz qui doit passer de 45.000 tonnes à 75.000 tonnes en 1973 et usinage de la partie commercialisable.

b) Poursuite du programme tabac dont l'objectif final est de 20 tonnes.

c) Extension de la culture de la canne à sucre qui sera dissociée de l'Office du Niger.

A) LE PROGRAMME RIZ DE L'OFFICE DU NIGER

1. Les objectifs retenus en matière de riziculture

Le tableau ci-dessous résume les objectifs en matière de production rizicole.

RUBRIQUES	1967/1968	1968/1969	1970/1971	1971/1972	1972/1973	Horizon 1977
Superficies (ha)	29.525	29.828	34.000	35.750	37.750	37.750
Rendement (kg/ha)	1.500	1.500	1.700	1.850	2.000	3.000
Production (t)	45.000	45.000	57.800	66.400	75.000	111.000
Production commercialisée (t)	30.147	25.500	41.000	48.000	55.000	

L'objectif de 75.000 tonnes retenu pour 1972 a été établi sur les bases suivantes :

a) Extension des superficies cultivées qui passent de 34.000 à 37.750 hectares. Cette extension s'opère de la façon suivante :

Pour la campagne 1969/1970 il a été établi un programme minimum de 31.800 hectares plus un programme complémentaire de 1.200 hectares nécessitant des travaux de reprise de l'ordre de 25.000 francs l'hectare. En raison des subventions accordées 700 hectares seulement pourront être faits cette année. Au total pour 1969/1970 on pourra donc mettre en culture 32.500 hectares dont 12.500 en régie. La production escomptée en 1969/1970 se décompose comme suit :

5.000 hectares en régie à 1,8/hectare soit	9.000 tonnes
7.500 hectares en régie à 1,4/hectare soit	10.500 tonnes
20.000 hectares en colonnat à 1,5 t/hectare soit	30.000 tonnes
TOTAL	49.500 tonnes

Il faut compter 15 tonnes pour l'autoconsommation ce qui laisserait 35.000 tonnes pour la commercialisation.

Campagne 1970/1971 : mise en culture possible : 32.500 hectares plus 500 hectares (reliquat des 1.200 hectares à reprendre) plus 1.000 hectares (récupérés sur le coton 34.000 hectares au total).

En fin de campagne 1972/1973, avec des travaux de reprise de l'ordre de 70.000 francs/hectare,on espère récupérer 3.000 hectares, ce qui porterait les superficies cultivées à un total de 37.000 hectares qui à raison de 2 tonnes/hectare permettront une production de 74.000 tonnes, soit une production supplémentaire de 30.000 tonnes pour l'année terminale du programme de redressement.

b) Amélioration des rendements qui passent progressivement de 1,5 à 2 tonnes/hectare.

Pour 1977, les chiffres retenus (objectif 111.000 tonnes) enregistrent une nouvelle augmentation des rendements (3 tonnes/hectare) sans extension des surfaces cultivées.

Cependant les objectifs rizicoles fixés par l'Office du Niger semblent optimistes, actuellement la production plafonne vers 45.000 tonnes et il est probable que les effets des différents moyens à mettre en œuvre se feront sentir avec un certain délai. Dans le tableau Ressources-emplois du paddy, nous avons préféré retenir une hypothèse moins optimiste :

Production 1970 : 52.000 tonnes de paddy
1971 : 58.000 tonnes de paddy
1972 : 65.000 tonnes de paddy

2. Les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du programme rizicole de l'Office du Niger

Pour réaliser ces objectifs l'Office du Niger doit mettre en œuvre :

- réalisation des travaux d'infrastructure d'un montant total de 236 millions
- réalisation des travaux de réaménagement des parcelles dont le coût est estimé à 245 millions
- soutien des actions de productivité pour un montant de 200 millions (engrais) et encadrement renforcé (85,5 millions)
- construction d'une rizerie de 400 millions dans le périmètre nord de l'Office du Niger.

La programmation de ces moyens sur la période triennale ressort du tableau ci-après.

OFFICE DU NIGER : DEPENSES D'INTERVENTION POUR LE PROGRAMME RIZICOLE

(en millions de FM)

RUBRIQUES	1970/1971	1971/1972	1972/1973	TOTAL
1. Travaux d'infrastructure	100	65	65	230
2. Rizerie		400		400
3. Réaménagement des parcelles et extension des superficies	122,5	122,5	–	245
4. Soutien d'actions en productivité dont :				
a) engrais	40	60	100	200
b) encadrement	14,5	29,6	41,4	85,5
TOTAL	**277**	**677**	**206,4**	**1.160,5**

a) Les travaux d'infrastructure à réaliser comprennent pour la 1ère année :

- le curage et l'agrandissement du distributeur Retail . . . . . 74 millions
- le renforcement de la digue du canal Gruber . . . . . 8 millions
- les travaux de réfection du canal adducteur et des canaux du Sahel et du Macina (1ère tranche) 18 millions

Soit au total 100 millions

Pour les deux dernières années du programme triennal il y aura à réaliser en deux tranches égales :

- le curage et le rechargement des cavaliers du canal de SOKOLO et du distributeur de KOGOMI . . . . . 64 millions
- la 2ème tranche des travaux de réfection du réseau hydraulique (canal adducteur, canaux du Sahel et du Macina) . . . . . 32 millions
- 4 gabionnages de prises à KOUROUMANI . . . . . 1,5 millions
- 2 installations d'abreuvoirs, lavoirs à MOLODO . . . . . 1,5 millions
- le curage et l'agrandissement du distributeur de KUEA . . . . . 29 millions
- le régulateur de NEEBOUGOU . . . . . 2 millions

Soit au total 130 millions en moyenne 65 millions par an.

b) La rizerie est destinée à servir à la fois l'Office du Niger et l'opération riz. Sa capacité serait de 17.000 tonnes. La nécessité de cette réalisation ressort de l'insuffisance capacitaire des rizeries existantes. En effet, il y en a actuellement trois en bon état. Ce sont celles de :

- KOLONGO datant de 1948 d'une capacité de 10.000 tonnes
- MOLODO datant de 1952 d'une capacité de 17.500 tonnes
- KOUROUMA datant de 1967 d'une capacité de 17.500 tonnes

Capacité totale . . . . . 45.000 tonnes

Compte tenu des objectifs du programme riz de l'Office du Niger et de l'opération cette usine devra être réalisée pour juin 1972 ou janvier 1973.

c) Les travaux de réaménagement des parcelles ont été programmés de la façon suivante :

	1970/1971	1971/1972	1972/1973	TOTAL
Surface	–	1.750 ha	1.750 ha	3.500 ha
Prix unitaire	–	70.000 t/ha	70.000 t/ha	
Montant total	–	122,5 m	122,5 m	245 m

Ces réaménagements permettent les extensions de superficies nécessaires à l'accroissement de la production globale de l'Office du Niger.

d) L'encadrement et le soutien des actions de productivité

– le programme d'encadrement prévu comporte les effectifs suivants.

ENCADREMENT SUPPLEMENTAIRE PREVU POUR LE PROGRAMME RIZICOLE DE L'OFFICE DU NIGER

CADRES	1970/1971	1971/1972	1972/1973	TOTAL
Ingénieurs de conception	2	2	1	5
Ingénieurs des travaux	1	2	–	3
Conducteurs agricoles	6	6	6	18
Moniteurs agricoles	25	25	25	75
Encadreurs	25	25	25	75

Le coût de cet encadrement supplémentaire : 5,5 millions portés au tableau (II) a été calculé de la façon suivante :

Ingénieur agronome malien	1.000.000 par an
Ingénieur des travaux agricoles	600.000 par an
Conducteur, ...	550.000 par an
Moniteur	400.000 par an
Encadreur	200.000 par an

– à ce renforcement de l'encadrement s'ajoute une action engrais programmée comme suit :

	1970/1971	1971/1972	1972/1973
Surface	10.000 ha	15.000 ha	20.000 ha
Dose	50 kg/ha	50 kg/ha	50 kg/ha
Prix unitaire réel	80 FM/ha	80 FM/ha	80 FM/ha
Quantités	500 t	750 t	1.250 t

L'amélioration des rendements sera obtenue grâce à ces deux actions notamment l'utilisation de l'engrais qui élève le rendement de 3 à 500 kilogrammes à l'hectare. Mais il faut signaler qu'en plus du renforcement de l'encadrement nécessaire à l'augmentation des rendements sur les surfaces occupées par les cultures, les thèmes techniques de vulgarisation porteront principalement sur :

– une meilleure préparation des terres grâce à des labours sur préirrigation
– l'utilisation de la herse
– la précocité des semis et la conduite des irrigations.

Il faut signaler que l'équipement actuel de l'Office du Niger a été jugé suffisant pour la réalisation des objectifs qui lui ont été assignés dans le cadre du programme triennal et de l'équipement supplémentaire prévu d'un montant de 100 millions est à la charge des producteurs.

1.3.- Moyens de financement des actions prévues à l'Office du Niger

Le financement des moyens à mettre en œuvre pour la réalisation des objectifs de l'Office du Niger en matière rizicole se résume comme suit :

Financement intérieur : 100 millions portant sur les travaux d'infrastructure et inscrits à la première année du programme triennal

Autofinancement de l'Office du Niger : 93 millions répartis sur l'encadrement supplémentaire à mettre en place et certains travaux d'infrastructure.

Financement extérieur : 971 millions dont 771 millions de prêts à rechercher concernant les travaux d'infrastructure, de réaménagement des parcelles et la rizerie et 200 millions à titre de subvention engrais ou de crédit agricole.

Soit au total : 86 millions, non inclus les 100 millions d'équipement agricole et les 200 millions d'actions engrais à la charge des paysans.

1.4.- Effet sur le budget et la balance commerciale (programme riz)

L'incidence de ce programme sur le budget représente une charge de 100 millions sans contrepartie en recettes directes.

Pour la balance commerciale, ces charges s'élèvent à environ 640 millions d'importations de matériel pour la réalisation des travaux du Génie civil, des machines pour l'installation de la rizerie, des engrais et du matériel à la charge des producteurs ; il n'est pas possible au seul niveau de l'Office du Niger d'évaluer les recettes d'exportations calculées à partir de la production rizicole globale (Office du Niger opération riz).

Il ressort de ces deux considérations que la rentabilité des investissements préconisés n'est pas visible. La direction de l'Office du Niger n'ayant pas établi un programme détaillé d'exécution étudié dans ses aspects essentiels, envisage dans l'optique d'un effort portant essentiellement sur la production rizicole, d'atteindre les objectifs précédemment indiqués. Il s'agit donc en fait d'un catalogue d'actions estimées indispensables dans l'immédiat et chiffrées pour les besoins de la cause, les problèmes de rentabilité étant liés à la situation générale de l'Office qui est à étudier au cours du programme triennal.

B) LE PROGRAMME COTON DE L'OFFICE DU NIGER

Le programme coton de l'Office du Niger reste quant à lui indéterminé. Ayant estimé que le maintien de cette culture sur une superficie limitée à 2.000 hectares avec un rendement de 1.500 kilogrammes/hectare lui coûterait une perte annuelle de 2,25 millions, la direction de l'Office du Niger met finalement le doute sur la possibilité de réaliser quoi que ce soit dans ce domaine avant de connaître les résultats d'une expertise sur la situation générale de l'Office du Niger, expertise attendue au cours du programme triennal.

C) LES TRAVAUX GENERAUX IMPUTABLES A TOUTES LES OPERATIONS DE L'OFFICE DU NIGER

1) Il s'agit de la consolidation du barrage de MAZKALA (coût 120 millions) de l'ensablement du canal adducteur (études et travaux pour 70 millions) et de la réfection de deux ponts dans le secteur de NIONO (coût 54 millions). En ce qui concerne le barrage de MARKALA, une expertise a été faite en mai dernier par une mission F.E.D. dont on attend toujours le rapport. La direction de l'Office du Niger estime indispensable de fixer une date limite pour la réalisation des travaux car plus on attend plus ils deviennent coûteux et le problème est posé depuis 1964.

S'agissant du canal adducteur, des études préliminaires doivent être faites la 2e année et des travaux la 3e année, coût approximatif 60 millions.

2) Il se pose également le problème de l'installation d'une nouvelle prise d'eau et la construction de deux ponts dont un sur le distributeur Retail et l'autre sur le canal Gruber.

L'incidence de ces travaux sur la balance commerciale peut être chiffrée à 122 millions d'importations.

Le tableau suivant récapitule l'ensemble du coût des investissements, du fonctionnement et du soutien à la production.

Nous retiendrons le coût total des travaux sans rizerie, celle-ci sera comptabilisée ultérieurement avec les investissements industriels.

Le montant total des investissements à l'Office du Niger a été chiffré à 1.008 millions sans la rizerie ; 764 millions sont relatifs au riz et 244 concernant des travaux généraux.

Le budget national devrait financer 100 millions de travaux urgents. L'Office du Niger aura à sa charge 93 millions (encadrement supplémentaire). Les besoins en crédit agricole à exprimer au S.C.A.E.R. sont de 200 millions (actions engrais). Le financement extérieur escompté est de 615 millions, rien n'est acquis encore (non compris la rizerie et les engrais).

COUT TOTAL DES DEPENSES DE L'OFFICE DU NIGER ET MODE DE FINANCEMENT

	1970			1971			1972			1970-1972		
	Total	Fin. Int.	Fin. Ext. à obt.	Total	Fin. Int.	Fin. Ext. à obt.	Total	Fin. Int.	Fin. Ext. à obt.	Total	Fin. Int.	Fin. Ext. à obt.
1. Dépenses relatives au programme "riz"												
– Investissements :												
. infrastructure	100	100*		65		65	65		65	230	100*	130
. aménagement				122,5		122,5	122,5		122,5	245		245
. bilan hydraulique	7,5	7,5**								7,5	**7,5	
– Encadrement supplémentaire	14,5	14,5**		29,6	**29,6		41,4	**41,4		85,5	**85,5	
– Action de productivité	40	40***		60	160***		100	100***		200	200***	
TOTAL 1	**162**	**162**		**277,1**	**189,6**	**187,5**	**328,9**	**141,4**	**187,5**	**768**	**393**	**375**
2. Travaux généraux												
– Barrage de MARKALA				120		120				120		120
– Canal adducteur				10		10	60		60	70		70
– Réfection ponts				54		54				54		54
TOTAL 2				**184**		**184**	**60**		**60**	**244**		**244**
TOTAL GENERAL OFFICE DU NIGER	**162**	**162**		**461,1**	**189,6**	**371,5**	**388,9**	**141,4**	**247,5**	**1.012**	**393**	**619**

* (BN)
** (ON)
*** (CA)

CONCLUSION

Les investissements retenus au programme de l'Office ont été dans leur ensemble programmés selon les exigences propres de l'Office du Niger. Il est à souligner qu'aucune étude de rentabilité n'a été faite sur ce sujet et que le déficit qui en résulterait pour la balance commerciale est énorme. Deux problèmes essentiels et préalables doivent être résolus.

1) Problème relatif au service des travaux neufs

Equipé en personnel et en matériel pour réaliser un programme de 2.000 hectares d'aménagement par an ce service est très sous-utilisé. Cette situation crée des charges absolument intolérables pour l'Office. Refuser de prendre une décision à ce sujet pour des raisons sociales serait adopter une attitude peu réaliste qui consisterait à subventionner des salariés par l'intermédiaire du déficit de l'Office. Il appartient finalement au Gouvernement de statuer sur les propositions précises que lui fera la direction de l'Office du Niger à ce sujet.

2) Le statut de l'Office du Niger

L'Office du Niger "Etablissement public autonome" semble une conception dépassée dans le contexte actuel ; ce statut est la source de difficultés sans nombre pour cet organisme. Il cumule en effet les inconvénients du secteur privé, notamment du point de vue fiscal, et ceux du secteur public, en ce sens que l'Office n'est pas maître des décisions en ce qui concerne le personnel et qu'il supporte de nombreuses charges relevant de la puissance publique et qu'en sens inverse il ne bénéficie pas des avantages divers accordés par exemple aux sociétés d'intervention chargées d'opérations de production.

Il serait donc temps de repenser entièrement le statut et les structures de l'Office du Niger. On voit mal par exemple pourquoi l'Office, sous prétexte qu'il livre son coton à la COMATEX, ne bénéficie pas du prélèvement de 20.300 FM à la tonne de fibre inscrit au barème C.F.D.T. au titre de contribution aux dépenses d'encadrement. Le fait que la COMATEX réalise de substantiels bénéfices grâce au prix de cession particulièrement avantageux qu'il est obligé de consentir pour ses livraisons de coton n'est qu'une mince consolation pour un Office en perpétuel déficit.

3) Perspectives d'avenir

Les problèmes généraux de l'Office qui viennent d'être exposés (gros travaux d'entretien auquel il ne peut faire face, équipement et personnel sous-emploi au service des travaux, statut incommode) et le programme minimum retenu pour la production de riz dont le financement reste à solliciter à l'extérieur montrent d'une façon certaine que les perspectives d'avenir ne sont pas encourageantes. La remise en état des aménagements et des moyens d'exploitation nécessitent des investissements considérables (898,5 millions pour le riz, 244 millions pour les travaux généraux, soit au total 1.142,5 millions) qui ne peuvent être financés sur des ressources purement maliennes. Pour obtenir une aide extérieure, il est nécessaire d'établir un projet qui démontre d'une façon convaincante que de tels investissements seraient économiquement justifiés. Or la situation actuelle est arrivée à un tel état de dégradation qu'on ne voit vraiment pas comment il serait possible d'établir cette justification économique.

Il semble donc douteux que les investissements jugés indispensables à la poursuite des opérations soient accordés si les structures et le devenir de l'Office du Niger ne sont pas eux-mêmes examinés.

A cet égard, l'Office a sollicité une mission d'expertise. Cette mission qui serait composée comme suit :

- une personnalité malienne à la tête, chargée des relations publiques
- un ingénieur du Génie rural à vocation d'économiste
- un hydraulicien
- un ingénieur d'encadrement spécialisé dans la formation des moniteurs agricoles
- un ingénieur mécanicien ou de Génie rural spécialisé dans les engins agricoles
- un expert comptable
- un gestionnaire des stocks
- un sociologue de préférence un malien

est primordiale car elle permettra d'une part de fixer les lignes de développement de l'Office et d'autre part, de repenser les structures et le statut de cet organisme, après l'établissement d'un bilan dynamique, économique et financier.

Une fois ce bilan effectué on peut envisager l'envoi d'une mission d'étude chargée de l'établissement d'un projet opérationnel selon les normes demandées par tel ou tel organisme de financement.

Etant donnée l'ampleur de l'opération, le programme d'intervention pourrait débuter par une première phase relativement modeste sur les résultats de laquelle pourrait s'appuyer en seconde phase un programme global.

En tout état de cause, les délais nécessaires pour le démarrage éventuel d'un projet de reprise générale de l'Office seront longs et on ne peut dans les circonstances actuelles rien programmer à ce sujet dans le cadre du programme triennal.

2- AMENAGEMENT DU LAC HORO

Ce projet s'insère dans un projet plus vaste d'aménagement intégré de la région de DIRE-GOUNDAM (6e Région). Il s'agit d'une action à court terme consistant à reprendre des aménagements hydroagricoles réalisés en 1942 sur le lac Horo ; ce projet constituerait une zone d'expérimentation du projet d'aménagement de la zone DIRE-GOUNDAM dont l'étude a été présentée au Fonds spécial des Nations Unies (cf chapitre "Recherches et études").

2.1.- But du projet

Le lac Horo est une dépression de 15.000 hectares inondée par la crue du fleuve et cultivée en culture de décrue ; les aménagements hydroagricoles réalisés en 1942 visaient à l'origine la maîtrise complète de l'eau en vue de la culture de décrue de type traditionnel amélioré mais les ouvrages ne sont pas adaptés au type de culture.

Le projet vise une modification des ouvrages pour une utilisation plus rationnelle des superficies. Tout en conservant la partie nord du lac aux éleveurs traditionnels (1.750 hectares) 6.790 hectares pourraient être utilisés dont 2.600 en double culture, soit plus de 9.000 hectares.

Outre les travaux complémentaires d'aménagements hydroagricoles, le projet prévoit la mise en place d'un encadrement spécialisé pour une période de deux ans ; cet encadrement devant permettre l'expérimentation et la vulgarisation de moyens de production améliorés (variétés sélectionnées, culture attelée, etc.). L'encadrement de cette opération serait confié à une société d'intervention (SCET-COOP) pendant deux années, le relai étant pris ensuite par le service de l'agriculture.

2.2.- Objectifs de production

En année de croisière (on peut estimer à cinq ans le délai minimum avant d'arriver à la phase finale), la production agricole atteindrait 220 millions.

	Situation initiale de l'aménagement			Situation en année de croisière		
	Superficie cultivée (ha)	Production (t)	Valeur de production (millions FM)	Superficie cultivée (ha)	Production (t)	Valeur de production (millions FM)
Mil	600	180	3,2	600	198	3,5
Maïs	800	800	13,6	1.140	1.140	19,4
Sorgho	1.600	1.600	28,8	4.050	4.050	72,9
Riz	2.000	3.000	75	2.080	3.120	78
Blé				1.460	1.168	46,7
TOTAL	5.000		120,6	9.390		220,5

2.3. Moyens à mettre en œuvre

A) Investissements

1. Travaux d'infrastructure pour l'aménagement, ils comprennent :

- le rehaussement de la digue de BANFANI
- l'exécution d'un ouvrage dans la digue pour augmenter le débit de remplissage du lac
- l'exécution des protections des ouvrages existants.

Ces travaux de reprise sont estimés à 100 millions.

2. Construction d'un logement et d'un hangar pour l'opération estimée à 10 millions.

3. Réalisation de travaux de bornage, magasins de stockage et petits travaux estimés à 15 millions que la région de GAO est prête à réaliser sur la taxe de développement.

Ces travaux pourraient être réalisés dès 1970.

B) Dépenses d'encadrement de l'opération

1. Personnel d'assistance technique

L'installation sur place d'un chef d'opération responsable de la mise en valeur et chargé de la coordination des actions entreprises s'élèverait pour deux ans à 64,3 millions (personnel expatrié).

(en millions de FM)

	Année 1	Année 2
Personnel	19,8	19,8
Matériel	14,5	1,2
Fonctionnement	4,5	4,5
TOTAL	38,8	25,5

Il semble possible d'escompter que cet encadrement sera effectivement mis en place en 1971 et en 1972.

2. Encadrement malien : il est déjà en place actuellement et serait suffisant pour la période de lancement : 1 conducteur et 5 moniteurs, déjà payés par le budget national (2,04 millions).

C) Dépenses d'entretien des ouvrages

L'entretien des digues ou ouvrages sera financé par la perception d'une redevance à l'hectare de 500 FM. Nous le citons ici pour mémoire.

RECAPITULATION DES COUTS DE L'OPERATION

(en millions de FM)

	1970	1971	1972	Ensemble
Etude de factibilité	30			30
Travaux d'aménagement hydroagricole		100		100
Investissements divers		15		15
Investissements pour l'opération		10		10
Encadrement				
- Assistance technique		38,8	25,5	64,3
- Malien		2	2	4
TOTAL	**30**	**165,8**	**27,5**	**223,3**

2.4.- Mode de financement

Une demande de subvention extérieure a été déposée en août 1969, le financement est pratiquement acquis. La région de GAO financera 15 millions d'investissements et le budget national continuera à prendre en charge le personnel malien.

Mode de financement retenu (deux années).

Subvention extérieure :

– Etude de factibilité	30 millions
– Investissements hydroagricoles	100 millions
– Investissements de l'opération	10 millions
– Encadrement par l'assistance technique	64,3 millions
TOTAL	204,3 millions

Ressources intérieures :

– Taxe de développement de la région de GAO	15 millions
– Budget national de fonctionnement déjà pris en charge actuellement (2 millions par an)	4 millions
TOTAL	19 millions

2.5.- Intérêt économique

1) La réalisation de ce projet d'un montant de 190 millions environ (hormis les 30 millions d'études supplémentaires) permettra un accroissement brut de la valeur de la production agricole de 100 millions, soit un coefficient de capital de l'ordre de 1,9 ; l'accroissement net sera de l'ordre de 66 millions, soit un coefficient de capital net de 2,9.

Ce projet concerne environ 10.000 familles, les superficies récoltées (compte tenu des doubles cultures) passeront de 5,5 à 7,8 hectares en moyenne.

Le revenu agricole brut par famille passera de 130.000 à 180.000 FM.

2) Ce projet n'entraîne pas de charge budgétaire supplémentaire pour le Mali, l'encadrement malien étant déjà pris en charge par le budget.

3) Les importations nécessaires pour les travaux seront de l'ordre de 75 millions, le reste des investissements consistent en dépenses locales, mais ces importations sont financées par la subvention extérieure donc sont sans effet sur la balance des paiements.

3. OPERATION HAUTE-VALLEE

La Haute-Vallée correspond à la région comprise entre la frontière de Guinée et BAMAKO, sur environ 7.500 km².

Cette zone a fait l'objet d'études de mise en valeur depuis 1959, puis à partir de 1965 d'opérations de développement limitées. En 1959, une convention signée entre le Mali et le F.A.C. pour une durée d'un an a étendu à toute la Haute-Vallée les actions d'encadrement et de modernisation du monde rural. Le but de l'opération vise l'accroissement de production et de commercialisation :

- des cotons, de l'arachide, du mil, du riz
- des cultures maraîchères
- du tabac.

Cette opération, en cours actuellement, est confiée au B.D.P.A.

A partir de mars 1970, cette opération polyvalente est prise en charge par le Mali. Cependant une opération spécialisée pour le tabac sera mise en place financée par le F.E.D. pour une durée de deux ans (cf chapitre "Tabac").

De la même manière le développement des cultures maraîchères de la Haute-Vallée, sera intégré dans une opération maraîchage comprenant, outre la Haute-Vallée, les régions voisines de BAMAKO ; mais ce projet n'est pas encore opérationnel (cf chapitre "Fruits et légumes"). De même pour le riz pluvial et de bas fonds, une mission d'expertise et un programme d'expérimentation sont prévus, afin de déboucher sur un programme spécifique d'encadrement spécialisé dont le financement pourrait être recherché.

L'opération Haute-Vallée se poursuivra en prenant en charge les cultures qui ne font pas l'objet d'une opération spécifique : coton, arachide, mil et provisoirement riz, cultures maraîchères.

1. Objectifs

En 1967/1968
la commercialisation a porté sur

mil	937 tonnes
riz, paddy (année déficitaire)	561 tonnes
arachides coques	646 tonnes
coton	108 tonnes
maïs	314 tonnes
tomates	1.250 tonnes

En 1968/1969 :

coton	248,6 tonnes
arachides coques	1.366 tonnes
arachides décortiquées	1,5 tonnes

En 1969/1970 :

coton	381 tonnes
arachides coques	2.600 tonnes
tomates	2.000 tonnes

Les objectifs de commercialisation envisagés sont :

	1970/1971	1971/1972	1972/1973
1) Coton	500	750	1.000
2) Arachides (coques)	2.700	2.800	3.000

3) Riz ; les objectifs n'ont pas été fixés, en bonne année 1.200 tonnes de paddy avaient été commercialisées.

4) Cultures maraîchères : l'accroissement de production de tomates, d'oignons et d'autres légumes sera programmé dans le projet de l'opération maraîchère.

2. Moyen à mettre en œuvre

L'encadrement formé depuis cinq ans permettra un encadrement des producteurs et la poursuite des opérations de modernisation entreprises et l'application des différents thèmes de vulgarisation (techniques culturales améliorées, semences, engrais, etc.).

3. Prise en charge financière

L'opération Haute-Vallée est financée par le budget national (fonctionnement) ; en 1970, ses besoins s'élèvent à 45 millions (personnel + matériel).

L'opération aura recours au crédit agricole pour les besoins en équipement et produits des producteurs.

4. PROTECTION DES SEMENCES ET DES RECOLTES

Il s'agit d'une action destinée à protéger les semences et les stocks grâce à des insecticides, à l'exemple de l'action menée en Haute-Vallée sur financement F.E.D.

Le coût est à déterminer après une étude préliminaire.

SECTION III

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Les deux aspects de l'enseignement agricole qui sont abordés concernent :

- *la formation des cadres agricoles devant sortir des C.A.A.*
- *la formation des jeunes agriculteurs dans les centres d'animation rurale.*

1.- LA FORMATION DES MONITEURS AGRICOLES

1.1.- Situation actuelle et définition des objectifs

Les moniteurs agricoles sont formés dans les centres d'apprentissage agricole (C.A.A.) qui assurent également la formation pendant dix-huit mois des infirmiers vétérinaires et deux ans des préposés des eaux et forêts. La durée des études dans ces centres est en effet de trois ans dont la dernière est une année de stage pratique. Ce stage est assuré par les services spécialisés pour les infirmiers vétérinaires et les préposés des eaux et forêts. Actuellement il existe trois centres d'apprentissage agricole à SAMANKO, SAME et MPESSOBA qui forment chacun 30 moniteurs par an, soit 90 au total par an, soit 270 pour trois ans. Mais les besoins pour la période triennale sont beaucoup plus importants : ils s'élèvent au total à 879 agents dont 687 moniteurs agricoles, 105 infirmiers vétérinaires et 87 préposés des eaux et forêts. Ces estimations ont été faites par les différents services et les différentes opérations en fonction des objectifs de production du programme triennal. Il s'agit là à la fois des besoins nouveaux et des besoins définis ci-après :

- d'une part les besoins de renouvellement du personnel en place au 1er octobre 1969 pour cause de décès, mise à la retraite, invalidité ou démission. Ces besoins sont relativement importants du fait que ces cadres de fonctionnaires sont parmi les plus anciens du Mali. Au 1er octobre 1969, il y avait en effet 346 moniteurs agricoles, 236 infirmiers vétérinaires et 124 préposés des eaux et forêts ;
- d'autre part les besoins de remplacement du personnel insuffisamment qualifié, utilisé actuellement par les opérations.

La répartition des besoins globaux par année du programme est par suite la suivante :

ANNEE	Moniteurs agricoles	Infirmiers vétérinaires	Préposés des eaux et forêts	TOTAL
1970	291	35	27	353
1971	210	35	30	275
1972	185	35	30	251
TOTAL	687	105	87	879

Etant donné que la capacité de formation actuelle pour les trois ans est de 270, il y aura donc un déficit à l'issue de la période triennale de 609 agents. Ce déficit pose des problèmes sérieux puisque ces agents doivent assurer le développement de la production agricole.

1.2.- Les moyens à mettre en œuvre

Pour résorber ce déficit, il y a deux solutions possibles :

- la création de nouveaux centres d'apprentissage agricole, mais cette solution n'aura d'effet qu'à l'issue de la période triennale, puisque la durée de formation dans ces centres est de trois ans ;
- l'affectation aux services de vulgarisation et d'encadrement d'agents d'autres services du ministère de la production.

Ces deux solutions seront appliquées simultanément puisque la dernière a des effets à court terme et ne nécessite aucun investissement nouveau tandis que la première a des effets à plus long terme et nécessite la mise en œuvre d'un programme d'investissements.

1.3.- L'agrandissement et la création de centres d'apprentissage agricole

La création et l'agrandissement de centres d'apprentissage agricole dépend des besoins annuels. Pendant la période triennale les besoins annuels sont de 290 moniteurs par an, mais si l'on projette les besoins sur cinq ans, les besoins annuels tombent à 240.

Il est préférable de se fonder sur ce chiffre puisque ces nouveaux centres ne sortiront des élèves qu'à l'issue de la période triennale. La capacité actuelle de formation annuelle étant de 90, il faut donc créer une capacité de formation annuelle de 150 places.

1.4 - Les investissements

La création de cette capacité de formation doit s'opérer de deux manières :

- la création de deux nouveaux centres, l'un de 50 places annuelles à SOFARA ; l'autre de 40 places annuelles à DIORO par la transformation de deux centres d'animation rurale (ce qui fera 90 places nouvelles). La création de DIORO sera assurée par le budget local, elle est estimée à 10 millions de FM.
- La création de SOFARA sera demandée à l'aide extérieure, elle est estimée à 180 millions de FM.
- L'agrandissement de trois centres existants, en portant leur capacité annuelle de formation de 30 à 50 places, ce qui fera 60 places nouvelles par an.

Cet agrandissement permettra avec le même personnel d'encadrement de former 66 % d'agents supplémentaires. Le coût de chaque agrandissement est estimé à 180 millions de FM.

Ces investissements doivent également être financés par l'aide extérieure. Enfin ce programme d'investissements doit être complété par la construction d'un centre pratique de stage à BAGUINEDA, où sera effectuée la troisième année des C.A.A. pour les moniteurs agricoles. Par la suite ce centre pourra également servir à la formation des paysans.

Le coût de ce centre est estimé à 140 millions de FM. Il doit être financé par l'aide extérieure.

Le coût total des investissements s'élève donc à 870 millions de FM dont 10 millions financés par le Mali, le reste par l'aide extérieure.

1.5 - Les frais d'encadrement

Une partie des dépenses d'encadrement doit être assurée par les Nations Unies qui ont approuvé la prolongation du projet concernant la formation d'instructeurs et de moniteurs du développement agricole.

Leur participation globale s'élève à 281 millions de FM répartie en fourniture d'experts, bourses, matériel pédagogique et divers.

La contrepartie en espèces du Gouvernement malien pour cette aide s'élève à 22,5 millions de FM. Quant aux charges récurrentes, elles sont estimées à 10 millions par centre.

2. LA FORMATION DES PAYSANS

Mais le milieu rural ne doit pas seulement être encadré par les fonctionnaires, il doit être également animé de l'intérieur par des paysans qui auront reçu une formation complémentaire.

C'est là l'objectif des centres d'animation rurale qui ont résulté de la fusion des écoles saisonnières et des anciens camps civiques.

Chaque centre assure l'initiation aux techniques agricoles modernes de vingt jeunes paysans âgés de 20 à 30 ans. L'expérience qui dure déjà depuis quelques années sera rénovée par plusieurs mesures :

- le mode de recrutement qui se fondera uniquement sur le volontariat ;
- la diminution de la durée du stage ramenée de deux ans à un an afin d'éviter le déracinement des jeunes et leur départ vers la ville ;
- le renforcement de l'encadrement en moniteurs agricoles jusqu'ici insuffisant (vingt par an sont prévus).
- le lancement de centres pour des jeunes ménages alors que jusqu'ici ceux existant accueillaient seulement des célibataires.

Cette initiative a d'abord été prise par une œuvre privée qui demande d'ailleurs l'extension de son action par la création d'un nouveau centre (coût : 80 millions dont le financement doit être assuré par l'aide extérieure).

Elle vient d'être reprise par deux centres d'animation officiels. Ce système permet beaucoup plus sûrement le maintien à la terre des paysans formés, car ceux-ci sont plus stables et plus enracinés dans leur milieu.

3.- RECAPITULATION DES MOYENS POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

3.1.- Besoins en cadres

Les besoins en cadres pour l'encadrement des C.A.A. et des C.A.R. pendant la période triennale, sont les suivants (y compris les besoins des services centraux) :

Année	Projets	Ingénieurs agricoles	I.T.A.	Conducteurs agricoles	Assistants d'élevage	Moniteurs agricoles	Infirmiers santé
1970	C.A.A.	4	-	4	2	4	2
	C.A.R.	-	6	-	-	20	-
	TOTAL	**4**	**6**	**4**	**2**	**24**	**2**
1971	C.A.A.	-	-	4	2	4	2
	C.A.R.	-	-	-	-	20	-
	TOTAL	**-**	**-**	**4**	**2**	**24**	**2**
1972	C.A.A.	-	-	4	1	2	-
	C.A.R.	-	-	-	-	20	-
	TOTAL	**-**	**-**	**4**	**1**	**22**	**-**
TOTAL GENERAL		**4**	**6**	**12**	**5**	**70**	**4**

3.2.- Tableau de financement des investissements et de l'encadrement en experts

Ce tableau de financement tient compte des investissements en bâtiments et matériel et de l'encadrement en experts étrangers.

Les chiffres inscrits expriment des millions de francs maliens.

RUBRIQUE	1970			1971			1972			TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
C.A.A. bâtiments	10	-	10	-	180	180	-	680	680	10	860	870
C.A.A. encadrement, équipement	8,5	100	108,5	9,9	120	129,9	4,1	61	66,1	22,5	281	303,5
C.A.R.	-	-	-	-	80	80	-	-	-	-	80	80
TOTAL	**18,5**	**100**	**118,5**	**9,9**	**380**	**389,9**	**4,1**	**741**	**745,1**	**32,5**	**1.221**	**1.253,5**

(1) Financement intérieur.
(2) Financement extérieur - Subventions.
(3) Total.

SECTION IV

SYNTHESE DES PROJETS AGRICOLES

Nous regroupons ci-dessous les principaux tableaux de synthèse de l'agriculture faisant apparaître les objectifs et moyens de la mise en œuvre du développement agricole.

1- OBJECTIFS FIXES

Le tableau I récapitule l'ensemble des objectifs de production agricole pour 1972/1973.

TABLEAU I
OBJECTIFS DE PRODUCTION AGRICOLE

		1967/1968	1972/1973
Coton	C.F.D.T.	29.900	91.000
	Office du Niger	2.745	
	Traditionnel	5.925	6.000
Arachide	(coques)	118.600	167.700
Tabac	Traditionnel	441	300
	Industriel		520
Canne à sucre		33.000	70.000
Fruits		9.900	10.000
Légumes		54.606	62.500
Tomates industrielles		3.594	10.500
Riz		172.000	250.000
Mil		830.000	900.000
Maïs		66.800	90.000
Fonio		27.300	30.000
Blé		2.000	2.500
Tubercules		75.000	85.000
Féculents		30.400	34.000
Amandes de karité		78.000	90.500

2 COUT DES PROJETS AGRICOLES POUR LE PROGRAMME TRIENNALE

Nous avons décrit en détail les moyens de parvenir à ces objectifs dans les sections précédentes. Les tableaux suivants font la récapitulation de ces moyens.

2.1. Montant des investissements agricoles

Le tableau II regroupe les investissements nécessaires : ceux-ci représentent : les investissements stricto sensu (bâtiments, moyens de transport, aménagements, etc.), le salaire et le fonctionnement de l'assistance technique considérés comme un investissement et les aides à la production.

Le montant total des investissements agricoles est de 16,8 milliards.

MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

(en millions de F.M.)

	1970	1971	1972	1970/1972
Investissements	2.748	4.152	5.630	12.530
Assistance technique				
Salaire				
Fonctionnement	674	827	762	2.263
Aides à la production	474	700	835	2.009
TOTAL	3.896	5.679	7.227	16.802

2.2.- Montant des charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement sont constituées par les salaires maliens et le coût de fonctionnement matériel des différents projets. Ces coûts ne relèvent pas tous du budget national, certaines opérations ayant à la charge de ces coûts par le biais du barème de commercialisation.

Le montant annuel s'élève régulièrement, correspondant à l'extension des projets.

Le tableau II donne le détail des charges de fonctionnement.

PROJETS AGRICOLES
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

(en millions de F.M.)

	1970	1971	1972	1970/1972
Salaires	405,1	522,0	576,7	1.504
Fonctionnement	203,6	261,0	296,4	761
TOTAL	**608,7**	**783,0**	**873,1**	**2.265**

TABLEAU II
INVESTISSEMENTS AGRICOLES AU COURS DU PROGRAMME TRIENNAL

(en millions de F.M.)

	1970	1971	1972	1970/1972
1. Opération coton C.F.D.T.				
– Investissements	399	1 438	657	2 494
– Assistants techniques salaires	65	68	68	201
– Assistants techniques fonctionnement	30	30	30	90
– Aide à la production	380	562	632	1 574
TOTAL	**874**	**2.098**	**1 387**	**4.359**
2. Extension Coton - KAYES				
– Investissements	-	-	-	-
– Assistants techniques	-	-	-	-
– Aide à la production	2,7	2,2	2,2	7,1
TOTAL	**2,7**	**2,2**	**2,2**	**7,1**
3. Arachide - Zone opération				
– Investissements	16	226,5	163,5	406
– Assistants techniques salaires	252,5	265,7	278,5	796,2
– Assistants techniques fonctionnement	51,0	53,6	56,3	160,9
– Aide à la production	30,7	52,6	62	154,3
TOTAL	**350,2**	**597,9**	**560,3**	**1 517,4**
4. Arachide - Extension				
– Investissements	-	93	21	114
– Assistants techniques salaires	-	8	8	16
– Assistants techniques fonctionnement	-	2	2	4
TOTAL	**-**	**103**	**31**	**134**
5. Opération riz				
– Investissements	160	96	129	385
– Assistants techniques salaires	61	71	88	220
– Assistants techniques fonctionnement	3	5	10	18
– Aide à la production				
TOTAL	**224**	**132**	**227**	**583**
6. Riz - Interventions régionales				
– Investissements	31	92	67	190
– Assistants techniques personnel	32	61	92	179
– Assistants techniques fonctionnement				
– Aide à la production	9	18	29	56
TOTAL	**72**	**125**	**188**	**385**

TABLEAU II (suite)

(en millions de FM)

	1970	1971	1972	1970/1972
7. Riz - Génie rural				
Etudes et travaux	1.886,5	1.453,2	1.517,5	4.857,2
8. Dah - Vulgarisation				
Investissements	-	-	38	38
Assistance technique	13	13	13	39
TOTAL	13	13	51	77
9. Canne à sucre				
Investissements			2.000	2.000
10. Tabac - Haute Vallée				
Investissements	76,7	58,5	-	135,2
Assistance technique salaires	40,3	29,5	-	69,8
Assistance technique fonctionnement	-	-	-	-
Aide à la production	0,15	0,15	-	0,3
TOTAL	117,1	88,1	-	205,3
11. Extension Haute Vallée				
Investissements	-	5	105	110
Assistance technique salaires	-	30	30	60
Assistance technique fonctionnement	-	10	10	20
TOTAL	-	45	145	190
12. Opération Maraichage	nd	nd	nd	nd
13. Commercialisation fruits et légumes				
Investissements	8	3,1		11,1
Assistance technique	29,2	33,1	-	62,3
TOTAL	37,2	36,2	-	74,4
14. Essence d'oranges				
Investissements	13,9	-	-	13,9
15. Office du Niger				
Investissements (sans rizerie)	107,5	371,5	247,5	726,5
Aide à la production	40	60	100	200
TOTAL	147,5	431,5	347,5	926,5
16. Lac Horo				
Investissements	30	126	-	156
Assistance technique	-	38,8	25,5	64,3
TOTAL	30	163,8	25,5	219,3
17. Formation cadres agricoles				
Investissements	10	260	680	950
Fonctionnement expatriés	100	120	61	281
Centre à Mali	9	10	4	23
TOTAL	119	390	745	1.254
MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS	3.896,1	5.678,9	7.227	16.802

TABLEAU III
CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES PROJETS AGRICOLES AU COURS DU PROGRAMME TRIENNAL

(en millions de FM)

	1970	1971	1972	1970/1972
1. Opération coton				
– Salaires	154	173	182	509
– Fonctionnement	50	64	75	189
TOTAL	**204**	**237**	**257**	**698**
2. Extension coton - KAYES				
– Salaires	1,25	1,25	1,25	3,75
– Fonctionnement	4	0,8	0,8	5,6
TOTAL	**5,25**	**2,05**	**2,05**	**9,35**
3. Arachide - Zone opération				
– Salaires	140	163,1	163,1	466,3
– Fonctionnement	42,5	49,5	41,5	133,5
TOTAL	**182,5**	**212,6**	**204,6**	**599,8**
4. Arachide - Extension				
– Salaires	-	34	35,3	69,3
– Fonctionnement	-	1,4	1,4	2,8
TOTAL	**-**	**35,4**	**36,7**	**72,1**
5. Opération riz				
– Salaires	43	57	76	176
– Fonctionnement	49	72	93	214
TOTAL	**92**	**129**	**169**	**390**
6. Intervention région riz				
– Salaires	15	22	33	70
– Fonctionnement	11	12	15	38
TOTAL	**26**	**34**	**48**	**108**
7. Etudes et travaux G.R.	-	-	-	-
8. Dah				
– Salaires	16,8	20,2	22,7	59,7
– Fonctionnement	6,1	14,6	16,2	36,9
TOTAL	**22,9**	**34,8**	**38,9**	**96,6**
9. Canne à sucre	-	-	-	-
10. Tabac - Haute-Vallée				
– Salaires	16,2	12,0	12,0	40,2
– Fonctionnement	17,1	14,4	11,0	42,5
TOTAL	**33,3**	**26,4**	**23,0**	**82,7**
11. Extension Haute-Vallée				
– Salaires	-	3	3	6
– Fonctionnement	-	2	2	4
TOTAL	**-**	**5**	**5**	**10**
12. Opération maraîchage	nd	nd	nd	nd
13. Commercialisation fruits et légumes				
– Salaires	1,2	1,5	1,5	4,2
– Fonctionnement	12,5	18,7	18,7	50
TOTAL	**13,7**	**20,2**	**20,2**	**54,2**
14. Opération essence d'oranges				
– Salaires	3,2	3,4	3,5	10,1
– Fonctionnement	1,4	1,6	1,8	4,8
TOTAL	**4,6**	**5**	**5,3**	**14,9**
15. Office du Niger				
– Salaires (compléments)	14,5	29,6	41,4	85,5
16. Lac Horo				
– Personnel	-	2	2	4
17. Formation agricole (charges supplém.)	10	10	20	40
MONTANT TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	**608,7**	**783**	**873,1**	**2 265,1**

3- MODE DE FINANCEMENT DES PROJETS AGRICOLES

Les différents projets agricoles font appel aux scurces de financement suivantes :

- financements sur ressources intérieures :
  - budget national d'équipement,
  - budget national de fonctionnement
  - taxe régionale de développement
  - autofinancement sur ressources propres ou par le biais des barèmes de commercialisation
- financement sur ressources extérieures, sous forme de subventions ou de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt.

Dans les tableaux suivants, nous récapitulons par projet, d'une part le mode de financement des investissements, d'autre part le mode de financement des charges de fonctionnement.

3.1. Mode de financement des investissements

Le programme d'investissements agricoles est financé à 12 % sur ressources intérieures parmi lesquelles les barèmes de commercialisation (coton et arachide) et les taxes régionales de développement fournissent l'apport le plus important, le budget national d'investissement ne participant que pour une très faible part.

L'aide extérieure intervient donc pour le financement de 88 % du programme, soit 13.628 millions sous forme de prêt à long terme.

Pour l'année 1970, le financement extérieur est entièrement acquis (soit un total de 3.896 millions de FM). Pour les deux autres années, il reste pour sa plus grande part, à solliciter.

Le financement global se répartit ainsi :

(en millions de FM)

	1970	1971	1972	1970/1972
Intérieur	705	627	633	1.965
Extérieur				
Subvention	3.191	4.475	5.962	13.628
Prêt		577	632	1.209
TOTAL	3.896	5.679	7.227	16.802

3.2. Mode de financement des charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement sont autofinancées par la production agricole pour 68 % de leur montant. Le reste (32 %) représente les charges d'opérations ou de projets en phase de démarrage, pour lesquels l'appui de l'Etat et même quelquefois de l'extérieur s'avère nécessaire : celui-là intervient pour 23 % du financement, tandis que l'aide extérieure participe pour 9 % (essentiellement pour les charges de fonctionnement du personnel expatrié).

La répartition globale par mode de financement et par année est la suivante :

(en millions de FM)

	1970	1971	1972	1970/1972
Budget national et taxes de développement	134	171	229	534
Barème et autofinancement	416	535	683	1.633
Extérieur	60	77	61	198
TOTAL	600	783	873	2.266

TABLEAU IV
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

(en millions de FM)

	1970/1971				1971/1972				1972/1973				TOTAL			
	1	2a	2b	Total	1	2a	2b	Total	1	2a	2b	Total	1	2a	2b	Total
1. Opération coton	359	515	-	874	319	1.202	577	2.098	414	746	227	1.387	1.092	2.463	804	4.359
2. Extension coton KAYES	3	-	-	3	2	-	-	2	2	-	-	2	7	-	-	7
3. Opération arachides	20	339	-	359	25	573	-	598	35	526	-	561	80	1.438	-	1.518
4. Extension arachides	-	-	-	-	-	103	-	-	-	31	-	31	-	134	-	134
5. Opération riz	18	206	-	224	13	119	-	132	-	22	205	227	31	347	205	583
6. Interventions régionales riz	26	46	-	72	25	100	-	125	21	167	-	188	72	313	-	385
7. Etudes et travaux Génie rural	112	1.774	-	1.886	158	1.295	-	1.453	57	1.260	200	1.517	327	4.329	200	4.856
8. Dah	-	13	-	13	-	13	-	13	-	51	-	51	-	77	-	77
9. Canne à sucre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.000	-	2.000	-	2.000	-	2.000
10. Tabac Haute-Vallée	-	117	-	117	-	88	-	88	-	-	-	-	-	205	-	205
11. Extension Haute-Vallée	-	-	-	-	-	45	-	45	-	145	-	145	-	190	-	190
12. Maraîchage	-	-	-	nd	-	-	-	nd	-	-	-	nd	-	-	-	nd
13. Fruits et légumes	-	37	-	37	-	36	-	36	-	-	-	-	-	73	-	73
14. Essence d'oranges	-	14	-	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	-	14
15. Office du Niger	148	-	-	148	60	372	-	432	100	247	-	347	308	619	-	927
16. Lac Horo	-	30	-	30	15	149	-	164	-	26	-	26	15	205	-	220
17. Formation agricole	19	100	-	119	10	380	-	390	4	741	-	745	33	1.221	-	1.254
TOTAL	705	3.191	-	3.896	627	4.475	577	5.679	633	5.962	632	7.227	1.965	13.628	1.209	16.802

(1) Financement intérieur (budget national, taxe de développement et barème).
(2) Financement extérieur a) subvention b) prêt.

TABLEAU V
FINANCEMENT DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES PROJETS AGRICOLES

(en millions de FM)

	1970/1971				1971/1972				1972/1973				TOTAL			
	I	II	III	Total	I	II	III	Total	I	II	III	Total	I	II	III	Total
1. Opération coton	-	204	-	204	-	237	-	237	-	257	-	257	-	698	-	698
2. Extension coton KAYES	5	-	-	5	2	-	-	2	2	-	-	2	9	-	-	9
3. Opération arachides	-	182	-	182	-	213	-	213	-	205	-	205	-	600	-	600
4. Extension arachides	-	-	-	-	-	35	-	35	-	37	-	37	-	72	-	72
5. Opération riz	76	-	16	92	96	-	33	129	127	-	42	169	299	-	91	390
6. Interventions régionales riz	26	-	-	26	34	-	-	34	48	-	-	48	108	-	-	108
7. Etudes et travaux Génie rural	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8. Dah	12	-	11	23	22	-	13	35	24	-	14	39	59	-	38	97
9. Canne à sucre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10. Tabac Haute-Vallée	-	-	33	33	-	-	26	26	-	23	-	23	-	23	59	82
11. Extension Haute-Vallée	-	-	-	-	-	-	5	5	-	-	5	5	-	-	10	10
12. Maraîchage	-	-	-	nd	-	-	-	nd	-	-	-	nd	-	-	-	nd
13. Fruits et légumes	-	14	-	14	-	20	-	20	-	20	-	20	-	54	-	54
14. Essence d'oranges	5	-	-	5	5	-	-	5	5	-	-	5	15	-	-	15
15. Office du Niger	-	15	-	15	-	30	-	30	-	41	-	41	-	86	-	86
16. Lac Horo	-	-	-	-	2	-	-	2	2	-	-	2	4	-	-	4
17. Formation agricole	10	-	-	10	10	-	-	10	20	-	-	20	40	-	-	40
TOTAL	134	415	60	609	171	535	77	783	229	583	61	873	534	1.533	198	2.265

(I) Financement sur budget national et taxe de développement.
(II) Financement sur barème de commercialisation et autofinancement. (III) Financement Extérieur

4- LES COUTS A LA CHARGE DES PRODUCTEURS

Outre les dépenses effectuées par les opérations et financées par ressources intérieures ou extérieu.. les producteurs doivent faire face à un certain nombre de dépenses pour s'équiper en matériel agricole et pour acheter des produits (engrais, insecticides, fongicides, etc.).

Une partie est prise en charge par les ressources publiques sous forme d'une subvention (soutien ou aide à la production) ; une partie est financée par les producteurs eux-mêmes, le prix de cession étant la différence entre le prix de revient et le montant de la subvention.

Les producteurs peuvent avoir recours au crédit agricole pour s'équiper en matériel et produits. Les besoins auxquels le S.C.A.E.R. devrait faire face figurent dans le tableau VI suivant. Nous avons distingué les crédits d'équipement qui pourraient être étalés sur deux ou trois ans (ou davantage) et les crédits de campagne destinés à l'achat de produits renouvelables chaque année (insecticides, engrais, etc.), ces crédits doivent avoir la durée d'une campagne agricole et être réalisés après la récolte.

Les montants donnés représentent l'ensemble des charges qui pèsent sur les producteurs.

TABLEAU VI
BESOINS EN EQUIPEMENT ET PRODUITS AU NIVEAU DES PRODUCTEURS

(en millions de FM)

	1970	1971	1972	1970/1972
Coton - opération C.F.D.T.				
- Equipement	157	142	142	441
- Engrais	275	360	420	1.055
- Insecticides	350	400	425	1.175
Arachides - opération B.D.P.A.				
- Equipement	55,8	82,4	91,5	230
- Engrais	64	96	153,6	313,6
- Fongicides	6,6	12	12,8	31,5
- Semences sélectionnées	84,1	94,2	107,6	285,9
Arachides - extension				
- Equipement	-	-	-	-
- Engrais	-	-	6,4	6,4
- Fongicides	-	-	0,8	0,8
- Semences sélectionnées	-	-	1,7	1,7
Tabac - Haute-Vallée				
- Engrais	6,3	13,5	13,5	33,8
- Pesticides	0,3	0,6	0,6	1,5
Extension Haute-Vallée				
- Engrais	2,9	5,9	9,0	17,8
- Pesticides	0,1	0,3	0,4	0,8
Riz - opération				
- Equipement	28,7	44,4	68,1	141,2
- Engrais	6	12	24	42
- Semences sélectionnées	5	11,5	24,5	41
Office du Niger				
- Equipement des colons	30	30	30	90
- Engrais	33,5	50	83,75	167,25
Volume total des besoins				
pour l'équipement	271,5	298,8	331,6	902
pour les produits	834,3	1.056	1.283,6	3.173
TOTAL	1.105,8	1.354,8	1.614,2	4.075

5- EVOLUTION DE LA BRANCHE DES PRODUITS AGRICOLES AU COURS DU PROGRAMME TRIENNAL

Les tableaux Ressources-emplois de la branche des produits agricoles dressés pour 1967/1968 et 1972/1973 permettent de mesurer l'évolution de cette branche.

Nous récapitulons ci-après l'évolution de la branche agriculture vivrière (01) et l'agriculture industrielle (02). Les principaux progrès sont faits dans le secteur de l'agriculture industrielle. La production augmente en valeur de 120 % entre 1967/1968 et 1972/1973, alors que la production vivrière n'augmente que de 30 %. Les exportations de la branche agriculture industrielle augmentent de 250 %.

EVOLUTION DE LA BRANCHE AGRICOLE

(en millions de FM)

	RESSOURCES					EMPLOIS					
	Production	Déstockage	Import	Marges	TOTAL	Auto-fourniture	Consommation intermédiaire	Auto-consommation	Consommation finale	Export	Stock
1967/1968						2.991,8	947,1	18.318,5	5.561,6	348,4	218,7
Agriculture vivrière	25.355,6	471,1	134,3	2.423,1	28.384,1	2.991,8	947,1	18.316,5	5.561,6	348,4	218,7
Agriculture industrielle	6.922,2	155,0	904,9	4.332,3	12.314,4	1.699,5	3.162,9	1.948,7	3.784,4	1.357,5	361,4
TOTAL	**32.277,8**	**626,1**	**1.039,2**	**6.755,4**	**40.698,5**	**4.691,3**	**4.110**	**20.265,2**	**9.346,**	**1.705,9**	**580,1**
1972/1973											
Agriculture vivrière	32.987,5	-	82,9	2.839,1	35.909,5	5.026,3	2.306,2	22.158	6.328	91	-
Agriculture industrielle	15.036,6	-	982,3	7.212,6	23.231,5	2.232	9.596,1	2.015	4.995	4.393,4	-
TOTAL	**48.024,1**	**-**	**1.065,2**	**10.051,7**	**59.141**	**7.258,3**	**11.902,3**	**24.173**	**11.323**	**4.484,4**	**-**

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES-EMPLOIS DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE

(en millions de FM)

1967/1968	RESSOURCES					EMPLOIS					
	Production	Prise sur stock	Import	Marges	TOTAL	Auto-fourniture	Consom-mation intermédiaire	Auto-consom-mation	Consom-mation finale	Export	Stocks
01. Agricultures vivrières											
011. Céréales											
0111. mil et sorgho	13.280	437,3	68,5	647,5	14.433,3	448	-	12.012,8	1.445,8	323,8	202,9
0112. paddy	3.092,4	-	-	165,6	3.258	2.430	828	-	-	-	-
0113. maïs	1.118,6	33,8	-	7,8	1.160,2	38,3	-	1.063,8	42,3	-	15,8
0115. blé	80	-	-	3,5	83,5	8	-	52	23,5	-	-
0116. dolo	2.336	-	-	1.120,5	3.456,5	-	-	467,5	2.988	-	-
012. Tubercules et féculents											
0121. tubercules	1.137	-	-	63,5	1.200,5	-	-	1.013	187,5	-	-
0122. féculents	1.064	-	-	76	1.140	-	-	957	182,4	-	-
013. Fruits et légumes											
0131. fruits	315	-	19,4	40,9	375,3	-	10,4	263,3	89,2	12,4	-
0132. légumes	1.705,1	-	15	169,9	1.886	-	66,9	1.447	369,9	12,2	-
014. Plants et semences	-	-	31,3	10,4	41,8	-	41,8	-	-	-	-
TOTAL 01	**25.355,6**	**471,1**	**134,3**	**2.423,1**	**28.384,1**	**2.991,8**	**947,1**	**18.316,5**	**5.561,6**	**348,4**	**218,7**
02. Agricultures industrielles											
021. Arachide											
0211. arachide coques	2.846,4	-	-	99,5	2.945,9	206,4	801,5	1.938	-	-	-
0212. arachide graine	839,2	73	-	331,6	243,8	-	243,4	-	-	700	300,4
022. Coton graine	1.504,2	-	-	258,7	1.762,9	207,4	1.555,5	-	-	-	-
023. Graine de coton	85,9	-	5,5	67,6	159	21	11	-	-	127	-
024. Amande karité	1.404	-	-	166,1	1.570,1	1.264,7	186,2	-	-	119,2	-
025. Tabac brut	44,1	82	142	75,2	343,3	-	200,3	10,7	-	71,3	61
026. Noix de cola	-	-	747	3.255	4.002	-	-	-	3.762	240	-
027. Canne à sucre	165	-	-	-	165	-	165	-	-	-	-
028. Cueillette	33,4	-	10,4	78,6	122,4	-	-	-	22,4	100	-
029. Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL 02	**6.922,2**	**155**	**904,9**	**4.332,3**	**12.314,4**	**1.699,5**	**3.162,9**	**1.948,7**	**3.784,4**	**1.357,5**	**361,4**
TOTAL 01 + 02	**32.277,8**	**626,1**	**1.039,2**	**6.755,4**	**40.698,5**	**4.691,3**	**4.110,**	**20.265,2**	**9.346**	**1.705,9**	**580,1**

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES-EMPLOIS DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE

(en millions de FM)

1972/1973	RESSOURCES					EMPLOIS					
	Production	Prise sur stock	Import	Marges	TOTAL	Auto-fourniture	Consommation intérieure	Auto-consommation	Consommation finale	Export	Stocks
01. Agricultures vivrières											
011. Céréales											
0111. mil et sorgho	16.200			565	16.765	576		14.607	1.582		
0112. paddy	6.000			390,5	6.390,5	4.296	2.094,5				
0113. maïs	1.800			81	1.812	72		1.668	81		
0114. fonio	1.350			128,3	1.478,3	74,3		1.147,5	256,5		
0115. blé	100			7	107	8		52	47		
0116. dolo	2.665			1.279,5	3.944,5			532,5	3.412		
012. Tubercules et féculents											
0121. tubercules	1.300			74	1.374			1.150	224		
0122. féculents	1.190			85	1.275			1.071	204		
013. Fruits et légumes											
0131. fruits	350		36	62,4	448,4		12,4	280	102	54	
0132. légumes	2.032,5		15,5	216	2.264		157,5	1.660	419,5	37	
014. Plants semences			31,4	10,4	41,8		41,8				
TOTAL 01	**32.987,5**		**82,9**	**2.839,1**	**35.909,5**	**5.026,3**	**2.306,2**	**22.158**	**6.328**	**91**	
02. Agricultures industrielles											
021. Arachides											
0211. arachide coques	5.031			384,6	5.415,6	405	1.015,6	1.995			
0212. arachide graines	3.134,6			1.176,3	4.310,9		1.072			3.238,9	
022. Coton graine	4.248,2			75,5	5.005,7	244,2	4.761,5				
023. Graine coton	329			405	734	21	8			705	
024. Amande karité	1.720			129,3	1.849,3	1.561,8	151			136,5	
025. Tabac brut	186		51	41	278		238	29		20	
026. Noix de cola			918	4.230	5.180				4.968	180	
027. Canne à sucre	350				350		350				
028. Produits de cueillette	37,8		13,8	88,9	140				27	113	
029. Divers											
TOTAL 02	**15.036,6**		**982,3**	**7.212,6**	**23.231,5**	**2.232**	**9.596,1**	**2.015**	**4.995**	**4.393,4**	
TOTAL 01 + 02	**48.024,1**		**1.065,2**	**10.051,7**	**59.141**	**7.258,3**	**11.902,3**	**24.173**	**11.323**	**4.484,4**	

CHAPITRE III

PROGRAMME ÉLEVAGE ET PRODUCTIONS ANIMALES

SECTION I

GRANDES ORIENTATIONS

Le secteur Productions animales, au sein duquel les productions de bovins, de viande bovine et des sous-produits correspondants occupent la place prépondérante, pose des problèmes d'amélioration de la production et d'organisation de la commercialisation.

Depuis 1963, les chiffres d'abattages et d'exportations contrôlées n'ont cessé de baisser, rejetant ainsi une part de plus en plus grande des volumes commercialisés hors du secteur moderne. Cet état de fait a pour conséquences principales :

- Un gonflement exagéré des marges de commercialisation, toujours au détriment des producteurs et des consommateurs, pas toujours au profit des intermédiaires ; le plus souvent il s'agit d'un gaspillage pur et simple, dont la collectivité nationale en totalité fait les frais.

- Un manque à gagner par l'Etat dont les capacités installées d'abattage ne sont pas pleinement employées, et qui voit lui échapper la plus grosse part des taxes d'exportation.

- Une exploitation désordonnée du cheptel qui pourrait rapidement conduire à sa dégradation et partant, à une baisse de production ceci en dépit de toutes les actions de productivité, d'amélioration sanitaire ou génétique qui pourraient être tentées.

Au cours de la période triennale la priorité est donc donnée aux problèmes suivants :

1) Problèmes d'amélioration de la production :

- Accroissement numérique
- Intensification de la production
- Association agriculture – élevage

2) Problèmes d'organisation du circuit de commercialisation :

- Organisation des marchés et des transactions
- Organisation des professions
- Equipement de la chaîne commerciale

L'implantation d'un centre d'embouche dans la région de Niono, et l'intégration de l'élevage à l'agriculture dans certaines zones répondent parfaitement aux problèmes d'amélioration de la production. Ces actions doivent être considérées comme l'amorce d'un nécessaire bouleversement des modes de production et d'exploitation du cheptel, le processus souhaité de la spécialisation de l'éleveur sahélien vers la fonction de naisseur (ranch de Niono).

Au cours de la période triennale une place importante est accordée à la réorganisation des circuits commerciaux de la viande et du bétail sur pied. La création de l'OMBEVI répond à cette nécessité.

Sur le plan des échanges extérieurs, la recherche d'un accord avec les pays voisins importateurs est aussi un des objectifs du programme.

Une fois établie et reconnue l'urgence de la réorganisation des circuits commerciaux et de l'intensification de la production la nécessité demeure de poursuivre pendant la période triennale des actions générales permettant de sauvegarder le capital bétail national. Il s'agit d'actions destinées à améliorer l'état sanitaire du troupeau. Le résultat des différentes actions ne peut se faire sentir de manière chiffrable au cours du programme.

Une fois résolus les problèmes des circuits commerciaux et de l'amélioration de la production (ranching et autres actions sur la productivité), le problème le plus important de la future période quinquennale sera de répondre à la demande extérieure sans cesse croissante sans pour autant que la consommation intérieure en souffre ou que le capital bétail ne se dégrade.

Ce résultat ne pourra être obtenu que dans le cadre d'une politique coordonnée agissant à la fois sur tous les facteurs des productions animales, depuis la recherche jusqu'à la commercialisation, en passant par la formation des éleveurs.

SECTION II

LES ACTIONS A MENER

A) LES ACTIONS SUR LA PRODUCTION

1) LES PROJETS "SANTE ANIMALE" ont pour but d'améliorer ou préserver l'état sanitaire du cheptel au moyen d'une extension de l'infrastructure vétérinaire, à savoir :

- l'accroissement du nombre de postes vétérinaires,
- l'implantation dans un certain nombre de ces postes de piscines de déparasitage et de parcs à vaccination,
- la création d'un centre d'immunisation secondaire à GOUNDAM,
- la création, en annexe du Laboratoire Central Vétérinaire, d'une section de production du vaccin antipéripneumonique "Bennet".

a) *Les postes vétérinaires* : le projet prévoit l'implantation de 9 postes nouveaux (dont 5 pour les 5e et 6e régions).

Le coût de chaque poste est de 5 millions de FM à l'investissement et de 1 million de FM en fonctionnement annuel (soit 710 000 FM en personnel et 290 000 FM en matériel). Un infirmier d'élevage est nécessaire pour chaque poste.

Les investissements sont imputés au produit de la Taxe Régionale de Développement. Le fonctionnement est pris en charge par le Budget de l'Etat.

b) *8 piscines de déparasitage* sont implantées sur l'ensemble du territoire, dont 4 pour les 5e et 6e régions. Le coût unitaire est de 4 millions de FM à l'investissement et de 540 000 FM de fonctionnement annuel.

Les investissements sont pris en charge par les taxes régionales de développement. Le Budget National couvre les frais de fonctionnement.

c) *Parcs à vaccination* : 40 parcs seront construits de 1970 à 1973 sur l'ensemble du territoire, dont 23 dans les 5e et 6e régions.

Le coût unitaire d'un parc est de 1,5 million de FM. Cette dépense est imputable au produit des taxes régionales de développement.

d) *Le centre d'immunisation secondaire de GOUDAM* est composé de locaux de service (bureaux, pharmacie, clinique, magasin, etc.) et des logements et équipements correspondants (puits, mobilier sanitaire, véhicule).

Son coût est de 9,5 millions de FM à l'investissement (réalisé sur Taxe de Développement) et de 1,5 million de FM de fonctionnement supplémentaire annuel, pris en charge par le Budget National.

e) *La section de production du vaccin "Bennet"* est un additif au projet de construction du laboratoire Central Vétérinaire construit à BAMAKO.

Les investissements nécessaires à la mise en place de cette section se montent à 60 millions de FM (matériel et produits spéciaux animaux, véhicule).

Le coût total des projets "Santé Animale" est de 245 millions de FM.

PROJETS SANTE ANIMALE : CALENDRIER D'EXECUTION

Nombre	Description des opérations	Calendrier d'exécution possible au cours du Programme de Redressement		
		1970/1971 I	1971/1972 II	1972/1973 III
9	Création des "Postes Vétérinaires"	6	2	1
8	Construction de "Piscines de déparasitage"	6	2	–
40	Construction de "Parcs de Vaccination"	8	16	16
1	Création d'un Centre d'Immunisation secondaire à GOUNDAM	1	–	–
1	Création d'une "Section pour la production de Vaccin Antipéripneumonique"	1	–	–

RECAPITULATION DES COUTS DES PROJETS

(millions de FM)

	TOTAL	1970	1971	1972
a) Piscines de déparasitage				
– Investissements	32	24	8	–
– Personnel	1,9	0,5	0,7	0,7
– Fonctionnement	9,9	2,7	3,6	3,6
Total Piscines	**43,8**	**27,2**	**12,3**	**4,3**
b) Parcs à Vaccination				
– Investissement	60,0	24,0	24,0	12,0
Total Parcs	**60,0**	**24,0**	**24,0**	**12,0**
c) Postes Vétérinaires nouveaux				
– Investissements	45,0	30,0	10,0	5,0
– Personnel	16,4	4,3	5,7	6,4
– Fonctionnement	6,6	1,7	2,3	2,6
Total Postes Vétérinaires nouveaux	**68,0**	**36,0**	**18,0**	**14,0**
d) Vaccin "Bennet" (Labo)				
– Investissements	60		60	
Total Vaccin	**60**		**60**	
e) Centre immunisation GOUNDAM				
– Investissements	9,5	9,5		
– Fonctionnement	4,5	1,5	1,5	1,5
Total Centre GOUNDAM	**14,0**	**11,0**	**1,5**	**1,5**
Total Investissements	**206,5**	**75,5**	**102**	**29,0**
Total Personnel	**18,3**	**4,8**	**6,4**	**7,1**
Total Fonctionnement	**21**	**5,9**	**7,4**	**7,7**
	245,8	**86,2**	**115,8**	**43,8**

VENTILATION PAR REGION DU FINANCEMENT SUR TAXE DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS SANTE ANIMALE

(millions de FM)

		TOTAL	1970	1971	1972
1re Région	– Piscines	4	4	–	–
	– Parcs	6	–	3	3
	– Postes Vétérinaires	5	5	–	–
TOTAL		15	9	3	3
2e Région	– Piscines	4	4	–	–
	– Parcs	7,5	1,5	3	3
	– Postes/	5	5	0	0
TOTAL		16,5	10,5	3	3
3e Région	– Piscines	4	4	0	0
	– Parcs	6	0	3	3
	– Postes	5	5	0	0
TOTAL		15	9	3	3
4e Région	– Piscines	4	4	0	0
	– Parcs	6	0	3	3
	– Postes	5	5	0	0
TOTAL		15	9	3	3
5e Région	– Piscines	8	4	4	0
	– Parcs	12	3	4,5	4,5
	– Postes	10	5	5	0
TOTAL		30	12	13,5	4,5
6e Région	– Piscines	8	4	4	0
	– Parcs	22,5	7,5	7,5	7,5
	– Postes	15	5	5	5
	– Centre GOUNDAM	9,5	9,5	0	0
TOTAL		55	26	16,5	12,5
TOTAL GENERAL		146,5	75,5	42,0	29,0

2.- LES ACTIONS SUR LA PRODUCTIVITE

2.1.- Le projet "Implantation d'un Centre d'Embouche dans la région de NIONO"

a) Présentation générale

Objet

A partir du bétail bovin né dans un périmètre de 100 – 150 kilomètres autour de NIONO, il s'agit de mettre à l'embouche chaque année entre 5 000 et 6 000 jeunes bœufs pour les amener jusqu'à 100 – 200 kilos. Les animaux ainsi obtenus, seront pour leur quasi-totalité destinés à l'exportation sous forme de viande foraine.

Aire géographique

L'opération se situe dans le cercle de NIONO. Le périmètre réservé à l'implantation est de l'ordre de 12 000 hectares.

b) Objectifs

• *Objectifs quantitatifs*

– Pour 1973/1974 : l'objectif est la production d'environ 1 000 t de viande qui représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 200 millions FM.

– Pour 1977/1978 : la capacité de l'établissement doit doubler moyennant des investissements supplémentaires.

• *Objectifs qualitatifs*

L'implantation d'un centre d'embouche dans la zone de Niono répond bien aux objectifs que l'on cherche à atteindre :

– Une nécessité absolue de régulariser l'offre en animaux de qualité, permettant ainsi le développement des exportations de viandes forainer et l'utilisation optimale de l'investissement existant à BAMAKO (Abattoir frigorifique de BAMAKO).

– Une mise en place d'un débouché pour les jeunes bovins présentés en très grand nombre sur les marchés et actuellement sacrifiés pour moins de 100 kg carcasse.

– Une valorisation locale des sous-produits agricoles (paille de riz et mélasses de la sucrerie de DOUGABOUGOU) jusqu'alors peu ou mal utilisés.

c) Description des actions à mener

1) Les aménagements : Les aménagements sont les suivants :

- Infrastructure hydraulique (le coût estimé par l'Office du Niger est supérieur à 70 000 000 FM).
- Infrastructure technique : bâtiments techniques et administratifs.
- Matériel : le matériel agricole et de transport sera important. Il est prévu une unité semi-industrielle de fabrication de paillé de riz mélassée.
- Au projet NIONO proprement dit, il faut lier le projet d'aménagement de la piste d'évacuation du bétail NIONO-BAMAKO dont l'étude a été exécutée par l'IER (cf. chapitre Bétail-Viande).

2) Commercialisation

En amont la station assurera, en collaboration avec l'OMBEVI, les achats de bétail soit au niveau du premier collecteur de bétail.

En aval, cette opération relèvera entièrement de l'OMBEVI, organisme chargé du circuit de commercialisation du bétail sur pied et de la transformation du bétail.

3) Formation

La station d'embouche, qui constitue une expérience test, aura nécessairement un rôle de formation et ce à trois niveaux :

- Cadres supérieurs : en vue de la gestion technique, administrative et commerciale du futur établissement.
- Cadres moyens : formation de cadres d'exécution.
- Au niveau de l'éleveur transhumant l'influence de la station d'embouche ne sera pas négligeable. On peut être certain qu'un ranch d'embouche moderne sera réellement un "Pôle de développement du monde pastoral".

d) Les moyens à mettre en œuvre et calendrier d'exécution

1) Les études complémentaires sur le terrain doivent débuter dans la deuxième moitié de 1970. Ces études concernent :

- Les problèmes de structures d'accueil (eau, bâtiments, installations et matériel).
- Les problèmes relatifs à la structure du troupeau, la connaissance approfondie des marchés à bétail et des marchés extérieurs, et aux différents mode de transports envisagés.

2) L'échelonnement des opérations dans le temps se présente ainsi :

- Fin 1970, début 1971 : présentation du rapport définitif de l'étude.
- Fin 1971 début d'exécution des travaux.
- Octobre 1972 : mise en charge.

3) Dépenses d'encadrement et de gestion

L'ensemble des charges annuelles du centre d'embouche (y compris la dotation au fonds de roulement) sera d'environ 200 millions de FM.

e) L'économie du projet

• *Coût des investissements*

L'investissement total, pour la réalisation définitive du Centre d'embouche semi-intensif, y compris les frais d'études, est voisin de 400 millions de FM. Il sera financé par l'aide extérieure.

• *Recette du centre d'embouche et équilibre économique du projet*

Les recettes du centre proviennent de la vente des animaux à l'organisme chargé de l'exportation de la viande malienne.

Les conclusions des études préliminaires menées sur le terrain montrent que même pendant sa phase de démarrage, la station d'embouche de NIONO devra être en mesure d'équilibrer ses comptes.

Le prix du kilogramme de viande rendu BAMAKO se situera entre 215 et 220 francs maliens, au lieu de 210 francs. Le prix de 220 FM le kg de viande sur pied reste inférieur aux prix pratiqués par la SONEA de mars à juin 1969, compte non tenu de la considérable différence qui existera dans la qualité de la viande.

Ce prix, qui ménage au centre d'embouche une marge bénéficiaire de 10 %, permettra dès le démarrage du projet :

1) de servir la clientèle ghanéenne en viande extra à la place de viande de seconde qualité, ce qui permettra, soit d'améliorer le prix actuel, soit d'élargir le marché,
2) de rendre rentables les exportations sur la Côte d'Ivoire et surtout d'entamer dans de bonnes conditions des négociations tarifaires, en garantissant la fourniture régulière d'un produit de bonne qualité,
3) d'exporter des animaux vivants avec une marge commerciale très intéressante,
4) de lier la fourniture de viande foraine à celle de bétail sur pied, ce type de contact ayant la faveur du Gouvernement Ghanéen.

2.2.- Le projet FANA

a) Présentation générale

• *Objet :*

Intégration de l'élevage à l'agriculture essentiellement cotonnière de la zone d'encadrement de FANA.

• *Aire d'implantation :*

L'opération se situe dans l'arrondissement de FANA.

• *Structure juridique*

Le SCAER est le maître d'œuvre de l'opération et la CFDT est l'organisme d'exécution.

b) Objectifs

L'opération vise essentiellement à dégager un certain nombre de thèmes de vulgarisation dans le domaine de l'association agriculture élevage.

De l'ensemble des échecs et des succès obtenus, on peut espérer définir dans le domaine de l'association de l'agriculture et de l'élevage, le programme à appliquer ultérieurement dans d'autres zones d'action.

Il n'y a donc pas d'objectifs quantitatifs chiffrables, mais uniquement des objectifs qualitatifs.

c) Description générale des actions à mener

- Les aménagements à effectuer :
  - création d'un centre d'élevage et deux dipping-tanks, devant servir de structures d'accueil aux actions futures.
- La vulgarisation : trois grands groupes de thèmes sont proposés :
  - vulgarisation de l'action sanitaire,
  - vulgarisation des techniques d'alimentation du bétail,
  - vulgarisation des techniques améliorées de conduite et d'exploitation du troupeau.

d) Les moyens à mettre en œuvre

• *Etudes à prévoir :*

Elles seront effectuées par l'IER en collaboration avec la CFDT, le Service de l'Elevage et éventuellement avec le concours de l'IRAT et du CNRZ. Elles seront de deux ordres :

- Analyse des essais entrepris et recherche des améliorations à apporter sur les plans sanitaire et alimentaire.
- Etudes complémentaires portant sur :
  - la structure du troupeau et son évolution,
  - l'exploitation du troupeau,
  - les besoins quantitatifs et qualitatifs de la zone en bœufs de trait.

• *Les investissements à prévoir :*

Les investissements prévus sont les suivants :

– Infrastructure vétérinaire	21 000 000 FM
– Moyens de transport ; véhicule TT	1 500 000 FM
– Matériel technique et produits : achats de matériel technique et stock de médicaments	12 540 000 FM
– Essais divers pour	2 000 000 FM

Ils seront financés par l'aide extérieure.

• *Frais de fonctionnement de l'encadrement*

– Transport	2 160 000 FM
– Main-d'œuvre banale	347 000 FM

e) Calendrier d'exécution du projet

• *Besoins en personnel*

Il faut un assistant d'élevage et trois infirmiers vétérinaires pour l'exécution du projet.

Un infirmier vétérinaire étant déjà en poste à FANA, les dépenses nouvelles en personnel se limitent donc à un assistant d'élevage et deux infirmiers vétérinaires.

• *Schéma général d'exécution*

La première phase de l'opération FANA devra, pour permettre de tirer des conclusions valables, être menée sur trois années au minimum. Il faut donc prévoir un complément de financement pour les années 1971 et 1972 ; les besoins sont estimés à 10 000 000 FM pour chacune des années.

Si les résultats sont satisfaisants, une deuxième phase d'action devra être envisagée :

1) Complément d'infrastructure,
2) Programme d'hydraulique,
3) Mise en défense et bornage de certaines zones de parcours,
4) Extension des essais qui seront révélés les plus positifs.

2.3.- Le projet "YANFOLILA"

a) Présentation générale

• *Objet :*

L'objet de l'opération est d'assurer la sauvegarde et l'amélioration du noyau de N'DAMA qui existe le long de la frontière guinéenne, par la création d'une station d'élevage et une action d'encadrement.

• *Aire géographique*

L'opération sera implantée à l'intérieur du cercle de YANFOLILA. Elle couvrira les arrondissements de YANFOLILA, SIEKOROLE, GUELENINKORO et YOROBOUGOU.

• *Structure juridique*

L'organisme responsable des études est l'Institut d'Economie Rurale.

b) Description générale des actions à mener :

1) Création d'une station d'élevage

La station d'élevage possédera son propre troupeau de reproducteurs, achetés dans un rayon d'une centaine de kilomètres autour de YANFOLILA. Le projet prévoit les actions suivantes :

- Mise en place de techniques de sélection.
- Elevage de jeunes jusqu'à deux ans et demi environ.
- Etudes agrostologiques en vue du lancement de cultures fourragères.
- Exportation de géniteurs.
- Fourniture de reproducteurs aux fermes d'Etat, aux Centres d'enseignement agricole, aux stations de recherche, aux collectivités d'agriculteurs.
- Fourniture sous forme de bœufs de travail aux paysans de la région de SIKASSO.

2) Action d'encadrement :

La zone d'encadrement s'étendra dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres autour de la station. L'objectif est d'accroître la productivité du cheptel existant. Les actions seront de trois ordres :

- actions sanitaires,
- actions zootechniques,
- actions éducatives.

En dernier stade, des actions plus complexes seront envisagées : construction d'abris funières, jachères améliorées, véritables cultures fourragères, alimentation complémentée des veaux.

d) Les moyens à mettre en œuvre :

Les études à prévoir sont les suivantes :

- étude agrostologique,
- étude zoopidémiologique,
- étude de marché en vue de l'exportation de N'DANA,
- enquête sur l'enchocercose.

Le coût total des études est évalué à 28 000 000 FM.

e) Coût des investissements

Le financement à prévoir, en vue de la réalisation du projet, se situe entre 200 et 300 000 000 FM.

Un prêt à long terme et à faible taux d'intérêt ou une dotation de l'Etat, devra être consenti pour la mise en charge de la station et la constitution de son fonds de roulement. Le volume du prêt sera de l'ordre de 40 000 000 FM.

2.4.- Le projet "Création d'un centre de diffusion de bœufs de travail dans le cercle de SIKASSO"

1) Description générale

• *Objet :*

L'idée directrice du projet "création d'un centre de diffusion de bœufs de travail dans le cercle de SIKASSO", part du diagnostic suivant : au niveau actuellement atteint par la culture attelée dans le cercle de SIKASSO, le frein essentiel au développement du travail animal réside dans les difficultés qu'ont les paysans à se procurer des attelages, même lorsqu'ils ont l'argent nécessaire au paiement des animaux.

Seule une organisation spécialement conçue pour acheter, regrouper, conditionner puis revendre des bœufs de travail, pourrait pallier ces difficultés. Tel est le but de l'opération envisagée dans le cercle de SIKASSO.

• *Aire d'implantation géographique*

Le centre de diffusion de bœufs de trait sera implanté à DOUMANABA, à cinquante kilomètres au nord-ouest de SIKASSO sur la route menant à FANA.

• *Structure juridique*

L'opération est sous la tutelle du Ministère de la Production. Le Service de l'Elevage en est l'organisme chargé de l'exécution, en collaboration avec le Gouvernorat de la région de SIKASSO.

• *Objectif :*

En 1968/1969, pour des besoins annuels de l'ordre de 3 000 bœufs les difficultés d'approvisionnement sont apparues. Dans les deux à trois années à venir les besoins vont croître de 1 000 unités.

L'objectif du centre de diffusion des bœufs de travail doit donc être, dans une première phase, de fournir ces mille bœufs supplémentaires.

• *Les actions à mener*

Le centre doit mener trois fonctions essentielles : les achats, la préparation et la diffusion des animaux :

a) Les achats ne concerneront que les zones de SIKASSO, KOUTIALA, MASSIGUI, BOUGOUNI et éventuellement YANFOLILA.
b) Le centre sera amené, en moyenne, à conserver les animaux pendant 5, 6 mois.
c) Les bœufs, mis en parfait état, seront cédés aux paysans. Il est nécessaire que les cultivateurs n'aient pas de grands déplacements à effectuer pour se fournir en bœufs. Il est donc indispensable de disposer d'antennes pour la diffusion. Cinq antennes sont à prévoir :
   1) Trois antennes seront constituées sans aucun investissement nouveau par l'utilisation de trois CAR.
   2) Deux autres antennes seront à créer dans les deux zones d'action de l'opération de développement de la culture du riz de bas-fonds.

d) Le service après vente

Il ne suffit pas de procurer aux paysans des animaux de travail. Il est nécessaire de les aider à maintenir les animaux en bon état. A cet effet, il est prévu un renforcement de l'infrastructure sanitaire dans la zone d'opération par la création de bains détiqueurs sur les 5 points de diffusion.

2) Les moyens à mettre en œuvre et calendrier d'exécution

• *Investissements*

Les investissements concernent :

1) Les infrastructures hydrauliques et techniques qui se montent à 60 millions de FM.
2) L'infrastructure sanitaire : (création de cinq bains détiqueurs et de puits) qui s'élève à 30 millions de FM.

Le total des investissements nécessaires pour la réalisation du centre sera de l'ordre de 90 millions de FM.

• Dépenses d'encadrement et de gestion : les dépenses d'encadrement et de gestion sont à la charge du Budget National et du Budget de la région.

• Démarrage de l'opération : la phase d'exécution du projet est prévue pour janvier 1971. Les premiers achats de bœufs sur le terrain s'effectueront en mai 1971.

• Résultats attendus.

La mise en place d'un centre de diffusion des bœufs de travail ne doit être considérée que comme une première étape dans le développement de l'élevage en milieu paysan.

La deuxième étape de l'action doit amener le propriétaire de bœufs de travail à une spéculation double travail et boucherie, ce qui conduit le paysan à la remise en condition du bœuf avant la vente pour la boucherie.

La troisième étape devra être la création d'un véritable élevage paysan.

B) L'OFFICE MALIEN DU BETAIL ET DE LA VIANDE (OMBEVI) ET LES PROJETS DE REORGANISATION DES CIRCUITS COMMERCIAUX

La création de l'OMBEVI répond à la nécessité pour l'Etat de déléguer à un organisme public jouissant de la personnalité civile et de l'autonomie financière, ses prérogatives concernant l'élaboration et l'exécution de la politique nationale de commercialisation du bétail sur pied et de la viande. C'est de l'OMBEVI que partiront désormais toutes les initiatives en matière de réforme des circuits, de réglementation professionnelle, d'introduction du crédit bancaire, d'établissement et de contrôle des prix. Ces initiatives seront fondées sur l'étude des mécanismes de la commercialisation, menée sous la responsabilité de l'Office, sur des expériences d'intervention effectuées scientifiquement (projets pilotes) et enfin sur une concertation avec toutes les parties intéressées.

Outre ces prérogatives en matière de réglementation commerciale, l'OMBEVI disposera d'un moyen direct d'intervention sur le marché : la coordination et le contrôle des activités d'un groupe d'entreprises comprenant une société et un établissement à vocation commerciale et industrielle. Dans une première phase ce groupe comprend :

1) Un établissement public à caractère industriel dénommé "Abattoir Frigorifique de BAMAKO" chargé d'assurer la prestation des services nécessaires à la préparation de la viande à partir des animaux de boucherie et d'en récupérer éventuellement les sous-produits.
2) La Société Malienne du Bétail et des Peaux et Cuirs chargée de l'achat d'animaux de boucherie, des cuirs et peaux ainsi que de leur collecte et de leur conservation sur l'étendue du territoire du Mali, en vue de leur vente tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Pour pouvoir répondre à sa mission, l'OMBEVI doit être doté d'urgence de l'infrastructure nécessaire et de moyens techniques qui sont actuellement classés en 3 projets.

1. LE PROJET "ORGANISATION DE LA SECTION BETAIL ET VIANDE"

Ce projet a pour but de doter l'Office de moyens d'études et d'interventions sur le marché du bétail et de la viande. Il est donc le projet central du programme.

Les principales études à réaliser sont les suivantes :

- études des marchés intérieurs, extérieurs, et des prix,
- étude comparative des différents modes de transport du bétail et de la viande.

Les moyens d'interventions à mettre en place sont (entre autres) :

- un service d'information sur les prix au sein de l'Office,
- une réglementation organisant les différents corps de métiers intéressés : marchands de bestiaux Teffés, chevillards, bouchers détaillants, etc.

Un circuit pilote de commercialisation du bétail et de la viande sur le marché de BAMAKO. Ce circuit comprend :

a) L'amélioration de l'équipement des pistes du bétail empruntées pour l'approvisionnement du marché de BAMAKO.
b) La création d'un marché à bestiaux pilote à BAMAKO permettant d'introduire de nouvelles méthodes de commercialisation : achat en gros, fondé sur le poids et la qualité, paiement comptant avec introduction du crédit bancaire.

La durée du projet est fixée à 3 ans, mais deux années au maximum pourront être exécutées au cours de la période triennale, à condition toutefois que des mesures soient prises pour que l'opération démarre au début de 1971.

Les moyens à mettre en œuvre comprennent essentiellement des investissements de génie rural pour un montant de 225 millions (pistes du betail, marché à bestiaux de BAMAKO et matériel divers), et des salaires d'assistants techniques (80 millions). Le détail des coûts est indiqué au tableau ci-après.

Le coût de la troisième année du projet (1973) n'est évidemment pas inclus dans ces estimations.

Les besoins en crédit bancaire supplémentaires sont estimés à 100 millions de FM par an uniquement pour le marché pilote de BAMAKO.

Les résultats attendus de ce projet sont les suivants :

a) Une augmentation des abattages de bovins à l'abattoir de BAMAKO. Cet accroissement peut être chiffré à 6 000 têtes en année terminale, compte non tenu de l'accroissement normal dû à la croissance démographique.

   L'abattoir tournerait ainsi en 1972 à 60 % de sa capacité (contre 40 % en année de référence).

b) Une augmentation du poids moyen carcasse des bovins abattus de 20 kg environ. Cette augmentation est due à deux facteurs : moindre fatigue du bétail sur les pistes aménagées et paiement des bêtes au poids et à la qualité sur le marché pilote de BAMAKO.

c) Un abaissement des coûts de commercialisation d'environ 5 000 FM par tête dû à l'instauration du paiement comptant sur toutes les transactions jusqu'au niveau chevillard.

d) Un accroissement possible des exportations de viandes foraines en qualité et en quantité.

   Si l'on considère que l'augmentation de production de l'abattoir de BAMAKO n'est, dans un premier temps, qu'un transfert d'une production clandestine à une production contrôlée, le surplus exportable supplémentaire ne peut être que l'augmentation de tonnage due à l'élevation du poids moyen carcasse.

e) Enfin et surtout, on escompte que ce projet permettra à l'Office d'avoir une parfaite connaissance des circuits commerciaux, ce qui lui permettra d'agir en permanence sur ces circuits au mieux des intérêts de toutes les parties concernées, mais en premier lieu des producteurs et des consommateurs.

   C'est un projet pilote dont la réussite entraînera le lancement d'autres projets sur les principaux marchés de la République jusqu'à la maîtrise totale des circuits de commercialisation du bétail et de la viande, condition indispensable à la réussite d'actions spécifiques sur la productivité.

	TOTAL	1970	1971	1972
INVESTISSEMENTS				
a) Travaux de Génie Civil et Rural				
– Pistes du bétail	150	–	–	150
– Marché à bestiaux de BAMAKO	50	–	50	–
b) Matériel (véhicules bascules, matériel de bureau)	25	–	25	–
TOTAL	**225**	–	**75**	**150**
PERSONNEL				
a) Assistance technique	82	–	41	41
b) Personnel malien	30	–	15	15
TOTAL	**112**	–	**56**	**56**
FONCTIONNEMENT	21	–	10,5	10,5
Investissement	225	–	75	150
Personnel	112	–	56	56
Fonctionnement	21		10,5	10,5
TOTAL GENERAL	**358**	–	**141,5**	**216,5**

2.- PROJET : "CUIRS ET PEAUX"

Ce projet a pour objet d'accroître le volume de la qualité des cuirs et peaux collectés par la Société nationale qui en a le monopole.

Cet accroissement est obtenu par une réorganisation du système de collecte et de stockage, et par la mise en place d'un important réseau d'abattoirs séchoirs ruraux sur l'ensemble du territoire national. Associé à des mesures visant à aménager l'I.A.S., ce projet a des incidences importantes sur la production contrôlée de viande.

Le projet prévoit :

- La création de 5 centres d'abattage d'une capacité de 200 à 500 t/an, équipés d'un puits, d'une bascule et d'un séchoir pour les peaux.

  Le coût d'un centre est estimé à 10 millions de FM.

- La création de 30 aires d'abattage d'une capacité annuelle de 60 t environ équipées d'un puits, d'un peson et d'un séchoir.

  Le coût d'une aire est estimé à 6 millions de FM.

- La création de magasins de stockage des cuirs et peaux collectés, dans chacun des chefs-lieux de région ; pour 30 millions de FM.

Il est raisonnable d'escompter que dans le meilleur des cas, les 2/3 du programme d'implantation d'abattoirs-séchoirs seront réalisés au cours de la période triennale, ce qui implique l'échéancier d'exécution suivant :

	1970	1971	1972	TOTAL
– Centres d'abattage (2 en 1971 et 3 en 1972)	–	20	30	50
– Aires d'abattage (15 en 1971 et 15 en 1972, soit 15 par an	–	90	90	180
– Magasins de stockage	–	–	30	30
TOTAL	–	**110**	**150**	**260**

Ils doivent être financés par l'aide extérieure.

Le coût de fonctionnement des aires et centres d'abattage sera couvert par une taxe d'abattage perçue par le Ministère des Finances ; l'entretien des installations sera assuré par l'OMBEVI sur une dotation annuelle du Ministère des finances prélevée sur le produit des taxes d'abattage.

Le Service de l'Elevage effectuera le contrôle sanitaire à l'abattage.

Accompagné de mesures visant à réorganiser la profession de boucher et à réformer l'I.A.S. sur les abattages, ce projet aura pour effets :

1) Une amélioration très sensible de l'hygiène à l'abattage.
2) Un contrôle accru de l'Etat sur la production de viande. La réalisation du programme permettra à l'Etat de contrôler l'abattage de 19 000 bovins supplémentaires et de 40 000 ovins, caprins.

Ce meilleur contrôle n'apportera, en cas de suppression complète de l'I.A.S., aucune recette supplémentaire à l'Etat. Mais il permettra d'orienter la production en interdisant l'abattage des jeunes, et plus tard, en instaurant le système d'achat au poids et à la qualité dans les gros centres.

3) Une augmentation sensible de la quantité et de la qualité des cuirs et peaux commercialisés, et en conséquence, des marges de la Société d'Etat ayant le monopole de cette activité. (cf. fin du chapitre élevage, le tableau ressources – emplois des cuirs et peaux).

3. PROJETS DE MISE EN PRODUCTION DES ABATTOIRS DE KAYES ET DE GAO

Ces projets ne se distinguent des précédents que par leurs modalités d'exécution et leurs effets économiques spécifiques.

L'abattoir inachevé de KAYES sera rendu apte à la production grâce à quelques investissements de génie civil qui en feraient une installation adaptée aux besoins modestes de la ville de KAYES et de sa zone.

L'abattoir de GAO doit être mis en route pour 1971, après accord tripartite.

En cas d'aboutissement heureux des négociations actuellement en cours, ce dernier projet aura une incidence importante sur les exportations de viandes (2 000 t annuelles supplémentaires).

Pour les deux projets, les dépenses d'investissements (travaux de génie civil à KAYES, groupe électrogène et adduction d'eau à GAO) sont estimées à 30 millions de FM.

C) LE PROJET LAITIER

a) Description des opérations

Le projet laitier, destiné à doter le Mali d'une infrastructure laitière, se divise en différentes étapes au cours du programme de redressement économique et financier.

Ces étapes sont les suivantes :

1) Projet de création d'une usine laitière à BAMAKO. L'exécution du projet est en cours. Le démarrage est prévu pour début 1970.
2) Projet de création d'un centre de traitement du lait à SEGOU.
3) Etudes des possibilités laitières de l'ensemble du pays.

b) Structure juridique

Le projet est sous la tutelle du Ministère de la Production. Il est confié au Service de l'Elevage d'une part et au Comité consultatif du lait d'autre part. Ces deux organismes, l'un permanent et l'autre conjoncturel se rejoignent au niveau du Bureau du Lait.

c) Description des actions à mener

- Travaux d'achèvement du centre laitier de BAMAKO et complément du réseau de postes de réception.
- Mise en place des structures d'accueil du centre de SEGOU.
- Les études à mener sont les suivantes :
  - Possibilités laitières du pays.
  - Moyens à mettre en œuvre pour l'amélioration de la productivité des élevages.
  - Organisation de la profession d'éleveur laitier.

d) Coût du projet et mode de financement :

Le détail des coûts et les modes de financement sont indiqués au tableau ci-après.

Aspects économiques

1) Au niveau du producteur :

- Commercialisation de la totalité du lait produit sur les zones du projet.
- En quatre ans la production sur ces zones doit pouvoir doubler.

2) Au niveau de l'opération :

La production brute tendra vers 2 000 000 litres soit environ 250 000 000 FM pour un coût de production de 220 000 000 FM.

3) Au niveau national :

Contribution à l'effort national, pour une valeur d'environ 10 000 000 FM en nature, en faveur de l'enfance et de la Santé Publique.

4) Effet sur la balance des paiements :

Diminution de plus de 50 % des sorties de devises consacrées à l'achat de produits laitiers.

5) Effet sur l'emploi :

Au niveau de la transformation, l'effet sera minime, soit environ:

- 30 emplois nouveaux pour l'U.L.B.
- 10 emplois nouveaux pour SEGOU.

Le véritable effet sur l'emploi pourra être trouvé au niveau de la production, sous la forme d'une augmentation sensible du temps de travail productif.

COUT ET MODE DE FINANCEMENT DU PROJET LAITIER

(millions de FM)

	1970	1971	1972	TOTAL
Investissements				
– Finition laiterie de BAMAKO	16	–	–	16
– Equipement Centres de réception	51	–	–	51
– Laiterie SEGOU	–	6	70	76
– 6 mois fonctionnement laiterie de BAMAKO (dot. capital)	11	–	–	11
TOTAL	**78**	**6**	**70**	**154**
Etudes				
– Matériel	–	–	20	20
– Personnel A.T.	15	15	15	45
– Personnel Malien	2	3,2	13,5	18,7
– Fonctionnement	4	4	16,5	24,5
TOTAL	**21**	**22,2**	**65,0**	**108,2**
TOTAL PROJET	**99**	**28,2**	**135,0**	**262,2**

D) PROJET : AMENAGEMENT PASTORAL DE LA 5e REGION

L'aménagement de l'espace pastoral de la 5e région vise à permettre à un bétail en expansion démographique importante, de mieux utiliser les pâturages disponibles.

Au stade actuel, le projet figure en bonne place dans le chapitre VI "Etudes et Recherches" du programme triennal, car il ne comprend encore que des études.

SECTION III

RECAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES COUTS POUR LE SECTEUR ELEVAGE ET PRODUCTIONS ANIMALES

A) LES OBJECTIFS :

Rappelons que les résultats des actions sur la production ne peuvent être chiffrés dans un tableau économique de fin de période triennale : ces actions visent à sauvegarder le capital-cheptel national et leurs effets sur la production ne se feront réellement sentir qu'à partir de 1973.

On escompte donc que d'ici 1972/1973, la production de bovins, d'ovins caprins croîtra au rythme du croît naturel du troupeau (3 % par an).

Seules les actions ayant pour objectif une plus grande intégration de la production de bétail et de viande dans le circuit moderne de commercialisation laisseront des traces quantitativement repérables. Ces traces ont été chiffrées, d'une manière trop précise peut-être vu l'état d'avancement des projets correspondants, et intégrées aux tableaux ressources emplois présentés ci-après. Pour l'essentiel, il ressort de ceux-ci :

1) Une croissance importante des abattages contrôlés de bovins (40 % par rapport aux abattages 1968) relativement à la croissance des abattages hors circuit moderne qui ne croissent que de 9 %.

La part relative de ces types d'abattages dans la production totale de viande, qui était de 16 % et 84 % en 1967/1968 devient 21 % et 79 % en 1972/1973. Le même phénomène se produit pour les abattages d'ovins-caprins où les abattages contrôlés passent de 5 % à 8 % des abattages totaux (moyennant une croissance de 87 % en valeur absolue).

2) Une élévation de la productivité de l'abattoir de BAMAKO qui fonctionnait en 1967/1968 à moins de 40 % de sa capacité, et qui atteindra 60 % en année terminale. Cette progression exprimée relativement aux tonnages et non aux têtes de bétail serait plus forte, compte tenu de l'élévation du poids moyen carcasse sur le marché pilote de BAMAKO.

3) Une augmentation de 330 tonnes des exportations de viandes, croissance représentant 78 % des exportations 1967/1968 (cette augmentation ne tient pas compte d'éventuelles exportations en provenance de l'abattoir de GAO).

4) Une augmentation qualitative et quantitative de la production de cuirs et peaux dont la valeur au producteur croît de 34 % (122 millions à 161 millions de FM).

5) Une augmentation qualitative et quantitative des exportations de cuirs et peaux dont la valeur croît de 60 % (de 132 à 212 millions).

6) Une diminution importante des importations de lait et produits laitiers de 174 millions à 50 millions de FM soit 70 % des importations de 1967/1968.

7) On peut noter enfin, parmi les objectifs du programme, une croissance des exportations contrôlées de bétail sur pied, possible sous condition de l'accord international mentionné en introduction. Leur évolution prévisible est la suivante .

EVOLUTION DES EXPORTATIONS

	1967/1968			1972/1973		
	TOTAL EXP.	EXP. CONT.	%	TOTAL EXP.	EXP. CONT.	%
Bovins	170 000	42 000	25	195 000	117 000	66
Ovins/caprins	180 000	20 000	11	229 000	92 000	40

PRODUCTION DE BOVINS

a) Tableau ressources-emplois 1967/1968

RESSOURCES		EMPLOIS	
PRODUCTION			
– Export 160 000 têtes x 32 000	5.120,0	Auto fourniture 327 750 x 18 000	5 899,5
– Boucheries 61 250 têtes x 24 000	1 470,0	Cons. interméd. 61 250 x 3 000	1 837,5
– Agricul. 20 000 x 25 000	500,0	Autoconsommation	–
– Capitul. 14 100 x 2 400	3 384,0	Consom. finale	–
– Auto-cons. 327 750 x 18 000	5 899,5	Mise en stocks 141 000 x 24 000	3 384,0
TOTAL PRODUC. 700 000 x 23 060	16 373,5	Exports 170 000 x 50 000	8 500,0
IMPORTATIONS 25 000 x 30 000	750,0	FBCF 35 000 x 30 000	1 050,0
MARGES	3 547,5		
TOTAL	20 671,0	TOTAL	20 671,0

b) Tableau ressources emplois 1972/1973

PRODUCTION : 824 000 têtes		AUTO-FOURNITURE	
Bœuf export : 186 000 x 32 000 FM	5 952	355 000 x 18 000	6 390
Coût naturel : 164 000 x 24 000 FM	3 936	CONSOMMATION INTERMEDIAIRE	
B. Boucherie : 33 000 x 25 000 FM	825	355 000 x 31 000	1 023
86 000 x 24 000 FM	2 064	63 000 x 30 000	1 890
B. Auto-consom. : 365 000 x 18 000	6 390	MISE EN STOCKS	
TOTAL PRODUCTION	19 167	164 000 x 24 000	3 936
IMPORTATIONS (Mauritanie)		EXPORTATIONS	
25 000 x 30 000 FM	750	195 000 x 50 000	9 750
MARGES	4 242	FBCF	
		39 000 x 30 000	1 170
TOTAL RESSOURCES	24 159	TOTAL EMPLOIS	24 159

PRODUCTION D'OVINS – CAPRINS

Le croît naturel porte la production d'ovins caprins de 1 575 000 têtes en 1957/1968 à 2 000 000 de têtes en 1972/1973. La création des aires et des centres d'abattage ainsi que la mise en place du marché pilote de BAMAKO ont pour conséquence une augmentation sensible des abattages contrôlés, au détriment de l'auto fourniture.

a) Tableau ressources-emplois 1967/1968

(millions de FM)

RESSOURCES		EMPLOIS	
Production		**Auto fourniture**	
1 575 000 x 3 000 FM	4 725,0	1 339 600 x 3 000	4 018,8
Importation (transit)		**Consom. Intermédiaire**	
20 000 x 5 000 FM	100,0	75 000 x 4 500	339,3
		Exportations	
Marges	973,1	180 000 x 8 000	1 440,0
TOTAL RESSOURCES	**5 798,1**	**TOTAL EMPLOIS**	**5 798,1**

b) Tableau ressources-emplois 1972/1973

Production		**Auto fourniture**	
2 000 000 x 3 000 FM	6 000	1 656 000 x 3 000	4 968
Importations (transit)		**Consom. Intermédiaire**	
25 000 x 5 000 FM	125	140 000 x 4 500	630
		Exportations	
Marges	1 305	229 000 x 8 000	1 832
TOTAL RESSOURCES	**7 430**	**TOTAL EMPLOIS**	**7 430**

PRODUCTION DES VIANDES

a) Tableau ressources-emplois 1967/1968

RESSOURCES		EMPLOIS	
Production – Bœufs 39 010 t	7 690,5	Auto fourniture	
– Moutons 21 224 t	4 290,0	Consom. Intermédiaire	10,0
– Porcs	20,0	Autoconsom. B 31 050 x 190	5 899,5
		M 20 094 x 200	4 018,8
IMPORTATIONS		P	9,1
8 t	3,4	Cons. Finale B 7 540 t x 275	2 073,5
		M 1 130 x 300	339,0
DESTOCKAGE		P	2,9
		Exports 420 t F.B.C.F.	130,0
MARGES	478,9		
TOTAL	**12 482,8**	**TOTAL**	**12 482,8**

b) Tableau ressources-emplois 1972/1973

PRODUCTION		**CONSOMMATION INTERMEDIAIRE**	
– Bœufs		Porc charcuterie	12,0
– Autoconsommés		**AUTO CONSOMMATION**	
355 000 x 95 x 190 FM	6 408	– Bœufs	
– Abattages officiels BAMAKO		33 725 t x 190 000 FM	6 408,0
33 000 x 140 x 225 FM	1 039	– Moutons	
– Abattages offic. hors BAMAKO		24 840 t x 200 000 FM	4 968,0
63 000 x 130 x 225 FM	1 843	– Porcs	10,5
– Moutons		**TOTAL AUTOCONSOM.**	**11 386,5**
– Autoconsommés		**CONSOMMATION FINALE**	
1 656 000 x 15 x 200 FM	4 968	– Bœufs	
– Abattages officiels		12 060 t x 275 000 FM	3 316,0
1 400 000 x 15 x 240 FM	504	– Moutons	
– Porcs	20,4	2 100 t x 300 000 FM	630,0
TOTAL PRODUCTION	**14 782,4**	**EXPORTATIONS**	
MARGES	794,1	– Bœufs	
		750 t x 309 500	232,0
TOTAL RESSOURCES	**15 576,5**	**TOTAL EMPLOIS**	**15 576,5**

PRODUCTION DE CUIRS ET PEAU

a) Tableau ressources-emplois 1967/1968

(millions de FM)

RESSOURCES		EMPLOIS	
PRODUCTION			
Bovins 415 t x 65 000	27,0	Auto fourniture	
Ovins Caprins 560 t x 143 000	80,1	Cons. Interméd. 30 t imp. x 430 000	13,0
Reptiles 10 t x 290 000	15,0	Bovins 80 t x 65 000	5,2
IMPORTATIONS		Ovins Caprins 400 t x 143 000	57,2
30 t x 290 000	8,7	Reptiles 5 t x 1 500 000	7,5
		Mise en stocks	
		Exports 500 t x 265 000	132,0
MARGES	84,1	F.B.C.F.	
TOTAL	**214,9**	**TOTAL**	**214,9**

b) Tableaux ressources-emplois 1972/1973

PRODUCTION			
Bovins		**Auto fourniture**	
– qualité boucherie		– bovins	
480 t x 60 000	28,8	90 t x 65 000	5,9
– qualité ordinaire (Com. Off.)		– ovins - caprins	
230 t x 50 000	11,5	460 t x 143 000	65,8
qualité ordinaire (marché local)		– reptiles	
90 t x 65 000	5,9	7 t x 1 500 000	10,5
Ovins caprins		**TOTAL**	**82,2**
– qualité boucherie			
98 t x 210 000	20,5	**Consommation intermédiaire**	
– qualité ord. (com. Offic.)		– 35 t x 433 000	15,2
100 t x 105 000	10,5	– 110 t x 80 000	8,8
– qualité ord. (marché local)		**TOTAL**	**24,0**
460 t x 143 000	65,8		
Reptiles		**Export**	
– 12 t x 1 500 000	18,0	– bovins boucherie	
		480 t x 210 000	100,8
TOTAL PRODUCTION	**161,0**	– bovins ordinaires	
		120 t x 150 000	18,0
		– ovins caprins boucherie	
		98 t x 450 000	44,1
Importations		– ovins caprins ordinaires	
35 x 290 000	10,2	100 t x 300 000	30,0
		Reptiles	
Marges	147,9	– 5 t x 4 000 000	20,0
		TOTAL	**212,9**
TOTAL RESSOURCES	**319,1**	**TOTAL EMPLOIS**	**319,1**

PRODUCTION DE LAIT ET DE PRODUITS LAITIERS

Tableau – Ressources – Emplois

L'ensemble de la production progresse au taux de la croissance démographique. La création de Mali-lait valorise une partie de cette production en l'introduisant dans le circuit commercial moderne (1 300 000 litres de lait sont commercialisés ainsi en année terminale), et permet une diminution très sensible des importations.

A) TABLEAU 1967/1968

RESSOURCES		EMPLOIS	
PRODUCTION		**Auto fourniture**	
Lait 120 000 000 l x 12 FM	1 500	35 000 000 x 12 FM	420
Beurre 2 000 t x 220 000 FM	440,0	**Auto-consommation**	
IMPORTATIONS		Lait 84 000 000 l x 12 FM	1 008
Lait 700 t x 245 790	173,6	Beurre 1 810 t x 220 000 FM	398,2
Beurre - fromage 55 t x 433 275	23,7	**Consommation finale**	
		Lait 6 000 000 x 75 FM	450
MARGES	582,0	Beurre - fromage 190 t x 380 000 FM	72,2
		Tous produits importés	370,9
TOTAL	**2 719,3**	**TOTAL**	**2 719,3**

B) TABLEAU 1972/1973

RESSOURCES		EMPLOIS	
PRODUCTION		**Auto fourniture**	
– Lait traditionnel 140 000 000 l x 12 FM	1 680,0	– 39 000 000 x 12 FM	468,0
– Mali-lait 1 277 500 x 74,30	94,9	**Consommation inter.** 1 825 000 x 50 FM	91,3
– Beurre traditionnel 2 250 t x 220 000 FM	495,0	**Auto consommation**	
– Autres produits Mali-lait	81,5	– Lait 93 175 000 l x 12 FM	1 118,1
IMPORTATIONS (tous produits)	49,2	– Beurre 2 060 t x 220 000 FM	453,2
MARGES	599,2	**Consommation finale**	
		– Lait traditionnel 6 000 000 l x 75 FM	450,0
		– Mali-lait 1 277 500 x 90 FM	115,0
		– Beurre traditionnel 190 t x 380 000 FM	72,2
		– Autres produits Mali-lait	140,0
		– Tous produits imp.	92,0
TOTAL	**2 999,8**	**TOTAL**	**2 999,8**

B) COUT TOTAL DES PROJETS

Le coût total des projets du secteur élevage et productions animales s'élève à 1925,7 millions de FM, dont 282,1 millions sont exécutés en première année du programme (on peut donc dire que le programme élevage commence avec un an de retard sur les autres secteurs). La moitié des dépenses totales est consacrée aux projets de commercialisation et de transformation (900 millions). La presque totalité des dépenses (1 700 millions de FM) est consacrée à des investissements (aménagement des pistes, de routes, construction d'infrastructures, achat de matériel de transformation etc.) à des études et des salaires des assistants techniques.

Le tableau ci-après donne le détail des coûts et leur répartition au cours du programme triennal.

RECAPITULATION DES MODES DE FINANCEMENT DES PROJETS ELEVAGE ET PRODUCTION ANIMALES

	1970			1971			1972			TOTAL 1970/1972		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
1. Projet Santé anim.	75,5		75,5	42	60	108	29,0		29	146,5	60	206,5
– Investissement	(TD)			(TD)			(TD)			(TD)		
– Encadrement	10,7		10,7	13,8		13,8	14,8		14,8	39,3		39,3
TOTAL SANTE ANIMALE	**86,2**		**86,2**	**55,8**	**60**	**115,8**	**43,8**		**43,8**	**185,8**	**60**	**245,8**
2. Projet "Fana"	–	39,4	39,4	–	10	10,0	–	10	10,0	–	59,4	59,4
3. Projet "Niono"	–	35,5	35,5	–	180	180,0	–	180	180,0	–	395,5	395,5
4. Projet "Yanfolila"	–	28	28	–	200	200	–	40	40	–	268	268
5. Projet Bœufs de travail de Sikasso.					45	45	–	45	45	–	90	90
6. Projet Bétail-viande		–	–	22 (autof) (BN)	119,5	141,5	22 (autof) (BN)	194,5	216,5	44 (autof)	314	358
7. Projet Cuir et Peaux					110	110	–	150	150	–	260	260
8. Projets Abat. Kayes et Gao				30 (BN)	–	30	–	–	–	30,0 (BN)	–	30
9. Projet lait	80,0 (BN)	13	93	8 (BN)	13	21	72 (BN)	33	105	160 (BN)	59	219,0
TOTAL GENERAL	**166,2**	**115,9**	**282,1**	**115,8**	**737,5**	**853,3**	**137,8**	**652,5**	**790,3**	**419,8**	**1 505,9**	**1 925,7**

N.B : (1) Financement Intérieur : BN : Budget National ; TD : Taxe de Développement ; Autof : Autofinancement
(2) Financement Extérieur – Subventions
(3) Financement Total

Les 419,8 M. de financement intérieur se répartissent ainsi : BN 231,3 M – TD : 146,5 Autof : 42.

TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DES PRODUITS DE L'ELEVAGE

1967/1968

		RESSOURCES					EMPLOIS						
		Product.	Import.	Destock.	Marges	TOTAL	Autof.	Cons. int.	Auto cons.	Cons.finale	Export.	Stocks	F.B.C.F.
031	**Animaux sur pieds**												
0311	Bovins	16 373,5	750,0		3 547,5	20 671,0	5 899,5	1 837,5			8 500,0	3 384,0	1 050,0
0312	Ovins caprins	4 725,0	100,0		973,1	5 798,1	4 018,8	339,3			1 440,0		
0313	Equins, asins.	350,0			54,5	404,5			225,0		109,0		70,5
0314	Porcins	19,5			2,4	21,9	9,1	8,5	4,3				
0315	Camelins	400,0				400,0							400,0
0316	Volailles-oiseaux	11 080,0			117,5	1 197,5		6,5	962,0	188,0	41,0		
032	**Viandes et Peaux**												
0321	Viandes	12 000,0	3,4		478,9	12 482,8		10,0	9 927,4	2 415,4	130,0		
0322	Peaux brutes	122,1	8,7		84,1	214,9		82,9			132,0		
034	**Produits lait. et divers**												
0341 0342	Lait et beurre	1 940,0	197,3		582,0	2 719,3	420,0		1 406,2	893,1			
		37 010,6	**1 059,4**		**5 840,0**	**43 910,0**	**10 347,4**	**2 284,7**	**12 524,9**	**3 496,5**	**10 352,0**	**3 384,0**	**1 520,5**

1972/1973

031	**Animaux sur pieds**												
0311	Bovins	19 167,0	750,0		4 242,0	24 159,0	6 390,0	2 913,0			9 750,0	3 936,0	1 170,0
0312	Ovins caprins	6 000,0	125,0		1 305,0	7 430,0	4 968,0	630,0			1 832,0		
0313	Equins, asins.	400,0			64,0	464,0		260,0			124,0		80,0
0314	Porcins	22,6			2,8	25,4		9,9	15,5				
0315	Camelins	450,0				450,0							450,0
0316	Volailles-oiseaux	1 270,0			130,0	1 400,0		7,5	1 130,0	215,5	47,5		
032	**Viandes et Peaux**												
0321	Viandes	14 782,4			794,1	15 576,5		12,0	11 386,5	3 946,0	232,0		
0322	Peaux brutes	161,0	10,2		147,9	319,1	82,2	24,0			212,9		
034	**Produits lait.**												
0341 0342	Lait et beurre	2 351,4	49,2		599,2	2 999,8	468,0	91,3	1 571,3	869,2			
		44 604,4	**934,4**		**7 285,0**	**52 823,8**	**11 908,2**	**3 947,7**	**14 103,3**	**5 030,2**	**12 198,4**	**3 936,0**	**1 700,0**

CHAPITRE IV

LA PÊCHE

SECTION I

SITUATION ACTUELLE ET OBJECTIFS

La pêche tient une place importante dans l'économie malienne. En effet le MALI est le troisième producteur de poisson de l'Afrique de l'Ouest après le Maroc et le Sénégal et le poisson est en valeur le quatrième poste des exportations après le coton, les bovins et les arachides.

En 1968 les exportations de poisson ont atteint 6 350 tonnes pour une valeur de 1 270 millions, soit 14 % des exportations contrôlées.

Il s'agit du poisson de rivière pêché surtout dans le NIGER et le BANI qui subit maintenant la concurrence active du poisson de mer. C'est afin de lutter contre cette concurrence et de maintenir le débouché du poisson malien au GHANA, en HAUTE-VOLTA et en COTE-d'IVOIRE que le Gouvernement a élaboré un programme de modernisation de la pêche.

Les zones d'action de ce programme sont le delta central, la région des lacs et la vallée du NIGER de GOUNDAM à LABEZANGA. Ce programme doit intéresser 28 600 pêcheurs, répartis en sept secteurs.

Il comporte quatre volets :

- un volet vulgarisation et formation,
- un volet motorisation des pêcheurs,
- un volet recherche et expérimentation,
- un volet amélioration du conditionnement et de la commercialisation.

Ce programme s'étend sur cinq ans, au total à partir de 1971.

Au cours du programme triennal, seules les deux premières années seront exécutées.

SECTION II

MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

L'ensemble de ces actions sera coordonné au sein d'une opération pêche qui doit être financée par l'aide extérieure. L'échelon central basé à MOPTI est dirigé par un Malien assisté d'un adjoint et d'un comptable européens.

De cet échelon central dépendent les quatre actions citées ci-dessus.

A) ACTION VULGARISATION ET FORMATION

1) Description de l'opération

Il s'agit de donner des conseils techniques au pêcheur.

Ces conseils techniques concernent cinq thèmes :

- la désinsectisation – pour y aider, le service de vulgarisation proposera aux pêcheurs des matériaux pour les fours solaires,
- l'entretien courant des moteurs de hors-bord et l'extension de cette technique grâce à un fonds de 20 moteurs qui seront vendus aux pêcheurs à des conditions de crédit particulièrement intéressantes,
- l'amélioration du séchage et du fumage,
- le découpage et la préparation du poisson,
- l'utilisation et le traitement de nattes pour l'emballage avant expédition à MOPTI.

Cette action de vulgarisation s'exercera pendant le programme triennal à partir de 1972 dans les secteurs de MOPTI et du lac DEBO. Les autres secteurs (DIAFARABE, DIRE, GOUNDAM, DIORO, GAO) seront touchés dans les années suivant le programme triennal en 1973 et 1974, du fait de l'absence de moniteurs formés.

2) L'encadrement de la vulgarisation doit être assuré par un chef de service expatrié, assisté de deux chefs de secteur et deux adjoints maliens. Dans chaque secteur, il y aura en outre des moniteurs, agents qui seront formés pendant six mois dans un centre spécialisé à cet effet. En 1971, les 15 premiers moniteurs seront formés qui prendront leur poste en 1972. Par la suite l'effectif des moniteurs atteindra 45. Les cours et travaux pratiques du centre seront assurés par les membres de l'échelon central et l'équipe directrice du service de vulgarisation.

3) Investissements et frais d'encadrement

Les investissements et les frais d'encadrement nécessaires à l'échelon central et à l'action de vulgarisation et de formation sont les suivants pour le programme triennal.

a) Investissements Génie Civil (en 1971)

– Construction et équipement du centre de formation professionnelle	:	23,3 millions
– Logements pour les 5 expatriés de l'opération	:	30 millions
– Cases-bureaux pour chefs de secteur	:	4,7 millions
– Cases avec remises pour encadreurs	:	15 millions
– Cases pour adjoints aux chefs de secteur	:	2 millions
TOTAL		**75 millions**

b) Investissements en matériel et moyens de transports (en 1971)

– Dotation de 20 moteurs	:	6 millions
– Dotation en matériel de démonstration pour la motorisation	:	3 millions
– Dotation en matériel pour le centre de formation	:	2 millions
– Véhicules pour l'équipe de direction (2 tous-terrains, 1 véhicule léger, 2 pirogues motorisées)	:	6 millions
– Véhicules pour l'encadrement de la vulgarisation (3 tous-terrains, 18 pirogues)	:	13,5 millions
– Véhicules pour le centre de formation (1 car, 1 pirogue motorisée)	:	2,5 millions
TOTAL		**33 millions**

c) Frais d'encadrement assurés par l'aide extérieure (par an)

– 1 adjoint expatrié	:	15 millions
– 1 comptable expatrié	:	12 millions
– 1 chef de service vulgarisation expatrié	:	12 millions
– Primes pour agents maliens	:	1 million
– 7 chauffeurs	:	1,4 million
– 15 encadreurs	:	3 millions
TOTAL		**44,4 millions**

d) Frais de fonctionnement assurés par l'aide extérieure

– Fonctionnements moyens de transport et frais de bureau de l'équipe de direction	:	4 millions
– Fonctionnement service de vulgarisation (en 1972 seulement)	:	9 millions
TOTAL		**13 millions**

B) ACTION MOTORISATION

1) Description de l'opération

Il s'agit d'aider les pêcheurs dans leur effort de motorisation. Plusieurs centaines de pêcheurs ont en effet monté des moteurs hors-bord, mais beaucoup sont tombés en panne et n'ont pu être réparés faute de mécaniciens expérimentés et de pièces de rechange.

Il est donc nécessaire d'installer des ateliers de réparation dans les principaux centres de pêche. Il est prévu en 1971 la construction d'un atelier central à MOPTI et en 1972 de deux ateliers à DIORO et DIRE. Un quatrième est prévu en 1973 à GAO.

2) L'encadrement sera assuré par un mécanicien expatrié basé à MOPTI, assisté de deux mécaniciens maliens. Chacun des centres sera dirigé par un mécanicien malien qui disposera d'une pirogue motorisée. Le fonctionnement de ces ateliers sera financé par leurs recettes.

3) Investissement et frais d'encadrement

a) Investissements

– Atelier central de MOPTI	(en 1971)	:	20 millions
– Dotations en pièces détachées	(en 1971)	:	3 millions
– Ateliers de DIORO & DIRE	(en 1972)	:	20 millions
– 5 pirogues motorisées	(en 1972)	:	3 millions
	TOTAL		**46 millions**

b) Frais d'encadrement

en 1971 – 1 Mécanicien expatrié	:	8,5 millions
– 2 Mécaniciens maliens	:	0,4 million
TOTAL		**8,9 millions arrondi à 9**
en 1972 – 1 Mécanicien expatrié	:	8,5 millions
– 4 Mécaniciens maliens	:	0,8 millions
TOTAL		**9,3 millions**

C) ACTION RECHERCHE ET EXPERIMENTATION

1) Description de l'opération

Cette action comporte plusieurs volets :

- il y a la poursuite des recherches fondamentales et appliquées dans le laboratoire d'hydrobiologie, déjà construit par le FED,
- il y a la mise au point de la production industrielle du "Capitaine Fumé".
- il y a enfin la création d'une chaîne du froid qui doit servir à livrer du poisson frais dans les principales villes du Mali, notamment à BAMAKO. Cette chaîne du froid doit comprendre une usine à glace pour laquelle l'Allemagne Fédérale a déjà fourni le matériel de l'équipement et le Mali doit assurer le Génie Civil, et deux camions frigorifiques. L'usine doit servir au stockage du poisson frais en attendant sa livraison sur les villes par les camions.

2) L'encadrement

Il y a déjà à MOPTI un expert de la FAO qui s'occupe de la recherche et de la mise en place de l'usine à glace.

Il doit rester en 1970 et 1971

Pour la chaîne du froid, l'aide extérieure prendra en charge le coordinateur de l'action et un frigoriste, tous deux maliens.

3) Récapitulation des frais d'investissement et d'encadrement

a) Investissements

– Matériel de l'usine à glace	(1970)	:	16 millions
– Génie Civil usine à glace	(1970)	:	5 millions
– 2 camions frigorifiques	(1971)	:	20 millions
– Petit matériel fourni par la FAO	(1970)	:	1,7 millions
	TOTAL		**42,7 millions**

b) Frais d'encadrement (par an)

– Un expert FAO (dont 2 millions par an à la charge du MALI)	(en 1970 et 1971)	:	13,3 millions
– Un coordinateur malien	(à partir de 1971)	:	0,6 million
– Un frigoriste malien	(à partir de 1971)	:	0,6 million
– 2 chauffeurs	(à partir de 1972)	:	0,4 million
	TOTAL		**14,9 millions arrondi à 15**

D) ACTION POUR L'AMELIORATION DU CONDITIONNEMENT ET DE LA COMMERCIALISATION

1) Description de l'opération

Cette action comporte deux volets :

– il s'agit de faire subir au poisson un traitement préliminaire dans des centres de désinsectisation, ce qui permet de réduire les pertes en poids des deux tiers. De 30 % les pertes en poids doivent être réduites à 10 %. Le gain de 20 % doit être réparti par moitié entre le traitement sur les campements de pêche et le traitement à MOPTI lieu de stockage. Un tunnel de désinsectisation est prévu à MOPTI en 1971, et des fours solaires sont prévus à DIORO en 1972 et à GAO en 1973,

– il s'agit ensuite de moderniser le port de MOPTI en améliorant son infrastructure : élargissement et dallage des quais, construction de trottoirs et caniveaux et de magasins de stockage, goudronnage des allées.

2) Encadrement

L'encadrement comprend un responsable expatrié et 4 agents maliens (trafic, entretien, traitement, comptabilité).

3) Frais d'investissements et d'encadrement assurés par l'aide extérieure

a) Investissements

– Tunnel de désinsectisation de MOPTI	(1971)	:	30	millions
– Travaux d'infrastructure du port de MOPTI	(1972)	:	115	millions
– Four solaire et magasins de stockage de DIORO	(1972)	:	46	millions
	TOTAL		**191**	**millions**

b) Moyens de transport (1971)

– 2 camions	:	6	millions
– 1 véhicule léger pour responsable du port	:	1	million
– 2 pirogues motorisées	:	1	million
TOTAL		**8**	**millions**

c) Petit matériel et produits

– Insecticides & appareils de pulvérisation pour MOPTI à partir de 1971 – Par an	:	10	millions
– Insectisides et appareils pour DIORO à partir de 1972 – Par an	:	1	million
TOTAL		**11**	**millions**

d) Frais d'encadrement (à partir de 1971)

– Un responsable expatrié	:	12	millions
– 4 agents maliens	:	2,4	millions
– 2 chauffeurs	:	0,8	million
TOTAL		**15,2**	**millions**

E) FRAIS DE FONCTIONNEMENT (à partir de 1971)

– Fonctionnement camions et pirogues. 3 millions

SECTION III

EFFETS ECONOMIQUES DU PROGRAMME

Les installations de désinsectisation de MOPTI étant installées au cours de l'année 1971, ne commenceront à fonctionner que pour la campagne de pêche 1972/1973. Les résultats ne seront donc appréciables qu'à partir de 1973, notamment pour le calcul de la valeur ajoutée, c'est-à-dire hors du programme triennal.

Toutefois puisque les projections budgétaires et des balances commerciales et des paiements sont faites jusqu'en 1973, il est donc indispensable de calculer pour cette année là, les gains pour les finances publiques et la balance des paiements que cette action aura entraînés.

A) EFFETS SUR LES FINANCES PUBLIQUES

On estime qu'en 1972 les exportations de poisson fumé et séché atteindront 7.500 tonnes et que par suite de l'opération de désinsectisation elles atteindront 8.250 tonnes en 1973 (gain de 10 % dû à l'installation du tunnel de désinsectisation à MOPTI).

Etant donné l'existence d'une taxe à l'exportation de 41.000 francs par tonne de poisson, le gain pour le Budget sera donc en 1973 de 31 millions.

B) EFFETS SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS

Le gain en poids de 750 tonnes sur les exportations correspond à un gain en valeur de 200 millions aux prix frontière Mali.

Il faut tenir compte du fait qu'il y a 55 % de poisson séché à 300 francs le kg et 45 % de poisson fumé à 230 francs.

On peut s'attendre à ce que la moitié de cette somme soit rapatriée sous forme de devises.

C) EFFETS SUR L'EMPLOI

En tenant compte du fait que les chefs de secteur et leurs adjoints ont été prévus dans les besoins généraux du Service des Eaux et Forêts, il y aura 75 emplois créés dont 6 agents de maîtrise, 34 ouvriers et employés qualifiés et 35 manœuvres. Les salaires distribués supplémentaires seront de l'ordre de 15 millions.

IV – TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT DE L'OPERATION PECHE

RUBRIQUE	1970			1971			1972			TOTAL		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Action vulgarisation et formation					156,4	156,4		57,4	57,4		213,8	213,8
Action motorisation					32	32		32,3	32,3		64,3	64,3
Action recherche et expérimentation	2	34	36	2	32,5	34,5		1,6	1,6	4	68,1	72,1
Action commercialisation					66,2	66,2		190,2	190,2		256,4	256,4
TOTAL :	2	34	36	2	287,1	289,1		281,5	281,5	4	602,6	606,6

N.B. (1) – Financement intérieur – Budget
(2) – Financement extérieur – Subventions
(3) – Financement total

V – TABLEAU RESSOURCES – EMPLOIS POUR LE POISSON

(en millions de FM)

Année	Production	importation	Marges	TOTAL	Autocons.	Consom. fin.	Cons. int.	Export.
1967/1968	3.270	3,1	2.026,1	5.299,2	1.672	1.615	12.2	2.000
1973	3.630	-	2.844	6.474	1.677	2.010	27	2.760

CHAPITRE V

HYDRAULIQUE RURALE ET PASTORALE

SECTION I

HYDRAULIQUE RURALE

OBJECTIFS

1) Projet d'Equipement des secteurs d'hydraulique rurale

Il s'agit d'équiper les 14 secteurs d'hydraulique rurale que la Direction du Génie rural se propose de ramener à un nombre inférieur à 10 en camions bennes et citernes, en matériels de fonçage (compresseur, marteaux piqueurs et accessoires explosifs, pics et pioches) en pompes de chantiers, en treuils et accessoires etc.

2) En plus de cet équipement en matériel, il est prévu des constructions de magasins, garages et bureaux dans les secteurs hydraulique de KORO, BANKASS et MENAKA.

3) Projet de réparation et d'entretien des puits

Ce projet a pour but l'entretien des ouvrages exécutés sur financement FED et assurant actuellement des dégradations qui, si elles n'étaient pas réparées, compromettraient à brève échéance leur utilité. Il comprend la réparation de 24 puits et la reprise totale de 4 dans les cercles de NARA, BOUREM, GAO et MENAKA. Le coût de ce projet est de 100 millions à rechercher sous forme de subvention extérieure, 80 millions d'équipement d'entretien et 40 millions de fonctionnement et d'assistance technique.

MOYENS A METTRE EN ŒUVRE ET MODE DE FINANCEMENT

PROJETS	TOTAL	MODE DE FINANCEMENT		DUREE DU PROJET
		Intérieur	ext. non acquis	
– 1)projet d'équipement des secteurs d'hydraulique rurale	300	–	300	3 ans
– 2)projet construction magasins - garages - bureaux	50	–	50	2 ans
– 3)projet entretien et réparation des puits	120	–	120	20 mois
TOTAL	470	–	470	

Il faut noter pour mémoire l'achèvement du projet du GOURMA (2e tranche de 10 forages) financé par la R.F.A. ; 200 millions seront utilisés en 1970 et début 1971 (financement acquis antérieurement).

SECTION II

HYDRAULIQUE PASTORALE

OBJECTIFS

Il s'agit du projet du Gondo ayant pour objet la création d'un réseau de puits dans les cercles de BANKASS, KORO, DOUANZA afin de résoudre le problème d'abreuvement du bétail attiré en Haute-Volta par des conditions plus favorables. Il porte sur le forage de 35 puits.

MODE DE FINANCEMENT

Le financement du projet d'un montant approximatif de **146 millions** (le coût réel sera précisé après l'établissement du dossier technique) est à rechercher sous forme de prêt extérieur. La durée de réalisation est de trois ans.

*

SECTION III

HYDRAULIQUE HUMAINE (P.M.)

OBJECTIFS

Alimentation en eau potable de BAMAKO-SENOU, TOMBOUCTOU, SIKASSO, BANDIAGARA, KOULIKORO, SEGOU-MOPTI, KITA et NIORO.

Cette rubrique est traitée dans la partie infrastructure.

MONTANT TOTAL DES PROJETS D'HYDRAULIQUE RURALE ET PASTORALE

(en millions de FM)

	MONTANT	FINANCEMENT INTERIEUR	FINANCEMENT EXTERIEUR ACQUIS	FINANCEMENT EXTERIEUR NON ACQUIS
Hydraulique rurale	470 millions	–	–	470 millions
Hydraulique pastorale	146 millions	–	–	146 millions
TOTAL	616 millions	–	–	616 millions

TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR PRIMAIRE 1967/1968

	RESSOURCES					EMPLOIS						
	Product.	Import.	Destock.	Marges	TOTAL	Autof.	Cons. Int.	Autocons.	Cons. Finale	Export.	Stock	FBCF
01 Agricul. vivri.	25.355,6	134,3	471,1	2.423,1	**28.384,1**	2.991,8	947,1	18.316,5	5.561,6	348,4	218,7	
02 Agricul. indus.	6.922,2	904,9	155,0	4.332,3	**12.314,4**	1.699,5	3.162,9	1.948,7	3.784,4	1.357,5	361,4	
03 Elevage-pêche	40.280,6	1.062,5		7.866,1	**49.209,2**	10.347,4	2.296,9	14.196,9	5.111,5	2.352,0	3.384,0	1.520,5
TOTAL PRIMAIRE	**72.558,4**	**2.101,7**	**626,1**	**14.621,5**	**89.907,7**	**15.038,7**	**6.406,9**	**34.462,1**	**14.457,9**	**14.057,9**	**3.964,1**	**1.520,5**

TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR PRIMAIRE 1972/1973

	RESSOURCES					EMPLOIS						
	Product.	Import.	Destock.	Marges	TOTAL	Autof.	Cons. Int.	Autocons.	Cons. Finale	Export.	Stock.	FBCF
01 Agricul. vivri.	32.987,5	82,9	–	2.839,1	**35.909,5**	5.026,3	2.306,2	22.158,0	6.328,0	91,0	–	–
02 Agricul. indus.	15.036,6	982,3	–	7.212,6	**23.231,5**	2.232,0	9.596,1	2.015,0	4.995,0	4.393,4	–	–
03 Elevage-pêche	48.234,4	934,4	–	10.129,0	**59.297,8**	11.908,2	3.967,7	15.780,3	7.047,2	14.958,4	3.936,0	1.700,0
TOTAL PRIMAIRE	**96.258,5**	**1.999,6**	**–**	**20.180,7**	**118.438,8**	**19.166,5**	**15.877,0**	**39.953,3**	**18.363,2**	**19.442,8**	**3.936,0**	**1.700,0**

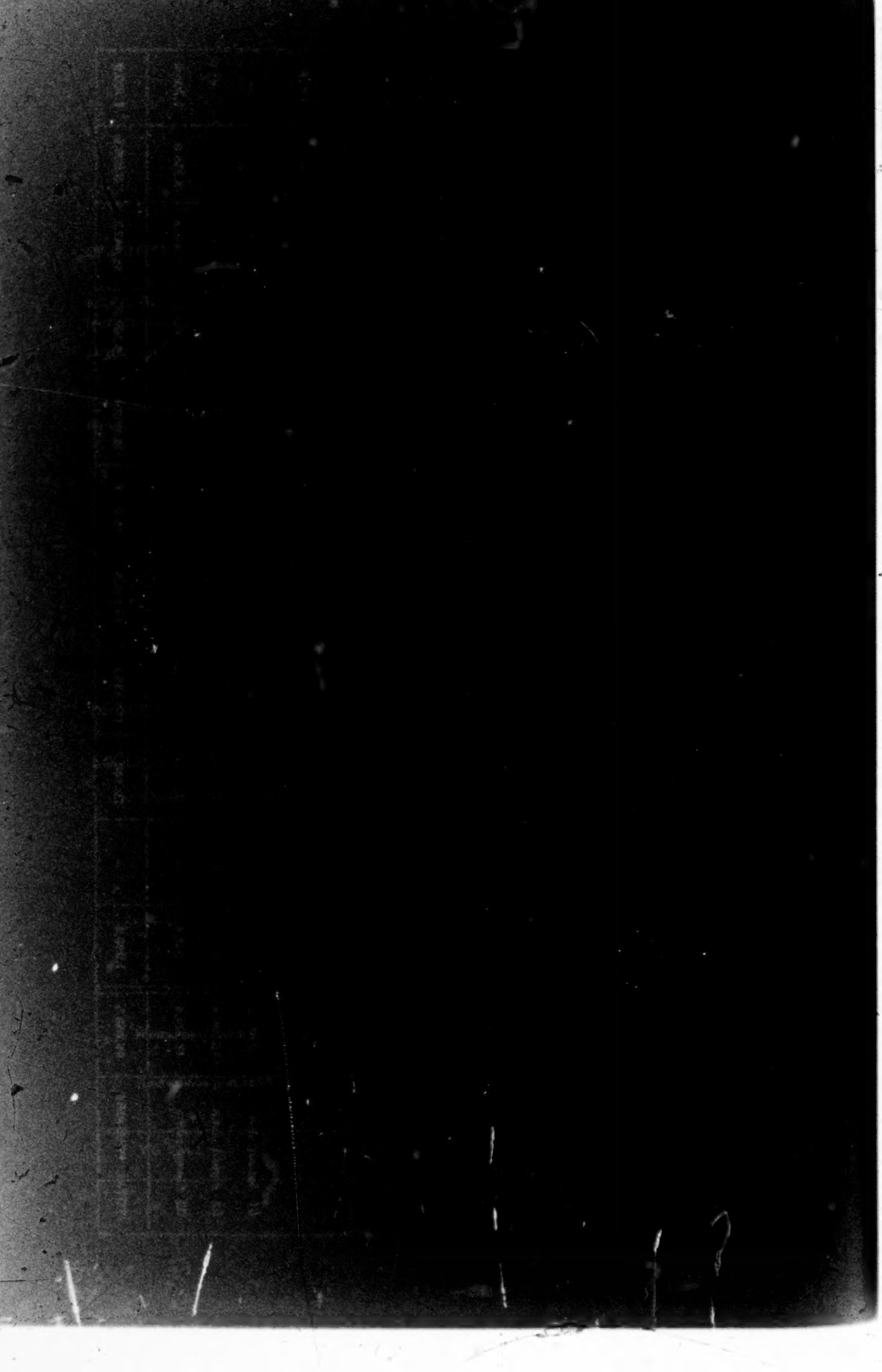

TITRE II

INDUSTRIES-ÉNERGIE-MINES

CHAPITRE I

INDUSTRIE – ARTISANAT

Dans le cadre du Programme triennal, l'essentiel des efforts à mettre en œuvre dans le domaine industriel repose sur trois aspects :

1) utiliser les investissements réalisés précédemment en les rendant les plus efficaces possibles,

2) mettre en place un certain nombre d'industries qui ont fait l'objet de projets ayant retenu l'attention des Pouvoirs Publics,

3) définir une politique d'industrialisation à mettre en œuvre à plus long terme.

*

SECTION I

L'UTILISATION RATIONNELLE DES INVESTISSEMENTS EXISTANTS

Les investissements industriels réalisés entre 1960 et 1968, principalement sous forme de sociétés d'Etat, seront un facteur important d'accroissement de la production au cours du Programme triennal. Cependant, de nombreux problèmes se posent au niveau de certaines sociétés ; ils devront trouver une solution au cours des années prochaines de manière à ce que le secteur industriel contribue au développement économique.

Un des facteurs principaux d'amélioration du secteur industriel d'Etat réside dans les efforts de réorganisation et de formation de la mission B.I.T.

REORGANISATION DES SOCIETES D'ETAT

Cependant, certaines sociétés d'Etat se heurtent à d'autres problèmes dont la solution n'est pas encore trouvée ou appliquée. Dans ce qui suit, nous reprendrons les principales conclusions de la Commission de Planification des Industries.

1) SOCOMA : (Société de Conserveries du Mali)

Les résultats d'exploitation montrent qu'après des débuts difficiles, l'usine a pu parvenir à une situation bénéficiaire grâce à la diversification de la production et à des améliorations de gestion intervenues récemment. Cependant, la ferme agricole (séparée de l'usine) est constamment déficitaire. De plus, l'usine rencontre actuellement des difficultés techniques, montrant la nécessité d'amélioration matérielle et éventuellement d'acheter du nouveau matériel pour diversifier la production.

2) SEPOM : (Société d'Exploitation des Produits oléagineux du Mali)

Le principal problème tient à l'approvisionnement en arachide, insuffisant au cours des dernières années.

L'opération arachide devant intensifier la production arachidière, 30.000 tonnes seront fournies à la SEPOM dès cette année ; une partie sera exploitée sous forme d'huile brute et une partie raffinée pour la consommation locale.

Une extension de l'usine est prévue : diversification de la production oléagineuse et amélioration de la savonnerie. Le montant global de 986 millions correspond à un prêt accordé par la République Fédérale Allemande.

3) OMBEVI : (Office Malien du Bétail et de la Viande)

Cet office a remplacé la SONEA ; il coordonne plusieurs sociétés autonomes : l'Abattoir Frigorifique de BAMAKO (établissement industriel), une société commercialisant les cuirs et peaux, une société de commercialisation de la viande ; l'organisation de l'OMBEVI est étudiée au chapitre "Elevage".

4) SONATAM :

Elle comprend 2 unités industrielles : la fabrique de cigarettes DJOLIBA qui joue un rôle prépondérant dans l'économie par suite des recettes fiscales qu'elle entraîne et l'usine d'allumettes qui connaît des difficultés par suite d'une capacité de production inemployée et de la concurrence des importations frauduleuses.

La décision de transformer l'usine de cigarettes en régie permettra d'accroître les ressources fiscales de 200 millions environ et d'abaisser les prix des cigarettes locales ; de plus, la culture rationnelle de tabac dans la Haute vallée permettra l'alimentation de l'usine avec du tabac local de qualité.

5) COMATEX : (Compagnie Malienne de Textiles)

Economiquement viable et constituant une entreprise industrielle de grande dimension, cette entreprise se heurte essentiellement à des problèmes d'écoulement des produits finis ; leur solution est liée à la restructuration des circuits commerciaux de l'Etat.

Un investissement complémentaire de l'ordre de 200 millions permettrait la production de certaines catégories de tissus (basin – tissus rayés) ; le financement devrait être obtenu de la Chine.

6) SONETRA :

Cette entreprise de travaux publics et bâtiments se ressent des difficultés économiques du Mali. Le programme des travaux d'infrastructure s'annonce assez réduit au cours des années à venir et un problème de réorientation et de reconversion du personnel s'impose.

7) SOMACO : (Société de Matériaux de Construction)

Elle regroupe 4 unités autonomes :

- l'usine de céramique de DJIKORONI est déficitaire depuis sa mise en exploitation, l'échec de la production de vaisselle pousse à reconvertir ses activités vers la fabrication de sanitaires, chaux et carreaux. Cependant de nombreux problèmes continuent à se poser : qualité des produits, vétusté du matériel, existence d'un marché. L'association avec des exploitants privés ayant une expérience de ce type d'industrie est souhaitée ;
- la briqueterie de MAGNAMBOUGOU connaît les mêmes difficultés, certaines sont en voie de solution (acquisition d'un four neuf) mais il reste à résoudre le problème du séchage pour lequel des investissements complémentaires de 50 millions s'avèrent nécessaires. La concurrence avec le ciment de DIAMOU pose le problème de l'écoulement des produits de la briqueterie ;
- la marbrerie est une entreprise saine ;
- la cimenterie de DIAMOU vient d'entrer en production, les problèmes essentiels sont connus : l'usine ne travaillant pas à pleine capacité, le prix de revient est élevé.

8) ENCOM :

Cette société comprend plusieurs unités :

L'usine de bois de NIARELA, l'atelier de menuiserie de DAR-ESSALAM et l'atelier de construction métallique et de mécanique générale de MARKALA.

Ce dernier pose de nombreux problèmes par suite de la création par l'Office du Niger d'un atelier de réparation et d'entretien et de l'éloignement de BAMAKO. La fermeture de cet atelier important et son transfert à KOULIKORO ont été décidés, mais non appliqués.

9) E.D.M. : (Energie du Mali)

Cette société mixte chargée de la distribution de l'eau et de l'électricité a des résultats positifs. Mais les tarifs élevés sont un frein à l'expansion industrielle, une étude de tarification est en cours, ses conclusions devraient permettre de prendre des mesures de réforme.

10) SOCORAM : (Société de Constructions Radioélectriques du Mali)

Cette entreprise constituée sous forme de société mixte, a souffert de la dévaluation du franc malien et de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

L'entreprise s'oriente vers la diversification de sa production et la construction de matériel professionnel (radioélectrique) dont ont besoin les Administrations et les Organismes Publics.

11) S.E.M.A. : (Société d'Equipement du Mali)

La S.E.M.A. connaît des difficultés liées à la stagnation économique générale ; l'habitat est un secteur dont le développement est limité par la stagnation des revenus des consommateurs potentiels.

La reprise économique devrait apporter des améliorations à cette entreprise, mais le programme d'habitat restera modeste au cours des 3 années au moins en ce qui concerne le secteur public.

L'amélioration de l'organisation et de la gestion des sociétés, la reprise de l'activité économique et l'accroissement des revenus individuels (la consommation des ménages croîtra de 4,5 % par an environ) entraîneront la solution d'un certain nombre de problèmes pour les entreprises industrielles.

Cependant, la solution d'autres problèmes est liée :

– à l'organisation d'une politique commerciale clairement définie (restructuration des circuits commerciaux intérieurs – définition d'une politique d'importation lorsque la production nationale peut satisfaire les besoins – obligation faite dans les marchés d'Etat d'utiliser certains produits nationaux, etc.) ;

– aux possibilités de financement accordées aux entreprises reconnues viables, soit pour compléter leur équipement, soit pour leur permettre de disposer d'un fonds de roulement ;

– à la prise de décision concernant certaines entreprises reconnues non viables à long terme.

*

SECTION II

LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS AU COURS DU PROGRAMME TRIENNAL

Au cours du Programme triennal, les perspectives de création d'industries sont limitées par un certain nombre de contraintes difficilement éliminables en un temps aussi court :

- faiblesse du pouvoir d'achat des populations, surtout des ruraux ,
- absence d'industries de base ,
- coût élevé des transports et de l'énergie électrique ,
- dispersion des matières premières minérales et absence de résultats utilisables dès à présent en ce qui concerne l'exploitation des richesses du sous-sol et l'utilisation des ressources hydrauliques pour la production d'électricité.

Dans les deux domaines essentiels pour assurer les bases d'une véritable industrialisation, des recherches sont encore nécessaires , elles devront être poursuivies au cours du Programme triennal.

Parallèlement à ce programme de recherches industrielles indispensables pour assurer les bases d'un développement futur, la réalisation à court terme d'un certain nombre d'industries est envisagée.

Les industries pouvant être mises sur pied ont été recensées. Ces industries reconnues comme présentant un intérêt économique certain seront encouragées par l'Etat, soit en créant des sociétés d'Etat, soit en s'associant avec le secteur privé sous forme de sociétés mixtes, soit en favorisant l'initiative privée par l'octroi du bénéfice du code des investissements.

Les industries recensées sont à divers stades d'élaboration : certaines ont leur financement acquis et les travaux sont en cours, d'autres sont en instance d'agrément par les Pouvoirs Publics ; d'autres ne sont qu'à l'état de projet ou de préétude. Nous distinguerons les industries dont la réalisation est certaine (soit qu'elle est déjà décidée, soit que cette réalisation interviendra dans les années qui viennent même si rien n'est encore décidé) et celles qui ne sont qu'à l'état de projet dont la réalisation est liée à des études complémentaires.

1) DESCRIPTION DES PROJETS INDUSTRIELS DU PROGRAMME TRIENNAL

On peut distinguer 3 types d'industries :

- industries de valorisation des matières premières (surtout agricoles).
- industries en amont de l'agriculture destinées à élever la productivité du secteur agricole,
- industries de subtitution d'importations.

A) Industries de valorisation des matières premières

Etant donné l'importance du secteur agricole, la valorisation des matières premières occupe une place de choix parmi les industries nouvelles :

a) Rizerie

- la réalisation de la rizerie de SEVARE en application d'un accord conclu avec la Chine dès 1962 interviendra prochainement, elle permettra de produire 7 à 8.000 tonnes de riz étuvé ;
- l'objectif fixe pour la production rizicole est de 250.000 tonnes de paddy (hypothèse moyenne). 46.000 tonnes de riz seront usinées au courant du second semestre 1971 ou au plus tard au premier trimestre 1972. La capacité des rizeries existantes s'avèrera insuffisante et il est nécessaire de prévoir l'installation pour cette date d'une rizerie (dans le périmètre nord de l'Office du Niger).

b) Minoterie de Blé

La production actuelle de blé au Mali est localisée dans la 6e Région, une faible partie est commercialisée (100 tonnes de commercialisation officielle) ; l'extension de la culture du blé est possible dans le cadre

des aménagements futurs de la zone DIRE-GOUNDAM (étude prévue). Cependant, dans l'état actuel, la réalisation d'une minoterie travaillant avec du blé local est rendue hypothétique par l'absence de production suffisante (2.000 tonnes).

Un promoteur privé s'intéresse à une telle minoterie, installée à DIRE, mais ce projet semble lié aux projets futurs de mise en valeur agricole et sa réalisation n'interviendrait que dans un avenir plus lointain.

Dans une 1ère phase, une minoterie installée à BAMAKO, utilisant du blé importé serait envisagée par ce promoteur, mais étant donné les prix respectifs du blé et de la farine importés, ce projet ne semble pas rentable, sauf si le blé est obtenu à des conditions particulièrement intéressantes.

c) Minoterie pilote

Ce projet a pour but de valoriser les céréales (mil, maïs) et les tubercules locales. Son intérêt est évident pour le Mali, cependant, il faut souligner que cette industrie nécessite des recherches pour trouver des produits adaptés au goût des consommateurs. La technologie de la transformation du mil a été récemment mise au point au Niger à ZINGER (usine SOTRAMIL) et des recherches sur les tubercules se poursuivent à l'ITIPAT en Côte d'Ivoire.

Le projet malien devra s'inspirer de ces travaux , actuellement il n'a pas fait l'objet d'étude poussée et sa réalisation au cours du Programme triennal semble hypothétique.

d) Extension de l'huilerie de KOULIKORO

Ce projet vise l'extension de l'huilerie afin de pouvoir traiter les graines de coton et améliorer la savonnerie. Le financement (986 millions) est acquis auprès de la République Fédérale Allemande : les travaux interviendront au cours du Programme triennal.

e) Egrenage du coton

Nous citons ici pour mémoire les usines d'égrenage de coton qui seront mises en place par la CFDT au cours du Programme triennal, pour un montant total de 1.100 millions déjà comptabilisés dans le Programme agricole.

f) Complexe Textile Itema

C'est le projet le plus important, il sera réalisé sous forme de société mixte avec le groupe AGACHE-WILLOT. Ce complexe comprend la filature, le tissage et l'impression de 8 millions de mètres de tissus de coton imprimé initiation WAX et JAVA et la fabrication de couvertures.

Les travaux débuteront dès 1970 et l'entrée en production interviendra en 1972. Ce projet est important pour l'économie malienne tant sur le plan des économies de devises (800 millions environ) que sur le plan des revenus distribués (700 emplois créés).

g) Extension de la Comatex

La COMATEX pourrait acquérir un complément d'équipement de l'ordre de 200 millions pour pouvoir diversifier sa production (basin – tissus rayés) ; cette extension devrait être financée par les constructeurs de l'usine (la Chine Populaire).

h) Sucrerie

Dans le chapitre réservé à la canne à sucre nous avons vu l'intérêt présenté par une sucrerie d'une capacité de 30.000 tonnes. Certaines sociétés s'intéressent à ce complexe sucrier ; des missions d'expertises sont prévues pour la localisation éventuelle. Le coût total du projet industriel serait de l'ordre de 4,5 milliards.

Etant donné les délais d'aménagement et de culture de la canne, le projet industriel ne sera réalisé qu'après le Programme triennal et il n'est signalé ici que pour mémoire.

Il est envisagé dans un premier temps avant la construction de la sucrerie, l'implantation d'une agglomérerie de sucre. La capacité de traitement serait de 15.000 tonnes représentant 600 millions d'investissement et la création de 70 emplois.

i) Sacherie de dah

Une étude récente montre tout l'intérêt que présente pour le Mali la construction d'une sacherie de dah permettant de satisfaire les besoins intérieurs (de l'ordre de 3.000 tonnes à l'heure actuelle, mais qui doubleront en 1977) et d'exporter sur les pays voisins, une usine d'une capacité de 5.200 tonnes serait particulièrement intéressante pour le Mali.

Cependant, le facteur limite est celui de la production commercialisée de dah. L'opération dah, en cours actuellement, n'est pas assez avancée pour que l'on puisse conclure dès à présent à la possibilité d'alimenter une usine et à la localisation souhaitable de l'industrie. La poursuite de la recherche de la vulgarisation du dah pendant 3 ans est nécessaire et au niveau de la production agricole, la décision ne pourra intervenir au mieux qu'à la fin de 1972. Ce délai peut paraître long mais semble préférable à une implantation prématurée qui nécessiterait l'importation de matières et dont la localisation ne serait pas la plus économique.

Le montant total des investissements requis varie entre 1,1 milliard (capacité 2.600 tonnes) et 1,9 milliard (capacité 5.200 tonnes).

j) Usine de torréfaction de thé

Cette usine financée par la Chine dans le cadre du Programme thé en cours dans la région de SIKASSO (ferme de thé de FARAKO) sera réalisée au cours du Programme. On ne dispose pas d'indication sur le montant des investissements prévus.

k) Autres projets de valorisation de matières premières agricoles

D'autres projets de plus petite envergure ou à un stade d'études moins élaboré peuvent être énumérés ; ils se placent aussi dans la perspective de valorisation des matières premières agricoles.

- extraction d'huile essentielle d'orange,
- jus d'orange et de citron (à la SOCOMA en liaison avec l'IFAC)

B) LES INDUSTRIES EN AMONT DE L'AGRICULTURE

L'intérêt de ces industries réside dans le fait qu'elles sont un facteur de modernisation du secteur rural, donc de croissance de ce secteur.

a) Usine de matériel agricole (SMECMA)

Elle est en cours de réalisation, financée par une subvention du FAC et réalisée en collaboration avec un groupe français. Sa capacité de production sera de :

- 6.500 charrues,
- 3.500 multiculteurs,
- 3.000 charrettes.

Le SCAER assurera l'achat et la diffusion du matériel pour lequel l'entreprise disposera du monopole de production et d'une garantie d'écoulement.

b) Atelier d'insecticides

Le projet élaboré par la CFDT a pour objectif le conditionnement de 2 à 3 millions de doses (625 cm^3) d'insecticides.

Ce projet est en cours de réalisation sous forme d'une société mixte.

C) INDUSTRIES DE SUBSTITUTION A DES IMPORTATIONS

Un certain nombre de projets industriels visant la production locale de certains biens actuellement importés sont en cours ou à l'étude.

a) Extension de la Sonatam

Ce projet vise l'extension de la SONATAM afin de pouvoir fabriquer des pneus, selles, jantes, moyeux et freins pour vélos ainsi que des tôles ondulées.

b) Vinaigrerie, eau de Javel

La production de vinaigre à partir d'alcool produit à DOUGABOUGOU et la production d'eau de Javel sont prévues dans le cadre d'une même entreprise privée ; la réalisation est assurée.

c) Brasserie

L'implantation d'une brasserie d'une capacité de l'ordre de 10 à 15.000 hectolitres n'est pas encore décidée, mais sa réalisation est probable dans les années qui viennent ; plusieurs producteurs privés s'y intéressent.

d) Confection

Une usine de confection de vêtements sera prochainement réalisée ; sa production sera de l'ordre de 80.000 articles en première année et atteindra 220.000 articles en cinquième année.

e) Bonneterie

Plusieurs projets sont actuellement à l'étude et une bonneterie sera réalisée au cours du Programme pour la confection de sous-vêtements.

f) Emaillerie

L'accord est réalisé pour la construction d'une émaillerie pouvant alimenter le marché intérieur en émail. Le Mali a une participation de 10 % dans l'entreprise.

g) Industrie de cycles et cyclomoteurs

Une entreprise de montage de cycles et cyclomoteurs est en cours de constitution, visant une production initiale de 18.000 bicyclettes et 2.000 cyclomoteurs ; la production doit tripler en année de croisière.

h) Rechapage des pneus

Ce projet intéresse plusieurs promoteurs ; la consommation actuelle de pneus s'élève à 30.000 par an ; la capacité de l'entreprise de rechapage peut être de 5.000 pneus par an environ.

i) Fabrication de fenêtre en aluminium

Une fabrique de fenêtres en aluminium va être prochainement construite. La production sera de 15.000 fenêtres la première année et atteindra rapidement 20.000 fenêtres par an.

j) Maroquinerie, fabrique de valises

Ce projet en cours de réalisation vise la fabrication de valises et objets similaires.

k) Atelier de rebobinage

Ce projet est en cours de réalisation. L'objet de cet atelier est le rebobinage des induits et bobines électriques.

l) Autres projets

Certains projets ne sont pas encore élaborés de manière définitive, mais on peut considérer qu'ils présentent assez d'intérêt économique et qu'ils seront exécutés dans le cadre du Programme triennal, il s'agit de

- fabrique de peinture : de 300 à 400 tonnes par an,
- fabrique de bougies d'éclairage (investissement réduit),
- parfumerie. Investissement de 30 millions environ,
- emballages carton. Investissement de 100 millions environ pour une production de l'ordre de 800 tonnes,
- chassis basculants et fabrique de semi-remorques et citernes (non estimé),
- fonderie de marmites en aluminium (non estimé).

Certains de ces projets intéressent déjà des promoteurs, mais aucun projet n'est définitif.

Les tableaux suivants récapitulent les différents projets industriels envisagés.

A – LES DIFFERENTS PROJETS INDUSTRIELS DE VALORISATION DE MATIERES PREMIERES LOCALES

(en millions de FM)

	Montant Total	FINANCEMENT						
		INTERIEUR				EXTERIEUR		
		Privé	Autofin. entrepr. publique	Public		Privé	Public	
				Subventions	Prêts		Subventions	Prêts
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
1) RIZERIES								
– rizerie de Sévaré	216						216	
– rizerie Office-Opération	400						400	
2) MINOTERIE								
– blé importé	200					200		
3) MINOTERIE-PILOTE								
– transformation céréales locales	340	170						170
4) HUILERIE (Extension)	986							986
5) EGRENAGE COTON								
pour mémoire - cf programm. coton	(1.100)							
6) COMBINAT TEXTILE ITEMA	4.950			300		4.650		
7) EXTENSION COMATEX	200						200	
8) SUCRERIE							200	
pour mémoire (hors Program.)	(4.500)							
9) SACHERIE DAH	(1.100							
pour mémoire (h.Progr.)	1.600)							
10) USINE THE	?						?	

B – LES INDUSTRIES EN AMONT DE L'AGRICULTURE

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
1) SMECMA – Matériel agricole	150						150	
2) Atelier d'insecticides	70				50	20		

C – PROJETS INDUSTRIELS DE SUBSTITUTION D'IMPORTATIONS

1) SONAFAM (extension)	140					140		
2) VINAIGRERIE ET EAU DE JAVEL	50	50						
	20	20						
3) BRASSERIE	900					900		
4) CONFECTION	100					100		
5) BONNETERIE	100					100		
6) EMAILLERIE	200					200		
7) IMACY								
Cycles et cyclomoteurs	162					162		
8) RECHAPAGE DE PNEUS	110					110		
9) FENETRES EN ALUMINIUM	52					52		
10) MAROQUINERIE – VALISES	52					52		
11) ATELIER DE REBOBINAGE	20	20						
12) AUTRES PROJETS Peinture	75					75		
Parfumerie	30					30		
emballage-carton	100					100		

2) EFFETS ECONOMIQUES DES PROJETS INDUSTRIELS

A) Montant global des investissements industriels

Nous distinguons les projets industriels dont la réalisation est décidée ou interviendra probablement au cours de la période triennale et ceux dont la réalisation est plus aléatoire soit que l'intérêt économique d'un tel projet ne soit pas certain, soit que des études complémentaires soient nécessaires.

a) Projets dont la réalisation est certaine

– Rizerie de SEVARE	216 millions
– Usines d'égrenage (cf programme coton)	p.m.
– Huilerie (extension)	986 millions
– Combinat textile ITEMA	4.950 millions
– Extension COMATEX	200 millions
– SMECMA Matériel agricole	150 millions
– Atelier d'insecticides	70 millions
– SONAFAM (extension)	140 millions
– Vinaigrerie Eau de Javel	70 millions
– Confection	100 millions
– Bonneterie	100 millions
– Emaillerie	200 millions
– Cycles IMACY	162 millions
– Rechapage de pneus	110 millions
– Fenêtres en aluminium	52 millions
– Maroquinerie-valises	52 millions
– Atelier de rebobinage	20 millions
TOTAL	**7.578 millions**

(non compris l'usine de thé)

b) Projets dont la réalisation est envisagée, mais reste incertaine (intérêt économique douteux – études pas encore assez avancées)

– Rizerie Office – Opération	400 millions
– Minoterie blé importé	200 millions
– Minoterie pilote	340 millions
– Brasserie	900 millions
– Peinture	75 millions
– Parfumerie	30 millions
– Emballages carton	100 millions
TOTAL	**2.045 millions**

La sacherie de dah et la sucrerie ne sont probablement pas réalisées au cours du Programme triennal mais verront le jour après le Programme.

Le montant total des investissements industriels prévus est de l'ordre de **9,600 millions FM** arrondi à 10 milliards avec les investissements non chiffrés sur lesquels 7,5 milliards seront réalisés très probablement.

Parmi les projets industriels, l'usine textile ITEMA représente plus de la moitié des investissements ; 2 projets importants viennent ensuite : l'extension de l'huilerie de KOULIKORO et l'éventuelle brasserie. Les autres investissements concernent des projets d'assez faible envergure.

c) Mode de financement des nouveaux projets industriels

Si l'on ne considère que les investissements dont la réalisation est certaine, le montant des investissements atteindrait 5.676 millions pour le secteur privé et 1.902 millions pour le secteur public (financement sur aide extérieure ou prêt local).

Si l'on considère l'ensemble des investissements (9,6 milliards) la participation du secteur public serait de l'ordre de 2,5 milliards et celle du secteur privé de 7,1 milliards.

B) Effets économiques des investissements industriels

Il est impossible de mesurer les effets économiques de tous les futurs projets industriels, certains n'ayant pas établi de compte d'exploitation prévisionnel. Le tableau suivant regroupe des éléments de compte d'exploitation des unités industrielles entrées en production après 1968 (et dont les effets vont se faire sentir au cours du Programme) et des projets industriels nouveaux pour lesquels un compte d'exploitation est disponible. Les éléments rencensés sont :

- les salaires versés
- les impôts indirects IAS
- le solde d'exploitation
- les bénéfices industriels et commerciaux
- les importations.

C'est à partir de ces éléments qu'on peut analyser rapidement les effets principaux des projets industriels.

a) Salaires versés

Le tableau ci-après résume les emplois créés au cours du Programme triennal.

TABLEAU DES EMPLOIS CREES PAR LES
INDUSTRIES NOUVELLES ET INDUSTRIES EN EXTENSION
AU COURS DU PROGRAMME TRIENNAL

ENTREPRISES	(1) (expatriés)	(2) (expatriés)	(3) (expatriés)	(4)	(5)	TOTAL
Rizerie de Sévaré		1	1	3	15	20
ITEMA	(6)	(10)-6	(2)-11	242	422	681
SMECMA – Matériel agricole	(2)	6	6	36		48
Extension de la SONAFAM				20	30	50
Vinaigrerie – Eau de Javel	1	2	2	2	5	12
SIMACO – Confection	(2)	3			84	87
Emaillerie		4	3	6	324	337
IMACY – Cycles et cyclomoteurs	(2)	6		46	30	82
Rechapage de pneus – Fenêtres en aluminium	(2)				40	40
Maroquinerie valises	(1)		1		28	29
Atelier de rebobinage					15	15
Parfumerie	(2)		2		30	32
Extension autres sociétés privées existantes			6	13		19
Extension autres ind. d'Etat existantes	20	3	10	16		49
TOTAL	(17)-21	(10)-31	(2)-42	384	1.023	1.501

N.B. (1) – Cadres supérieurs
(2) – Cadres moyens, techniciens
(3) – Contremaîtres, agents de maîtrise
(4) – Ouvriers et employés qualifiés
(5) – Ouvriers spécialisés et main-d'œuvre locale

En année moyenne, 772 millions de salaires supplémentaires seront versés ; à lui seul le Combinat Textile ITEMA versera 377 millions. Le nombre d'emplois directs créés par les nouveaux projets industriels pour les 3 années n'est pas très élevé, de l'ordre de 1.500 environ dont 700 pour ITEMA.

b) Recettes fiscales

Ces nouvelles unités produisent plusieurs effets de sens contraire :

– accroissement des recettes fiscales :

1) Impôts indirects : l'IAS perçu sera de l'ordre de 767 millions par an ; cependant, certaines entreprises devront verser un IAS de 30 % au lieu de 20 % prévus ; on peut donc estimer à 800 millions les IAS à percevoir.

2) Impôts sur les salaires versés, on peut considérer qu'ils s'élèvent à 10 % des salaires versés, soit un gain fiscal de l'ordre de 80 millions.

3) B.I.C.

Les nouvelles entreprises sont généralement exonérées de B.I.C., ce qui entraîne un résultat très limité - 15 millions environ mais ceci n'est qu'une situation provisoire.

– baisse des recettes fiscales :

Au cours du Programme on assistera à une baisse d'importation de produits finis, donc à une baisse des taxes à l'importation sur ces produits de consommation ; par contre, l'accroissement des importations de matières premières et de biens de production des nouvelles unités n'entraînera pas de recettes fiscales, ces produits étant généralement exonérés.

ELEMENTS DES COMPTES D'EXPLOITATION EN ANNEE MOYENNE DES NOUVELLES UNITES ENTREES EN PRODUCTION APRES 1968

(en millions de FM)

	Salaires par an	Impôts indirects IAS par an	Solde d'exploitation par an	BIC probable (1) par an	Importation (hors taxe) par an	Baisse d'importation par an	Baisse Taxes d'importation par an	Equipements importés pour les nouvelles unités (3 ans)
Biscuiterie - Pâtes alimentaires	9,6	27,7	12,6	(6,3)	80	– 30	– 9,2	58,5 – 24
Vinaigrerie – Javel	3,8	7	2,5	(1,2)	14	– 20	– 4,2	49,6
Malilait	6	–	24		1,2	–	–	–
Brasserie	41,4	81,8	33,4	(16,7)	79	– 160	– 60	826
Sucrerie (après 1973)		–						
Sacherie de dah (après 1973)								
Cimenterie	75,9	–	–	–	34 + 280 Produits pétroliers	– 550	– 78	fait
Materiel agricole	18,3	–	32,1	1[1],3 Redevance	104	– 200		33
Cycle et cyclom. (année 1971/1972)	51	127,4	56	(28)	443	– 350	– 280	45
Emaillerie	82	91	45,3	2,6 (5 %)	259,4	– 350	– 100	80
ITEMA (1973)	376,8	306,9	711,4	(357,7)	535 + 225 P.P.	– 1.400	– 580	2.051
Tannerie	35	–	–	–	6,3	– 50	– 20 ?	fait
Confection (SIMACO)	46	84	30	–	270	– 221	– 85	40
Maroquinerie - Valises	5,5	21	9,9	(4,9)	79	– 20 ?	– 10 ?	–
Peinture	15,2	8,6	6,2	(3,1)	48,6	– 50	– 18	18
Mali plastique	8,5	12	12	(6)	187.6	– 78,5	– 70	fait
TOTAL	772	767,4		13,9	2.140 + 500 P.P.	3.480	1.314	3.225 (3 ans)

(1) Les nouvelles industries sont généralement exonérées de BIC pendant 5 ans.

La baisse des taxes à l'importation sera de l'ordre de 1,3 milliard par an.

Ce manque à gagner au niveau des taxes à l'importation ne compense pas les plus-values fiscales escomptées des industries nouvelles, ce qui s'explique par le fait que la plupart des unités travaillent avec des matières premières ou des produits semi-finis importés et non locaux et bénéficieront d'exonération. De plus tous les équipements sont importés et sont aussi exonérés. Le bénéfice du régime de conventionnement pendant une période moyenne de 5 ans entraîne l'exonération de l'impôt sur les B.I.C. qui représenterait une masse de 450 millions par an qui seront perçus en régime de croisière.

c) Effets des industries entrant en production sur la balance commerciale (en année de croisière)

- Les importations prévues annuellement s'élèvent à 2.140 millions plus 500 millions de produits pétroliers soit 2.640 millions.
- La baisse des importations de produits finis (remplacés par des produits fabriqués localement) s'élève à 3.480 millions.
- Les nouvelles industries travaillant pour le marché intérieur, il n'y a donc pas à attendre de recettes d'exportation importantes.
- En année moyenne, l'allègement de la balance commerciale est de l'ordre de **840 millions.**
- Cependant au cours des 3 années, la mise en place des industries nécessitera l'importation de 3,2 milliards environ de biens d'équipement – soit environ 1,1 milliard en moyenne par an.

Au cours du Programme triennal, les nouvelles unités qui se mettront en place n'auront pas le temps d'exercer leurs effets positifs sur la balance commerciale. Cependant dès la fin de la période triennale ces effets positifs se produiront.

Au cours de la période triennale, les nouvelles unités industrielles n'apporteront pas de contribution décisive à la réduction des déséquilibres de l'économie malienne : déséquilibres budgétaire et extérieur. Cependant, elles contribueront à accroître la production et les revenus distribués dans une certaine mesure.

*

SECTION III

ARTISANAT

L'artisanat artistique (travail de l'or, de l'ivoire, du bois, tissage) présente un intérêt certain au Mali; mais ce secteur très peu organisé et encadré, a perdu l'importance qu'il avait à une certaine période. L'artisanat artistique peut connaître un développement à condition d'entreprendre 2 types d'actions :

- formation et perfectionnement des artisans de manière à obtenir des produits de qualité ;
- commercialisation des produits.

La création d'un Office National de l'Artisanat est préconisé à cet effet, il comprendrait un département de conception et d'exécution de l'objet (mise au point de dessins, maquettes, sélection des matières premières, contrôle des produits finis) et un département de commercialisation (prospection de marchés extérieurs, expositions etc.).

Le coût de ce projet ne peut être chiffré pour le moment, la mise au point de ce projet pourrait être faite par un expert au cours d'une mission ad hoc.

CHAPITRE II

ÉNERGIE

Les besoins énergétiques du Mali sont satisfaits par :

- le bois de chauffage (usages domestiques) ;
- l'énergie hydraulique ; centrales de SOTUBA et du FELOU pour l'alimentation de BAMAKO et KAYES;
- les importations d'hydrocarbures qui demeurent la ressource principale.

Des ressources locales inexploitées existent ; elles font l'objet de programme d'exploitation à plus ou moins long terme :

- à court et moyen termes ; l'exploitation de l'énergie solaire est prévue ;
- à moyen terme : les ressources hydrauliques seront mises en exploitation à BAMAKO avec l'extension éventuelle de SOTUBA ; à SELINGUE sur le SAMKARANI : une étude sera entreprise, financée par le PNUD, au cours du Programme triennal (cf. barrage de SELINGUE dans le chapitre "études et recherches") ;
- à long terme : les autres sites du Niger (chutes de KENIE et du Sénégal) font l'objet d'études d'ensemble.

Pour la période triennale deux programmes énergétiques ont été établis ; l'un est relatif à la production d'énergie électrique, l'autre à l'énergie solaire.

*

SECTION I

LA PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE

Elle est assurée en grande partie (sauf quelques producteurs isolés) par Energie du Mali (EDM) qui assure la production grâce à 2 centrales hydroélectriques et aux différentes centrales thermiques.

Les investissements prévus pour la période triennale figurent dans le tableau suivant, cependant certains postes ne seront précisés que lorsque des études en cours sur la tarification seront achevées.

Les investissements concernant les études pour l'extension de la centrale de SOTURA (2e tranche) ne sont pas chiffrés (financés par le FAC) ainsi que plusieurs études d'extension de réseaux dans les régions.

Le volume des investissements a été réparti en 2 tranches, l'ensemble correspondant à la période triennale.

1) INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DU PROGRAMME

Par région, les investissements suivants seront réalisés au cours des 3 années :

A) BAMAKO :

- *centrales thermiques et hydrauliques*
  - achat et installation d'un groupe électrogène de 4 à 5.600 KWA financement FAC — 270 millions
  - étude pour l'extension de SOTUBA (FAC) — p.m.

– *Réseaux M.T. et B.T. Extension du réseau*

– étude et réalisation de la ligne M.T. de l'aéroport de SENOU	54 millions
– électrification de BADALABOUGOU Sud et du quartier Mali (FAC)	43 millions
– électrification de KOROFINA Nord (autofinancement)	12 millions
– électrification de DJIKORONI rive gauche (autofinancement)	13 millions
– implantation d'une sous-station en zone industrielle (autofinancement)	110 millions
– électrification BADALABOUGOU Ouest (financement public)	25 millions
– électrification de la zone de l'aéroport actuel (autofinancement)	30 millions
– bouclage des 2 postes 22 et 26 (autofinancement)	15 millions
TOTAL	**572 millions**

B) SEGOU – MARKALA

– *Centrale thermique de SEGOU*

– renforcement de la puissance installée (FAC)	p.m.
– actualisation de l'étude EDF du barrage de SANSANDING (FAC)	p.m.

– *Lignes M.T. et B.T. Extension du réseau*

– mise en place d'un poste à HAMDALLAYE (autofinancement)	16 millions
– électrification DIAMARABOUGOU (autofinancement)	18 millions
– électrification BOUGOUFIE (autofinancement)	2 millions

– *Centrale de MARKALA*

– étude pour le renforcement de la puissance installée (FAC)	p.m.

– *Ligne M.T. et B.T. Extension*

– extension réseau B.T. de MARKALA et SEGOU (autofinancement)	10 millions
– électrification de KIRANGO (autofinancement)	35 millions
– électrification de BANANKORO et NEREKORO (autofinancement)	30 millions
TOTAL	**101 millions**

C) MOPTI

– *Centrale thermique*

– fourniture et installation d'un groupe de 250 kWA (autofinancement)	25 millions
– étude pour le transfert de la centrale de SEVARE (autofinancement)	p.m.
– renforcement de la centrale thermique (autofinancement)	25 millions

– *Réseau M.T. et B.T. Extension*

– électrification de TAIKIRY (autofinancement)	3 millions
TOTAL	**53 millions**

D) GAO

– *Centrale thermique (autofinancement)*	8 millions

– *Réseau M.T. et B.T.*

– réfection de la ligne M.T. (autofinancement)	7 millions
– changement de tension 2e tranche (autofinancement)	10 millions
– étude pour le renforcement de la puissance installée de la centrale (autofinancement)	p.m.
TOTAL	**25 millions**

E) SIKASSO

– *Centrale thermique*

– renforcement (autofinancement)	16 millions
– étude pour le renforcement du tableau B.T. (autofinancement)	p.m.
– étude pour le renforcement de la centrale	p.m.

– *Réseaux M.T. et B.T.*

– extension quartier MANCOURANI	12 millions
TOTAL	**28 millions**

F) KAYES

- *Réseaux M.T. et B.T. Extension*
  - réfection de la ligne M.T. (autofinancement) 6 millions
  - changement de tension 2e tranche (autofinancement) p m

TOTAL 6 millions

G) TOMBOUCTOU

- *Centrale thermique*
  - étude pour le renforcement de la puissance installée (autofin.) p.m
- *Extension des réseaux*
  - étude d'électrification du port de KABARA (autofinancement) p.m.
  - extension du réseau B.T. p.m.

TOTAL p.m.

H) BOUGOUNI

- *Réseau M.T. et B.T. extension (autof)* 5 millions

TOTAL 5 millions

I) DIVERS

- électrification de KOUTIALA (FAC) 150 millions
- etudes et début d'application du programme en direction des collectivités rurales (autofinancement) p.m.
- reprise des études d'électrification de MACINA (autofinancement) p m.
- achèvement électrification de FANA (FAC) 75 millions
- électrification de KOULIKORO 120 millions
- électrification de SAN 150 millions

TOTAL 495 millions

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS ET DU MODE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME ENERGIE ELECTRIQUE

(en millions de FM)

	MONTANT TOTAL 3 années	MODE DE FINANCEMENT			
		INTERIEUR		EXTERIEUR	
		Autofinan.	Public	Subventions	Prêt
BAMAKO	572	180	79	313	
SEGOU-MARKALA	111	111			
MOPTI	53	53			
GAO	25	25			
SIKASSO	28	28			
KAYES	6	6			
TOMBOUCTOU	p.m.	p.m.			
BOUGOUNI	5	5			
DIVERS	495			495	
TOTAL	1.295	408	79	808	

Le coût total du programme énergétique a été chiffré à 1.295 millions, cependant certains programmes n'ont pas été estimés et sont cités pour mémoire ; l'autofinancement représente une partie importante (35 % du total) et l'aide du FAC est prépondérante (près de 40 %).

Sur le plan des structures, le problème important de la tarification sera résolu à partir de l'étude en cours ; il constitue un frein à l'expansion industrielle.

SECTION II

L'ENERGIE SOLAIRE

Le laboratoire d'énergie solaire, conçu pour étudier les différentes possibilités d'utilisation pratique de l'énergie solaire, envisage plusieurs programmes :

A) POURSUITE DU PROGRAMME EN COURS :

Ce programme visait la fabrication d'appareils solaires simples et utiles à l'échelon familial ou de petites collectivités (distillateur - séchoirs - cuisinières - chauffe-eau). Il comportait plusieurs étapes :

- 1re étape : fabrication de quelques prototypes d'appareils solaires (en voie d'achèvement)
- 2e étape : campagne d'information en direction de la population (pourrait avoir lieu en 1970)
- 3e étape : fabrication d'appareils ; elle pourrait être confiée à une entreprise de menuiserie métallique et chaudronnerie, l'atelier actuel du laboratoire n'étant pas outillé pour une production en série.

B) NOUVEAU PROGRAMME

On envisage un programme d'essai et de diffusion de pompes solaires de type "SEGAL", mises au point en France avec la collaboration de l'Institut de Physique Météorologique de DAKAR.

La pompe est opérationnelle ; il s'agirait d'une opération pilote d'essai d'une pompe à BAMAKO.

C) BESOINS DE FINANCEMENT

1) Programme en cours :
(2e étape campagne d'information)

– camion pour le transport du matériel	4 millions
– matériel d'installation	2 millions
– documentation	0,7 million
TOTAL	**6,7 millions**

2) Programme "pompe solaire"

– achat de la pompe	8,5 millions
– montage et frais de spécialiste moteur	3,5 millions
– travaux d'installation	4,5 millions
– divers imprévus	4 millions
TOTAL	**20,5 millions**

3) Dépenses générales

– locaux : 1 magasin de stockage de la matière première	1,2 million
– 1 hangar pour le stockage des prototypes	0,8 million
– 1 bâtiment (bureau-service administratif)	4 millions
– installations annexes	1 million
– appareils de mesure et contrôle	8 millions
TOTAL	**15 millions**

SOIT AU TOTAL : 42,2 millions

Le mode de financement escompté est :

- aide extérieure acquise
  - subvention du FAC 2 millions
  - subvention des Etablissements MENGIN (fabricant) 2 millions
- il reste toutefois à rechercher 38,2 millions à l'extérieur sous forme de subvention.

CONCLUSION

Le coût total actuellement chiffré du programme énergétique s'élève à 1.337 millions.

CHAPITRE III

MINES

La prospection géologique est un élément indispensable à l'industrialisation du Mali à moyen terme (recherche de matières premières pour des industries de base – recherche de produits énergétiques, d'eau etc.). Au cours des années passées, le Mali a consacré un gros effort à la recherche minière. Ces efforts doivent se poursuivre, mais la stratégie doit être adaptée aux moyens financiers disponibles. La poursuite des travaux de recherches géologiques et d'exploitations minières peut être l'objet de 3 actions distinctes :

- action de l'Etat : entreprise sur ressources internes et sur les aides extérieures fournies ; cette action vise le domaine de la recherche fondamentale et la poursuite du programme de prospection de certains minéraux déjà entrepris par l'Etat et susceptible de donner assez rapidement une impulsion à l'économie.
- action mixte : entreprise par l'Etat en association avec des tiers. Cette forme d'action vise l'exploitation de ressources minières déjà localisées ou estimées. L'Etat intervient en régie directe ou en participation.
- action privée : elle est envisagée pour la recherche appliquée (prospection du pétrole, de l'uranium).

Le programme triennal envisage pour le secteur de la géologie et des mines 4 types d'actions :

- cartes géologiques,
- recherche minière,
- hydrogéologie,
- exploitation minière.

*

SECTION I

PROGRAMMES ENVISAGES

1) CARTES GEOLOGIQUES

Elles sont citées ici pour mémoire ; elles ont été incluses dans le chapitre "Etudes et recherches".

2) RECHERCHE MINIERE

Les priorités retenues en ce qui concerne l'action de l'Etat malien ont été fixées compte tenu des critères technico-économiques à savoir les substances utiles susceptibles d'être économiquement exploitables et pouvant facilement être mises en exploitation.

Les cinq opérations retenues sont les suivantes :

A) Opération or

Les indices ont été repérés dans 3 régions différentes (le long de la FALEME dans le Mali occidental, au sud de BAMAKO en bordure des formations précambriennes, dans le massif d'IFORAS) ; le programme au cours des 3 années concerne la reconnaissance et une étude sommaire des indices situés dans les régions occidentales et méridionales.

Le coût de cette opération or est de 175 millions environ par an.

B) Opération granites et pegmatites de BOUGOUNI – SIKASSO

Les recherches porteront sur différents mineraux : lithium, étain, colombium, tarale, berylium ; mais l'action visera plus précisement la recherche de cassitérite, colombo-tantalite et beryl.

Le programme prévoit : la reconnaissance et la prospection (2 ans) puis l'étude des indices les plus prometteurs.

Le coût annuel est de l'ordre de 58 millions.

C) Gisement de manganèse d'ANSONGO

Ce gisement déjà connu pourrait faire l'objet d'une mise en exploitation si les gisements voisins de TAMBAC (Haute-Volta) sont exploités. Le programme porte sur des études complémentaires et sur l'estimation des réserves.

Ce programme est estimé à 95 millions par an, pendant 2 ans.

D) Sel

Un programme de prospection des eaux salées dans la région de TAOUDENIT est envisagé ; le montant total est de 72 millions (forages et études de la route).

E) Pétrole

Le programme SONAREM se poursuivra au cours de l'année 1970 (financement déjà obtenu avec l'URSS). Ce programme de prospection devrait se poursuivre les années ultérieures, dans le TAOUDENIT ; le montant de la prospection est de 2.250 millions dont le financement doit être cherché sur aide extérieure.

D'autre part une société privée étrangère (TEXACO) a obtenu un permis de recherche dans le bassin du TAOUDENIT. Le coût approximatif de l'opération s'élèvera à 1.800 millions de FM. pour une période de 5 ans, soit 728 millions au cours du Programme triennal.

F) Uranium

Deux permis de recherche ont été accordés à l'uranconsortium d'Allemagne Fédérale pour la prospection.

3) HYDROGEOLOGIE

Un programme d'études hydrogéologiques actuellement réalisé par la SONAREM se terminera en 1970.

4) EXPLOITATION MINIERE

Au cours du Programme elle concerne essentiellement l'or.

1er stade : faire les études technico-économiques des gisements alluvionnaires de KALANA et primaires de KALANA et MEDINANDI ; cette étude est en cours (durée 6 mois).

2e stade : mettre en exploitation les gisements rentables. Une unité de production devrait être créée à cet effet au sein de la SONAREM. Le coût de cette mise en exploitation ne pourra être chiffré qu'à la fin des études technico-économiques.

3 – COUT ET MODE DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE PROSPECTION

(en millions de FM)

	Coût total	Durée	Financement Extérieur
Etude des indices d'or	525	3 ans	Subvention
Granites et pegnatites	177	3 ans	Subvention
Manganèse d'Ansongo	190	2 ans	Subvention
Sel de Taoudenit	72	1 an à 2 ans	Subvention
Prospection pétrolière	2.250	3 ans	Subvention privée
	728	2 ans	
TOTAL Programme minier	3.942		

Le coût total du projet s'élève à 3,9 milliards avec la prospection pétrolière ; ces programmes ne pourront être mis en œuvre qu'avec une aide extérieure importante.

Mis à part le permis de recherche pétrolière accordé à une société étrangère privée, aucun autre financement n'est encore obtenu. Il est nécessaire de rechercher rapidement une source de financement, surtout pour la première campagne (1970-1971).

TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS, ENERGETIQUES ET MINIERES

(en millions de FM)

	1970				1971				1972				TOTAL			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
INDUSTRIES																
Industries à réalisation certaine :																
– Rizerie de SEVARE		216 S		216										216 S		216
– Extension Huilerie KOULIKORO						493 P		493		493 P		493		986 P		986
– ITEMA	300 S		650	950			2.000	2.000			2.000	2.000	300 S		4.650	4.950
– Extension COMATEX						200 S		200						200 S		200
– SECMA – Matériel agricole		150 S		150										150 S		150
– Atelier insecticide	50 P		20	70									50 P		20	70
– Extension SONAFAM							140	140							140	140
– Vinaigrerie – Eau de Javel			70 I	70											70 I	70
– Confection			50	50			50	50							100	100
– Bonneterie							100	100							100	100
– Emaillerie			200	200											200	200
– IMACY-cycles et cyclomoteurs			162	162											162	162
– Rechapage de pneus			55	55			55	55							110	110
– Fenêtres en aluminium			26	26			26	26							52	52
– Maroquinerie			52	52											52	52
– Atelier de rebobinage			20	20											20	20
Industries à réalisation moins certaine :																
– Rizerie Office-Opération										400 S		400		400 S		400
– Minoterie blé importé											200	200			200	200
– Minoterie pilote										170 P	170 I	340		170 P	170I	340

(1) = Financement intérieur public – (2) = Financement extérieur – (3) = Financement extérieur privé – (4) = TOTAL – S = Subvention – P = Prêt – I= Intérieu

	1970				1971				1972				TOTAL			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
– Brasserie											900	900			900	900
– Peinture											75	75			75	75
– Parfumerie											30	30			30	30
– Emballage carton											100	100			100	100
TOTAL INDUSTRIES	350	366	1.305	2.021		693	2.371	3.064		1.063	3.475	4.538	350	2.122	7.151	9.623
ENERGIE																
– Energie électrique	90 autof	148 S		238	198 autof	330S		528	199 autof	330S		529	487 autof	808		1.295
– Energie solaire						20S	2	22		20S		20		40S	2	42
TOTAL ENERGIE	90	148		238	198	350	2	550	199	350		549	487	848	2	1.337
MINES																
– Etude des indices d'or		25S		25		250S		250		250S		250		525S		525
– Granites et pegmatites		27S		27		75S		75		75S		75		177S		177
– Manganèse d'Ansongo						95S		95		95S		95		190S		190
– Sel de Taoudenit						36S		36		36S		36		72S		72
– Prospection pétrolière		250		250		1.000	364	1.364		1.000	364	1.364		2.250S	728	2.978
TOTAL MINES		302		302		1.456	364	1.820		1.456	364	1.820		3.214	728	3.942

TABLEAU RESSOURCES – EMPLOIS DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR SECONDAIRE 1967/1968

1967/1968	RESSOURCES					EMPLOIS						
	Product.	Import.	Destock.	Marges	TOTAL	Autof.	Cons. Int.	Autocons.	Cons. fin.	Stocks	Export.	FBCF
04 Grains et farines												
041 Riz	3.833,8	8,3	300,0	813,8	4.955,9			2.333,6	2.622,3			
042 Farines semoul.	–	434,0	77,0	466,5	977,5		977,5					
043 Pain biscuits	1.500,0	46,9		228,5	1.775,4		16,5		1.758,9			
TOTAL 04 :	**5.333,8**	**489,2**	**377,0**	**1.508,8**	**7.708,8**		**994,0**	**2.333,6**	**4.381,2**			
05 Corps gras alimentaires												
051 Beurre de karité	547,3			9,5	556,8		156,1	240,0	79,0	3,7	78,0	
052 Huiles végétal.	431,5	80,9	5,4	135,4	652,2		11,0		578,6		63,6	
053 Tourteaux	85,9			88,4	174,3					23,4	150,9	
TOTAL 05 :	**1.064,7**	**80,9**	**5,4**	**233,3**	**1.384,3**		**167,1**	**240,0**	**657,6**	**27,1**	**292,5**	
06 Boissons stimul.												
061 Vins, apéritifs	7,0	58,9		292,8	358,7		96,0		261,4		1,3	
062 Bière eau minérale	264,6	199,7		409,5	873,8		258,5		599,0	16,3		
063 Café Thé		615,0		917,3	1.532,3		15,7		1.516,6			
TOTAL 06 :	**271,6**	**873,6**		**1.619,6**	**2.764,8**		**370,2**		**2.377,0**	**16,3**	**1,3**	
07 Autres Industries alimentaires												
071 Sucre	340,2	2.097,6	196,4	1.162,0	3.796,2		46,2		3.750,0			
072 Confiserie	60,0	38,8	6,3	33,7	138,8				138,8			
073 Sel	48,0	464,4		543,3	1.057,7		161,7		840,0		56,0	
074 Conserves	263,6	44,7		117,3	425,6		11,7		265,9		148,0	
TOTAL 07 :	**711,8**	**2.645,5**	**202,7**	**1.858,3**	**5.418,3**		**219,6**		**4.994,7**		**204,0**	

1967/1968		RESSOURCES					EMPLOIS						
		Product.	Import.	Destock.	Marges	TOTAL	Autof.	Cons. Int.	Autocons.	Cons. fin.	Stocks	Export.	FBCF
08	Energie												
081	Bois chauffage	3.741,5			374,2	4.115,7			3.367,4	748,3			
082	Karités éclairage	213,7				213,7			213,7				
083	Produits pétrol.	–	2.294,7		3.339,7	5.634,4		4.320,8		1.313,6			
0841	Electricité	1.122,6			47,0	1.169,6		556,9		612,7			
0842	Eau	205,5			20,0	225,5		51,5		174,0			
	TOTAL 08 :	5.283,3	2.294,7		3.780,9	11.358,9		4.929,2	3.581,1	2.848,6			
09	Matériaux constr.												
0911	Ciment		454,8		102,7	557,5		557,5					
0912													
092	Autres matériaux	17,7	26,6		17,5	61,8		61,8					
095													
0941	Bois en grume	156,0			4,2	160,2	139,2	21,0					
0942	Bois d'œuvre	65,3	155,0		73,2	293,5		293,5					
	TOTAL 09 :	239,0	636,4		197,6	1.073,0	139,2	933,8					
10	Métaux												
101	Ferrailles		2,6		1,9	4,5		4,5					
102	Métaux communs et Fonderie		1.398,0		559,2	1.957,2		1.957,2					
103													
104	Machines mécaniques et électriques												
1041	Machines mécaniques matériel agricole		1.728,1		640,0	2.368,1		550,0		431,0		40,0	1.347,1
1045													
1042	Matériel ferroviaire		87,2			87,2							87,2
1043	Matériel aérien		38,2		26,7	64,9				22,7			42,2
1044	Gros matériel électrique plus petit matériel électrique		1.042,7		887,3	1.930,0		297,6		1.295,2			337,2
	TOTAL 10 :		4.296,8		2.115,1	6.411,9		2.809,3		1.748,9		40,0	1.813,7

1967/1968	RESSOURCES					EMPLOIS						
	Product.	Import.	Destock.	Marges	TOTAL	Autof.	Cons. Int.	Autocons.	Cons. fin.	Stocks	Export.	FBCF
11 **Véhicules**		2.445,8		2.593,0	5.038,8		420,9		1.224,6		34,0	3.359,3
TOTAL 11 :		**2.445,8**		**2.593,0**	**5.038,8**		**420,9**		**1.224,6**		**34,0**	**3.359,3**
12 **Autres industries**												
121 Electro-domest.	129,4	110,8		196,0	436,2				413,7	22,5		
122 Quincaillerie												
1031 Const. mét.	557,3	354,8		414,0	1.326,1		894,7		366,3	51,1	14,0	
TOTAL 12 :	**686,7**	**465,6**		**610,0**	**1.762,3**		**894,7**		**780,0**	**73,6**	**14,0**	
13 **Chimie parachim.**												
131 Chimie de base		522,6	18,7	277,4	818,7		818,7					
132 Produc. Phytos		85,4		42,7	128,1		128,1					
135 Pharmacie		715,8		501,1	1.216,9				1.216,9			
136 Plastiques caout.		2,1		2,1	4,2		4,2					
137 Engrais		309,1		59,8	368,9		368,9					
Autres produits chimiques	18,3	456,0		328,4	802,7		660,3		142,4			
TOTAL 13 :	**18,3**	**2.091,0**	**18,7**	**1.211,5**	**3.339,5**		**1.980,2**		**1.359,3**			
14 **Tabacs Allumettes**												
141 Tabacs	1.871,6	0,9		265,3	2.137,8				2.115,0	22,8		
142 Allumettes	207,6			66,1	273,7				266,5	7,2		
TOTAL 14 :	**2.079,2**	**0,9**		**331,4**	**2.411,5**				**2.381,5**	**30,0**		
15 **Savon-lessive**												
151 Karité savon	485,2				485,2			485,2				
152 Savon lessive	901,9	54,5		88,9	1.045,3				943,7	23,6	78,0	
TOTAL 15 :	**1.387,1**	**54,5**		**88,9**	**1.530,5**			**485,2**	**943,7**	**23,6**	**78,0**	

1967/1968	RESSOURCES					EMPLOIS						
	Product.	Import.	Destock.	Marges	TOTAL	Autof.	Cons.Int.	Autocons.	Cons. fin.	Stocks	Export.	FBCF
16 Textiles – Cuirs												
1611 Coton fibre	2.195,7			1.215,9	3.411,6	251,0	99,5			61,1	3.000,0	
1612 Laine en masse	72,6			95,0	167,6	17,6					150,0	
1613 Autres fibres	146,0				146,0	146,0						
162 Filature, Tissus	5.345,9	2.063,7		3.459,4	10.869,0		780,0		10.089,0			
163 Nattes, cordes	295,0	406,0		346,0	1.047,0		768,0		225,0		54,0	
164 Confection	1.500,0	158,6		187,1	1.845,7				1.845,7			
165 166 Tannerie – Maroquinerie	160,0	92,6		120,4	373,0		36,0		337,0			
TOTAL 16 :	9.715,2	2.720,9		5.423,8	17.859,9	414,6	1.683,5		12.496,7	61,1	3.204,0	
17 Industries diverses												
171 172 Caoutchouc		389,6		415,4	805,0		395,0		410,0			
173 Verre, céramique	644,3	120,9		153,7	918,9		130,0		786,8	2,1		
174 Articles bois	646,0	48,2		24,0	718,2		42,0		318,2		18,0	340,0
175 Papier-Imprim.	160,0	552,3		607,7	1.320,0		205,0		1.115,0			
176 Autres		175,9		301,1	477,0				475,0		2,0	
TOTAL 17 :	1.450,3	1.286,9		1.501,9	4.239,1		772,0		3.105,0	2,1	20,0	340,0
18 Bâtiment – T.P.												
1811 Logement traditionnel	2.915,0				2.915,0							2.915,0
Autres bâtiment T.P.	6.960,0			395,0	7.355,0				65,0			7.290,0
TOTAL 18 :	9.875,0			395,0	10.270,0				65,0			10.205,0
TOTAL SECONDAIRE	38.116,0	20.382,7	603,8	23.469,1	82.521,6	553,8	16.174,5	6.639,9	39.363,8	233,8	3.887,8	16.718,0

TABLEAU RESSOURCES – EMPLOIS DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR SECONDAIRE 1972/1973

1972/1973	RESSOURCES					EMPLOIS						
	Product.	Import.	Destock.	Marges	TOTAL	Autof.	Cons. int.	Autocons.	Cons. fin.	Stocks	Export.	FBCF
04 Travail grains et farines												
041 Riz	7.708,4			759,9	8.468,3			4.080,0	2.892,0		1.496,3	
042 Farine, semoule		668,0		639,9	1.307,9		1.307,9					
043 Pain, pâtes, biscuits	2.046,4	250,0		393,2	2.689,6		25,6		2.541,5		122,5	
TOTAL 04 :	**9.754,8**	**918,0**		**1.793,0**	**12.465,8**		**1.333,5**	**4.080,0**	**5.433,5**		**1.618,8**	
05 Corps gras alimentaires												
051 Beurre de karité	781,7			26,3	808,0		219,0	403,8	94,2		91,0	
052 Huiles végétales	1.315,0			429,0	1.744,0				924,0		820,0	
053 Tourteaux	–			354,0	354,0		7,0		347,0			
TOTAL 05 :	**2.096,7**			**809,3**	**2.906,0**		**226,0**	**403,8**	**1.365,2**		**911,0**	
06 Boissons, stimulants												
061 Vins, apéritifs	9,8	166,8		827,3	1.033,9		156,5		846,1		1,3	
062 Bière, eau minérale	746,9	77,5		563,8	1.388,2		330,2		1.058,0			
063 Café, thé, cacao	50,0	786,3		1.314,7	2.151,0		19,7		2.131,3			
TOTAL 06 :	**806,7**	**1.030,6**		**2.705,8**	**4.543,1**		**506,4**		**4.035,4**		**1,3**	
07 Autres industries alimentaires												
0711 Sucre	875,0	2.772,4		1.264,1	4.911,5		227,5		4.684,0			
0712 Confiserie chocolats	107,0	25,6		41,4	174,0			28,5	145,5			
0721 Sel	57,6	680,0		745,1	1.482,7		201,6		1.225,0		56,1	
0722 Vinaigre	32,0			11,0	43,0				43,0			
073 Conserves	745,0	45,0		127,0	917,0		15,0		368,6		533,4	
TOTAL 07 :	**1.816,6**	**3.523,0**		**2.188,6**	**7.528,2**		**444,1**	**28,5**	**6.466,1**		**589,5**	

1972/1973	RESSOURCES					EMPLOIS						
	Product.	Import.	Destock.	Marges	TOTAL	Autof.	Cons. int.	Autocons.	Cons. fin.	Stocks	Export.	FBCF
08 Energie												
081 Bois chauffage	4.240,0			415,0	4.655,0			3.810,0	845,0			
082 Karité d'éclairage	241,0				241,0			241,0				
083 Produits pétroliers		2.950,0		4.200,0	7.150,0		5.480,0		1.670,0			
0841 Electricité	2.738,5				2.738,5		1.583,0		1.155,5			
0842 Eau	487,5				487,5		102,0		385,5			
TOTAL 08 :	**7.707,0**	**2.950,0**		**4.615,0**	**15.272,0**		**7.165,0**	**4.051,0**	**4.056,0**			
09 Matériaux constr.												
0911 Ciment	1.020,0	42,5		227,7	1.290,2		1.290,2					
0912												
092 Autres	69,7			17,4	87,1		87,1					
095												
0941 Bois en grumes	186,0			7,0	193,0	157,0	36,0					
0942 Bois d'œuvre	67,2	228,6		96,1	391,9		391,9					
TOTAL 09 :	**1.342,9**	**271,1**		**348,2**	**1.962,2**	**157,0**	**1.805,2**					
10 Métaux												
101 Ferrailles		3,5		2,4	5,7		5,7					
102 - 103 Métaux fond.		1.656,0		675,1	2.331,1		2.331,1					
1041-1045 Machines et matériel agricole	189,0	2.830,0		1.102,0	4.121,0		1.031,0		548,0		21,0	2.521,0
1042 Matériel ferroviaire		17,5		0,5	18,0							18,0
1043 Matériel aérien		49,0		34,3	83,3				29,2			54,1
1044 Gros matériel Electrique		1.283,0		1.091,0	2.374,0		409,0		1.515,0			450,0
TOTAL 10 :	**189,0**	**5.838,8**		**2.905,3**	**8.033,1**		**3.776,8**		**2.092,2**		**21,0**	**3.043,1**

1972/1973	RESSOURCES					EMPLOIS						
	Product.	Import.	Destock.	Marges	TOTAL	Autof.	Cons. int.	Autocons.	Cons. fin.	Stocks	Export.	FBCF
11 Véhicules	918,0	2.810,0		3.339,0	7.067,0		919,8		1.795,5			4.351,7
TOTAL 11 :	**918,0**	**2.810,0**		**3.339,0**	**7.067,0**		**919,8**		**1.795,5**			**4.351,7**
12 Autres industries												
121 Electro-domest.	170,0	141,4		250,0	561,4				561,7			
122 Quincaillerie												
1031 Emaillerie	1.118,5	408,0		623,0	2.149,5		1.203,5		576,0		370,0	
TOTAL 12 :	**1.288,5**	**549,4**		**873,0**	**2.710,9**		**1.203,5**		**1.137,4**		**370,0**	
13 Chimie et parach.												
131 Chimie de base		987,8		491,3	1.479,1		1.479,1					
132 Produits phytos.		326,3		379,3	705,6		705,6					
135 Pharmacie		913,4		1.096,0	2.009,4				2.009,4			
136 Plastique caoutchouc	270,0	2,9		38,9	311,8		21,8		290,0			
137 Engrais		1.148,4		318,0	1.466,4		1.466,4					
Autres produits chimiques	134,0	605,4		503,4	1.242,8		1.018,7		224,1			
TOTAL 13	**404,0**	**3.984,2**		**2.826,9**	**7.215,1**		**4.691,6**		**2.523,5**			
14 Tabacs - Allumettes												
141 Tabac	2.395,0			308,8	2.703,8				2.703,8			
142 Allumettes	265,0			74,4	339,4				339,4			
TOTAL 14 :	**2.660,0**			**383,2**	**3.043,2**				**3.043,2**			
15 Savons-lessives												
151 Karité savonneux	668,8				668,8			668,8				
152 Savons, lessives	1.273,0	88,2		191,3	1.552,5				1.552,5			
TOTAL 15 :	**1.941,8**	**88,2**		**191,3**	**2.221,3**			**668,8**	**1.552,5**			

1972/1973		RESSOURCES					EMPLOIS						
		Product.	Import.	Destock.	Marges	TOTAL	Autof.	Cons. int.	Autocons.	Cons. fin.	Stocks	Export.	FBCF
16	**Textiles - cuirs**												
1611	Coton fibre	5.992,4			3.357,7	9.350,1	253,8	594,0				8.502,3	
1612	Laine en masse	82,5			106,4	188,9	20,9					168,0	
1613	Autres fibres	165,0				165,0	165,0						
162	Filature, tissage	9.896,3	698,0		1.802,7	12.397,0		1.164,4		11.232,6			
163	Nattes, cordes	330,0	505,8		428,0	1.263,8		942,8		260,0		61,0	
164	Confection	2.253,0	183,0		363,0	2.799,0				2 799,0			
165	Tannerie, maroquinerie	387,6	25,5		76,4	489,5		46,0		443,5			
	TOTAL 16 :	**19.106,8**	**1.412,3**		**6.134,2**	**26.653,3**	**439,7**	**2.747,2**		**14.735,1**		**9.731,3**	
17	**Industries diverses**												
171 172	Caoutchouc		553,0		580,2	1.133,2		804,2		329,0			
173	Verre, céramique	751,0	107,9		157,6	1.016,5		147,2		869,3			
174	Articles bois	673,0	58,0		84,0	815,0		56,0		384,0		15,0	360,0
175	Papier imprimerie	180,0	895,9		985,7	2.061,6		771,6		1.290,0			
176	Autres		194,0		332,0	526,0				526,0			
	TOTAL 17 :	**1.604,0**	**1.808,8**		**2.139,5**	**5.552,3**		**1.779,0**		**3.398,3**		**15,0**	**360,0**
18	**Bâtiment – T.P.**												
1811	Logement trad.	3.300,0				3.300,0							3.300,0
	Autres bâtiments T.P.	8.070.0			460,0	8.530,0				505,0			8.025,0
	TOTAL 18 :	**11.370,0**			**460,0**	**11.830,0**				**505,0**			**11.325,0**
	TOTAL SECTEUR SECONDAIRE :	**63.006,8**	**25.184,4**		**31.712,3**	**119.903,5**	**596,7**	**26.598,1**	**9.232,1**	**52.138,9**		**12.257,9**	**19.079,8**

TITRE III

INFRASTRUCTURE

CHAPITRE I

INFRASTRUCTURE ÉCONOMIQUE

L'infrastructure est un des facteurs essentiels de la production. La rentabilité est toutefois à plus ou moins long terme, mais est liée très étroitement aux objectifs et politiques retenus par le Plan. Compte tenu des contraintes du Programme Triennal de Redressement, il est nécessaire de tenir compte d'abord des critères d'utilité immédiate et de remise en état de l'équipement plutôt que de viser des objectifs à très long terme et la reprise de projets qui ne correspondent pas aux objectifs actuels du Programme de Redressement.

En ce qui concerne l'infrastructure, il faut insister sur :

– la liaison entre infrastructure et production ; c'est ainsi qu'il faut souligner l'importance des "pistes de collecte", insérées dans le projet d'équipement routier. L'urgence n'est pas toujours le bitumage des voies, mais la remise en état des pistes drainant la production existante ou à venir (référence aux objectifs de production).

– la liaison entre création nouvelle et budget d'entretien ; il faut d'une part rattraper le retard pris dans ce domaine, d'autre part évaluer avec précision le coût des charges récurentes.

– la liaison entre les différents projets et la nécessité d'une certaine cohérence.

– la liaison entre les priorités retenues et les opérations de financement ; les projets retenus ne doivent pas dépendre uniquement de leur prise en charge financière, mais de leur rentabilité interne.

*

SECTION I

INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS

1) INFRASTRUCTURE ROUTIERE

A) Orientations

1) Travaux routiers

Ces travaux ont pour but principal d'harmoniser l'extension du réseau routier avec les besoins de la production. Ils correspondent à des études déjà effectuées dont le financement est à rechercher.

– Reconstruction des ouvrages de franchissement de la BAGOE et du BAFING.

– Aménagement de la route BLA-KOUTIALA.

Cet aménagement était prévu au titre du premier plan quinquennal mais a été interrompu faute de moyens financiers.

– Aménagement de la traversée de la falaise par la route de BANDIAGARA-BANKASS.

– Etude des transports urbains et aménagements des voies urbaines. Il s'agit des travaux d'entretien des rues de BAMAKO et une étude des transports, pour un montant de 500 millions. Il est aussi prévu 170 millions pour l'aménagement de l'accès de l'Hôtel de l'Amitié.

Pour mémoire, nous signalons les travaux actuellement en cours mais dont le financement est assuré et dont l'achèvement interviendra au cours de l'année 1970. Ce sont :

– route Inter-Etat (KIMPARANA-KOURI-KOUTIALA-FARAMANA),

– route SEGOU-MARKALA,
– route de la Cimenterie,
– Pont sur le Sénégal.

Les charges récurentes de ces projets s'élèvent à 110 millions et le total des coûts d'entretien du réseau routier s'élèvera à partir de 1972 à 1.400 millions.

2) Etudes routières

Elles se révèlent nécessaires afin d'assurer un équilibre entre les projets en cours de réalisation et les réalisations qu'il faudra entreprendre à la période suivant le Plan Triennal afin d'assurer une continuité du développement de l'infrastructure.

– route SEGALA-NIONO et DIALAKA-YELIMANE (l'étude du tronçon KAYES-SEGALA est déjà terminée).
– route MOPTI-BANDIAGARA-BANKASS-frontière-Haute-Volta.
– étude d'une autoroute et d'un nouveau pont sur le Niger. La construction du nouvel aérogare de BAMAKO-SENOU et l'extension du futur BAMAKO constituent les raisons motivant cette étude.
– études des routes SIKASSO-KIGNAN-DIOILA, BAMAKO-KOLOKANI-NARA et GAO-LABBE-ZANGA-frontière Niger. Il s'agit d'études de factibilité des routes principales de certaines régions en vue de poursuivre le programme routier.
– étude de la route BAFOULABE-KENIEBA dont l'achèvement interviendra au cours du premier semestre 1970.

3) Equipement routier

Il fait l'objet d'un projet ayant pour but :
– la fourniture de pièces de recharge,
– la fourniture des engins de TP nécessaires à l'entretien du réseau routier,
– la réorganisation de l'Arrondissement Matériel,
– l'extension et l'équipement des ateliers de TP,
– la formation professionnelle du personnel,
– l'installation d'un réseau téléphonique autonome.

Ce projet, négocié avec la BIRD/AID, s'étend sur 4 ans.

L'inscription au titre du Programme Triennal intéresse seulement les deux premières tranches, soit 3.360 millions.

B) Coûts et Modes de Financement de l'Infrastructure routière

(en millions de FM)

OBJET	Montant des Travaux	Durée des Travaux	Financement
CONSTRUCTIONS ROUTIERES			
Pont Bagoué – Bafing	435	27 mois	Subvention extérieure
Route Bla-Koutiala	150	6 mois	Fonds routier
Falaise Bandiagara	210	8 mois	Subvention extérieure
Aménagements urbains	1.670	36 mois	Fonds routier
TOTAL CONSTRUCTIONS ROUTIERES	**1.465**		
ETUDES ROUTIERES			
Route Ségala-Niono Route Dialaka-Yélimané	154	21 mois	Subvention extérieure
Route Mopti-Bandiagara Route Bankass – Haute-Volta	80	16 mois	Subvention extérieure
Autoroute et pont sur Niger	132	16 mois	Subvention extérieure
Route Sikasso-Kignan-Dioila	12	4 mois	Fonds routier
Route Bamako-Kologani – Nara	18	4 mois	Fonds routier
Route Gao-Labbezanga – Frontière	16	4 mois	Fonds routier
TOTAL ETUDES ROUTIERES	**412**		

OBJET	Montant des Travaux	Durée des Travaux	Financement
EQUIPEMENT ROUTIER			
Matériel, équipement des ateliers	2.116	24 mois	2.825 Prêt extérieur
Amélioration des pistes	378	24 mois	525 Fonds routier
Assistance technique	866	24 mois	
TOTAL EQUIPEMENT ROUTIER	3.360		
TOTAL INFRASTRUCTURE ROUTIERE	5.237		

Les recettes du Fonds Routier, recettes assises sur les importations de carburants (essence Tourisme, Gas-oil) évolueront comme suit :

1970 1.200 millions de FM

1971 1.250 millions de FM

1972 1.350 millions de FM

1973 1.450 millions de FM

1974 1.600 millions de FM

Ces recettes permettent de réaliser les prévisions retenues.

2) INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE

A) Orientations

Il s'agit uniquement de la voie ferrée BAMAKO-DAKAR. Une première tranche d'amélioration du réseau est actuellement en cours. Le financement est assuré par l'AID et se termine à la fin du premier semestre 1970. Une seconde tranche est prévue afin d'assurer une continuité du développement.

B) Coût et moyens de financement

Le coût de la seconde tranche s'élève à la 1.574 millions, dont 1.174 seraient financés par l'AID et 400 par la BIM. Mais le prêt de l'AID est lié à des conditions de réorganisation du service. La condition principale imposée (la révision des tarifs et la compression du personnel) est en cours de réalisation.

3) INFRASTRUCTURE FLUVIALE

Trois opérations sont envisagées pour les travaux fluviaux :

– étude de la navigabilité du Niger entre KOULIKORO et GAO. Ce projet est repris dans le chapitre concernant les études.

– équipement des ports, sur source de financement interne. Le coût de ces équipements s'élève à 70 millions.

– équipements pour l'entretien de la voie fluviale, d'un coût de 68 millions de francs maliens.

4) INFRASTRUCTURE AERONAUTIQUE

A) Orientations

Les différents projets d'infrastructure aéronautique sont relatifs à l'aménagement de l'aérodrome de SENOU et des aérodromes intérieurs.

B) Montant et Modes de Financement des projets d'infrastructure aéronautique

(en millions de FM)

OBJET	Coût de l'investissement	Durée des Travaux	Financement
AERODROME INTERNATIONAL			
– Bamako-Sénou	5.810	30 mois	Subvention extérieure
AERODROME INTERIEURS			
– Piste DC 3 Kéniéba	31	6 mois	Financement intérieur
– Piste DC 3 Yélimané	31	6 mois	Financement intérieur
– Piste aviation légère Dia-Ténénkou	23	8 mois	Financement intérieur
– Piste DC 3 Ménaka	17	8 mois	Financement intérieur
– Revêtement piste GAO	56	12 mois	Financement intérieur
– Revêtement piste KAYES	38	6 mois	Financement intérieur
– Revêtement piste et aire de manœuvre à NIORO	60	6 mois	Financement intérieur
– Aérodrome NARA	37	8 mois	Financement intérieur
– Revêtement, drainage TOMBOUCTOU	55	6 mois	Financement intérieur
TOTAL AERODROMES INTERIEURS	**348**		
Equipements de sécurité pour la navigation aérienne	652		Subvention extérieure
TOTAL INFRASTRUCTURE AERONAUTIQUE	**6.810**		

SECTION II

AUTRES INFRASTRUCTURES

1) ADDUCTION D'EAU ET ASSAINISSEMENT

A) Orientations

Il s'agit de projets d'adduction d'eau effectués par le service de l'Hydraulique et de l'Energie.

B) Montant et Modes de Financement des Projets d'Assainissement et d'Adduction d'Eau

(en millions de FM)

PROJETS DE GENIE CIVIL	Coût	Durée des Travaux	Financement
Eau Bamako-Sénou I	1.177	24 mois	Subvention
Eau Bamako-Sénou 2	465	12 mois	Subvention
Eau Bamako	550	24 mois	Prêt
Eau Sikasso	52	12 mois	Subvention
Eau Tombouctou	155	15 mois	Subvention
Eau Mopti-Sévaré	300	24 mois	Subvention
Eau Ségou	300	24 mois	Subvention
Eau Bandiagara	69	8 mois	Subvention
Eau Koulikoro	200	14 mois	Subvention
Etude de l'assainissement de Bamako	170	18 mois	Subv. avec contrepartie
COUT TOTAL	**3.438**		

2) PROJETS DE TELECOMMUNICATIONS

A) Orientations

Les projets proposés par la Direction des Télécommunications s'inscrivent dans un Plan à 20 ans. Ceux présentés ici correspondent à la première tranche de 5 ans.

B) Montant et Modes de Financement des Projets de Télécommunications

(en millions de FM)

PROJETS	Coût Total	Financement intérieur	Financement extérieur
– Extension du central téléphonique de Bamako	100	100	
– Central automatique de Ségou	90	90	
– Central satellite de Koulikoro	40	40	
– Central satellite de Kati	40	40	
– Central satellite de Mopti	90	90	
– Central de Kayes	90	90	
– Ligne Bamako-Mopti	865	105	Prêt 760
– Circuits locaux	352	34	Prêt 318
– Construction de bureaux de poste	89	89	
COUT TOTAL	1.756	678	1.078

Le coût total des projets prévus pour 5 ans est de 1.756 millions dont 678 sont financés par l'intérieur. Pour le Programme Triennal, le montant des investissements serait de l'ordre de 1.053 millions dont une partie autofinancée.

3) TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES

A) Orientations

Les investissements nécessaires concernent :

– la construction des bâtiments de l'Institut. Pour la plus grande part il s'agit de la construction des bureaux de BAMAKO, le reste concerne la construction de bureaux à KAYES, SEGOU, SIKASSO et MOPTI.

– l'achat de matériel d'équipement technique,

– l'achat de moyens de transport,

– la couverture aérienne des grands centres urbains au 1/10.000e, nécessaire pour les études d'aménagement de ces centres urbains.

– les travaux topographiques destinés à établir la carte définitive au 1/20.000e de BAMAKO.

– l'acquisition de deux jeux de couverture aérienne au 1/50.000e de toute l'étendue du territoire malien .

B) Coûts et modes de financement

(en millions de FM)

OBJET	Coût de l'investissement	Financement intérieur	Financement extérieur
– Construction des bâtiments de l'institut	180	40	Subvention
– achat moyens de transport	37		Subvention
– achat matériel d'équipement technique	125		Subvention
– couverture aérienne des grands centres urbains	30		Subvention
– travaux topographiques de Bamako	23		Subvention
– couverture aérienne du Mali	40		Subvention
COUT TOTAL	435	40	

4) PROJETS CONCERNANT L'INFORMATION

A) Orientations

Ces projets sont relatifs à :

– l'acquisition de matériel technique et à l'extension de la Maison de la Radio afin de donner au personnel des conditions de travail normales et de permettre aux services techniques de prévoir l'ouverture prochaine d'une seconde chaîne.

– un projet en vue de la construction et de l'équipement d'une base technique de cinéma (SCINFOMA) et de l'acquisition de matériel de reportage.

– la construction et l'aménagement de salles de cinéma à BAMAKO, MOPTI et SIKASSO pour l'OCINAM.

– la liaison par telex de BAMAKO avec les cinq autres régions (ANIM).

– la construction et l'équipement d'une imprimerie moderne en remplacement de l'actuelle imprimerie nationale,

– l'étude pour la création d'une chaîne de télévision.

B) Coûts et Modes de Financement de Projets concernant l'Information

(en millions de FM)

PROJETS	Montant de l'investissement	Financement	
		Intérieur	Extérieur
– Maison de la Radio	205		Subvention
– SCINFOMA	240		Subvention
– OCINAM	233		Subvention
– ANIM	50		Subvention
– Imprimerie Nationale	434		Prêt
– Etude pour une chaîne de télévision	p.m.		
MONTANT TOTAL INVESTISSEMENT	**1.162**		

5) AUTRES PROJETS

A) Orientations

Ces projets concernent :

– l'aménagement des berges fluviales. Il s'agit de travaux de consolidation pour la défense des villes contre les crues :

– berges du fleuve Niger à DIAFARABE et DJONNE

– berges du fleuve Sénégal à KAYES ;

– la construction et l'équipement de stations de renseignements météorologiques,

– la construction pour la Direction de l'Intérieur de centres pénitenciers et des gros travaux de réparation de bâtiments des circonscriptions administratives,

– la construction pour Air-Mali d'une agence à BAMAKO et de hangars à l'aérodrome de BAMAKO-SENOU,

– la finition de l'Assemblée Nationale,

– l'équipement de la voirie de BAMAKO,

– l'étude des débouchés touristiques du Mali et l'extension de l'infrastructure touristique,

– un investissement de 750 millions pour les constructions envisagées par la Banque de Développement du Mali. Le financement est à rechercher à l'extérieur. Ces investissements seraient consacrés au siège à BAMAKO (600 millions) et aux agences de MOPTI (40 millions), SEGOU (38 millions), SIKASSO et GAO (72 millions).

Les projets relatifs aux Affaires Sociales, à l'Education Nationale et au Ministère de la Production ont été repris dans les chapitrés les concernant.

B) Coûts et Modes de Financement des autres projets d'Infrastructure

(en millions de FM)

PROJETS	Montant de l'investissement	Financement	
		Intérieur	Extérieur
– Aménagements des berges			
à KAYES	170	170	
à DIAFARABE et DJENNE	50	50	
– Météo	244	31	213
– Direction de l'Intérieur	354	354	
– Air-Mali	1.032	112	920
– Assemblée Nationale	300	300	
– Voirie de BAMAKO	400	150	250
– Tourisme	640		640
– Banque de Développement du Mali	750		750
MONTANT TOTAL INVESTISSEMENT	**3.940**	**1.167**	**2.773**

SECTION III

TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE

(en millions de FM)

PROJETS	Coût Total (1)	Période Triennale (1)	Financement			
			Intérieur		Extérieur	
			Privé	Public	Subvention	Prêt
Infrastructure routière	5.[illegible]7	5.237		1.401	1.011	2.825
Infrastructure ferroviaire	1.574	1.574		400		1.174
Infrastructure fluviale	138	138		68		70
Infrastructure aéronautique	6.810	6.810		348	6.462	
Eau et assainissement	3.438	3.438			2.738	550
Télécommunications	1.756	1.053		678		375
Travaux topographiques	435	435		40	395	
Projets pour l'information	1.162	1.162			728	434
Autres projets	3.940	3.940		1.167	1.703	1.070
MONTANT DU COUT TOTAL	**24.490**	**23.637**		**4.102**	**13.037**	**6.498**

(1) La différence entre ces deux colonnes s'explique par le fait qu'il y a des projets inclus dans le Plan Triennal mais dont une partie des travaux s'étend au-delà de la période triennale.

TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE

(en millions de FM)

	1970				1971				1972				TOTAL			
	(1)	(2a)	(2b)	(3)	(1)	(2a)	(2b)	(3)	(1)	(2a)	(2b)	(3)	(1)	(2a)	(2b)	(3)
Infrastructure routière																
Ponts Bagoé et Bafing						200		200		235		235		435		435
Route Bla-Koutiala	150			150									150			150
Falaise Bandiagara						210		210						210		210
Aménagements urbains	170			170	250			250	250			250	670			670
Etudes routières					23	119		142	23	247		270	46	366		412
Equipement routier et piste de collecte					273		1.502	1.775	262		1.323	1.585	535		2.825	3.360
TOTAL Infrastructure routière	320			320	546	529	1.502	2.577	535	482	1.323	2.340	1.401	1.011	2.825	5.237
Infrastructure ferroviaire																
Amélioration du réseau					200		587	787	200		587	787	400		1.174	1.574
Infrastructure fluviale																
Equipement des ports							70	70							70	70
Equipement pour l'entretien de la voie fluviale					34			34	34			34	68			68
TOTAL Infrastructure fluviale					34		70	104	34			34	68		70	138
Infrastructure aéronautique																
Aéroport de Bamako-Sénou		810		810		2.500		2.500		2.500		2.500		5.810		5.810
Aménagement aérodromes intérieurs					55	326		381	293	326		619	348	652		1.000
TOTAL Infrastructure aéronautique		810		810	55	2.826		2.881	293	2.826		3.119	348	6.462		6.810

(1) Financement intérieur — (2a) Financement extérieur-subventions — (2b) Financement extérieur-prêts — (3) TOTAL

	1970				1971				1972				TOTAL			
	(1)	(2a)	(2b)	(3)	(1)	(2a)	(2b)	(3)	(1)	(2a)	(2b)	(3)	(1)	(2a)	(2b)	(3)
Eau et assainissement																
Adduction d'eau de Bamako		242		242		700	275	975		700	275	975		1.642	550	2.192
Adduction d'eau de Sikasso		52		52										52		52
Adduction d'eau de Tombouctou		70		70		85		85						155		155
Adduction d'eau de Mopti						100		100		200		200		300		300
Adduction d'eau de Ségou (1re tranche)										150		150		150		150
Adduction d'eau de Bandiagara		69		69										69		69
Adduction d'eau de Koulikoro						100		100		100		100		200		200
Etude assainissement Bamako						70		70		100		100		170		170
TOTAL Eau et assainissement		433		433		1.055	275	1330		1.250	275	1.525		2.738	550	3.288
Télécommunications																
Construction de centraux téléphoniques, de bureaux de poste Liaison inter-urbaines	270			270	150		159	309	258		216	474	678		375	1.053
Travaux Topographiques																
Construction de bâtiments	10			10	30	140		170					40	140		180
Achat moyens de transport						17		17		20		20		37		37
Matériel d'équipement technique						60		60		65		65		125		125
Couverture aérienne centres urbains au 1/10.000e						15		15		15		15		30		30
Travaux topographiques à Bamako au 1/20.000e						23		23						23		23
Couverture aérienne du Mali au 1/50.000e		20		20		20		20						40		40
TOTAL Travaux topographiques	10	20		30	30	275		305		100		100	40	395		435

	1970				1971				1972				TOTAL			
	(1)	(2a)	(2b)	(3)	(1)	(2a)	(2b)	(3)	(1)	(2a)	(2b)	(3)	(1)	(2a)	(2b)	(3)
Projets pour l'Information																
Maison de la Radio		55		55		150		150						205		205
Scinfoma						240		240						240		240
Ocinam						115		115		118		118		233		233
ANIM						50		50						50		50
Imprimerie Nationale							217	217			217	217			434	434
Etude pour une chaîne de télévision																p.m.
TOTAL Projets pour l'Information		55		55		555	217	772		118	217	335		728	434	1.162
Autres Projets																
Aménagement des berges fluviales																
à Kayes					170			170					170			170
à Diafarabé-Djenné					50			50					50			50
Météo	10			10	10	100		110	11	113		124	31	213		244
Direction Intérieur									354			354	354			354
Air-Mali					56	460		516	56	460		516	112	920		1.032
Assemblée Nationale					150			150	150			150	300			300
Voirie de Bamako					75	125		200	75	125		200	150	250		400
Tourisme						160	160	320		160	160	320		320	320	640
TOTAL Autres Projets	10			10	511	845	160	1.516	646	858	160	1.664	1.167	1.703	320	3.190

TABLEAU RECAPITULATIF DU MODE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE

(en millions de FM)

	1970				1971				1972				TOTAL			
	(1)	(2a)	(2b)	(3)	(1)	(2a)	(2b)	(3)	(1)	(2a)	(2b)	(3)	(1)	(2a)	(2b)	(3)
Infrastructure routière	320			320	546	529	1.502	2.577	555	482	1.323	2.340	1.401	1.011	2.825	5.237
Infrastructure ferroviaire					200		587	787	200		587	787	400		1.174	1.574
Infrastructure fluviale					34		70	104	34			34	68		70	138
Infrastructure aéronautique		810		810	55	2.826		2.881	293	2.826		3.119	348	6.462		6.810
Eau et assainissement		433		433		1.055	275	1.330		1.250	275	1.525		2.738	550	3.288
Télécommunications	270			270	150		159	309	258		216	474	678		375	1.053
Travaux Topographiques	10	20		30	30	275		305		100		100	40	395		435
Projets pour l'Information		55		55		555	217	772		118	217	335		728	434	1.162
Autres Projets	10			10	511	845	160	1.516	646	858	160	1.664	1.167	1.703	320	3.190
TOTAL	610	1.318		1.928	1.526	6.085	2.970	10.581	1.966	5.634	2.778	10.378	4.102	13.037	5.748	22.887

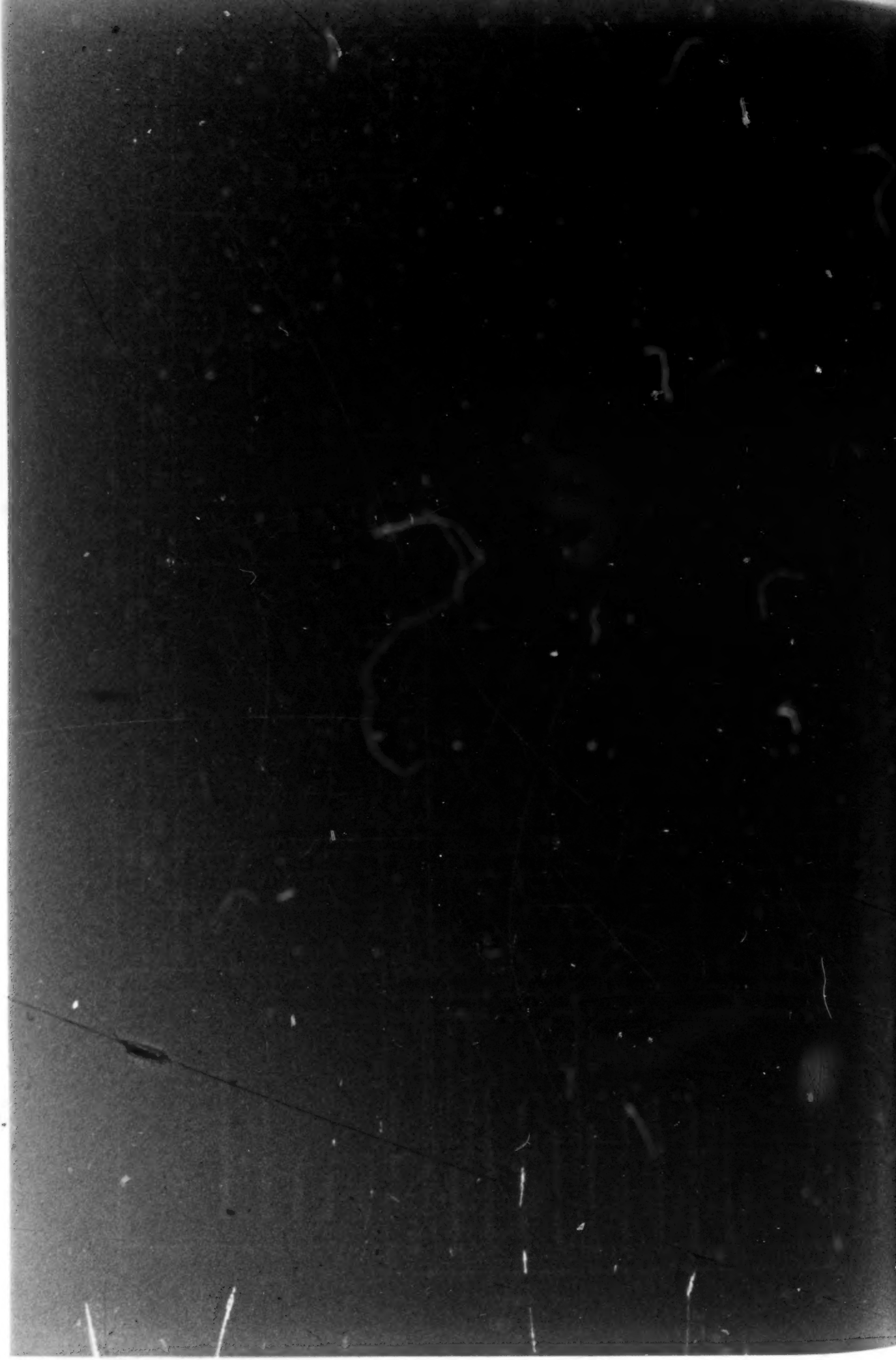

CHAPITRE II

HABITAT ET URBANISME

ORIENTATION

Tout est à faire en matière d'habitat en République du Mali, car aucune action cohérente et continue n'a jamais été entreprise dans ce domaine. Tout au plus, certains essais ont été faits mais ils ont plus ou moins été menés à terme.

*

SECTION I

HABITAT URBAIN

1) ETUDES

A BAMAKO, il faut dégager une synthèse des études déjà faites et les compléter éventuellement ; pour les quatre autres capitales régionales (le plan directeur de MOPTI existe déjà) il faut faire des études complètes. Ces études sont traitées dans le titre VI : Etudes et Recherches.

2) TRAVAUX

A) Infrastructure

Les projets présentés sont ceux d'adduction d'eau et d'assainissement déjà retenus dans le chapitre infrastructure :

- adduction d'eau pour les villes de SEGOU et MOPTI,
- assainissement de la ville de BAMAKO (pluies et eaux usées).

Les moyens à mettre en œuvre et le mode de financement sont traités dans le chapitre infrastructure.

B) Logements

1) Programme SEMA : Durant la période triennale, la SEMA envisage un programme de 400 logements dont 50 à SEGOU, 50 à MOPTI-SEVARE et 300 à BAMAKO soit un investissement d'environ 1.200 millions financés par prêts intérieurs.

2) Particuliers : Il faut encourager l'action des particuliers dans l'immobilier en abrogeant tous les textes qui en la matière constituent un frein. Il faut orienter l'action des particuliers pour créer petit à petit des quartiers homogènes dans les villes. Pour ces raisons la SEMA doit continuer ses opérations foncières, équiper des terrains pour les céder aux particuliers avec des clauses précises de mise en valeur.

SECTION II
HABITAT RURAL

1) ORIENTATIONS

Il s'agit d'une opération qui se sert de l'amélioration de l'habitat comme facteur d'incitation au développement en milieu rural. Le Gouvernement avait entrepris trois opérations de modernisation de l'habitat rural : MORIBABOUGOU – FIA et le village modèle de DJOLIBA.

De plus, au cours du Programme, les services de l'Habitat devront étudier le type de maison économique (rurale) adaptée qui pourrait être construite avec l'aide de l'Etat en vue de la réorientation dans la production d'une partie du personnel excédentaire des services administratifs.

2) MOYENS A METTRE EN ŒUVRE ET MODE DE FINANCEMENT

– Achèvement Djoliba : 20 millions.

*

SECTION III
OBSERVATION ET RECAPITULATION

1) OBSERVATION

Des réformes doivent être mises en œuvre pour promouvoir l'habitat populaire :

– nécessairement mettre un terme à l'anarchie qui règne quant aux prix de construction qui varient du simple au double suivant le constructeur ; la solution la meilleure serait de faire établir une série de prix par une société spécialisée (étude qui pourrait s'élever à 40 millions de francs maliens environ) ;

– entreprendre la synthèse des études effectuées pour l'utilisation des matériaux locaux traditionnels et les compléter si nécessaire.

– essayer une normalisation de cette catégorie de logement pour atteindre le plus bas prix possible, travail qui revient à la Direction Générale des TP (Laboratoire, Service de l'Habitat).

Le triennat qui sera une période d'essais et d'expériences ne verra pas tous les besoins en logements satisfaits, car ils sont énormes, mais le programme de 400 logements est relativement ambitieux compte tenu du Programme réalisé durant les neuf années écoulées (400 logements), et des moyens financiers limités.

2) RECAPITULATION

TABLEAU DE FINANCEMENT DES OPERATIONS DE L'HABITAT

PROJETS	Montant Total	Financement			
		Intérieur		Extérieur	
		Privé	Public	Subvention	Prêt
URBANISME					
– 300 logements à Bamako – 50 logements à Sévaré – 50 logements à Ségou	1.200	100	1.100		
HABITAT RURAL					
– Achèvement de Djoliba	20			20	
ETUDE DES PRIX	40			40	
TOTAL	1.260	100	1.100	60	

TITRE IV

TRANSPORTS-ÉCHANGES

CHAPITRE I

LES TRANSPORTS

SECTION I

INTRODUCTION

En 1966/1967, le secteur des transports représente environ 4 % de la production intérieure brute, et 1 % de la production du secteur tertiaire.

Si, du point de vue de son volume relatif de production, ce secteur semble être marginal dans l'ensemble de l'économie, il n'en joue pas moins, à cause de son étroite liaison avec la consommation et les autres secteurs productifs, un rôle capital.

Comme pour tous les secteurs dont la nature est d'être au service de la production, le problème majeur du secteur transport est d'en adapter le développement aux nécessités des objectifs de production de manière à ce que dans un premier temps, ce secteur ne soit plus un frein à la croissance de cette dernière, et qu'ensuite, si possible, il devienne un stimulant.

Ce résultat ne peut être obtenu qu'en augmentant la production du secteur (c'est-à-dire, concrètement, en abaissant les coûts de transport) de manière à :

- abaisser les coûts à la consommation, surtout pour les produits de première nécessité ;
- abaisser les coûts à la production (transport des biens d'équipement et de consommation intermédiaire) ;
- favoriser l'écoulement des produits nationaux sur les marchés extérieurs, en accroissant leur compétitivité.

On peut citer deux causes essentielles de la faiblesse actuelle de la productivité du secteur transport :

1) Dans le secteur public, qui est et restera prépondérant dans ce genre d'activité (70 % environ du tonnage kilométrique transporté en 1967/1968), les charges salariales étaient, jusqu'aux récentes mesures de réorganisation, trop élevées (personnel insuffisamment employé).

2) Dans l'ensemble du secteur, les immobilisations sont trop importantes par rapport aux tonnages et voyageurs transportés.

Si une part importante de cet état de fait est la conséquence inéluctable du déséquilibre de la balance commerciale, qui provoque un plafonnement des taux de remplissage, sur les liaisons avec l'outre-mer, aux alentours de 55 – 60 %, une autre part, non négligeable, est le résultat du désordre et de l'incoordination qui ont présidé à l'établissement des précédents programmes d'équipement.

Les opérations de production ou de distribution ont souvent été conçues dans une stricte optique d'autonomie. Pratiquement toutes les sociétés d'Etat sont dotées d'un parc abondant, concurrençant ainsi la société nationale des transports routiers.

Enfin, du fait du passage du monopole d'Etat à la libéralisation progressive du commerce, la concurrence des transporteurs routiers privés – bien adaptés aux conditions locales – s'affirme.

Dans ces conditions, il est évident que la priorité de la période triennale pour le secteur des transports est d'établir solidement les bases structurelles et techniques sur lesquelles s'élaboreront et s'exécuteront les futurs programmes de transport, c'est-à-dire de doter la Direction Nationale des transports de moyens lui permettant d'assumer sa fonction de coordination et d'impulsion de la politique nationale des transports.

En définitive, il a été décidé de parer au plus pressé, à savoir :

1.- La présentation de grandes orientations, inspirées pour une grande part du rapport "Traction".

2.- La discussion dans le cadre de ces orientations, des programmes d'investissements des principaux agents de transport.

Ces orientations et ces programmes seront à réviser au fur et à mesure de l'avancement des travaux de la future cellule de planification et d'harmonisation des transports dont la mise en place est, soulignons-le, la première urgence de ce programme.

SECTION II

LE PROGRAMME TRIENNAL DES TRANSPORTS

A.- POLITIQUE DES TRANSPORTS : CHOIX ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION A COURT TERME

Faute d'éléments, il est, rappelons-le, impossible de définir actuellement une politique à long terme, travail qui devra impérativement être réalisé avant le début de la future période quinquennale.

La politique exposée ci-dessous ne constitue pas un ensemble coordonné, mais une série de mesures sectorielles visant à lever les freins les plus apparents à la productivité du secteur ou à éviter des gaspillages évidents.

Ces mesures doivent être l'objet de décisions rapides au niveau gouvernemental. Elles conditionnent en effet les décisions d'investir des agents de transport (ou des sources de financement) et par conséquent auront une influence importante sur la réussite, ou l'échec du programme.

a) mesures proposées :

1.- La Direction Nationale des Transports et les deux organismes qu'elle coiffe (Service Central des Transports et Office National des transports routiers) seront réorganisés et dotés de moyens (surtout en personnel technique hautement qualifié) leur permettant d'assumer leur fonction essentielle : élaborer et contrôler l'exécution du programme national des transports.

2.- Le flux de transports d'hydrocarbures-avion à destination de BAMAKO sera transféré de la voie "route ABIDJAN-BAMAKO" à la voie "fer DAKAR-BAMAKO".

3.- Le flux d'hydrocarbures à destination de la 6e Région sera transféré de la voie "COTONOU-PARAKOU par fer et PARAKOU-GAO par route" "à la voie "DAKAR-KOULIKORO par fer et KOULIKORO-GAO par fleuve".

4.- La RTM orientera ses activités vers les transports de fort tonnage (supérieurs à 12 tonnes) sur les longues distances, en fret et hydrocarbures. Elle modifiera son parc en conséquence, en tenant compte des décisions de transport de flux indiquées plus haut.

5.- Une base industrielle effectuant toutes les grosses réparations sur engins et véhicules publics ou privés sera implantée à BAMAKO.

Cette implantation sera accompagnée d'une mesure visant à limiter le nombre de marques des véhicules importés au Mali pour le compte de l'Etat ou des organismes publics. Les marques inadaptées aux conditions maliennes seront éliminées. Air-Mali conservera sa ligne internationale BAMAKO-PARIS qui, moyennant quelques aménagements, peut être la ligne la plus rentable du réseau.

b) Perspectives d'évolution des flux pour 1972/1973

En l'absence de toute possibilité technique d'actualiser les prévisions de flux du rapport "Traction" en fonction des modifications intervenues depuis sa rédaction (1968), ce sont ces dernières qui figurent ci-dessous à titre indicatif.

Il est cependant nécessaire de rappeler quelles sont les hypothèses qui ont servi de base à ces projections et d'indiquer brièvement en quoi certaines de ces hypothèses ont été modifiées depuis 1968, ou seront modifiées par les mesures énoncées au paragraphe précédent :

Le taux d'accroissement annuel du produit intérieur brut retenu par le rapport "Traction" était de 3 %. Celui prévu par le programme triennal est de l'ordre de 5 %. Les tonnages totaux transportés devraient donc être corrigés en légère hausse.

La mise en production de la cimenterie de DIAMOU provoque une légère diminution de flux ferroviaire. Cette diminution est compensée par la prise en charge par le rail des hydrocarbures-avion à destination de BAMAKO (par contre le choix d'un tarif préférentiel pour le transport du ciment de DIAMOU provoque un manque à gagner pour la R.C.F.M.).

Les mesures, prises depuis novembre 1968, et ayant pour aboutissement une participation accrue du secteur privé à la commercialisation de la production agricole, ainsi que l'abandon par la SOMIEX de ses prérogatives en matière de distribution, font du transport routier privé le premier bénéficiaire du surplus de production agricole prévu au programme triennal par rapport aux prévisions du rapport "Traction".

En définitive, on peut résumer de la manière suivante les tendances essentielles d'évolution des flux (exprimés en tonne/kilomètre ou voyageur/kilomètre) au cours de la période triennale : le flux global des transports (tous moyens) augmente au taux de 6 % annuel.

Le trafic ferroviaire augmente modérément (3,2 % annuel) mais diminue relativement (de 43 % à 39 % du trafic total).

Le trafic routier augmente fortement en valeur absolue (7 % au moins par an) et en valeur relative (de 42 % à 45 % du total du trafic).

La part prise, dans ce trafic, par la RTM, diminue au profit des transporteurs privés.

Le trafic fluvial augmente sensiblement en valeur absolue (5 % annuel) et en valeur relative au détriment du transport routier.

Les tableaux ci-après résument cette évolution (en volume pour les flux totaux, en pourcentage pour chaque moyen de transport).

FLUX TOTAUX ET PART PRISE PAR CHAQUE MOYEN DE TRANSPORT EN 1966/1967 ET 1972/1973

1) 1966/1967

	FRET	VOYAGEURS
Total T et V	1 057 746 t	3 731 425
Total TK et VK	270 063 000	411 773 000
Route % TK et VK	41,8 %	72,8 %
Fer % TK et VK	42,9 %	16,5 %
Fleuve % TK et VK	15,3 %	7,7 %
Air % TK et VK	négligeable	3 %

2) 1972/1973

	FRET	VOYAGEURS
Total T et V	1 485 773	4 914 190
Total TK et VK	369 283 000	542 978 000
Route % TK et VK	44,7 %	73,6 %
Fer % TK et VK	39,1 %	15,1 %
Fleuve % TK et VK	16,9 %	8,1 %
Air % TK et VK	négligeable	3,2 %

B.- LES STRUCTURES NATIONALES DE COORDINATION DES TRANSPORTS

La coordination des transports relève de la Direction Nationale des transports dont le décret d'organisation prévoit entre autres :

- un service central des transports
- un Office national des Transports routiers

1) Le service central des transports

Il constitue l'organisme d'étude au sein duquel doit s'élaborer la politique nationale des transporteurs et ses modalités particulières d'application.

Le service central des Transports comprend :

a) un bureau d'études chargé de recueillir et d'analyser les données économiques et techniques, et groupant les sections suivantes :

- section de l'économie et de la statistique générale
- section des transports routiers
- section des transports ferroviaires
- section des transports fluviaux et maritimes
- section des transports aériens
- section du transit

b) un bureau du pianning, chargé de la programmation des mouvements du trafic et de la distribution rationnelle des moyens de transports.

c) des représentations dans les ports maritimes.

Mais aussi bien la direction du service que les sections ne figurent que sur papier. Si nous voulons suivre correctement l'application de la politique des transports qui sera retenue au programme triennal, il convient de toute urgence d'installer le service central des transports et ses sections.

2) L'Office national des Transports routiers

A côté d'un service d'étude chargé de l'élaboration d'une politique générale des transports, le Gouvernement a constitué un service d'exécution limité à l'application de cette politique aux seuls transports routiers. Cette disposition s'explique par le fait que contrairement aux autres secteurs des transports où le contrôle est assuré d'une manière correcte, dans le secteur routier le contrôle est très imparfait par le fait que la seule société nationale RTM ne fait qu'environ 20 % des activités.

L'Office national des Transports routiers a pour mission l'organisation, la coordination et le contrôle des transports routiers sur toute l'étendue du territoire de la République.

Il est chargé de centraliser les demandes de transports routiers et de les distribuer au parc disponible selon les priorités.

Il tient à jour la situation du parc de poids lourds et en contrôle l'état d'utilisation.

Il délivre les cartes de transport, les autorisations de sortie et d'entrée, de chargement et les licences. Il est compétent en matière de contrats de transports routiers et du contrôle de leur exécution. Il doit être tenu informé à tout moment de la situation du matériel ferroviaire et fluvial en vue d'une coordination éventuelle entre les divers modes de transports.

L'Office national des Transports routiers comprend trois bureaux centraux :

a) un bureau d'affrêtement
b) un bureau des licences, autorisations et contrôle
c) un bureau de statistique et des bureaux régionaux

Mais malgré son domaine limité, l'Office national des Transports routiers n'a pas été en mesure de remplir efficacement son rôle. Qu'il s'agisse de la tenue des statistiques, de l'établissement des licences et des autorisations de sortie, les résultats sont peu satisfaisants.

Cela peut s'expliquer par les impératifs d'urgence et la limitation de ses moyens humains, matériels et financiers.

Il s'agit maintenant d'étoffer ce service aussi bien à l'échelon central qu'au niveau des régions pour lui permettre de jouer efficacement son rôle. Il conviendrait d'ailleurs d'élargir ses prérogatives en faisant un Office national de coordination des Transports.

Quant à la Direction nationale des Transports dont dépendent ces deux services elle dispose en ce moment de cinq agents dont le Directeur Général. Dans l'ensemble tous sont sans expérience en matière de transport.

En conclusion, la Direction nationale des Transports et les services qui en dépendent sont démunis actuellement de tous moyens pour appliquer une véritable politique des transports.

Il faut donc un apport de personnel, de moyens matériels et financiers, en même temps qu'un groupe d'au moins trois assistants techniques pendant environ 2 ans.

Les assistants techniques seront répartis comme suit :

- D.N.T. 1
- S.C.T. 1
- O.N.T.R. 1

Ce dernier assistera le Directeur du service et les représentants régionaux.

PERSONNEL COMPLEMENTAIRE MALIEN

- D.N.T.
  1 cadre supérieur formation ingénieur pour seconder le Directeur
- S.C.T.
  1 cadre supérieur formation ingénieur chef service
  4 cadres moyens formation adjoint technique ou section économique E.N.A.
- O.N.T.
  1 cadre moyen formation adjoint technique ou section économique E.N.A.

  adjoint
  2 agents d'une bonne formation générale.

MOYENS MATERIELS

Chaque représentation régionale de l'Office national des Transports routiers devra disposer d'un bureau, d'un véhicule avec chauffeur.

Aux services centraux il faut étoffer les moyens de fonctionnement.

Il y a lieu de prévoir le coût de tous ces moyens humains et matériels.

On peut estimer l'assistance technique à 75 millions de FM pendant les deux années, le personnel malien complémentaire à 7 millions de FM par an.

Quant aux moyens matériels on peut prévoir 9 millions de FM de frais d'installation et 5 040 000 FM de fonctionnement annuel.

Il faut noter l'existence au sein du cabinet du Ministre d'un Secrétariat général aux Transports chargé du contrôle de la gestion des sociétés de transport. Il n'y a aucune confusion possible entre la Direction nationale des Transports, organisme d'étude de planification et de coordination des transports et le Secrétariat général aux Transports qui fait partie du cabinet et assume une partie des attributions de celui-ci.

C.- LES AGENTS DE TRANSPORT

1.- La R.C.F.M.

La Régie des Chemins de fer du Mali prévoit, au cours de la période triennale, la poursuite de son programme de rénovation de l'infrastructure ferroviaire (voies, ponts et bâtiments) et de renouvellement de son parc.

Le financement de ce projet par la BIRD ne peut être obtenu que moyennant un certain nombre de conditions : réforme des structures d'exploitation de la Régie (révision des tarifs, mode de gestion du personnel) et obtention d'un taux de rentabilité de 4 %.

Si la première des conditions semble être actuellement remplie, la deuxième ne peut être qu'en fin de période (en 1970, la régie se propose d'atteindre le taux de 3 %).

Aussi le financement du programme ne peut être, dans les conditions actuelles, considéré comme assuré. Des négociations avec la BIRD, en 1970, dégageront peut-être de nouvelles normes de financement, plus accessibles à la R.C.F.M.

L'ensemble du programme s'élève pour les 3 ans à 2 124 millions dont 1 574 millions d'infrastructure (comptabilisés au chapitre infrastructure) et 550 millions de matériel.

L'ordre de priorité de ces investissements est le suivant :

1)	– Infrastructure	1 174 millions
	– Etudes et travaux de réfection d'ouvrages d'art	300 millions
	– Achat de 10 wagons-trémie	100 millions
2)	– 1re tranche matériel	250 millions
	– Achat de 2 locomotives	200 millions
	– Achat de 10 wagons citernes	100 millions
3)	– 2e tranche matériel	(770 millions) p.m.

Il a été décidé :

- la prise en charge par l'Etat de la dette sénégalaise sur la compagnie,
- l'achat par la SOCIMA de wagons pour assurer le transport du ciment.

Compte tenu de l'importance du programme de la R.C.F.M. et des difficultés probables de financement, l'hypothèse retenue au programme est celle de la réalisation des deux premières priorités.

La contre-partie malienne, autofinancée, s'élève à 400 millions de FM et concerne uniquement la partie infrastructure.

2.- La C.M.N. et le transport fluvial

Mis à part le parc de la Compagnie Malienne de Navigation dont l'âge moyen, assez élevé (22 ans), implique des remplacements au cours de la période triennale, le parc fluvial, dans son ensemble, paraît suffisant pour répondre à l'accroissement de la demande au cours de la période triennale (compte tenu des capacités importantes – mais non recencées – existant au niveau des transporteurs privés et d'une meilleure harmonisation des moyens de la C.M.N. et de l'Office).

Dans le cadre des orientations exposées ci-dessus et des prévisions de flux pour 1972/1973, le programme d'équipement de la C.M.N. retient les priorités suivantes (par ordre d'urgence) :

1) Construction de cinq chalands-citernes.

2) Achat de cinq barges automotrices.

Ce programme d'équipement est conditionné :

– pour la partie équipement nouveau en barges, par une prévision des tonnages supplémentaires à transporter compte tenu des transferts de flux recommandées par le rapport " Traction ".

– pour la partie équipement en chalands-citernes, par la définition d'une ligne claire en matière de transport pétrolier à destination de GAO.

En effet, ce mode de transport nécessite des installations de stockage (pour la période de non-navigabilité) dont le financement doit nécessairement faire l'objet de négociations avec les pétroliers (qui par ailleurs, s'équipent actuellement en camions-citernes). Il y a donc ici un problème typique d'harmonisation entre trois moyens de transport (fleuve-route-rail) demandant des mesures législatives et tarifaires appuyées sur des études et sur une concertation des parties en présence.

Ce programme d'équipement de la C.M.N. doit être complété par un programme d'équipement portuaire et un programme d'études et travaux destinés à améliorer la navigabilité du fleuve Niger : ces deux programmes figurent au chapitre infrastructure.

Le montant total des besoins financiers de la C.M.N. s'élève à 564 millions de FM se répartissant comme suit :

- amélioration de l'infrastructure de la C.M.N. (ateliers et ports) ..... 24 millions
- grosses réparations de la flotte actuelle ..... 50 millions
- achat de 5 nouvelles barges automotrices de 200 t ..... 240 millions
- construction de 5 chalands-citernes ..... 250 millions

Le financement de ces investissements sera assuré par un prêt à long terme pour 490 millions, de l'autofinancement pour 74 millions.

Il est retenu, pour mémoire, la construction d'un bateau touriste (500 millions) destiné à remplacer le "Liberté", construction conditionnée à une étude générale sur le tourisme.

D'autre part, des décisions de politique générale ont été prises concernant la campagne, à savoir :

- la compression du personnel administratif
- le transfert de la Direction générale à KOULIKORO
- l'amélioration de la structure comptable par compensation de la dette de l'Etat contre celle du "Général Soumaré"
- la mise en congé du personnel navigant pendant la saison morte
- l'établissement d'un programme de formation de pilote.

3.–Air-Mali

Le programme d'équipement d'AIR-MALI est en totalité déterminé par le projet actuellement opérationnel de création du nouvel aéroport BAMAKO-SENOU.

a) Partie infrastructure : la société prévoit, pour un montant total de 1 032 millions de FM :

- la construction de nouveaux hangars métalliques pour longs et moyens courriers (les anciens hangars ne pouvant être démontés et remontés devront être reconvertis)
- l'installation de bureaux et services généraux à l'aéroport ;
- la construction d'un immeuble administratif, dans l'enceinte actuelle de l'agence.

Ces investissements ne sont notés ici que pour mémoire. Ils sont comptabilisés au chapitre infrastructure.

b) Partie matériel navigant. Dans les conditions actuelles de tarification, contrairement à l'opinion courante, ce sont les lignes internationales qui sont les plus rentables (à condition toutefois d'augmenter légèrement les coefficients de remplissage).

Afin d'atteindre un coefficient de remplissage suffisant sur les lignes internationales, il est prévu l'achat de deux quadriréacteurs, sous réserve d'une étude de rentabilité.

Cet investissement de l'ordre de 6 630 millions de FM ne pourra être réalisé qu'après le programme triennal et n'est mentionné ici que pour mémoire.

AIR-MALI n'ayant aucune capacité d'autofinancement, le financement de ces deux projets est à rechercher à l'extérieur, sous forme de prêts à long terme.

L'U.R.S.S., qui a fourni jusqu'à présent la plus grosse part de matériel navigant, l'assistance technique et qui a assuré la formation du personnel technique malien pourrait être sollicitée pour la fourniture des quadriréacteurs, leur financement et celui de l'infrastructure ; ceci permettrait de préserver une certaine homogénéité dans la composition du parc et dans la formation du personnel.

4.- Les transporteurs routiers et la R.T.M.

a) La R.T.M. et les T.U.B.

1) Le programme d'équipement de la R.T.M. devra correspondre exactement aux tendances dégagées plus haut et aux orientations fixées ; en conséquence la Régie se consacrera au transport sur grandes distances et au transport d'hydrocarbures.

Cette politique implique la vente des unités inférieures à 10 tonnes (en particulier des camions "Leyland" de 7 tonnes non adaptés aux conditions maliennes) et l'achat de quelques unités supérieures à 10 tonnes et de camions-citernes.

Le coût total du programme de la R.T.M. s'élève à 540 millions de FM ; il concerne :

- l'achat de camions-citernes
- l'achat de véhicules lourds pour le transport fret sur longues distances.

La réussite de ce programme est conditionnée par l'obtention d'un accord de la COFACE pour la garantie d'un crédit fournisseur.

Cet accord semblant actuellement difficile à obtenir, la R.T.M. devra envisager soit de choisir un autre fournisseur, soit un autre mode de financement.

2) En ce qui concerne les T.U.B., il est décidé un programme de remplacement des véhicules anciens et d'équipement en véhicules nouveaux, l'ensemble pour un montant de 210 millions de FM étalés sur les 3 ans et entièrement autofinancés.

Il a été décidé d'autre part :

- la fusion de la R.T.M. et des T.U.B.
- la réduction du personnel
- une étude générale des prix et des réalités y afférents.
- la liquidation des petits véhicules en vue d'un renouvellement du parc existant.

L'Etat prendra en charge la dette allemande, mais en compensation la R.T.M. et le T.U.B. renonceront à leurs créances sur celui-ci. Les T.U.B. seront déchargés du transport des fonctionnaires.

- le recrutement de l'assistance technique et la formation des cadres maliens
- l'exclusivité du fret public à cette nouvelle entreprise R.T.M.-T.U.B.
- le monopole des T.U.B. sera rétabli progressivement
- le T.U.B. pourra ouvrir des stations à essence.

b) Les transporteurs routiers

1) L'inconnue majeure du programme d'équipement des transporteurs routiers reste le secteur privé sur lequel, rappelons-le, doit porter la plus grosse part de l'accroissement de la demande de transports routiers au cours de la période triennale.

L'état du parc privé est très mal connu, mais d'après les quelques informations disponibles, il semble que ce parc soit vieux et assez mal entretenu.

Il sera de l'intérêt de l'Etat et de la collectivité nationale d'instaurer dès à présent une concertation permanente entre les privés, la Régie et la Direction nationale des Transports, de manière à ce que l'initiative privée – qui, de toutes manières se manifestera – ne contrecarre pas les orientations décidées par le Gouvernement.

Pour ce qui concerne le financement du programme d'équipement privé, on peut se fier aux capacités d'autofinancement de ce secteur, ainsi qu'à sa souplesse

2) Les programmes d'équipement en moyens de transport des opérations agricoles (CFDT, BDPA, Opération Riz, Haute Vallée) sont comptabilisés dans les projets agricoles spécifiques. Ils sont étroitement liés à la politique de commercialisation des produits agricoles fixée par le Gouvernement (sauf pour la CFDT). Tout changement de cette dernière (dans le sens d'une plus grande libéralisation ou dans le sens contraire) entraînerait une modification des politiques d'équipement.

3) Dans les conditions actuelles, les programmes d'équipements des sociétés d'Etat (OPAM, SOMIEX, SEPOM) et de l'Office du Niger doivent être freinés, voire stoppés.

Le matériel surabondant de l'Office du Niger devrait être soit revendu, soit peut-être utilisé dans d'autres secteurs (par exemple les T.P.). La prochaine mission d'études de l'Office du Niger devrait faire des propositions aussi en ce domaine.

c) La construction d'une base industrielle de réparation

Mentionnons, enfin, la décision prise, avant élaboration du présent programme, d'implanter à BAMAKO une base industrielle de réparation pour tous engins de transport et de travaux publics.

Cette base, dont l'implantation est SOKONINCO, remplacera tous les ateliers actuels de réparation de la R.T.M. et aurait également pour clients les transporteurs privés et les sociétés nationales ou privées de T.P.. Son coût est voisin du milliard de FM et son financement est assuré par une subvention de la République Fédérale Allemande.

Ce projet devra être mis en liaison avec le projet "aéroport BAMAKO-SENOU" pour les parties adduction d'eau, élaboration et téléphone.

Sa réalisation aura lieu au cours de 1970 et sera accompagnée de mesures visant à réduire le nombre de marques de véhicules importés au Mali pour le compte de l'Etat ou des organismes publics, par élimination de celles d'entre elles qui, à l'expérience, se sont révélées inadaptées aux conditions du pays.

Cette homogénéisation du parc national est une des conditions de la rentabilité de la base et bien entendu, de l'augmentation de la productivité des transports routiers.

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR TRANSPORTS DE 1970 A 1972

(en millions de FM)

Agents	Désignation de l'investissent	Total transp.	Infrast. (P.M.)	Financement int.		Financement extérieur	
				Autofin.	Etat	Prêts	Subventions
Direct. Nat.	Assistance technique et matériel	84			9		75
C.M.N.	Réparations, renouvellements achats matériel nouveau et dotation en capital	638		74		564	
AIR-MALI	Remplacement matériel inadapté		*(1.032)*				
R.T.M.	Remplacements et matériel nouveau	540		540			
T.U.B.		210		210			
R.C.F.M.	Rénovation matériel	550	*(1.574)*			550	
Base Indust. R.T.M.	Construction base réparation engins et véhicules	1.000					1.000
TOTAL		3.022	(2.606)	824	9	1.114	1.075

DEPENSES SUPPLEMENTAIRES EN PERSONNEL ET FONCTIONNEMENT POUR LE BUDGET NATIONAL DE 1970 A 1972

	1970	1971	1972	TOTAL
Personnel direction nationale	–	7	7	14
Fonctionnement	–	5	5	10
TOTAL	–	12	12	24

CHAPITRE II

ÉCHANGES

SECTION 1

COMMERCE INTERIEUR ET PRIX

I.- LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES BIENS DE CONSOMMATION

Pour approvisionner en biens de consommation de manière efficace et souple aussi bien les grands centres urbains que le milieu rural, le Gouvernement a créé après l'indépendance cinq sociétés commerciales d'Etat :

- La SOMIEX de loin la plus importante chargée de l'approvisionnement et de la distribution des principaux produits d'importation. Elle a le monopole d'achat de 11 produits.
- La Pharmacie Populaire
- La Librairie Populaire
- L'UNICOOP qui avait vocation de regrouper les coopératives de consommation et qui est comme la SOMIEX une société commerciale mais de bien moindre importance.
- L'OPAM chargée de la distribution des céréales vivrières : mil, riz essentiellement.

La Pharmacie Populaire et la Librairie avec moins de réussite, ont assumé les rôles qui leur étaient assignés.

Les problèmes de l'OPAM sont envisagés au paragraphe suivant.

Sur le plan des autres activités commerciales la SOMIEX a pris en grande partie le relais des anciennes grandes maisons de commerce de l'époque coloniale.

Chargée d'assumer aussi bien les approvisionnements en gros que la distribution au stade du détail, elle n'a pas toujours eu à ce stade la souplesse nécessaire.

Le petit commerce traditionnel lui livre une concurrence assez vive dans les points de desserte facile.

Pour certains produits cette concurrence est illicite puisqu'il n'acquitte que peu ou pas de fiscalité. Il peut dès lors approvisionner le marché à des prix inférieurs à ceux des sociétés commerciales modernes, privées ou publiques en lésant le fisc.

Le problème de la coexistence de la SOMIEX et de certaines sociétés privées qui ont maintenu une activité (parfois très réduite), avec le secteur traditionnel reste fondamental.

Des études confiées à diverses sociétés et bureaux d'études ont été effectuées.

Les principes qui se dégagent sans que des décisions soient encore intervenues maintiennent l'existence simultanée.

- de la SOMIEX
- du secteur commercial privé de type moderne
- du petit commerce traditionnel qui devra de toutes façons faire l'objet d'un contrôle plus strict de la part des services fiscaux.

Ce problème des structures est intimement lié à celui des prix.

Le rôle de société de distribution de la SOMIEX s'est en effet doublé d'un rôle social puisqu'elle est chargée de vendre avec des marges très faibles – voire à perte – certains produits de grande consommation.

Les prix sont en effet fixés par voie autoritaire sur l'ensemble du territoire.

Les marges ont été fortement comprimées après la dévaluation du FM (mai 1967) ce qui a permis de contenir la hausse des prix dans les limites raisonnables.

Les seuls indices calculés régulièrement concernent les prix à la consommation alimentaire en milieu africain à BAMAKO.

Leur évolution depuis 1965 est retracée dans les tableaux et graphiques ci-après.

La dévaluation du franc français en août 1969 a entraîné une hausse supplémentaire de 4 % vers le début de 1970. Sur la base de calculs rapides on peut approximativement fournir les indices suivants d'évolution depuis mai 1967.

Base 100 1966/1967 –
- Prix des produits importés de consommation : 165
- Prix des produits importés d'équipement et matériaux de construction : 145
- Prix des produits locaux de consommation : 125

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'INDICE D'ENSEMBLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE JANVIER 1965 A DECEMBRE 1968 BASE MOYENNE DU 1.7.1962 AU 1.7.1963

ANNEE / MOIS		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov	Déc.
1965	1°)	114,9	119,6	116,2	120,1	115,9	119,5	121,6	121,6	122,6	111,2	117,0	115,0
	2°)	164,2	168,2	160,2	164,2	154,7	159,5	164,5	159,6	170,6	159,8	145,6	166,7
1966	1°)	116,0	116,5	112,4	116,5	117,1	123,4	129,5	129,0	134,1	126,5	121,1	126,0
	2°)	169,7	161,8	161,2	156,0	168,2	169,9	176,0	175,6	218,7	197,1	199,4	188,5
1967	1°)	127,1	130,9	132,1	133,4	137,0	138,4	156,0	176,5	165,7	161,2	154,8	152,5
	2°)	204,2	185,6	188,5	174,2	175,3	182,0	200,7	212,3	199,0	197,0	185,2	188,5
1968	1°)	150,6	147,6	151,5	155,6	156,5	155,6	155,0	154,1	158,2	156,8	163,7	152,0
	2°)	184,8	197,1	198,6	196,8	194,2	195,8	196,1	195,1	185,9	184,0	188,2	170,0
1969	1°)	154,7	147,5	152,8	158,1	162,2	161,8	172,2	171,7	166,1	169,7	156,7	169,7
	2°)	172,3	167,7	172,4	180,8	193,1	206,1	215,5	221,1	203,9	191,8	186,1	172,8

1°) Indices des prix pour ceux qui s'approvisionnent dans les coopératives.
2°) Indices des prix sur les marchés.

EVOLUTION DES INDICES DE PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

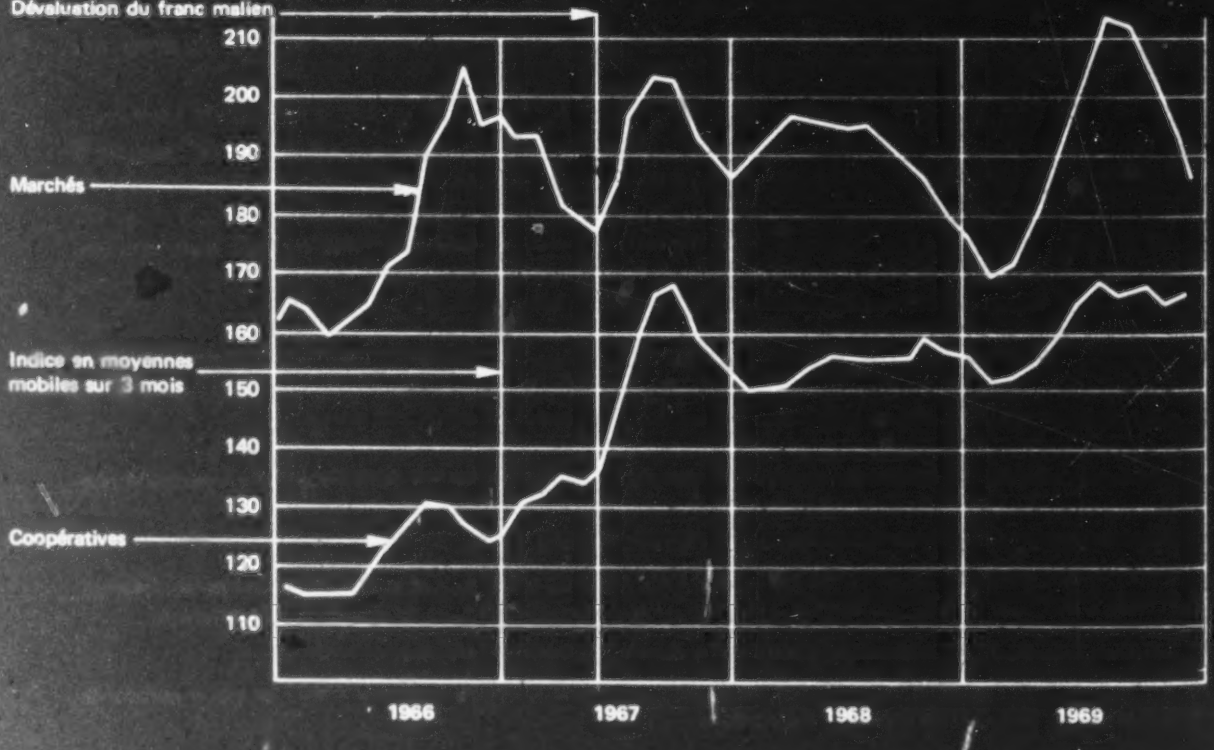

Les mesures préconisées pour résorber le déficit de la SOMIEX concernent :

1) La suppression de certaines contraintes qui pèsent actuellement sur elle.

Obligations :

- d'être présente dans l'ensemble du pays
- de distribuer des produits non rentables
- d'acheter la totalité de la production des usines nationales
- l'obligation de pratiquer des prix uniformes pour tous les produits sur l'ensemble du territoire. Cette obligation ne serait maintenue que pour quelques produits avec instauration parallèle d'une taxe de peréquation acquittée par tous les commerçants pour couvrir les charges subies par la SOMIEX pour approvisionner en produits de première nécessité les régions les plus déshéritées et les plus éloignées.

2) Des mesures de réorganisation interne

- amélioration de la gestion des stocks
- amélioration des services d'approvisionnement
- réduction du personnel et des services annexes (transports)

3) Des mesures financières : augmentation du capital et facilité de trésorerie de la part de la B.D.M.

II.- LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Elle concerne la collecte de la production agricole, destinée à la transformation industrielle et à l'exportation, et la collecte des produits vivriers permettant de ravitailler les centres urbains et les régions déficitaires. Les difficultés rencontrées au cours des dernières campagnes (celles tenant au monopole théorique de l'Etat existant avant novembre 1968, et celles découlant d'une libéralisation non contrôlée lors de la dernière campagne) ont incité à adopter une politique souple de commercialisation agricole pour les campagnes à venir ; les grandes lignes en sont tracées ci-dessous. L'expérience de ces campagnes sera un élément important pour élaborer une politique commerciale cohérente et efficace.

A.- Les circuits

1.- Les céréales vivrières

Pour le paddy et le riz, l'Etat a le monopole de la commercialisation par l'intermédiaire de l'Office du Niger sur son territoire et de l'OPAM dans les autres zones de production.

Pour le mil et le maïs l'OPAM bénéficie du monopole des achats au cours d'une précampagne lui permettant de se constituer un stock régulateur de l'ordre de 40 000 t. Pour que cette mesure porte tous ses effets, il convient que les prix d'achat au producteur constituent une juste rémunération de leur activité. A cet égard l'étude des rémunérations du paysan suivant le mode de culture doit se faire correlativement pour l'ensemble des produits. En outre une harmonisation des prix intérieurs avec les prix extérieurs doit être recherchée afin d'éviter les spéculations du secteur privé traditionnel.

Pour le blé, l'OPAM conserve le monopole des achats malgré le faible niveau de commercialisation de ce produit.

2.- Les produits agricoles destinés à l'Industrie et à l'exportation faisant l'objet d'un monopole d'achat

La CFDT et l'Office du Niger assurent la commercialisation du coton. L'opération arachide a le monopole d'achat de l'arachide dans sa zone et la SOMIEX dans les autres localités.

L'opération Haute-Vallée commercialise le tabac industriel. La SEPOM (pour le beurre) et la SOMIEX (pour les amandes) assurent l'exportation des produits du karité. La SOMBEPEC commercialise et exporte les peaux. Les tomates et légumes sont commercialisés par l'opération maraichage dans sa zone d'intervention.

3.- Autres produits

Les autres produits sont commercialisés et exportés librement ; il s'agit du kapock, de la gomme, de la laine, du tabac, traditionnel, des fruits et légumes (hors opération), de la cire d'abeille.

B.- Les prix

L'évolution des prix à la production des principaux produits est résumée dans le tableau ci-après.

Pour le marché officiel les prix de détail sont obtenus en ajoutant des marges commerciales et de transport fixées par décret au début de chaque campagne.

Les prix sont parfois sensiblement inférieurs à ceux du marché libre.

Les prix à l'exportation des cultures industrielles revisés à partir de la dernière campagne tiennent compte :

- du niveau des prix internationaux,
- de la nécessité de maintenir d'importantes rentrées fiscales à l'exportation,
- de la nécessité de prendre en charge des dépenses d'encadrement et parfois de soutien des actions de productivité.

PRIX D'ACHAT AU PRODUCTEUR DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES

(en francs/kilo)

PRODUITS	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70
Mil	10	10	10	10	11	11	15	16	16	18
Riz										
– Paddy blanc Office du Niger	–	9	11	11,5	12,5	12,5	16	18	18	25
– Autre paddy blanc	–	8	11	11,5	12,5	12,5	16	18	18	25
– Paddy rouge	–	7	8	8	9	9	12	12	12	16
Arachides										
– Coques	14	14	14	14	13	13	16	24	24	30
– Décortiquées	23	23	23	23	23,5/ 25,5	23,5/ 25,5	28/ 29,5	40/ 42	40/ 42	51,5/ 53,5
Coton Allen										
– 1ère qualité	34	34	34	34	34	34	34	40	40	45
– 2e et 3e qualités	30/25 (3e)	30	30	30	30	30	30	35	35	35

SECTION II

LES ECHANGES EXTERIEURS

L'évolution prévisible des échanges extérieurs au cours des années 1970-1973 est plus difficile à dégager à l'importation qu'à l'exportation. En effet pour ces dernières les flux essentiels portent sur quelques produits qui font l'objet de programmes individuels où l'on a systématiquement chiffré les différents emplois prévisibles de la production; les incertitudes demeurent surtout dans le secteur traditionnel où il est difficile de prévoir l'importance relative des flux contrôlés dans l'ensemble (bétail sur pied et poisson continuent de faire l'objet d'échanges dans une large mesure clandestins).

Il n'en va pas de même pour les importations : en effet de nombreuses unités industrielles doivent voir le jour au cours du programme triennal et venir progressivement substituer des productions locales à certaines importations. Leur réalisation effective dépend le plus souvent de sources extérieures de financement et la date de leur mise en route reste aléatoire.

Les prévisions ont été établies aussi bien à l'importation qu'à l'exportation sur la base des échanges réalisés en 1968 et 1969, Pour ces deux années on a corrigé les statistiques du commerce extérieur de certaines lacunes et erreurs flagrantes dans l'enregistrement.

Dans une troisième partie sera envisagée l'évolution prévisible des autres postes de la balance des paiements.

A.- LES IMPORTATIONS

Les réalisations pour les années 1968 et 1969, en quantités et en valeurs et les prévisions de 1970 à 1973, en quantités et en valeurs pour les produits isolés et pour les produits pétroliers, en valeur seulement (les quantités ayant beaucoup moins de signification pour des produits regroupés) pour les groupes de produits sont résumées dans le tableau ci-après.

Les produits ou groupes de produits retenus représentent 85 à 90 % des importations. Le choix de ces produits a résidé en outre sur les critères suivants :

- La création d'industries au cours du plan triennal va amener une réduction progressive des importations de certains produits de consommation : bière, sucre, textiles, des matériaux de construction (ciment) ou industriels (cycles, matériel agricole, pneus, articles de quincaillerie...).
- Parallèlement la création de ces unités va entraîner des importations supplémentaires :
  - de biens d'équipement,
  - de matières premières et consommables nécessaires à la production.

Pour les autres produits regroupés en une seule rubrique, les importations ne se modifieront que du fait de l'accroissement des prix et de la population, facteurs qui interviennent pour l'ensemble des importations.

Nos prévisions reposent :

- Sur les quantités et valeurs observées au cours des deux années qui ont suivi la dévaluation. Pour l'année 1969 on a isolé les 53.000 tonnes de céréales représentant près de 3,5 milliards de F M. Ces importations constituent un flux tout à fait accidentel.
- Sur les prévisions d'achat de la SOMIEX pour 1970 qu'on a ensuite extrapolées en tenant compte des substitutions éventuelles de productions locales aux produits importés. Ces prévisions ont été utilisées pour :
  - la farine, le lait, le sucre, le sel, les textiles – on a tenu compte des déstockages entraînant un flux d'importations inférieur à la consommation normale,
  - sur le dépouillement des comptes prévisionnels d'exploitation des différentes entreprises dont la création au cours du programme triennal est certaine ou très probable. On a tenu compte de la date prévisible du début d'exploitation. On a pu ainsi estimer tous les "inputs" importés induits par la création de ces unités.

La consommation de produits pétroliers, de pièces détachées et de matériaux de construction, induite par la demande d'énergie, par le fonctionnement des équipements, et les travaux de génie civil a également fait l'objet d'une estimation (parfois très approximative) :

- sur la prise en considération systématique des effets sur la balance commerciale de tous les autres projets inscrits au programme triennal avec leurs effets directs et indirects :
  - projets agricoles qui provoquent des importations de biens d'équipement et d'engrais essentiellement,
  - projets d'infrastructure : gros équipements, pièces détachées, produits pétroliers.

Pour l'accroissement des prix on a retenu une moyenne de 4 % par an; 4 % également pour l'accroissement de la demande de biens de consommation ou d'équipement domestique entraînée par la croissance de la population et des revenus. On a par ailleurs admis que la cimenterie de DIAMOU pourrait faire face à la demande supplémentaire de ciment.

Outre ces considérations générales les projections pour certains produits ou groupes appellent quelques remarques :

Au 1er janvier 1970 les stocks de farine sont de près de 3.000 tonnes. Les prévisions tiennent compte d'une réduction progressive de ce stock; la consommation étant évaluée à 7.500 tonnes pour 1970.

- La consommation intérieure de co[illegible]s a été estim[illegible] à 12.500 tonnes.
- La mise en route d'une brasserie en 1972 réduir[illegible]t les importations aux seules bières de haute qualité.

Pour le sucre la mise en route d'une agglomérerie à partir de 1972 réduit le coût des importations (on importera par rapport au total 15.000 tonnes de sucre cristallisé au lieu de sucre en morceaux valant frontière Mali 15.000 francs de plus à la tonne).

- Sucre en morceaux Kidira 104.700
- Sucre en poudre Kidira 89.200

Pour les produits pétroliers outre le trend normal, l'entrée en fonction de la cimenterie (novembre 1969) et du complexe textile ITEMA (début 1972) entraînent des demandes supplémentaires de fuel et diésel de l'ordre de 15.000 tonnes en fin de période.

La demande induite par la demande d'énergie représente environ 4 % par an de la demande globale.

Les achats d'équipements hors flux courants pour la réalisation du programme ont été chiffrés comme suit (en millions) :

1970	1971	1972
2.100	5.800	4.500

Le poste "Divers" subit une réduction en fin de période du fait de la mise en route de petites industries diverses (émaillerie, tannerie, maroquinerie, peinture...). L'année record est l'année 1971 à cause des équipements. On a prolongé les projections jusqu'en 1973 à partir de laquelle les nouvelles unités de productions auront atteint leur rythme de croisière.

LES IMPORTATIONS 1968 ET 1969 ET LES PREVISIONS DE 1970 A 1973

Quantité : tonnes
Valeur : millions de FM

PRODUITS	1968		1969		1970		1971		1972		1973	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
– Farine	7.987	490	9.542	538	7.000	420	7.280	454	7.570	490	8.570	574
– Laits	336	96	896	201	1.030	295	1.070	319	1.115	346	1.160	370
– Colas	13.556	813	12.397	745	12.500	750	13.000	780	13.500	877	14.000	916
– Bières	950	160	1.010	168	1.050	180	1.100	197	220	50	230	55
– Sucres	30.391	2.409	16.510	1.421	34.400	3.425	35.500	3.550	37.000	3.610	38.500	3.750
– Produits pétroliers	67.688	2.400	69.645	2.680	78.130	3.030	32.300	3.290	91.500	3.770	96.100	4.240
– Sel	12.535	359	17.510	478	17.000	510	17.700	550	18.400	597	19.150	640
– Ciment	26.008	559	22.600	577	–	–	–	–	–	–	–	–
– Chimie de base	4.715	802	3.166	775		860		1.050		1.630		1.750
– Engrais	3.500	220	4.955	252		700		925		1.100		1.150
– Equipements (métaux, outils, machines)	15.396	2.917	8.680	3.402		5.600		9.500*		8.300		8.600
– Véhicules, pièces détachées	3.238	2.160	4.043	2.456		2.900		2.900		2.600		2.300
– Textiles, cuirs et peaux	4.129	2.504	3.863	2.249		1.700		1.500		500		300
– Pneus et chambres à air	1.029	434	710	382		420		365		320		350
– Autres importations	27.444	3.578	17.141	5.418		4.000		3.900		3.750		3.700
(pour 1969 : céréales)*			*(52.932)*	*(3.452)*								
TOTAL	218.902	19.901	245.600	25.194*		24.790		29.280		27.940		28 695
		Flux normal		21.740								

B.- LES EXPORTATIONS

On a séparé comme il est d'usage, les exportations :

- **du secteur "moderne",** composées essentiellement du coton fibre, des arachides décortiquées et des produits dérivés; tourteaux, graines de coton, huile.
- de celles **du secteur "traditionnel"** dont les plus importantes sont :
  - *le bétail sur pied* et
  - *le poisson*

a) Les exportations du secteur "moderne" :

Les bases de la projection sont constituées par les programmes retenus pour les opérations coton (CFDT) et arachide (BDPA). Les prévisions de production sont celles données dans les différents projets agricoles.

Le tableau donne, produit par produit, les exportations pour les années 1968 et 1969 et les prévisions de 1970 à 1973 (les produits récoltés au cours d'une campagne donnent lieu à exportation l'année civile suivante; par exemple la production 1969/1970 est exportée en 1970). Les prix retenus sont les suivants (au stade frontière Mali).

- Coton fibre (la tonne) ..... 276.000 F M
- Arachides décortiquées (la tonne) ..... 82.520 "
- Huile brute (la tonne) ..... 140.000 "
- Tourteaux (la tonne) ..... 38.000 "
- Graines de coton (la tonne) ..... 14.130 "

On a rectifié en baisse les prévisions 1970 à 1973 pour le coton fibre.

Pour les autres produits on a extrapolé les tendances passées et tenu compte le cas échéant des programmes existants.

b) Les exportations du secteur "traditionnel" :

On a observé en 1969 un accroissement du volume des exportations contrôlées d'animaux sur pied (66.460 têtes de bovins contre 42.360 en 1968, 66.000 têtes d'ovins-caprins contre moins de 20.000 en 1968).

EXPORTATIONS CONTROLEES

PRODUITS	1968		1969	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Arachides décortiquées	15.851	1.300,2	10.378	856,1
Coton fibre	11.309	3.118,7	14.905	4.113,8
Tourteaux d'arachides	3.123	120,3	4.760	190,0
Graines de coton	14.000	197,6	19.958	282,5
Amandes de karité	2.180	119,2	5.457	344,2
Huiles brutes d'arachides	388	47,0	2.314	332,8
Beurre de karité	1.370	182,6	2.362	425,2
Gomme	218	43,7	398	79,6
Kapock laine	249	47,1	147	20,0
Cuirs et peaux	361	94,5	645	161,5
Viandes	283	104,6	365	98,7
Conserves	105	62,5	–	–
Riz	–	–	–	–
SECTEUR MODERNE	**49.437**	**5.438,0**	**61.727**	**6.904,7**
Bovins	6.354	1.694,5	9.870	2.632,0
Ovins - Caprins	385	182,7	1.320	627,3
Autres animaux	684	114,1	271	80,4
Tabacs	311	10,0	300	10,0
Sel	434	20,0	590	53,1
Nattes	244	21,0	293	56,2
Fruits - légumes	1.150	43,2	1.102	64,5
Poissons	6.354	1.270,8	5.928	1.303,7
Divers traditionnels	215	12,0	610	236,9
SECTEUR TRADITIONNEL	**16.131**	**3.368,2**	**20.284**	**5.064,1**
EXPORTATIONS DIVERSES ET REEEXPORTATIONS	880	32,7	1.080	31,4
TOTAL GENERAL (arrondi)	**66.428**	**8.830,9**	**83.091**	**12.000,2**

UNITES : tonnes et millions de F M
BOVINS : 1 tête = 150 kg d'équivalent viande
OVINS CAPRINS : 1 tête = 20 kg d'équivalent viande.

PREVISION 1970-1973

1970		1971		1972		1973	
Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
11.800	973,7	15.200	1.254,3	23.300	1.922,7	39.250	3.238,9
15.800	4.360,0	23.300	6.430,0	28.400	7.836,0	30.800	8.500,0
10.500	399,0	10.500	399,0	10.500	399,0	10.500	399,0
25.000	352,9	32.000	451,7	40.000	564,6	50.000	705,8
5.500	330,0	6.000	360,0	6.500	390,0	7.000	420,0
6.000	840,0	5.700	798,0	5.400	756,0	5.000	700,0
600	78,0	600	78,0	600	78,0	600	78,0
300	60,0	300	60,0	300	60,0	300	60,0
300	60,0	300	60,0	300	60,0	300	60,0
850	88,0	300	75,0	300	75,0	300	75,0
500	160,0	600	192,0	800	256,0	1.000	320,0
100	60,0	150	90,0	150	90,0	200	120,0
–	–	–	–	–	–	7.150	470,0
76.750	7.761,6	94.950	10.238,0	116.550	12.486,3	151.250	15.152,0
12.000	3.200,0	12.750	3.400,0	13.500	3.600,0	15.000	4.200,0
1.400	665,0	1.500	712,5	1.600	760,0	1.700	807,5
300	100,0	300	100,0	300	100,0	300	100,0
300	10,0	300	10,0	300	10,0	300	10,0
600	60,0	650	65,0	750	70,0	750	75,0
300	60,0	300	60,0	300	60,0	300	60,0
1.200	72,0	1.300	78,0	1.400	84,0	1.500	90,0
6.500	1.430,0	7.000	1.540,0	7.500	1.650,0	8.200	1.806,0
1.000	400,0	1.000	400,0	1.000	400,0	1.000	400,0
23.500	5.997,0	25.100	6.365,5	26.650	6.734,0	29.050	7.547,5
/	/	/	/	/	/	/	/
100.350	13.800,0	120.050	16.600,0	143.200	19.200,0	180.300	22.700,0

On a considéré que cette tendance continuerait au cours des années 1970 à 1973 mais pour éviter un optimisme exagéré on a retenu 100.000 têtes de bovins en 1973 pour des exportations globales avoisinant 200.000 têtes et 95.000 ovins-caprins. Pour le poisson le projet de désinsectisation devrait amener à un tonnage exporté de l'ordre de 8.200 tonnes pour les exportations contrôlées en 1973.

Pour les autres exportations du secteur "traditionnel" on a envisagé une croissance très modérée. Au total le volume des exportations clandestines serait réduit à 6,5 milliards pour l'année 1973 amenant un équilibre de la balance commerciale globale si le produit des exportations clandestines était rapatrié sous une forme ou sous une autre (signes monétaires ou allègement de la tâche des circuits financiers dans les règlements des importations).

C.- LA BALANCE DES PAIEMENTS

On a tenté une projection jusqu'en 1973 de la balance des paiements, à partir de sa présentation analytique. La base est là encore constituée par les balances des paiements pour 1968 et 1969, la balance 1969 étant encore provisoire au moment de la rédaction du présent rapport.

La présentation adoptée est celle retenue par le Fonds Monétaire International.

Les "services divers" comprennent rappelons-le :

1.- le solde net des dépenses des compagnies aériennes : (1968 : – 674 ; 1969 : – 700)

2.- le solde des transferts pour voyages, pélerinages, vacances, le change manuel net, et le montant des bourses accordées par l'extérieur pris ici au débit et repris au crédit du poste suivant "transferts divers" (solde net : 1968 : – 2.091 ; 1969 : – 2.156).

3.- le solde net des transferts des entreprises au titre des bénéfices, frais généraux, amortissements et assistance technique,

le solde des dépenses, des ambassades (étrangères au Mali et maliennes à l'étranger) et des dépenses des organismes internationaux.

le solde des transferts non commerciaux des particuliers non commerçants non repris explicitement ailleurs,

les intérêts payés au titre de la dette extérieure et du compte d'opérations avec le Trésor français.

L'ensemble des opérations reprises en paragraphe 3 représente un déficit net de 841 millions en 1968 et 550 en 1969 .

Le poste "transferts divers" dont le solde est positif (+ 2.500) recouvre essentiellement :

- les pensions versées par le Gouvernement français aux Anciens Combattants maliens,
- les bourses reçues des Gouvernements étrangers (contre-partie positive du débit enregistré au poste précédent),
- les taxes payées à l'ASECNA,
- certains transferts privés (économies sur salaires notamment) de résidents étrangers au Mali vers l'extérieur, ou de résidents maliens vers le Mali,
- les dons en biens de consommation.

Le poste "capitaux divers" représente le solde des mouvements "non identifiés" rachat et vente de francs maliens par la Banque Centrale aux Banques des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

L'intitulé des autres postes indique clairement leur contenu.

REMARQUES :

(A) – LE CONTENU DES PROJECTIONS

1.- Le poste "transferts divers" pour l'année 1969 comporte outre les transferts habituels concernant les pensions et les économies sur salaires, des dons en biens de consommation à concurrence de 1,2 milliard. Ces dons de caractère exceptionnel, ont bien évidemment été exclus de la projection 1970-1973 de même d'ailleurs que la subvention budgétaire de 3 milliards.

2. Dans la projection 1970-1973 les frets, assurances et transports sur marchandises n'ont pas été décontractés. On a donc pris les importations au stade CAF frontière Mali. Le contenu des hypothèses pour la projection des exportations et des importations a été donnée dans les paragraphes précédents.

Nous donnons maintenant les bases de la projection 1970-1973 pour les autres postes de la balance:

a) Services liés aux projets d'équipement

L'accroissement du nombre des projets financés notamment par le Fonds Européen de Développement et le FAC – dans le domaine des infrastructures en particulier – va entraîner une nette augmentation du montant des services réglés directement à des bureaux d'études européens. L'augmentation sera très sensible en 1971 et 1972, années des principales interventions des organismes d'aide.

b) On a légèrement accru le coût des services d'assistance technique compte tenu également du nombre élevé de projets financés par l'extérieur.

c) Les postes "services et transferts divers" ont été extrapolés à partir de la base 1968-1969 avec une augmentation modérée et régulière.

d) On a séparé dans les transferts privés de capitaux (poste B "capitaux divers") deux types de transferts

- **Les capitaux à court terme** qui représentent le solde du rachat de francs maliens, et de l'achat de francs CFA par la Banque Centrale sans qu'on puisse identifier l'objet du transfert – On peut raisonnablement escompter une annulation progressive du solde jusqu'alors négatif. Les premiers signes de cette amélioration ont été nettement perçus dans les premiers mois de l'année 1970.
- **Les capitaux à long terme** qui recouvrent les investissements à réaliser au Mali par des entreprises privées étrangères.

Le montant des investissements correspondants a été déterminé à partir des comptes prévisionnels des entreprises dont la création a été retenue dans le cadre du programme triennal.

e) Le montant des subventions résulte de l'agrégation des projets inscrits sous cette rubrique dans le programme triennal. Cela suppose que soient effectivement financés les projets correspondants. Les subventions les plus importantes proviendraient du FED et du FAC. Au cours des années 1971 et 1972 seraient réalisés les plus gros programmes d'infrastructure.

f) Le volume des prêts extérieurs a été déterminé comme celui des subventions. Là encore de nombreuses incertitudes subsistent quant aux financements qui pourront être effectivement obtenus dans les trois années à venir.

g) Le poste "remboursement de la dette extérieure" reste le plus difficile à projeter dans la balance.

En effet il est hors de doute que le Mali ne pourra rembourser au cours des années à venir l'intégralité des échéances de sa dette qui s'élèveraient à :

1970	1971	1972	1973
8,4 milliards	7,3 milliards	9,0 milliards	10,1 milliards

BALANCE DES PAIEMENTS

PRESENTATION ANALYTIQUE 1968-1969 (PROVISOIRE)

PREVISIONS DE 1970 A 1973

(en millions de FM)

	1968	1969	1970	1971	1972	1973
A.- BIENS, SERVICES, TRANSFERTS DIVERS						
– Exportations F.O.B.	+ 8.840	+ 12.000	+ 13.800	+ 16.600	+ 19.200	+ 22.700
– Importations F.O.B.	– 15.054	– 19.800	– 24.800	– 29.300	– 27.900	– 28.700
– Fret et assurances sur marchandises	– 4.632	– 5.400				
– Variation de stocks aux ports	–	+ 550	–	–	–	–
– Services liés aux projets d'équipements	– 1.245	– 550	– 1.000	– 2.000	– 1.700	– 1.700
– Assistance technique	– 2.575	– 2.600	– 2.700	– 2.900	– 2.900	– 3.000
– Autres "services divers"	– 3.606	– 3.400	– 3.700	– 4.000	– 4.000	– 4.000
– Transferts divers	+ 2.499	+ 3.700	+ 2.500	+ 2.700	+ 2.900	+ 3.000
TOTAL A	**– 15.773**	**– 15.500**	**– 15.800**	**– 18.900**	**– 14.400**	**– 11.700**
B.- CAPITAUX DIVERS						
– Privés 1.- Court terme	– 6.645	– 2.000	– 1.800	– 1.500	– 1.200	– 1.000
– Gouvernements privés 2.- Long terme	–	–	+ 2.100	+ 4.200	+ 1.300	+ 1.500
TOTAL B	**– 6.645**	**– 2.000**	**+ 300**	**+ 2.700**	**+ 100**	**+ 500**
C.- ERREURS - OMISSIONS NETTES	– 495	+ 400	–	–	–	–
D.- TOTAL NET DE A à C	**– 22.913**	**– 17.100**	**– 15.500**	**– 16.200**	**– 14.300**	**– 11.700**
E.- AIDES ETRANGERES AU DEVELOPPEMENT						
E1.- SUBVENTIONS						
– Biens d'équipement	+ 790	+ 1.100				
– Services liés	+ 739	+ 50	+ 7.100	+ 11.900	+ 10.300	+ 10.000
– Frais locaux	+ 972	+ 1.300				
– Assistance technique gratuite	+ 1.441	+ 1.450	+ 1.500	+ 1.700	+ 1.700	+ 1.700
– Autres subventions	–	+ 3.000	–	–	–	–
E2.- PRETS						
– Biens d'équipement	+ 1.389					
– Services liés	+ 506	+ 4.800	+ 3.700	+ 6.000	+ 5.500	+ 5.000
– Frais locaux	+ 2.253					
– Assistance technique	+ 550	+ 550	+ 600	+ 600	+ 600	+ 600
– Remboursement de la dette	– 80	– 3.250	– 1.000	– 1.200	– 1.300	– 1.600
TOTAL E	**+ 8.560**	**+ 9.000**	**+ 11.900**	**+ 19.000**	**+ 16.800**	**+ 15.700**
F = D + E TOTAL F	**– 14.353**	**– 8.100**	**– 3.600**	**+ 2.800**	**+ 2.500**	**+ 4.500**
G.- MOUVEMENTS MONETAIRES ET ENGAGEMENTS OFFICIELS						
– F.M.I.	+ 3	– 100				
– Crédits commerciaux	+ 3.515	–	–	–	–	–
– Autres prêts	+ 1.200	–	–	–	–	–
– Banques commerciales Net	– 2.828	– 600	+ 3.600	– 2.800	– 2.500	– 4.500
– Banque Centrale Net	+ 12.463	+ 8.800				
TOTAL G	**+ 14.353**	**+ 8.100**	**+ 3.600**	**– 2.800**	**– 2.500**	**– 4.500**

Nous avons choisi un volume minimum de remboursement compatible avec les possibilités financières de l'Etat.

Le solde obtenu à ce stade (solde F) a pour contre-partie des mouvements monétaires : variations d'actifs et de passifs.

(B) – LES RESULTATS OBTENUS

Ils sont encourageants puisque la situation des paiements s'améliore régulièrement dégageant des réductions d'engagements à partir de 1971.

Cette évolution positive résulte :

- de l'amélioration constante de la balance commerciale (malgré une détérioration apparente en 1971 due à des achats massifs de biens d'équipement financés pour la plus grande partie par l'aide extérieure ou le secteur privé). Les fondements de l'accroissement des exportations ont été donnés en B.
- de l'accroissement du volume des aides extérieures, notamment sous forme de subventions au cours du programme triennal.
- du non-remboursement d'une grande partie de la dette extérieure à long terme.

L'amélioration repose donc encore en grande partie sur le volume de l'aide extérieure dont l'évaluation reste en partie aléatoire, mais le redressement très net des exportations et une croissance raisonnable des importations de biens de consommation constitueront les meilleurs gages de l'assainissement progressif des relations avec l'extérieur.

Avec les réserves déjà mentionnées, on verrait alors apparaître une diminution progressive des engagements extérieurs à court et moyen termes.

TABLEAU RESSOURCES – EMPLOIS DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR TERTIAIRE 1967/1968

	RESSOURCES					EMPLOIS						
	Product.	Import.	Déstock.	Marges	TOTAL	Autofin.	Consom. interm.	Auto-c.	C. finale	Export.	Stocks	FBCF
SECTEUR TERTIAIRE												
19.- Services												
191.- Etudes, recherches	397,0	250,0		19,0	666,0		135,0		28,0			503,0
192.- Banques, assurances	185,0			130,0	315,0		280,0		35,0			
193.- Cafés, hôtels, cinémas	424,0			175,0	599,0		29,0		570,0			
194.- Logements	1.600,0				1.600,0		270,0		1.330,0			
TOTAL 19.	2.606,0	250,0		324,0	3.180,0		714,0		1.963,0			503,0
20.- Transports, télécommunications	8.170,0	740,0		305,0	9.215,0		5.450,0		3.765,0			503,0
TOTAL SERVICES ET TRANSPORTS	10.776,0	990,0		629,0	12.395,0		6.164,0		5.728,0			

COMPTE D'EXPLOITATION DU COMMERCE 1967/1968

Production	Fiscalité	Dont fiscalité sur import.	Salaires et charges sociales	Amortissements	Autres éléments de VA	Consommation intermédiaire	Valeur ajoutée au prix Marché
37.823,8	9.444,7	*(7.631,7)*	1.556,0	205,0	21.087,1	5.531,0	32.292,8

TABLEAU RESSOURCES — EMPLOIS DU SECTEUR TERTIAIRE 1972/1973

	RESSOURCES					EMPLOIS						
	Product.	Import.	Déstock.	Marges	TOTAL	Autofin.	Consom. interm.	Auto-c.	C. finale	Export.	Stocks	FBCF
SECTEUR TERTIAIRE												
19.- Services												
191.- Etudes, recherches	360,0	355,0		24,0	739,0		174,0		35,0			530,0
192.- Banques, assurances	236,0			166,0	402,0		357,0		45,0			
193.- Hôtellerie	491,0			203,0	694,0		34,0		660,0			
194.- Logements	1.810,0				1.810,0		305,0		1.505,0			
TOTAL 19.	2.897,0	355,0		393,0	3.645,0		870,0		2.245,0			530,0
20.- Transports, télécommunications	10.457,0	970,0		393,0	11.820,0		7.047,0		4.773,0			
TOTAL SERVICES ET TRANSPORTS	13.354,0	1.325,0		786,0	15.465,0		7.917,0		7.018,0			530,0

COMPTE D'EXPLOITATION DU COMMERCE 1972/1973

Production	Fiscalité	Dont fiscalité sur import.	Salaires et charges sociales	Amortissements	Autres éléments de VA	Consommation intermédiaire	Valeur ajoutée au prix Marché
49.111,3	13.597,1	*(9.690,2)*	2.000,0	260,0	26.423,0	6.831,2	42.281,1

TITRE V

RESSOURCES HUMAINES

Le secteur social et des ressources humaines recouvre l'éducation nationale, la santé et les affaires sociales.

Il s'occupe de la formation et de la préparation des hommes à leur vie active et professionnelle tant sur le plan intellectuel que sur le plan physique et social.

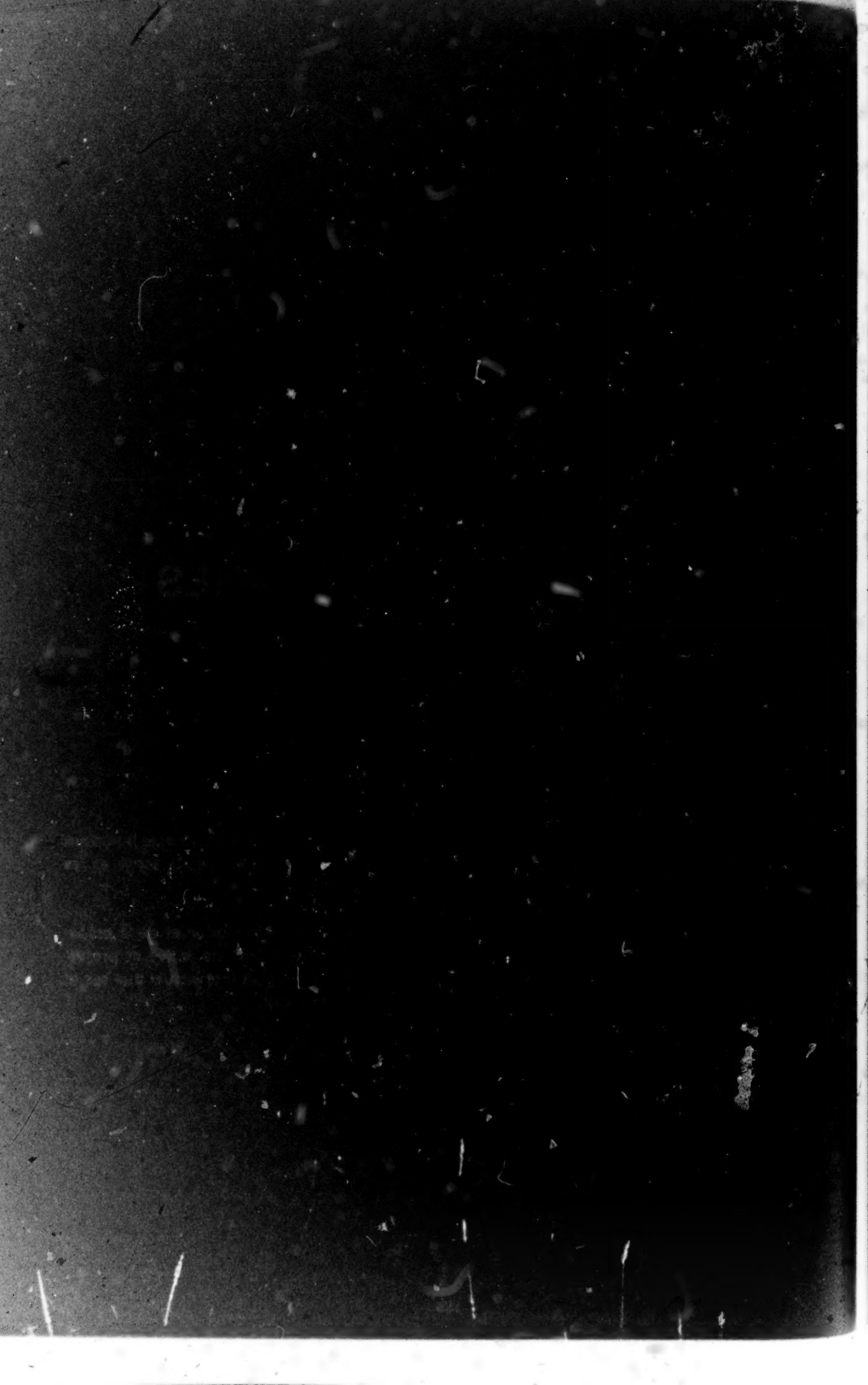

CHAPITRE I

L'EDUCATION NATIONALE

Le principal problème de l'éducation nationale est actuellement d'assurer une formation qui soit vraiment adaptée aux besoins réels du développement économique et social du pays.

Et ce problème se pose non seulement à l'échelon de l'enseignement technique, mais dès le premier cycle de l'enseignement fondamental, car à chaque palier important du cycle de l'enseignement, il y a des jeunes qui quittent définitivement le système scolaire. Or il importe que ces jeunes ne deviennent pas des désadaptés, des déracinés ou des oisifs, mais au contraire puissent être des agents actifs du développement et s'intègrent facilement à la production. C'est dans cette optique que les problèmes de l'Education nationale ont été abordés.

L'analyse des résultats obtenus et des objectifs permet de dégager quatre grandes têtes de chapitres :

- les programmes d'enseignement, leur contenu, leur orientation,
- le système d'orientation scolaire et le système de notation,
- les besoins en bâtiments et en matériel scolaire,
- l'évolution des effectifs et les charges récurrentes.

SECTION I

CONTENU ET ORIENTATION DES PROGRAMMES

Les programmes de 1962 en vigueur jusqu'à la fin de 1968 montrent une prédominance nette des disciplines académiques sur la formation technologique et les disciplines à caractère pratique. Les résultats des examens depuis 1962 sont la conséquence de cette orientation des programmes : autant de diplômés dans les disciplines littéraires que dans les disciplines scientifiques.

Pour remédier à cet état de choses et préparer des hommes qui soient des promoteurs de la révolution technique, les réformes de structure suivantes ont été décidées :

a) Ruralisation de l'enseignement fondamental

Cette ruralisation comporte deux volets :

- des travaux pratiques et manuels obligatoires dans les classes de l'enseignement fondamental. Des maîtres pour cet enseignement ruralisé doivent être formés à l'I.P.R. de KATIBOUGOU dans le cadre du projet C.O.P.
- une formation postpremier cycle de deux ans réalisée dans les centres à orientation pratique dont il sera parlé dans le chapitre sur la formation professionnelle.

b) Enseignement scientifique et technique accrus dans le deuxième cycle de l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire.

C'est dans cette perspective qu'un projet a été établi pour l'équipement scientifique des écoles fondamentales du deuxième cycle (construction de 200 salles de sciences équipées avec eau et électricité). Le coût de ce projet est de 849 millions, financés par l'aide extérieure.

c) Rénovation pédagogique

Afin d'inciter les élèves à faire appel à leur intelligence et à leur réflexion plus qu'à leur mémoire, il importe d'introduire les méthodes actives à tous les niveaux. Ceci implique l'amélioration du matériel didactique existant, l'élaboration de documents pédagogiques et une participation plus grande du maître dans le processus de communication ainsi que sa réadaptation à des connaissances nouvelles.

Par la suite cette rénovation pédagogique conduit au recyclage des maîtres.

Ce programme nécessite de doter les centres pédagogiques existants de moyens suffisants (Institut pédagogique national) ou de créer de nouveaux centres pédagogiques à l'échelon des régions.

Un projet a été conçu dans ce sens qui prévoit 95 millions d'investissements, dont 20 millions de matériel pour les sessions de recyclage, 12,5 millions pour l'I.P.N., 12 millions pour l'amélioration des laboratoires, 48 millions pour les centres pédagogiques régionaux. Ces investissements doivent être financés par l'extérieur, sauf pour les sessions de recyclage.

d) Révision des programmes

Dans les sections sciences exactes et sciences biologiques, il y aura un renforcement des travaux pratiques; dans les sections littéraires, plus de place accordée aux mathématiques.

Enfin on introduira des disciplines nouvelles : sciences économiques et statistiques.

SECTION II

LE SYSTEME D'ORIENTATION SCOLAIRE ET LE SYSTEME DE NOTATION

1.- SYSTEME D'ORIENTATION

Actuellement le processus d'orientation est en place à deux niveaux : à la fin de la neuvième et à la fin de la classe terminale. Les critères retenus tiennent compte à la fois des souhaits exprimés par le candidat, des résultats scolaires, de l'âge et de la durée de la scolarité, des résultats aux tests, de l'état de santé ainsi que des besoins exprimés par le Plan.

Pour améliorer l'information des élèves ont été décidées la publication d'une brochure et la mise sur pied d'un programme d'émissions de radio.

Le coût de la brochure est estimé à 0,5 million.

2.- SYSTEME DE NOTATION

Un meilleur système de notation permet également de dégager les meilleurs élèves. Pour y arriver, il faut continuer les recherches entreprises dans ce domaine. Par la suite, l'achat de machines à calculer est indispensable. Le coût est estimé à 1,4 million.

La mise au point d'épreuves standardisées de connaissances en neuvième est également souhaitable. Le coût de cette opération est de 0,6 million.

Ces actions doivent être complétées par l'enseignement de la docimologie dans les écoles normales et les C.P.R.

SECTION III

LES BESOINS EN BATIMENTS ET EQUIPEMENTS SCOLAIRES

1.- POUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

A la rentrée de l'année scolaire 1969/1970, il y avait 3.000 classes dans des locaux provisoires sur un total de 5.400 soit 55 %. Cet état de choses entraîne une dégradation du processus pédagogique et des rendements scolaires.

Pour y remédier, un projet a été conçu qui prévoit le remplacement de ces locaux provisoires par des locaux en semi-dur. Le coût en est estimé à 500.000 francs maliens de matériaux par classe, étant donné que la main-d'œuvre sera fournie par les parents d'élèves qui participeront bénévolement aux travaux.

Le coût du mobilier scolaire est estimé à 300.000 francs par classe. Le coût de construction et d'équipement d'une classe est donc de 800.000 francs, soit pour 3.000 classes, un coût de 2.400 millions de FM.

Par ailleurs, l'équipement plus complet des classes du deuxième cycle nécessite des investissements de l'ordre de 631 millions.

L'ensemble des investissements en construction et équipement pour les deux cycles de l'enseignement fondamental s'élève à 3.031 millions de FM. Ils doivent être financés par l'aide extérieure.

2.- POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET NORMAL

Il s'agit de l'extension d'établissements existants et non de création d'établissements nouveaux.

Les projets suivants ont été retenus :

1) Extension du lycée de MARKALA	300 millions de FM	
2) Extension du lycée de TOMBOUCTOU	297	–
3) Extension de l'Ecole normale secondaire pour les jeunes filles	230	–
TOTAL	827	–

Ces projets doivent être financés par l'aide extérieure. Il faut ajouter de petits travaux d'aménagement au lycée de TOMBOUCTOU (26 millions), financés sur ressources intérieures.

3.- POUR LA JEUNESSE ET LES SPORTS

Les opérations retenues se regroupent autour de quatre rubriques :

a) Les activités dirigées

– Aménagement des centres d'éducation populaire	12 millions de FM	
– Equipement de la Maison des jeunes et de la culture	6,7	–
– Matériel pour les chantiers de jeunesse	2,1	–
TOTAL	20,8	–

b) Les activités artistiques et culturelles

- Construction et équipement de six salles de spectacles de 500 places dans les chefs-lieux de région.
- Equipement des troupes artistiques nationales et régionales.

Le coût total de ces investissements est de 107,7 millions.

c) Les activités physiques et sportives

- Aménagement d'un terrain type par discipline et par région sauf pour la 2e Région (équipement en matériel seulement) et pour la 6e région où on a prévu deux centres.

Le coût total de ces investissements est de 14 millions.

d) Le sport scolaire et universitaire

- Installation et équipement de terrains pour les sports collectifs et l'athlétisme. Le coût est de 10,5 millions.

Au total l'ensemble des investissements pour la jeunesse et les sports s'élève à 153 millions.

SECTION IV

EVOLUTION DES EFFECTIFS ET CHARGES RECURRENTES

Le développement de la scolarisation dans un pays dont le revenu *per capita* reste un des plus faibles du monde pose des problèmes ardus.

D'une part il y a la croissance démographique, la demande spontanée d'éducation des populations les recommandations de l'O.U.A. qui incitent à prévoir l'accroissement des effectifs chaque année.

D'autre part, il y a les contraintes budgétaires et financières qui empêchent que cet accroissement soit illimité et qui obligent à suivre un rythme d'accroissement équivalent à celui de la production intérieure brute sous peine de créer des déséquilibres économiques et monétaires.

Pour tenir compte de ces séries d'impératifs, un accroissement raisonnable du taux de scolarisation a été retenu pour la période triennale.

1969/1970 : 24,5 % 1971/1972 : 27,2 % 1973/1974 : 29,7%
1970/1971 : 26 % 1972/1973 : 28,9 %

Il s'agit là du taux corrigé, formule U.N.E.S.C.O., calculé en tenant compte de cinq années d'étude dans le premier cycle de l'enseignement fondamental.

Cette perspective de scolarisation entraîne l'évolution suivante :

Cycle d'enseignement	1969/1970	1970/1971	1971/1972	1972/1973	1973/1974
Enseignement fondamental 1er cycle	182.000	195.000	206.000	218.000	230.400
Enseignement fondamental 2e cycle	37.300	41.000	44.700	48.200	52.100
Enseignement secondaire	2.900	3.150	3.330	3.520	3.750
Enseignement normal	1.714	1.900	1.960	2.170	2.340
Enseignement technique	3.200	3.500	3.700	3.900	4.150
dont relevant du ministère de l'Ed. Nle	1.686	1.980	2.080	2.180	2.280
Centres à orientation pratique	—	—	120	240	730
Enseignement supérieur	511	655	745	801	845

Il faut noter qu'à la rentrée 1969, les effectifs réels dans les cinq premières années de l'enseignement fondamental étaient de 179.000, correspondant à un taux de scolarisation de 24,1 %, donc légèrement inférieurs à cette perspective.

Les charges récurrentes entraînées par cette évolution des effectifs sont incompatibles avec la contrainte budgétaire si l'on continue à appliquer les ratios élèves/classe, élèves/maître et maître/classe actuellement en vigueur.

Par la suite il a été décidé de modifier ces ratios pour l'année scolaire 1970/1971 afin que les objectifs de scolarisation soient compatibles avec la contrainte budgétaire.

Les ratios suivants ont été retenus :

Cycle d'enseignement	Ratios actuel	El./classe prévu	Ratios actuel	El./maître prévu	Ratios actuel	Maître/classe prévu
Enseignement fondamental 1er cycle	45	45	40,7	40,8	1,1,	1,1
Enseignement fondamental 2e cycle	36	40	24	26	1,67	1,5
Enseignement secondaire	33	35	13,8	17,5	2,4	2
Enseignement normal	32,8	35	16,4	17,5	2,15	2
Enseignement technique	30	30	8	10	3,5	3
Enseignement supérieur	—	—	6,4	8 à 11	—	—

L'évolution budgétaire résultant de ces augmentations d'effectifs et de l'application des ratios indiqués ci-dessus est donnée dans le tableau ci-après.

Cette évolution part des engagements effectifs du budget 1969, tient compte des inscriptions budgétaires 1970 et aboutit au budget 1973, année où doit être atteint l'équilibre budgétaire.

D'autre part, cette évolution comprend l'ensemble des dépenses se rapportant à l'éducation et à la jeunesse effectuées par l'Etat, aussi bien sur le budget national que sur les budgets régionaux.

Elle comprend également les subventions pour l'éducation et la jeunesse figurant dans les chapitres dépenses communes du budget national et des budgets régionaux.

RUBRIQUE	1969	1970	1971	1972	1973
Enseignement fondamental 1er cycle	1.624	1.836	1.966	2.078	2.178
Enseignement fondamental 2e cycle	1.361	1.469*	1.509	1.584	1.655
Education de base	40	50	60	74	81
Inspections fondamentales	—	64	80	84	84
Enseignement secondaire et normal	606	642	860	954	1.047
Enseignement technique	348	428	501	526	551
Centres à orientation pratique	—	29	33	40	64
Enseignement supérieur	156	227	275	310	329
Institut des sciences humaines	25	30	33	36	36
Cabinet	30	33	34	35	37
Institut pédagogique national	—	60	62	65	68
Jeunesse et sports	159	149	150	155	160
Bourses	375	300	—	—	—
Subventions nationales	99	100	100	100	100
Subventions régionales	18	16	17	19	20
TOTAL	4.841	5.433	5.680	6.060	6.410
Indice	100	112	118	125	133

(*) Sont inclus dans cette rubrique, les Centres pédagogiques régionaux qui à partir de 1971 ont été inclus dans l'enseignement secondaire et normal. Les dépenses concernant les bourses ont été incluses à partir de 1971 dans l'enseignement secondaire et normal et l'enseignement supérieur.

En cinq ans, les dépenses concernant l'éducation et la jeunesse auront donc augmenté d'un tiers, les mêmes dépenses représentent 25,6 % du budget de fonctionnement en 1970, ce qui est une des plus fortes proportions du monde et en 1973, elles atteindront 27 % de ce même budget, ce qui constitue un effort considérable.

TABLEAU DU MONDE DE FINANCEMENT DES PROJETS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL

(en millions de FM)

	1970			1971			1972			TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Rénovation pédagogique				10	40	50	10	35	45	20	75	95
Equipement scientifique écoles fondamentales					849	849					849	849
Extension lycée TOMBOUCTOU	26		26		297	297				26	297	323
Ecole normale secondaire filles					230	230					230	230
Extension lycée MARKALA					300	300					300	300
Classe enseignement fondamental		1.000	1.000		1.000	1.000		1.031	1.031		3.031	3.031
Projets jeunesse		65	65		45	45		43	43		153	153
	26	1.065	1.091	10	2.761	2.771	10	1.109	1.119	46	4.935	4.981

N.B. – (1) Financement intérieur
(2) Financement extérieur – Subventions
(3) Total

CHAPITRE II

L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La question de l'adaptation des moyens de formation aux offres d'emploi pose deux catégories de problèmes :

- des problèmes de structures
- des problèmes de choix des projets de formation professionnelle et de promotion des adultes.

1.- LES STRUCTURES

Le problème des structures se situe à deux niveaux :

- celui de l'évaluation des besoins,
- celui de la coordination et du contrôle de la formation.

a) L'évaluation des besoins

Plusieurs services s'occupant actuellement de planification de l'emploi et de la formation, il a été décidé de créer un organisme de coordination.

Le noyau de cet organisme de coordination sera constitué par la Commission des ressources humaines du Plan, à laquelle seront adjoints les représentants de l'U.N.T.M. et de la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que ceux du Ministère des Finances. Les représentants des autres ministères seront associés aux travaux, chaque fois que le besoin s'en fera sentir. Le secrétariat en sera assuré par la Direction du Plan.

Cette commission évaluera les besoins en cadres sur cinq ans (et même sur sept ans pour certaines disciplines) évaluation qui sera reprise chaque année selon la technique du plan glissant.

b) La coordination et le contrôle de la formation

Sans revenir sur la pluralité des organismes de formation, publics ou privés, il a paru bon de prévoir une coordination et un contrôle des écoles et centres professionnels. Ce rôle sera assuré par la Direction de l'enseignement technique et professionnel qui interviendra sur trois plans :

- le respect des objectifs quantitatifs définis par la Commission des ressources humaines,
- le contrôle des programmes et des niveaux de formation,
- le contrôle des méthodes pédagogiques.

2.- LE CHOIX DES PROJETS

Le choix des projets résulte des besoins qui ont été évalués par une enquête lancée par la Direction du Plan en 1969 et par les travaux des diverses Commissions de planification.

Les besoins et les projets sont les suivants par secteurs de formation :

A.- BESOINS ET PROJETS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

1.- Evaluation des besoins

Les besoins en cadres de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts, du génie rural et de la coopération ont été classés selon le niveau de formation. Les besoins de remplacement comprennent à la fois le remplacement du personnel malien mis à la retraite, indisponible et le remplacement des assistants techniques. Ces besoins sont comparés aux sorties attendues des établissements formateurs, maliens ou étrangers.

Les résultats sont consignés dans le tableau suivant :

CADRES	Besoins nouveaux	Besoins rempl.	Besoins totaux	Sorties attendues	Solde en 1972
CATEGORIE 1					
Ingénieurs agronomes	38	1	39	41	+ 2
Docteurs vétérinaires	24	15	39	15	– 24
Ingénieurs Eaux et Forêts	6	–	6	6	0
Ingénieurs Génie rural	2	–	2	3	+ 1
CATEGORIE 2					
Ingénieurs travaux agricoles	60	1	61	32	– 29
Ingénieurs travaux élevage	15	–	15	13	– 2
Ingénieurs travaux Eaux et Forêts	12	10	22	7	– 15
Ingénieurs equipement rural	3	–	3	0	– 3
Ingénieurs travaux coopération	10	–	10	3	– 7
CATEGORIE 3					
Conducteurs agricoles	177	15	192	70	– 122
Assistants d'élevage	24	9	33	27	– 6
Conducteurs Eaux et Forêts	13	10	23	20	– 3
Techniciens Génie rural	8	–	8	5	– 3
Conducteurs coopération	9	–	9	12	+ 3
CATEGORIE 4					
Moniteurs agricoles	652	36	687	225	– 462
Infirmiers d'élevage	80	25	105	100	– 5
Préposés Eaux et Forêts	47	40	87	45	– 42
TOTAL	**1.182**	**161**	**1.343**	**624**	**– 719**

2.- Les projets de formation des cadres

En face de ces besoins, il y a deux projets concernant la création de moyens de formation :

– le projet d'extension des centres d'apprentissage agricole

Chapitre sur l'enseignement agricole.

– le projet d'extension de l'Institut polytechnique rural de KATIBOUGOU

Le tableau ci-dessus montre qu'il est absolument indispensable d'augmenter les promotions de conducteurs et d'ingénieurs des travaux agricoles; par ailleurs l'I.P.R. doit accueillir les élèves maîtres des C.O.P. et de l'enseignement fondamental ruralisé.

Ce projet prévoit donc la construction de nouveaux bâtiments à KATIBOUGOU pour un montant de 538 millions, financés sur aide extérieure. Par ailleurs le projet P.N.U.D. d'encadrement de l'I.P.R. pour lequel des contre-parties devront être versées par le gouvernement va se poursuivre jusqu'en 1972.

3.- Les projets de formation des ruraux

En dehors de ces projets de formation de cadres, il y a deux autres projets concernant la formation du milieu rural dans son ensemble :

– le projet des centres à orientation pratique

Ce projet, financé par le P.N.U.D., a deux objectifs principaux :

– donner aux jeunes filles et garçons, sortant du premier cycle de l'enseignement fondamental, une formation de deux ans les préparant aux métiers d'agriculteur et d'artisan rural moderne.

– donner une orientation rurale à l'enseignement fondamental en organisant la formation de maîtres pour cet enseignement.

Les investissements en bâtiments s'élèvent à 317 millions pour la période triennale dont 29 financés sur ressources intérieures et 288 sur ressources extérieures.

Ils correspondent à la construction de 20 C.O.P., d'un atelier à KATIBOUGOU et à l'extension de l'Ecole normale de jeunes filles de SEGOU.

Pour l'encadrement et l'équipement, les frais se montent à 508 millions dont 455 à la charge du P.N.U.D. et 53 à la charge du MALI.

– le projet d'alphabétisation fonctionnelle

Projet pilote, commencé en 1967 avec l'aide du P.N.U.D., qui doit cesser en juin 1971, il sera alors poursuivi sur ressources intérieures dans les zones où existent des opérations de développement agricole et industriel.

B.- BESOINS ET PROJETS POUR LES SECTEURS INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

1.- Evaluation des besoins

Les besoins ont été évalués de la même façon que pour le secteur agricole.

Les résultats sont les suivants :

CADRES	Besoins nouveaux	Besoins rempl.	Besoins totaux	Sorties attendues	Solde en 1972
Ingénieurs de conception	58	6	64		
Ingénieurs des travaux	79	6	85		
Adjoints techniques	47	3	50		
TOTAL			199	170	– 29
Experts comptables Ecoles Sup. de Comm.	12	5	17	18	+ 1
Brevetés techniques	199	3	202	204	+ 2
Titulaires C.A.P.	316	3	319	375	+ 56
	710	26	736	764	+ 30

N.B. Les sorties attendues regroupent trois catégories de cadres, car il est difficile de distinguer parmi les étudiants à l'étranger ceux qui vont devenir ingénieurs de conception ou ingénieurs de travaux. Pour les brevets techniques, et les C.A.P. les besoins exprimés comprennent ceux du secteur privé.

Malgré l'effort entrepris sur place par la création de l'Ecole nationale d'ingénieurs, il y aura un léger déficit en ingénieurs techniques. Il est vrai que du fait du changement intervenu dans le régime des études, il n'y aura pas de promotion sortante à l'E.N.I. en 1971. Il en est de même à l'Ecole centrale pour le commerce, l'industrie et l'administration ou E.C.I.C.A. où la promotion 1970 est quasi inexistante.

2.- Les projets

Dans ce secteur, il n'y a pas de projets nouveaux, il n'y a que des projets de renforcement de ce qui existe :

a) Projet de transformation de l'E.N.I.

En 1970, une étude doit être entreprise avec le concours du P.N.U.D. pour transformer l'E.N.I. en une école de formation d'ingénieurs de conception. Cette étude doit durer deux ans et doit déboucher sur un projet précis qui ne commencera qu'à l'expiration du programme triennal. Le coût de l'étude est de 62 millions, dont 8 à la charge du MALI.

b) Projet d'équipement de l'E.C.I.C.A.

La nécessité d'avoir d'excellents éléments titulaires du brevet technique, oblige à rééquiper les ateliers de l'E.C.I.C.A. dont certains sont fort anciens. Le coût de cet équipement atteint 35 millions, financés par l'aide extérieure.

c) Besoins et projets pour le secteur des Postes et Télécommunications

L'installation d'un réseau de télécommunications modernes nécessite un encadrement renforcé.

1.- Evaluation des besoins

Si les besoins en ingénieurs et inspecteurs des services techniques ont été inclus dans les besoins globaux des ingénieurs, il y a d'autres cadres qui restent à pourvoir selon le tableau ci-dessous :

CADRES	Besoins nouveaux	Besoins rempl.	Besoins totaux	Sorties attendues	Solde en 1972
Inspecteurs Postes Services généraux	6	2	8	–	– 8
Contrôleurs Postes Services techniques	22	5	27	6	– 21
Contrôleurs Postes Services généraux	12	5	17	7	– 10
Agents d'exploitation	69	17	86	23	– 63
Préposés des P.T.T.	101	38	139	42	– 97
TOTAL	210	67	277	78	– 172

2- Projets

Pour faire face à ces besoins importants, plusieurs projets ont été élaborés :

a) Création du Centre postal inter-Etats d'Abidjan

Pour la formation des cadres de la catégorie A, un Centre de formation inter-Etats va être créé à ABIDJAN avec l'aide du P.N.U.D. La participation du MALI à ce projet est de quatre millions pour deux ans.

b) Création de l'Ecole nationale des Postes et Télécommunications

Pour les cadres des autres catégories, on a ouvert à la rentrée 1969 l'Ecole des Postes de BAMAKO avec une assistance en experts et en matériel du P.N.U.D. Le coût de cette assistance s'élève à 87 millions pour la période triennale; la contre-partie malienne est de 14 millions. Par ailleurs cette école étant installée dans des locaux provisoires, il a été prévu la construction d'un bâtiment définitif dont le coût est estimé à 109 millions, financés par l'aide extérieure.

c) Besoins et projets pour le secteur de l'Administration générale et de la Gestion

Ce secteur de formation comprend les besoins en cadres des ministères s'occupant des affaires générales (Intérieur, Finances, Justice, Travail, Information) ainsi que les besoins en cadres administratifs des ministères techniques et les besoins en économistes et statisticiens.

Ces besoins résultent des demandes des services, révisées pour tenir compte de la contrainte budgétaire.

CADRES	Besoins nouveaux	Besoins rempl.	Besoins totaux	Sorties attendues	Solde en 1972
CATEGORIE 1					
Ingénieurs économistes	9	–	9	24	+ 15
Ingénieurs travaux statistiques	20	–	20	12	– 8
Juristes	4	–	4	24	+ 20
Administrateurs civils, Inspecteurs travaux	29	1	30	36	+ 6
Magistrats	15	6	21	22	+ 1
Commissaires de police	22	–	22	Conc. pr.	–
Inspecteurs écon., douanes, impôts, Trésor	52	14	66	86	+ 20
CATEGORIE 2					
Journalistes, assistants de production, guides interprètes	33	–	33	48	+ 15
Rédacteurs, contrôleurs impôts, douanes	118	33	151	110	– 41
Greffiers, contrôleurs du travail	21	5	26	9	– 17
Officiers de police	–	14	14	Conc. pr.	–
Adjoints techniques statistique	11	–	11	11	0
Techniciens informatique	5	–	5	0	– 5
CATEGORIE 3					
Adjoints administratifs services financiers	54	53	107	Conc. pr.	–
Secrétaires de greffe	24	8	32	–	–
Inspecteurs de police	25	14	39	–	–
Agents techniques statistique	2	–	2	2	0
CATEGORIE 4					
Commis d'administr., Préposés Douanes, Trésor	3	30	33	Conc. pr.	–
Agents de police	200	30	230	–	–
	647	208	855	861	+ 6

Dans ce secteur, il y a des réorientations d'étudiants à prévoir, surtout pour les cadres de la catégorie 1.

Pour les cadres de la catégorie 2, le déficit s'explique par la réorganisation de l'E.C.I.C.A. qui entraîne la suppression de sortants en 1970.

Pour les cadres des catégories 3 et 4, les besoins sont satisfaits au fur et à mesure par des concours professionnels organisés à la demande des services. Il y a un seul centre de formation professionnel, celui des Douanes qui recrute aux niveaux 2, 3 et 4.

Il n'y a pas de projet particulier dans ce domaine, car les écoles existantes E.N.A. et E.C.I.C.A. peuvent faire face aux besoins des catégories 1 et 2 au prix de réorientations d'élèves. Pour la catégorie 3, le nombre de diplômés du D.E.F. est suffisant pour faire face aux besoins.

d) Besoins et projets pour le secteur de la Santé et des Affaires sociales

1.- Evaluation des besoins

Les besoins ont été définis pour ce secteur dans le plan décennal de la Santé qui a débuté en 1966, car pour la formation des cadres supérieurs de la Santé, il faut faire des prévisions six ou sept ans à l'avance.

Les besoins sont définis dans le tableau ci-dessous :

CADRES	Besoins nouveaux	Besoins rempl.	Besoins totaux	Sorties attendues	Solde en 1972
CATEGORIE 1					
Médecins	80	10	90	64	- 26
Pharmaciens	13	–	13	13	–
Chirurgiens dentistes	7	–	7	7	–
Ingénieurs sanitaires	2	–	2	2	–
CATEGORIE 2					
Sages-femmes	14	12	26	41	+ 15
Techniciens sanitaires	17	–	17	13	- 4
Techniciens de laboratoire	16	1	17	16	- 1
Secrétaires médicales	11	1	12	9	- 3
Prothésistes	7	–	7	0	- 7
Infirmiers d'Etat	73	21	94	75	- 19
Assistantes sociales	5	3	8	27	+ 19
CATEGORIE 4					
Infirmiers du 1er cycle	-19	153	134	200	+ 66
Aides sociales	-48	10	- 38	40	+ 78
TOTAL	**178**	**211**	**389**	**507**	**+ 118**

N.B. - Les chiffres négatifs de besoins s'expliquent par le fait que dans ces cadres les effectifs actuels ont déjà dépassé les effectifs prévus au plan décennal pour 1972.

Les déficits les plus importants se situent au niveau des médecins et des infirmiers d'Etat.

Pour les médecins, le déficit sera résorbé dans les deux ou trois années suivant le plan triennal, par les promotions qui sortiront de l'école des Assistants médicaux de BAMAKO qui vient d'être achevée. Les promotions annuelles prévues sont de 15.

Pour les infirmiers d'Etat, le déficit est largement comblé par les excédents d'infirmiers du 1er cycle.

Dans le secteur social, le recrutement des assistantes sociales sera interrompu en 1971 pour un an tandis que les aides sociales devant sortir en 1971 et 1972 soit 27 seront reconverties en jardinières d'enfants, cadre dans lequel il y a des besoins, puisque 7 jardins d'enfants doivent être ouverts au cours du programme triennal.

Il n'y a pas de projet dans ce secteur pour la période triennale.

e) Besoins et projets pour le secteur de l'Education nationale

1.- Evaluation des besoins

CADRES	Besoins nouveaux	Besoins rempl.	Besoins totaux	Sorties attendues	Solde
CATEGORIE 1					
Prs. secondaire et technique	129	138	267	196	– 71
CATEGORIE 2					
Maîtres 2e cycle	330	246	576	639	+ 63
Maîtres C.O.P.	40	–	40	80	+ 40
CATEGORIE 3					
Maîtres 1er cycle	916	510	1.426	1.240	– 186
TOTAL	**1.415**	**894**	**2.309**	**2.155**	**– 154**

N.B. - 1) Dans les sorties attendues des professeurs de l'enseignement secondaire et technique, il a été tenu compte non seulement des sorties attendues de l'Ecole normale supérieure (154) mais aussi des retours prévus d'étudiants d'Europe (42).

2) Pour les maîtres du 1er cycle, il a été tenu compte en plus des besoins du 1er cycle de l'enseignement fondamental (1.390), des besoins en instituteurs de l'éducation de base (36) par suite de l'extension de l'opération alphabétisation fonctionnelle.

Si le déficit en maîtres du 1er cycle peut être facilement résorbé par l'augmentation des effectifs dans les C.P.R. par contre le déficit en professeurs de l'enseignement secondaire et technique pose un problème plus délicat.

2.- Projets

C'est pour faire face à ce déficit et pour améliorer la formation scientifique des professeurs, qu'un projet d'extension et de renforcement de l'encadrement de l'Ecole normale supérieure a été élaboré.

Ce projet présente deux volets :

- la construction d'un bloc scientifique, estimé à 583 millions, financés par l'aide extérieure (prêt),
- le renforcement de l'encadrement et la création d'un centre de recherches supérieures. La durée de ce projet est de deux ans.

Les frais d'encadrement et d'équipement (379 millions) doivent être financés par l'aide extérieure, la contre-partie du Mali s'élève à 31 millions.

3.- PERSPECTIVES D'EMPLOI DU PROGRAMME TRIENNAL

En fonction des projets retenus dans les secteurs productifs et des objectifs visés dans le secteur social, on peut tracer des perspectives d'emploi pour la période triennale.

Etant donné qu'il a été tenu compte seulement de la main-d'œuvre malienne et du remplacement de l'assistance technique, et qu'il y a de la main-d'œuvre disponible sur le marché du travail, on ne peut dire qu'il s'agit de la création d'emplois nouveaux, mais plutôt d'emplois à pourvoir.

Le calcul des emplois salariés à pourvoir a été effectué selon la méthode directe, les transformations actuelles de l'économie malienne ne permettant pas de faire des prévisions globales d'évolution des emplois, même pour chacun des secteurs de la vie économique.

Cette perspective a été faite par niveau de qualification, selon le classement suivant :

Niveau 1 – Cadres supérieurs ou cadres A de la Fonction Publique,
Niveau 2 – Cadres moyens, techniciens ou cadres B de la Fonction Publique,
Niveau 3 – Contremaîtres, agents de maîtrise ou cadres C de la Fonction Publique,
Niveau 4 – Ouvriers et employés qualifiés ou cadres D de la Fonction Publique,
Niveau 5 – Ouvriers spécialisés et main-d'œuvre banale.

Le niveau 5 n'a pu être dénombré exactement que pour le secteur secondaire, mais de toute façon les besoins de ce niveau seront couverts par la main-d'œuvre disponible actuellement.

Il est vrai que dans les autres secteurs, les emplois disponibles sont surtout ceux des cadres notamment dans les secteurs primaire et administratif.

Il faut signaler qu'ont été recensés avec le secteur primaire des activités annexes à l'agriculture (égrenage du coton notamment et activités de commercialisation quand elles sont faites par les opérations agricoles). Le secteur tertiaire comprend le commerce, les transports et les services non gouvernementaux.

Par ailleurs, ce tableau ne préjuge pas de la réforme administrative qui est à l'étude. En effet si certaines créations d'emploi de personnel qualifié sont indispensables dans la fonction publique (enseignement, santé, services financiers et techniques notamment) ces créations ne sont pas incompatibles avec des mesures de réorganisation par ailleurs.

Pour l'ensemble des activités économiques, le nombre d'emplois à pourvoir sera donc le suivant :

SECTEUR D'ACTIVITE	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	TOTAL
Secteur primaire	68	95	233	916	160	1.472
Secteur secondaire	21	31	42	384	1.023	1.501
Secteur tertiaire	47	87	112	231		477
Secteur administratif et social	376	733	1.080	228	15	2.432
TOTAL	512	946	1.467	1.759	1.198	5.882

Par rapport au nombre de salariés maliens relevés par le recensement général des salariés de 1966 (51.254), cela fait une augmentation de 11 %. Au point de vue de la répartition des emplois par secteurs de la vie économique, il y a une évolution entre le recensement de 1966 et les perspectives du programme triennal :

	Recensement 1966	Perspectives programme
Secteur primaire	16 %	25 %
Secteur secondaire	20 %	26 %
Secteur tertiaire	18 %	9 %
Secteur administratif et social	46 %	40 %

Les emplois créés dans les secteurs productifs sont donc en augmentation, au détriment des secteurs tertiaire et administratif. C'est une évolution saine, car ces derniers secteurs ont été jusqu'ici hypertrophiés.

Toutefois, il faut remarquer que du fait de la non-adaptation du système de formation aux besoins de l'économie, 1.000 emplois à pourvoir ne pourront être couverts par les cadres appropriés, notamment dans le secteur primaire où le déficit dépasse 700.

Or les projets envisagés pour la formation professionnelle ne peuvent produire leurs effets au cours de la période du programme triennal, tout cycle de formation étant au minimum de trois ans.

Pour l'avenir, il faut adapter les flux d'effectifs aux besoins du développement économique et social.

Or les emplois disponibles exigeant le baccalauréat sont de l'ordre du millier, ce qui correspond à des promotions annuelles de bacheliers de l'ordre de 330 (en 1969 la promotion a été de 250).

Par ailleurs les besoins globaux en diplômés de l'enseignement fondamental (D.E.F.) comprenant à la fois les entrées dans l'enseignement secondaire et normal, fournissant des diplômés de ces enseignements et les entrées dans les écoles professionnelles et techniques recrutant directement à la sortie du D.E.F. sont de l'ordre de 6.300. Cela représente des promotions annuelles de l'ordre de 2.100. (En 1969 la promotion a été de 1.540).

Ces perspectives d'emploi démontrent la nécessité d'une planification de l'emploi et de la formation pour une période d'au moins cinq ans. Le rôle permanent donné à la Commission des ressources humaines permettra de remédier à cette difficulté.

4.- TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT DES PROJETS CONCERNANT LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LA PROMOTION

Ce tableau donne des chiffres en millions de francs maliens.

	1970			1971			1972			TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
I.P.R. de KATIBOUGOU	9		9	3	538	541				12	538	550
C.O.P.	51	180	231	18	324	342	13	239	252	82	743	825
Alphabétisation fonctionnelle	5		5	3,5		3,5				8,5		8,5
Ecole des Postes					109	109					109	109
Encadrement Ecole des Postes	6	34	40	6	42	48	2	11	13	14	87	101
Centre postal ABIDJAN	2		2	2		2				4		4
Transformation E.N.I.	4	31	35	4	23	27				8		62
Extension E.N.S.	4	42	46	15	778	793	12	142	154	31	962	993
Equipement E.C.I.C.A. et Lycée technique					35	35					35	35
TOTAL	81	287	368	51,5	1.849	1.900,5	27	392	419	159	2.528	2.687,5

N.B. - (1) Financement intérieur
(2) Financement extérieur
Sur les 2.528 millions de FM, il y a 1.945 millions de subventions
583 millions de prêts

(3) Total

CHAPITRE III

LA SANTÉ

Dans le domaine de la santé publique, il y a deux grands objectifs visés pour la période du programme triennal :

- Priorité donnée à la médecine socio-préventive,
- Pour la médecine curative, consolidation ou renforcement de ce qui existe plus que des créations spectaculaires.

1. LA MEDECINE SOCIO-PREVENTIVE

L'action portera dans plusieurs secteurs :

a) Pour les maladies transmissibles

- Continuation des campagnes de vaccination antivariolique et antirougeoleuse, financées sur aide exterieure.
- Augmentation de la lutte antituberculeuse par l'équipement complémentaire de divers Centres et par l'organisation de campagnes de masses de vaccination BCG. financées sur aide extérieure.
- Réorganisation de la lutte contre la trypanosomiase, l'onchocercose, la lèpre, les tréponématoses et le trachome par une plus grande mobilité assurée par des moyens de locomotion adéquats.

b) Pour la protection maternelle et infantile

- Construction d'un centre P.M.I. à LAFIABOUGOU (16 millions), financée sur aide extérieure.
- Extension de l'action P.M.I. dans les autres centres de la périphérie de BAMAKO.
- Amélioration de l'action P.M.I. dans les cercles par la dotation en nouveaux véhicules.

c) Pour la médecine scolaire

- Agrandissement du bâtiment de l'inspecteur médico-scolaire de BAMAKO et fourniture de moyens de locomotion.

d) Pour l'assistance psychiatrique

- Amélioration des conditions d'hébergement au Point G.
- Construction de locaux psychiatriques dans les hôpitaux régionaux pour les cas bénins ou avant évacuation.
- Construction d'un dispensaire d'hygiène mentale à BAMAKO pour les cas au début et ceux améliorés.

e) Pour les soins dentaires

- Amélioration de l'équipement technique du centre de BAMAKO et des centres régionaux.

f) Pour l'assainissement

- A BAMAKO, il s'agit de la surveillance du curage des collecteurs principaux et des puisards ainsi que de la pulvérisation périodique de larvicides.

g) Pour le secourisme

- Il s'agit de créer 4 postes de secours sur les axes routiers BAMAKO-BOUGOUNI et BAMAKO-SEGOU.

2.- LA MEDECINE CURATIVE

Les opérations suivantes sont prévues :

A. Actions de consolidation

- Grosses réparations aux bâtiments existants. 108 millions sont prévus à cet effet, financés sur ressources intérieures.
- Equipement de certaines formations en matériels et véhicules : 450 millions sont prévus dont 255 millions financés sur ressources intérieures.
- Début de la rénovation de l'hôpital du Point G, car l'étude effectuée par le F.A.C. prévoit des travaux répartis sur 10 ans. Pendant la période triennale 455 millions de travaux sont prévus, financés par l'aide extérieure.
- Rénovation de l'hôpital de KAYES qui est le plus ancien hôpital du Mali. Prés de 74 millions de travaux sont prévus qui doivent aussi être financés par l'aide extérieure.
- Amélioration des laboratoires de plusieurs hôpitaux.

B. Actions de renforcement

- Aménagements à la pharmacine d'approvisionnement et dans divers services.
- Construction de l'Institut de biologie humaine de BAMAKO. Le coût est de 239 millions, financés par l'aide extérieure.
- Construction de deux maternités dans la périphérie de BAMAKO, à BADALABOUGOU et MISSIRA. Le coût est de 38 millions, financés par l'aide extérieure.
- Construction de deux dispensaires dans la périphérie de BAMAKO à BADALABOUGOU et LAFIABOUGOU. Le coût est de 32 millions, financés par l'aide extérieure.
- L'agrandissement du Centre de santé régional de MOPTI. Le coût est de 239 millions, financés par l'aide extérieure.

3.- LES CHARGES RECURRENTES

Du fait de la nécessité d'arriver à l'équilibre budgétaire en 1973, il a été nécessaire de plafonner le taux de croissance du budget de la santé publique à 2,5 % par an, taux de la croissance démographique. Ce taux de croissance entraîne d'ailleurs des augmentations annuelles supérieures à l'augmentation annuelle de la masse salariale résultant de la prise en charge du personnel sortant des écoles locales ou étrangères. En partant d'inscriptions budgétaires de 2.563 millions en 1970 (en tenant compte des crédits réservés à la santé dans les budgets régionaux), les dépenses de la Santé évolueront comme suit :

	1970	1971	1972	1973
Dépenses totales	2.563 millions	2.620 millions	2.690 millions	2.760 millions

4.- TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DE LA SANTE PUBLIQUE

(en millions de francs)

RUBRIQUE	1970			1971			1972			TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Campagnes vaccination		39,8	39,8		12,4	12,4		1,6	1,6		53,8	53,8
P.M.I. (LAFIABOUGOU)					16	16					16	16
Médecine scolaire		4,5	4,5								4,5	4,5
Assistance psychiatrique					24	24		57,3	57,3		81,3	81,3
Soins dentaires		12,1	12,1		3,3	3,3		9,5	9,5		24,9	24,9
Assainissement		5,1	5,1		9,5	9,5		8,1	8,1		22,7	22,7
Secourisme		9	9		9	9					18	18
Grosses réparations	35		35	28		28	45		45	108		108
Equipement matériel, véhicules	255		255		99,7	99,7		95,7	95,7	255	195,4	450,4
Rénovation Point G		114	114		188	188		153	153		455	455
Rénovation KAYES								73,8	73,8		73,8	73,8
Amélioration Laboratoires		20,9	20,9		4,5	4,5		5,2	5,2		30,6	30,6
Institut biologie		239	239								239	239
Maternités					12	12		26	26		38	38
Dispensaires					16	16		16	16		32	32
Centre régional MOPTI								220	220		220	220
Divers aménagements					11	11		64	64		75	75
Pharmacie approvisionnement		35,5	35,5		25	25		10	10		70,5	70,5
TOTAL	**290**	**479,9**	**769,9**	**28**	**430,4**	**458,4**	**45**	**740,2**	**795,2**	**363**	**1.650,5**	**2.013,5**

N.B. - (1) Financement intérieur
(2) Financement extérieur – Subventions
(3) Total.

CHAPITRE IV

LES AFFAIRES SOCIALES

L'action du secrétariat d'Etat aux Affaires sociales au cours du programme triennal se poursuivra dans deux directions principales :

- Le regroupement et la reconversion des centres sociaux en centres de développement communautaire, travaillant en liaison étroite avec les opérations de développement agricole.
- La protection de la famille, de la jeunesse et de l'enfance.

1. LE REGROUPEMENT ET LA RECONVERSION DES CENTRES SOCIAUX

Afin d'éviter l'éparpillement et la dispersion des efforts, il a été décidé de ne maintenir que 37 centres sociaux sur les 58 existants, soit 7 dans les chefs-lieux de région dont deux à BAMAKO et 30 au niveau des chefs-lieux d'arrondissement se trouvant dans les zones de développement agricole.

Ces centres, en plus de la formation des femmes qu'ils continueront d'assurer, joueront le rôle de centres de développement communautaire en liaison avec les opérations de développement agricole.

Etant donné que ces centres fonctionnent actuellement dans des locaux loués sauf à SEGOU, ce qui pèse sur le budget de fonctionnement, il faut donc construire 6 grands centres urbains et 30 centres ruraux. Les centres urbains serviront également à la formation du personnel.

Avec un coût de 2 millions par centre rural, et de 12 millions par centre urbain, les frais de construction totaux s'élèveront à 132 millions qui seront financés par l'aide extérieure.

Les frais de fonctionnement étant déjà inscrits au budget, il n'y aura pas de charges récurrentes supplémentaires.

Par ailleurs l'Eglise Catholique va installer six centres sociaux dans des régions non couvertes par les centres officiels. Le coût de construction de chaque centre s'élève à 8 millions dont la moitié est financée par une aide extérieure, soit au total un investissement de 48 millions.

Ces centres suivront les programmes et les directives officiels.

2. LA PROTECTION DE LA FAMILLE, DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE

Les principaux projets dans ce domaine sont :

- le développement des jardins d'enfants,
- l'action en faveur des mineurs délinquants.

1) Le développement des jardins d'enfants

Il existe actuellement 9 jardins d'enfants : 4 à BAMAKO et 5 dans les chefs-lieux de région.

Mais ceux de BAMAKO sont insuffisants et ceux des régions sont installés dans des locaux vétustes.

L'action projetée consiste donc à construire deux nouveaux jardins d'enfants d'une capacité de 400 places chacun dans les quartiers périphériques de BAMAKO (HAMDALLAYE et BADALABOUGOU) et à installer les jardins d'enfants régionaux d'une capacité de 100 places chacun dans des locaux neufs.

Les investissements pour l'ensemble de ces jardins d'enfants s'élèvent à 92 millions (le coût par jardin d'enfants étant de 21 millions à BAMAKO et de 10 millions dans les régions). Leur financement est prévu sur ressources extérieures.

Une fois déduites les cotisations des parents, les frais de fonctionnement se montent à 1,3 million par tranche de 100 enfants.

2.- L'action en faveur des mineurs délinquants

a) L'observation

Il s'agit de soustraire les jeunes inculpés à la prison où ils se trouvent dans une promiscuité dangereuse. Un centre d'observation doit être créé à cet effet. Le coût des aménagements est estimé à 5 millions, financés sur ressources intérieures.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 6,4 millions par an.

b) La rééducation

Depuis 1961 fonctionne à BOLLE un centre de rééducation pour mineurs délinquants. Mais ce centre est privé d'eau et ne peut être utilisé pour des travaux agricoles.

C'est pourquoi il a été décidé de le transférer à MAGNAMBOUGOU où des bâtiments existent déjà. Les travaux d'aménagement de ces bâtiments se montent à 35 millions, financés sur ressources intérieures.

3.- LES CHARGES RECURRENTES

Les charges récurrentes entraînées par les installations nouvelles doivent être compensées par les économies résultant de la fermeture de 21 centres sociaux. Les seules charges récurrentes nouvelles seront celles résultant de la prise en charge du personnel sortant des écoles d'aides sociales et d'assistantes sociales. Elles sont estimées à 6 millions en 1971 et 7 millions en 1972.

En partant d'inscriptions budgétaires de 121 millions en 1970 (en tenant compte des crédits réservés aux affaires sociales dans les budgets régionaux), les dépenses des Affaires sociales évolueront comme suit jusqu'en 1973, année où doit être atteint l'équilibre budgétaire.

	1970	1971	1972	1973
Dépenses totales	121 millions	127 millions	134 millions	140 millions

4.- TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR SOCIAL

Ce tableau résulte du planning de construction suivant :

- 1970 : Aménagement du centre de rééducation de MAGNAMBOUGOU (1re tranche) et du centre d'observation; construction d'un centre social urbain, de 10 centres sociaux ruraux; de 2 jardins d'enfants régionaux.
- 1971 : Aménagement du centre de MAGNAMBOUGOU (2e tranche); construction de 2 centres sociaux urbains, de 10 centres sociaux ruraux et d'un jardin d'enfants à BAMAKO.
- 1972 : Construction de 3 centres sociaux urbains, de 10 centres sociaux ruraux, d'un jardin d'enfants à BAMAKO et de 3 jardins d'enfants régionaux.

TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DES AFFAIRES SOCIALES

RUBRIQUE	1970			1971			1972			TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Centres sociaux publics		32	32		44	44		56	56		132	132
Centres sociaux privés	24	24	48							24	24	48
Jardins d'enfants		20	20		21	21		51	51		92	92
Centres de rééducation	20		20	15		15				35		35
Centres d'observation				5		5				5		5
TOTAL	44	76	120	20	65	85		107	107	64	248	312

N.B. - (1) Financement sur ressources intérieures
(2) Financement extérieur (subventions)
(3) Total.

TABLEAU RECAPITULATIF DU MODE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR SOCIAL

(en millions de FM)

	1970			1971			1972			TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Enseignement général	26	1.065	1.091	10	2.761	2.771	10	1.109	1.119	46	4.935	4.981
Formation professionnelle	81	287	368	51,5	1.849	1.900,5	27	392	419	159,5	2.528	2.687 5
Santé	290	479.9	769,9	28	430,4	458,4	45	740,2	785,2	363	1.650,5	2.013 5
Affaires sociales	49	76	125	15	65	80		107	107	64	248	312
TOTAL	446	1.907,9	2.353,9	104,5	5.105,4	5.209,9	82	2.348 2	2.430 2	632 5	9 361 5	9 994

N.B. - (1) Financement intérieur – En dehors de 24 millions de dons privés, le reste soit 608,5 millions doit venir du budget national.

(2) Financement extérieur – Subventions : 8.778,5 millions
Prêts : 583 millions

(3) Financement total.

TITRE VI

ÉTUDES ET RECHERCHE

En dehors des projets de développement sectoriels déjà opérationnels, il faut préparer l'avenir en prévoyant un programme d'études et de recherches qui permettra de faire progresser les opérations en cours et d'asseoir le prochain plan sur des bases solides.

Ces études regroupent 4 grands secteurs :

- La recherche agronomique et zootechnique.
- Les études relatives aux projets intégrés.
- Les études cartographiques.
- Les études statistiques.

CHAPITRE I

LA RECHERCHE AGRONOMIQUE ET ZOOTECHNIQUE

A.- RECHERCHE AGRONOMIQUE

Elle est souvent liée aux opérations de développement agricole qu'elle soutient et auxquelles elle apporte les moyens de progresser. Cette recherche est réalisée par la division de la recherche agronomique de l'Institut d'Economie Rurale et les différents instituts de recherche français liés par conventions avec le gouvernement malien et contrôlés par l'I.E.R. (division recherche). Le programme d'études et de recherches vise :

a) à la poursuite d'opérations anciennes,
b) au lancement d'opérations nouvelles.

1.- Poursuite d'opérations anciennes

a) Action directe de la division de la recherche agronomique

Il s'agit des opérations menées par les sections semences sélectionnées, essais multilocaux, pépinières et plantes nouvelles.

Cette dernière section qui s'occupe du thé a un programme plus important du fait des obligations découlant de la convention sino-malienne du 30 janvier 1967, notamment en matière de logements et de véhicules.

Par suite les investissements pour la période se répartissent comme suit (en millions de francs maliens) :

	1970	1971	1972	TOTAL
Semences sélectionnées	3,7	1	3	7 7
Essais multilocaux	4,5	6,5	7,1	18,1
Plantes nouvelles	5,2	15,2	14,7	35,1
Pépinières		3,5	6	9,5
Direction		1,6		1,6
TOTAL	13,4	27,8	30,8	72

Ces investissements complémentaires à des actions déjà engagées seront financés sur ressources intérieures.

b) L'I.R.C.T.

L'I.R.C.T. mène une triple action :

- La recherche cotonnière en culture sèche où l'action de l'I.R.C.T. se conjugue avec celle de la C.F.D.T. Les objectifs sont surtout l'amélioration variétale et la protection phytosonitaire des cultures. Les actions seront centrées sur la station de NTARLA, les points d'appui de FANA et SIKASSO ainsi que sur la création d'un laboratoire d'expertise de fibres textiles.
- La recherche cotonnière en culture irriguée où l'action de l'I.R.C.T. soutient celle de l'Office du Niger. Mais les difficultés rencontrées par ce dernier vont amener l'I.R.C.T. à réduire ses activités à KOGONI.
- La recherche en matière de fibres jutières dans le cadre du développement de la culture du dah, financé par le F.E.D. jusqu'en avril 1971. Mais il est envisagé de poursuivre cette opération pendant deux ans encore afin de préparer dans les meilleures conditions, l'installation de la sacherie de dah.

Les investissements et frais directement liés à ceux-ci (y compris le coût du personnel expatrié nouveau) sont les suivants :

	1970	1971	1972	TOTAL
Recherche coton sec	38,9	74,6	51,6	165,1
Recherche coton irrigué		5		5
Recherche dah	19,4	22,1	21,6	63,1
TOTAL	58,3	101,7	73,2	233,2

Sur ce total d'investissements de 233 millions, 53 millions seront financés sur ressources intérieures, le reste, soit 180 millions seront financés par l'aide extérieure.

c) L'I.R.A.T.

L'action de l'I.R.A.T. est partagée entre les cultures vivrières traditionnelles (mil, sorgho, maïs), le riz à KOGONI et IBETEMI, les oléagineux à KATIBOUGOU et KITA ainsi que les actions générales.

Les investissements se répartissent comme suit (en millions de FM) :

	1970	1971	1972	TOTAL
Actions générales	1,8	1,3	5,1	8,2
Mil, maïs, sorgho	1,9	1,6	1,4	4,9
Riz	9,5	23,1	12,9	45,5
Oléagineux	4,8	10	1,2	16
TOTAL	18	36	20,6	74,5

Sur ce total 21,8 millions seront financés par le budget national et 52,7 par l'aide extérieure.

d) L'I.F.A.C.

Les actions en cours comprennent :

- L'achèvement de la station de BAMAKO (achèvement de la distillerie à essence et mise en polder de la partie basse de la station).
- Le transfert de la collection "fruitiers divers" à l'I.P.R. de KATIBOUGOU où elle sera utile aux élèves de l'école.
- La poursuite et le développement de l'opération huile essentielle d'orange à KENIEBA.

En dehors de l'achèvement de la distillerie à essence (5,4 millions), le reste des investissements doit être financé sur ressources intérieures.

Les investissements prévus sont les suivants :

	1970	1971	1972	TOTAL
Station de BAMAKO	9,5	7,7	7,5	24,7
P.A. de KATIBOUGOU		3	0,5	3,5
KENIEBA		4,5	0,5	5
TOTAL	9,5	15,2	8,5	35,2

2.- Opérations nouvelles

Elles sont au nombre de trois :

- Etudes dans le secteur de la recherche fruitière.
- Recherches pour le tabac.
- Recherches pour la canne à sucre, notamment en ce qui concerne le problème de la lutte contre les rats.

a) Recherche fruitière

Il y a trois projets dans ce secteur :

- des études préliminaires,
- la création d'une sous-station de recherche à SIKASSO,
- la création d'une annexe à BAGUINEDA.

Ces deux derniers projets doivent être d'ailleurs le prolongement des études préliminaires.

1.- Le projet d'études préliminaires a pour but la diversification de la production fruitière. Le coût du projet est de 20 millions, il doit être réalisé en 1970 sur financement extérieur.

2.- Création d'une sous-station de recherche à SIKASSO

La création de cette sous-station est réclamée par le comité de la recherche agronomique depuis 1966, car cette région est favorable à la culture de certains fruits (bananes, ananas, avocats) dont le Mali est importateur ou d'autres (anacardes), qui pourront être exportés. Cette opération permettra d'expérimenter sur le terrain les études préliminaires.

Avec l'encadrement nécessaire d'un ingénieur expatrié, le coût total de l'opération en deux ans se monte à 90,8 millions avec le point d'appui de YANFOLILA. Le financement sera assuré par l'aide extérieure.

3.- Création d'une annexe à BAGUINEDA

La séparation de la gestion de la ferme de BAGUINEDA de la SOCOMA permet d'envisager la production de fruits autres que ceux destinés à être transformés à l'usine, notamment la banane, l'ananas et la grenadille. Le financement en sera assuré par l'aide extérieure. Les investissements (charges annexes et coût du personnel expatrié supplémentaires inclus) prévus sur financement extérieur ressortent du tableau ci-après :

	1970	1971	1972	TOTAL
Etudes préliminaires	20			20
Sous-station de SIKASSO		46,35	35,45	81,8
P.A. de YANFOLILA		6,7	2,3	9
Annexe de BAGUINEDA		8,1	12,8	20,9
TOTAL	20	61,15	50,55	131,7

b) Recherche tabac

Le programme de recherche pour le tabac est inclus dans l'opération de vulgarisation soutenue par le F.E.D.

c) Recherche canne à sucre

Après les recherches effectuées par l'I.R.A.T. de 1962 à 1968, il reste encore un certain nombre de problèmes à approfondir :

- la lutte contre les rats. Ce problème n'est d'ailleurs pas propre à la canne à sucre et devra être étudié pour l'ensemble de l'Office du Niger,
- la sélection variétale et l'étude des repousses. Ces études ont déjà été amorcées par l'I.R.A.T.
- la fertilisation.

Ces études ne constituent pas un préalable à la réalisation du complexe agro-industriel, mais peuvent être réalisées en même temps que les études de factibilité du complexe.

La durée totale du projet est estimée à cinq ans.

Cette étude ne pouvant pas démarrer avant 1971, le programme triennal comportera seulement les deux premières tranches du projet pour lesquelles les dépenses sont les suivantes :

1971	1972	TOTAL
83,8 millions	59,9 millions	143,7 millions

B.- LA RECHERCHE ZOOTECHNIQUE

Certaines études liées à des projets opérationnels ont été présentées dans le chapitre élevage et production animale.

Il ne s'agit ici que d'études à plus long terme.

1.- Etude sur les parasitismes digestifs des ruminants dans le delta central

Il y a dans le delta central des pertes de bovins et d'ovins dues à des parasitismes liés à l'humidité (distomatoses, strongyloses).

L'étude comprend :

- une enquête épidémiologique : bilan
- des essais limités et la détermination d'un protocole d'action.

La durée prévue de cette étude est d'un an et le coût est estimé à 25 millions. Elle doit être financée par l'aide extérieure.

2.- Etude sur l'espace pastoral de la région de MOPTI

Tous les troupeaux de la région de MOPTI redescendent vers le delta intérieur du NIGER en décembre; or l'accès aux paturages de ces troupeaux (bourgoutières) est gêné par le développement anarchique de certaines rizières.

Par suite cette étude a un double but :

- la création de réserves sylvo-pastorales dans les terres sèches pour y fixer le maximum de troupeaux.

  Cette création doit être préparée par des couvertures aériennes nouvelles, une cartographie agrostologique au 1/100e, l'étude de sites de barrage et le balisage de pistes de transhumance.
- L'étude de la zone inondée par une couverture aérienne partielle, la cartographie agrostologique de l'ensemble du delta intérieur, le jalonnage de pistes.

La durée de cette étude est de trois ans dont deux pendant la période triennale; le coût en est estimé à 200 millions. Elle sera financée par l'aide extérieure.

RECAPITULATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE ET ZOOTECHNIQUE

Ces dépenses comprennent les dépenses d'investissements proprement dites ainsi que les dépenses d'encadrement et de fonctionnement directement liées aux investissements notamment les dépenses couvertes par l'aide extérieure.

Les dépenses courantes de fonctionnement sont assurées par le budget de la division de la recherche agronomique qui a prévu un taux de croissance ne dépassant pas 5 % par an.

TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE ET ZOOTECHNIQUE

(en millions de FM)

RUBRIQUES	1970			1971			1972			TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Division Recherche	13,4		13,4	27,8		27,8	30,8		30,8	72		72
I.R.C.T.	24,9	33,4	58,3	12,6	89,1	101,7	15,6	57,6	73,2	53,1	180,1	233,2
I.R.A.T.	12,4	5,6	18	2,9	33,1	36	6,5	14	20,5	21,8	52,7	74,5
I.F.A.C.	4,1	5,4	9,5	15,2		15,2	8,5		8,5	27,8	5,4	33,2
Recherche fruitière		20	20		61,1	61,1		50,6	50,6		131,7	131,7
Recherche canne					83,8	83,8		59,9	59,9		143,7	143,7
Parasitismes digestifs		25	25								25	25
Espace pastoral MOPTI					66,5	66,5		66,5	66,5		133	133
TOTAL	54,8	89,4	144,2	58,5	333,6	392,1	61,4	248,6	310	174,7	671,6	846,3

N.B.- (1) Financement intérieur (budget : 165, 7 millions, taxe de développement : 9 millions)
(2) Financement extérieur — Subventions
(3) Financement total.

CHAPITRE II

LES ÉTUDES RELATIVES AUX PROJETS INTÉGRÉS

Les études relatives aux projets intégrés concernent essentiellement la mise en valeur des grands bassins fluviaux et de la zone lacustre : bassin du fleuve SENEGAL, bassin du fleuve NIGER, zone DIRE-GOUNDAM, ainsi que des études diverses.

A.- PROJETS RELATIFS AU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

1.- Des projets ont été établis dans le cadre régional de l'O.E.R.S. (Organisation des Etats Riverains du fleuve SENEGAL). Il s'agit d'études ou de projets de préinvestissements :

- *Projet de régularisation du fleuve SENEGAL :* étude de l'emplacement d'un barrage réservoir et de l'amélioration de la navigabilité du fleuve entre KAYES et la mer.
- *Projet d'utilisation rationnelle des eaux du bassin supérieur du fleuve SENEGAL :* études visant à l'établissement d'un plan d'ensemble rationnel d'ouvrages de régularisation dans le cours supérieur du SENEGAL.
- *Etude hydro-agricole du bassin du fleuve SENEGAL* pour examiner les possibilités de passage à l'irrigation systématique et du développement agricole de l'ensemble de la vallée et du delta du SENEGAL.
- *Développement de la recherche agronomique et ses applications :* dans le bassin du fleuve SENEGAL en vue de favoriser l'augmentation des rendements agricoles.
- *Création d'un centre de documentation du bassin du fleuve SENEGAL.*
- *Lutte contre la péripneumonie bovine.*
- *Programme de lutte contre l'onchocercose.*
- *Action générale en pays de savane dans le bassin du fleuve SENEGAL.*
- *Action de développement dans le nord de la région de KAYES.*

Plusieurs de ces études débouchent sur le projet de barrage du MANANTALI, dont il restera à fixer le montant.

Les études concernant la partie technique sont en voie d'achèvement (rédaction des rapports), il reste à poursuivre les études concernant la partie développement et recherche agricole et à créer le centre de documentation. Le montant global de ces projets s'élève à 6,6 milliards de FM dont 4,8 financés par le P.N.U.D. et 1,8 financé par les quatre Etats membres.

Pour la période triennale, l'essentiel de la contribution malienne consiste dans le versement de contributions en espèces pour les divers projets. Quant aux contributions en nature, elles sont incluses dans les dépenses de fonctionnement.

2.- D'autres projets ont été élaborés dans un cadre purement malien

Pour le développement du bassin du fleuve SENEGAL, ces projets sont au nombre de deux :

a) Etudes industrielles dans la région ouest du Mali

Ces études concernent la production de la fonte et d'acier, celles d'aluminium, d'engrais azotés et les productions intermédiaires des industries mentionnées ci-dessus.

La durée du projet est de 24 mois; le coût total en est de 390 millions dont 324 millions pour le P.N.U.D. et 22,2 millions de contre-partie en espèces pour le Mali.

b) Recherches géologiques et minières dans l'ouest de la République du Mali

Les buts de ce projet sont :

- l'exploration de formations géologiquement analogues aux zones aurifères et chromifères reconnues au SENEGAL oriental et en Mauritanie,
- la poursuite de la reconnaissance d'une grande zone filonienne aurifère,
- la recherche générale sur tous les indices minéraux connus dans les zones proposees.
- la formation technique du personnel local

La durée du projet est de trois ans et demi; pour la période intéressant le programme triennal, le coût est de 604 millions dont 554 à la charge du P.N.U.D. et 50 millions de contre-partie en espèces pour le Mali.

B.- PROJETS RELATIFS AU BASSIN DU FLEUVE NIGER

1.- Le barrage de SELINGUE

Les études économiques pour le projet de barrage réservoir de SELINGUE sur la SANKARANI ont déjà été effectuées par le F.E.D. Il s'agit maintenant de réaliser l'étude technique.

Ce barrage avait déjà été envisagé du temps de l'ex-A.O.F., car il présente plusieurs intérêts :

- la production d'énergie électrique, en améliorant le rendement de l'usine de SOTUBA.
- l'amélioration de la navigabilité sur le fleuve, en permettant la navigation légère toute l'année et d'une manière générale en prolongeant la navigation.
- l'extension des périmètres irrigués, à la fois sur le périmètre de l'Office du Niger (de 50.000 à 100.000 hectares supplémentaires) et dans la vallée de la SANKARANI.

Le coût total de cette étude qui s'étendra sur deux ans est de 393 millions dont 267 millions à la charge du P.N.U.D., 114 millions de contre-partie en nature et 12 millions de contre-partie en espèces à la charge du Mali.

2.- Etude complémentaire pour l'aménagement du barrage SELINGUE

En complément de l'etude technique du barrage de SELINGUE susmentionnée, une étude hydrologique du régime naturel du SANKARANI au site du barrage ainsi que l'installation de stations limnologiques dans la haute vallée du Niger et en aval de KOULIKORO permettraient de donner des éléments pour l'étude de l'influence du SANKARANI sur le régime du NIGER et ses répercussions sur l'agriculture et la navigation.

Le coût de l'équipement s'élève à 9,6 millions et le coût de fonctionnement annuel à 2 millions. Le financement de l'équipement est prévu sur ressources extérieures.

3.- Prévision et annonce des crues du NIGER et du BANI

Ce projet concerne à la fois le Mali et la Guinée.

Il a pour but :

- les études hydrométéorologiques pour la mise au point d'une méthode efficace de prévision des crues,
- la création d'un service d'annonce des crues,
- la lutte contre les inondations et la protection des villes et villages.

Le coût total du projet inter-Etat est de 290 millions. Pour la partie malienne ce coût est estimé à 145 millions dont 120 prévus sur financement extérieur et 25 à la charge du Mali (16 millions de contre-partie en nature et 9 millions de contre-partie en espèces).

D'autres projets concernant le bassin du fleuve NIGER vont être mis au point par la mission pour le développement intégré du fleuve NIGER qui est intervenue à la demande de la Commission du fleuve NIGER, organisme de coopération régionale groupant neuf Etats et dont le siège est à NIAMEY.

4.- Pour zone DIRE-GOUNDAM

Les objectifs sont les suivants :

- esquisse générale de l'aménagement de la région en vue de définir un programme général d'intervention et d'identifier des zones d'actions prioritaires.
- couverture aérienne de la région du CESU et CILLI sur une superficie de 1.500 km^2 et travaux topographiques,
- reconnaissances en pédologie et agrostologie,
- études hydrologiques
- études agronomiques (mil, blé, riz, légumes, dattier).

Ces études ne commenceront qu'en dernière année du programme triennal : pour 1972 le côut est estimé à 132 millions dont 120 à la charge du P.N.U.D., et 12 de contre-partie en espèces pour le Mali.

5.- Processus d'alimentation des lacs de la rive droite du NIGER

Il s'agit de déterminer le régime saisonnier ou cyclique des principaux lacs, leur condition de remplissage et de vidange, l'évaluation des volumes transités, l'estimation annuelle du montant des pertes en eau. En effet la Commission du fleuve NIGER est vivement inquiète des pertes d'eau dans la zone lacustre du NIGER. Et c'est uniquement sur ces bases techniques que l'on pourra envisager de réaliser certains travaux d'aménagement hydro-agricoles.

La Direction de l'hydraulique envisage dans cette perspective la création d'une brigade hydrologique à SAREYAMOU. Cette brigade sera chargée d'équiper la région d'un réseau de 19 stations limnimétriques et hydrométriques, de 5 postes pluviométriques et de 5 stations pluvioévaporatoires.

Le coût total des investissements est de 7 millions et les frais de fonctionnement annuels s'élèvent à 1,8 million. Les investissements sont prévus sur aide extérieure.

6.- Projets divers

a) Il s'agit du projet de *recherche des eaux souterraines* qui a pour buts :

- d'organiser un service des eaux souterraines,
- d'établir un inventaire des puits et points d'eau,
- d'établir un plan national de mise en valeur des eaux souterraines,
- de former une équipe de prospecteurs maliens,
- d'établir une carte hydrologique.

Ce projet dont l'éxécution a commencé depuis fin 1969 sera terminé en 1972. Son coût total est de 691,3 millions dont 426,5 millions à la charge de l'extérieur, 93,3 de contre-partie en espèces et 171,5 millions de contre-partie en nature à la charge du Mali.

b) Création d'un centre régional d'hydrologie

Ce centre doit regrouper plusieurs Etats.

Il a pour but la formation de cadres qualifiés, le recyclage et le perfectionnement des cadres en place. Les frais d'équipement sont estimés à 25 millions à répartir entre les Etats participants.

c) Renforcement du réseau hydrologique des bassins du NIGER et du SENEGAL

Le développement des études hydrologiques découlant des grands projets d'aménagement des bassins du NIGER et du SENEGAL, rend indispensable l'équipement de huit nouvelles brigades hydrologiques. Le coût de cet équipement est de 2,5 millions par brigade (2 millions de bâtiment et 0,5 million de matériel technique et d'outillage) soit au total 20 millions. Le financement sera demandé à l'extérieur.

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS CONCERNANT LES ETUDES DES PROJETS INTEGRES

Le financement intérieur comprend uniquement la contre-partie en espèces et les dépenses d'équipement.

Pour les projets inter-Etats, le coût du financement sur aide extérieure a été également réparti entre les Etats.

TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT DES ETUDES RELATIVES AUX PROJETS INTEGRES

RUBRIQUES	1970			1971			1972			TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Etude hydro-agricole SENEGAL	1,6	114	115,6		114	114		114	114	1,6	342	343,6
Recherche agronomique SENEGAL	4	51,3	55,3	3,7	51,3	55	2,8	51,3	54,1	10,5	153,9	164,4
Centre documentation SENEGAL	0,9	16,2	17,1	0,9	16,3	17,2				1,8	32,5	34,3
Etudes industrielles Ouest				11,1	223,4	234,5	11,1	100,3	111,1	22,2	323,7	345,9
Recherches géologiques				25	295	320	25	259	284	50	554	604
Barrage de SELINGUE	10	133,5	143,5	10,5	133,5	143,5				20	267	287
Prévision crues NIGER	12,2	80	92,2	6,1	40	46,1				18,3	120	138,3
Etude complémentaire SELINGUE		3,5	3,5		3	3		3,1	3,1		9,6	9,6
Zone DIRE-GOUNDAM							12	120	132	12	120	132
Alimentation lacs rive droite		7	7								7	7
Recherche eaux souterraines	19,5	142	161,5	16,8	142	158,8	14,6	142	156,6	50,9	426	476,9
Renforcement réseau hydrologique		5	5		7,5	7,5		7,5	7,5		20	20
TOTAL	48,2	552,2	600,7	73,6	1.026	1.099,6	65,5	797,2	8.627	187,3	2.375,7	2.563

N.B. - (1) Financement intérieur

(2) Financement extérieur – Subventions

(3) Total

CHAPITRE III

LES ÉTUDES CARTOGRAPHIQUES

A.- LES CARTES GEOLOGIQUES

Ces cartes constituent l'infrastructure de base indispensable pour un développement rationnel de la prospection minière. Elles sont également utiles pour des travaux d'aménagement de vallée et les besoins du Génie civil.

Dans le cadre du programme triennal, il est prévu l'établissement de cartes géologiques dans deux zones où ont lieu également des études pour la mise en place de projets intégrés. Il s'agit de :

1.- Carte géologique du bassin du fleuve SENEGAL

Le programme de travail comprend :

- le levé de la carte géologique au 1/500.000e de l'ensemble de la zone : secteur KAYES-Ouest et secteur KITA Est et Ouest,
- la visite des indices minéraux connus dans la perspective de l'aménagement du bassin du fleuve SENEGAL,
- des levés géologiques plus détaillés dans les secteurs susceptibles d'être retenus comme sites de barrages ou d'ouvrages d'art.

Le coût des travaux est estimé à 282 millions pour 3 ans, soit 94 millions par an. Le financement doit être demandé à l'extérieur.

2.- Carte géologique BOUGOUNI-YANFOLILA

Les travaux de reconnaissance effectués dans cette région ont signalé de nombreux indices de minéralisation : or, étain, lithium, manganèse, molybdène, colombo-tantalite.

Dans cette zone est également prévue l'installation du barrage réservoir de SELINGUE.

C'est pourquoi le programme de travail comprend le levé des cartes géologiques au 1/200.000e des feuilles de YANFOLILA, BOUGOUNI, KALANA, TIENKO et TINGRELA, soit une superficie totale de 37.500 km^2.

Le coût total des travaux est estimé à 222 millions soit 74 millions par an. Le financement est prévu sur aide extérieure.

B.- ETABLISSEMENT DE CARTES HYDROGEOLOGIQUES

Le programme établi dans ce domaine est destiné à améliorer les connaissances sur les ressources en eaux souterraines du Mali. Il comprend trois points :

- la mise à jour des cartes à petite échelle existantes (1/100.000e),
- l'extension aux zones non encore couvertes,
- l'exécution de cartes à grande échelle en accord avec le programme d'exploitation.

Ce programme qui a déjà connu un début de réalisation, coûtera au total 4,5 millions répartis en trois tranches égales. Le financement est prévu sur ressources intérieures.

C.- ETUDE DE PLANS DIRECTEURS DES VILLES

Il s'agit de l'étude des plans directeurs des principales villes du Mali : SEGOU, KAYES, SIKASSO, GAO, et du plan d'aménagement des quartiers de BAMAKO.

Le coût total des travaux est estimé à 290 millions dont 190 millions pour les plans directeurs et 100 millions pour les quartiers de BAMAKO.

Le financement est prévu sur ressources extérieures.

TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT DES ETUDES CARTOGRAPHIQUES

RUBRIQUES	1970			1971			1972			TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Carte géologique bassin SENEGAL		94			94			94			282	282
Carte géologique BOUGOUNI-YANFOLILA		74			74			74			222	222
Plans directeurs chefs-lieux de région		50			100			40			190	190
Cartes hydrologiques	1,5			1,5			1,5			4,5		4,5
Plan aménagement quartiers BAMAKO		50			50						100	100
TOTAL	1,5	268	269,5	1,5	318	319,5	1,5	208	209,5	4,5	794	798,5

N.B. - (1) Financement intérieur

(2) Financement extérieur — Subventions

(3) Total

CHAPITRE IV

LES ÉTUDES STATISTIQUES

Pour les besoins de la planification de l'économie malienne dans les années à venir, deux enquêtes statistiques de base sont prévues au programme triennal.

Il s'agit :

1.- **D'UN RECENSEMENT DEMOGRAPHIQUE** dont l'objectif est de déterminer :

- l'effectif global de la population
- la répartition par âge et par sexe et la répartition géographique de la population
- les mouvements naturels : fécondité, natalité, mortalité
- les migrations intérieures et extérieures
- l'emploi : la répartition de la population active par branches et par professions.

Le coût d'une telle enquête est estimé à 400 millions. La durée prévue est de dix-neuf mois dont un mois sur le terrain et dix-huit de dépouillement.

Le financement est prévu sur l'aide extérieure, dans le cadre du recensement mondial des populations envisagé en 1970.

2.- **ENQUETE BUDGETS DE FAMILLE**

Aucune enquête sur la consommation des populations n'a été faite au Mali depuis l'enquête MISES de 1957/1958, qui ne couvrait que l'Office du Niger et la zone du delta.

Il n'y a à l'heure actuelle aucun moyen d'évaluer valablement l'autoconsommation en milieu rural et la structure des dépenses monétaires. En outre cette enquête est fondamentale pour connaître la répartition géographique des revenus et les échanges entre les populations rurales.

Son coût est estimé à 200 millions (120 millions de matériel et 80 millions de salaires).

Le financement sera demandé à l'extérieur. La durée d'une telle enquête est estimée à deux ans : un an d'observation et un an d'exploitation.

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS CONCERNANT LES ETUDES STATISTIQUES

	1970	1971	1972	TOTAL
Recensement démographique	100 millions	200 millions	100 millions	400 millions
Enquête budgets de famille	–	140 "	60 "	200 "
TOTAL	**100 millions**	**340 millions**	**160 millions**	**600 millions**

TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS CONCERNANT LES ETUDES ET LES RECHERCHES

(en millions de FM)

RUBRIQUES	1970			1971			1972			TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Recherche agronomique	54,8	89,4	144,2	58,5	333,6	392,1	61,4	248,6	310	174,7	671,6	846,3
Projets intégrés	48,2	552,5	600,7	73,6	1.026	1.099,6	65,5	797,2	862,7	187,3	2.375,7	2.563
Etudes cartographiques	1,5	268	269,5	1,5	318	319,5	1,5	208	209,5	4,5	794	798,5
Etudes statistiques		100	100		340	340		160	160		600	600
TOTAL	**104,5**	**1.009,9**	**1.114,4**	**133,6**	**2.017,6**	**2.151,2**	**128,4**	**1.413,8**	**1.541,2**	**366,5**	**4.441,3**	**4.807,8**

N.B. - (1) Financement intérieur (2) Financement extérieur – Subventions (3) Total.

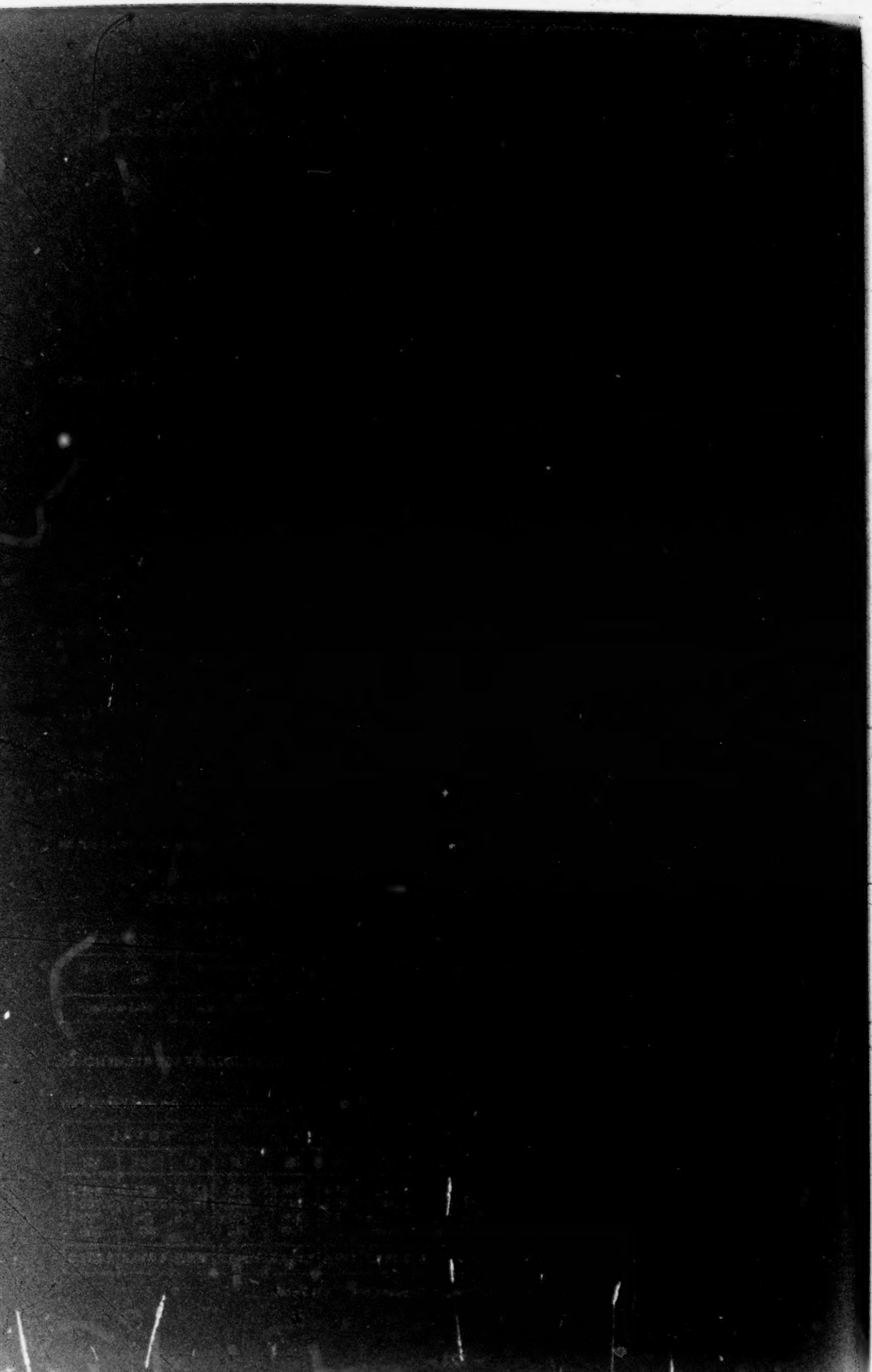

3e PARTIE

LE FINANCEMENT DU PROGRAMME TRIENNAL

CHAPITRE I

LES INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT

Les tableaux suivants regroupent tous les investissements prévus pour le programme triennal. Il faut rappeler que pour le secteur primaire, les dépenses de personnel d'assistance technique ont été assimilées à des investissements.

Le mode de financement prévu se répartit en :

- Montant total (colonne 1)
- Financement intérieur privé (colonne 2)
- Financement intérieur par autofinancement et sur barème (colonne 3)
- Financement intérieur sur budget national ou budgets locaux (colonne 4)
- Financement intérieur sur prêts (colonne 5)
- Financement extérieur privé (colonne 6)
- Financement extérieur sur subventions (colonne 7)
- Financement extérieur sur prêts (colonne 8)

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(en millions de FM)

PROJETS	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
1.- AGRICULTURE								
Opération coton	4.359		1.092				2.463	804
Opération coton KAYES	7			7				
Opération arachide	1.518		80				1.438	
Extension opération arachide	134						134	
Opération riz	583			31			347	205
Interventions régionales riz	385			-72			313	
Etudes et travaux Génie rural	4.856			327			4.329	200
Opération Dah	77						77	
Opération canne à sucre	2.000						2.000	
Opération tabac Haute Vallée	205						205	
Extension opération tabac	190						190	
Opération fruits et légumes	73						73	
Essence d'orange	14						14	
Office du Niger	927		208	100			619	
Lac Hora	220			15			205	
Formation agricole	1.254			33			1.221	
TOTAL	16.802		1.380	585			13.628	1.209
2.- ELEVAGE								
Projets santé animale	246			186			60	
Projets FANA	59						59	
Projet NIONO	396						396	
Projet YANFOLILA	268						268	
Projet boeufs de travail de SIKASSO	90						90	
Projet bétail-viande OMBEVI	358		42	2			314	
Projet cuirs et peaux	260						260	
Projet abattoirs KAYES et GAO	30			30				
Projet lait	219			160			59	
TOTAL ELEVAGE	1.926		42	378			1.506	

PROJETS (suite)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
3.- PECHE	606			4			602	
4.- HYDRAULIQUE								
Hydraulique rurale	470						470	
Hydraulique pastorale	146							146
TOTAL	616						470	146
TOTAL SECTEUR PRIMAIRE	19.950		1.422	967			16.206	1.355
5.- INDUSTRIES								
Rizerie de SEVARE	216							216
Extension huilerie de KOULIKORO	986							986
ITEMA	4.950			300		4.650		
COMATEX (extension)	200							200
SMECMA (matériel agricole)	150						150	
Atelier d'insecticides	70				50	20		
SOMAFAM (extension)	140					140		
Vinaigrerie – Eau de Javel	70	70						
Confection	100					100		
Bonneterie	100					100		
Emaillerie	200					200		
IMACY (cycles et cyclomoteurs)	162					162		
Rechapage de pneus	110					110		
Fenêtres en aluminium	52					52		
Maroquinerie	52					52		
Atelier de rebobinage	20	20						
Brasserie	900					900		
Rizerie Office	400						400	
Minoterie blé importé	200					200		
Minoterie pilote	340	170						170
Peinture	75					75		
Parfumerie	30					30		
Emballages carton	100					100		
TOTAL	9.623	260		300	50	6.891	550	1.572
6.- ENERGIE								
Energie électrique	1.295		408	79			808	
Energie solaire	42					2	40	
TOTAL	1.337		408	79		2	848	
7.- MINES								
Etude des indices d'or	525						525	
Granites et pegmatites	177						177	
Manganèse d'ANSONGO	190						190	
Sel de TAOUDENIT	72						72	
Prospection pétrolière	2.978					728	2.250	
TOTAL MINES	3.942					728	3.214	
TOTAL SECTEUR SECONDAIRE	14.902	260	408	379	50	7.621	4.612	1.572
8.- TRANSPORTS								
Direction nationale	84			9			75	
C.M.N. (Compagnie malienne de navigation)	638		74					564
R.T.M.	540		540					
T.U.B.	210		210					
R.C.F.M.	550							550
Base industrielle R.T.M.	1.000						1.000	
Air-Mali	p.m.							
TOTAL TRANSPORTS	3.022		824	9			1.075	1.114

PROJETS (suite)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
9.- INFRASTRUCTURE								
1.- Infrastructure routière								
Ponts BAGOE-BAFING	435						435	
Route BLA-KOUTIALA	150			150				
Falaise de BANDIAGARA	210						210	
Aménagements urbains	670			670				
Etudes routières	412			46			366	
Pistes de collecte	3.360			535				2.825
2.- Infrastructure ferroviaire	1.574		400					1.174
3.- Infrastructure fluviale								
Equipement des ports	70							70
Equipement entretien voie fluviale	68			68				
4.- Infrastructure aéronautique								
Aéroport de SENOU	5.810						5.810	
Aménagement aérodromes intérieurs	1.000			348			652	
5.- Adduction d'eau et assainissement								
BAMAKO	2.192						1.642	550
SIKASSO	52						52	
TOMBOUCTOU	155						155	
MOPTI	300						300	
SEGOU	150						150	
BANDIAGARA	69						69	
KOULIKORO	200						200	
Assainissement de BAMAKO	170						170	
6.- Postes et Télécommunications	1.053		638					415
7.- Travaux topographiques	435			40			395	
8.- Information								
Maison de la Radio	205						205	
SCINFOMA	240						240	
ANIM	50						50	
OCINAM	233						233	
Imprimerie nationale	434							434
Chaîne de télévision	p.m.							
9.- Divers								
Aménagements des berges à KAYES	170			170				
Aménagements berges à DIAFARABE et DJENNE	50			50				
Météo	244		31				213	
Direction de l'Intérieur	354			354				
Air-Mali	1.032		112				920	
Assemblée nationale	300			300				
Voirie de BAMAKO	400			150			250	
Tourisme	640						320	320
B.D.M.	750							750
TOTAL INFRASTRUCTURE	**23.637**		**1.181**	**2.881**			**13.037**	**6.538**
10.- HABITAT ET URBANISME								
Habitat urbain	1.200	100		1.100				
Habitat rural	20						20	
Etude de prix	40						40	
TOTAL HABITAT ET URBANISME	**1.260**	**100**		**1.100**			**60**	
11.- ENSEIGNEMENT GENERAL								
Rénovation pédagogique	95			20			75	
Extension lycée TOMBOUCTOU	323			26			297	
Extension école normale jeunes filles	230						230	
Extension lycée MARKALA	300						300	
Equipement scientifique écoles fondament.	849						849	
Classes enseignement fondamental	3.031						3.031	
Projets jeunesse et sports	153						153	
TOTAL	**4.981**			**46**			**4.935**	

PROJETS (suite)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
11.- FORMATION PROFESSIONNELLE								
I.P.R. de KATIBOUGOU	550			12			538	
C.O.P.	825			82			743	
Alphabétisation fonctionnelle	9			9				
Ecole des Postes	214			18			196	
Transformation E.N.I.	62			8			54	
Extension E.N.S.	993			31			379	583
Equipement E.C.I.C.A., lycée technique	35						35	
TOTAL	**2.688**			**160**			**1.945**	**583**
12.- AFFAIRES SOCIALES								
Centres sociaux	180			24			156	
Jardins d'enfants	92						92	
Centres pour mineurs délinquants	40			40				
TOTAL AFFAIRES SOCIALES	**312**			**64**			**248**	
13.- SANTE								
Campagnes vaccination	54						54	
P.M.I. médecine scolaire	21						21	
Assistance psychiatrique	81						81	
Soins dentaires	25						25	
Assainissement, secourisme	41						41	
Grosses réparations	108		108					
Equipement matériel, véhicules	450		255				195	
Rénovation Point G	455						455	
Rénovation hôpital de KAYES	74						74	
Laboratoires	31						31	
Institut biologie	239						239	
Maternités, dispensaires	70						70	
Centre régional MOPTI	220						220	
Divers aménagements	75						75	
Pharmacie approvisionnement	70						70	
TOTAL SANTE	**2.014**		**363**				**1.651**	
15.- ETUDES ET RECHERCHE								
Recherche agronomique et zootechnique	846		175				671	
Projets intégrés (études)	2.563		187				2.376	
Etudes cartographiques	799		5				794	
Etudes statistiques	600						600	
TOTAL ETUDES ET RECHERCHE	**4.808**		**367**				**4.441**	

TABLEAU RECAPITULATIF DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU PROGRAMME TRIENNAL

BRANCHES D'ACTIVITE	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Agriculture	16,802		1.380	585			13.628	1.209
Elevage	1.926		42	378			1.506	
Pêche	606			4			602	
Hydraulique	616						470	146
Industrie – Energie – Mines	14.902	260	408	379	50	7.621	4.612	1.572
Transports	3.022		824	9			1.075	1.114
Infrastructure	23.637		1.181	2.881			13.037	6.538
Habitat – Urbanisme	1.260	100		1.100			60	
Ressources humaines	9.994			632			8.779	583
Etudes et recherche	4.808			367			4.441	
TOTAL GENERAL	**77.573**	**360**	**3.835**	**6.335**	**50**	**7.621**	**48.210**	**11.162**

CHAPITRE II

ÉVOLUTION DU BUDGET DE L'ÉTAT

Une vue perspective de l'évolution des recettes et des dépenses de l'Etat est indispensable dans le cadre d'une étude sur le financement du plan, car le budget de l'Etat intervient de deux manières :

- par le financement de certains investissements sur ressources intérieures,
- par le support des charges récurrentes entraînées par la mise en route des projets.

Ces dépenses d'investissements et de fonctionnement qui doivent être assurées par le budget de l'Etat dépendent évidemment des recettes que va pouvoir percevoir l'Etat.

Il est donc indispensable de commencer cette étude par la prévision des recettes avant d'aborder les prévisions des dépenses.

A. LES RECETTES

Il s'agit d'arriver à un système fiscal qui permette de réduire l'évasion fiscale au minimum et d'obtenir une bonne productivité de l'impôt. C'est de la solution de ce problème préalable que dépendent ensuite les perspectives de recettes.

1.- L'étude du système fiscal

a) Réforme du système fiscal

En raison des difficultés d'appréhension de la matière imposable à la fois au niveau de la base d'imposition et au niveau du recouvrement, une commission d'études a proposé une réforme du système fiscal qui porterait sur les points suivants :

- réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, actuellement plus élevé que dans les pays limitrophes, ce qui entraîne des localisations d'entreprises à l'extérieur.
- diminution de taux de l'impôt général sur le revenu, surtout pour les petits salariés.

La diminution du taux de ces impôts n'entraînera pas forcément une diminution des recettes, car il y a actuellement un réflexe de minoration des bases de la part du service des impôts.

En tout état de cause, les recettes fiscales provenant du secteur urbain et moderne ne représentent que 10 % des recettes ordinaires de l'Etat.

- *augmentation du taux de l'impôt du minimum fiscal*, en tenant compte des différences dans le degré d'intervention de l'Etat et des organismes spécialisés dans chacune des zones agricoles.
- *adaptation de la procédure de recouvrement.*

b) En outre des études sont en cours qui portent sur :

- le système d'imposition du monde rural pour aboutir à un impôt qui tienne compte des améliorations de productivité,
- la simplification du système fiscal en général.

Dans ce dernier domaine, les projets sont les suivants :

- uniformisation des taux de l'impôt général sur le revenu
- imposition unique de la majorité des contribuables dans le cadre de l'impôt général sur le revenu
- suppression des budgets communaux
- simplification des droits indirects
- mode de perception différent pour les impôts sur le revenu des capitaux mobiliers.

c) Le problème du personnel

Mais le problème du personnel chargé d'appliquer les lois demeure posé au niveau de la formation et de l'intéressement de ce personnel.

Plusieurs solutions sont proposées :

- création d'une véritable école pratique chargée de former les cadres moyens et les agents d'assiette
- nouveau système d'affectation et de mutation des agents
- mise à la disposition des agents des moyens de faire des tournées
- intéressement pécuniaire des agents.

2.- Les perspectives de recettes

a) La fiscalité directe

Les recettes prévisionnelles ont été chiffrées dans le tableau ci-après.

Le montant des bénéfices industriels et commerciaux est faible car la SOMIEX sera vraisemblablement déficitaire pendant toute la période. L'amélioration future sera due au meilleur travail des agents, à condition que la situation économique ne s'aggrave pas. En fin de période quelques entreprises nouvelles commenceront à payer des BIC.

De l'extension de la réforme de l'impôt rural, on ne peut espérer plus qu'une augmentation de 10 % par an, compte tenu des taux déjà élevés de l'impôt du minimum fiscal pour 1970, augmentation qui sera également due à un recensement sérieux.

Les rentrées en matière d'impôt sur le revenu dépendent de l'accroissement de la masse salariale et des revenus des diverses catégories. Nous avons retenu une croissance de 6,6 %.

Les chiffres indiqués sont réalistes. Ils peuvent être atteints en demandant aux agents de fournir un effort certain. Il serait dangereux de les gonfler arbitrairement pour les ajuster aux dépenses prévues, ajustement qui bien entendu n'aurait lieu que sur le papier.

RECETTES PREVISIONNELLES DES IMPOTS DIRECTS

	1970	1971	1972	1973
Minimum fiscal	2.370	2.500	2.750	3.000
Taxe sur le bétail	1.150	1.250	1.350	1.500
Taxe sur les armes	130	140	150	160
Taxe de développement	720	750	850	900
TOTAL SECTEUR TRADITIONNEL	**4.370**	**4.640**	**5.100**	**5.560**
Bénéfices fonciers et agricoles	170	200	220	250
B.I.C.	600	700	800	900
Impôt sur le revenu	650	750	850	900
I.R.V.M.	20	30	30	40
Contribution forfaitaire	90	100	110	120
Autres impôts directs : véhicules et vélos	100	100	120	130
TOTAL SECTEUR MODERNE	**1.630**	**1.890**	**2.130**	**2.340**
TOTAL IMPOTS DIRECTS	**6.000**	**6.530**	**7.230**	**7.900**

b) La fiscalité indirecte

1.- La fiscalité indirecte sur les exportations

La base des projections est constituée par le programme d'exportation pour 1970-1973 établi au sein de la Commission du Commerce Extérieur.

On a retenu pour chaque produit le taux actuel de la taxe.

Les recettes principales concernent dans le secteur moderne :

- le coton fibre (les recettes tiennent compte de la révision des prévisions)
- les arachides.

Les résultats détaillés sont donnés dans le tableau 1 (pour les résultats globaux donnés en millions, on a arrondi à la dizaine supérieure ou inférieure).

Au total, les recettes 1973 se situent à l'indice 233 par rapport à 1968, ce qui représente une progression remarquable.

2.- La fiscalité indirecte sur les importations

La base des projections est également constituée par les recouvrements effectués au cours de l'année 1968.

Nous avons retenu 19 produits ou groupes de produits principaux représentant 95 % en volume et en valeur des importations du Mali; pour l'ensemble des autres produits, on a donné le taux de la taxe (base 1968), le montant des taxes perçues en 1968 et les recettes escomptées de 1970 à 1973.

Les prévisions sont plus délicates qu'en matière d'exportation du fait de l'entrée en production au cours des années à venir d'un certain nombre d'unités industrielles. Celles-ci vont :

- importer en franchise de droits leurs équipements, et parfois certaines matières premières;
- substituer des produits de fabrication locale aux produits importés et amener ainsi une réduction progressive des importations correspondantes. Au point de vue fiscal, ceci se traduira par un transfert de recettes au cordon douanier vers les recettes de la fiscalité indirecte intérieure. Toutefois, ce transfert suivant les cas, se fera au bénéfice ou au détriment du Trésor (au moins dans une première phase) ou encore sera une opération équilibrée. A cet égard, il convient d'accorder la plus grande attention aux dossiers de création d'unités industrielles du point de vue fiscalité : laisser s'installer une entreprise, dont les coûts de production élevés entraînent pour le Trésor une réduction de la fiscalité perçue par rapport à la solution importation est une opération négative et sans intérêt pour l'économie malienne.

TABLEAU 1

RECETTES PREVISIONNELLES DES DROITS ET TAXES A L'EXPORTATION

(en millions de FM)

DESIGNATION	1970	1971	1972	1973
Arachides décortiquées 21.000 F/tonne	248,0	320,0	490,0	825,0
Coton fibres 69.565 F/tonne	1.099,1	1.620,8	1.968,8	2.142,5
Tourteaux d'arachides 2.690 F/tonne	28,2	28,2	28,2	28,2
Graines de coton 990 F/tonne	24,8	31,7	39,6	42,5
Amandes de Karité 2.900 F/tonne	16,0	17,4	18,6	20,3
Huile brute d'arachide 12.000 F/tonne	72,0	68,4	64,8	60,0
Beurre de Karité 10.000 F/tonne	6,0	6,0	6,0	6,0
Gomme 1.700 à 4.500 F/tonne	1,2	1,2	1.2	1,2
Kapock 4.500 F/tonne	13,5	13,5	13,5	13,5
Cuirs et peaux bruts 61.000 F/tonne	21,3	18,3	18,3	18,3
Viande	3.2	3,8	5,1	6,4
Conserves P.M.	–	–	–	–
Divers	–	–	–	–
EXPORTS MODERNES	**1.533,3**	**2.129,3**	**2.664,1**	**3.163,9**
Bovins 1.500 F/tête	120,0	127,5	135,1	150,0
Ovins-caprins 500 F/tête	35,0	37,5	40,0	42,5
Poissons 41.000 F/tonne	268,5	287,0	309,5	336,2
Sel	1,0	1,0	1,0	1,0
Chevaux 7.000 F	10,5	10,5	10,5	10,5
EXPORTS TRADITIONNELLES	**435,0**	**463,5**	**496,0**	**540,2**
TOTAL GENERAL	**1.970**	**2.600**	**3.150**	**3.700**

Les prévisions pour 1970-1973 sont détaillées dans le tableau 2. Ce tableau appelle quelques remarques :

a) Le volume croissant des droits perçus sur la plupart des produits de consommation correspond à l'accroissement du volume des importations au cours des prochaines années.

b) Pour le ciment, l'entrée en production de la cimenterie de DIAMOU entraîne une suppression des recettes, du fait des coûts actuels de production.

c) Pour les machines, on a essayé de tenir compte des équipements des unités industrielles à venir, qui entreront en franchise de droits.

d) Les recettes sur les textiles diminuent du fait de l'accroissement de la production de la COMATEX (en 1968, l'usine n'a tourné que neuf mois) et l'entrée en production vers 1972, d'un deuxième complexe textile et d'une usine de confection.

e) Enfin, on a considéré que les unités nouvelles acquitteront (à l'exception de la phase de mise en route de l'usine) les droits d'entrée sur les matières premières et consommables.

3.- La fiscalité indirecte intérieure

Elle comprend essentiellement l'I.A.S. (ou T.V.A.) sur les transactions et services intérieurs et une série de petites taxes et impôts divers que nous regroupons en une seule rubrique.

Les modifications importantes dans l'avenir viendront de la mise en route d'industries nouvelles de substitution aux importations ou de transformation des matières premières agricoles.

L'I.A.S. perçu sur les entreprises nouvelles atteindra successivement 90, 300, 540 et 720 millions pour les années 1970 à 1973.

Ce montant ne correspond pas même pour 1973 au maximum de la capacité de production des entreprises, et pour certaines unités, le taux de l'I.A.S. ressortant des comptes prévisionnels correspondants paraît assez faible. Le montant de l'I.A.S. croît par ailleurs avec le volume général des activités.

Il en est de même de l'ensemble des autres taxes intérieures qui progresseront au même rythme que l'activité générale.

L'ensemble des ressources procurées par les taxes intérieures apparaît dans le tableau 3 qui récapitule par ailleurs l'ensemble des prévisions de recettes pour la période 1970-1973. Au total, l'ensemble des recettes progressera d'environ 33 % en 5 ans. (Cette progression étant due en grande partie aux taxes à l'exportation et aux impôts directs du monde rural.)

TABLEAU 2

FISCALITE A L'IMPORTATION

PRODUITS	Taux de la taxe (D D) + TI + TVA + (TL)	1968	1970	1971	1972	1973
Noix de cola	50 % de 53 F/KN	350	333	345	360	370
Farine	22,1 % du CAF frontière	108	85	95	102	125
Produits laitiers	18 à 34 F le K 1/2 N + TVA = 11,1 %	20	20	20	25	25
Bière	87,5 % du CAF frontière	110	162	175	48	50
Vins, apéritifs, alcools	191,56 % à 233,22 %	225	240	250	265	280
Thé vert Chine	50 % CAF frontière	160	220	230	240	250
Sucre	11,1 % CAF frontière	265	375	395	400	410
Hydrocarbures	en moyenne 60 % CAF	1.365	1.805	1.980	2.260	2.550
Métaux communs	11,1 à 50 % moyenne 15 %	170	180	190	200	220
Ciment	900 F/T/N 25 %	160	–	–	–	–
Chimie de base	moyen 56,25 % CAF frontière	505	580	660	750	830
Bois d'œuvre	75 % du CAF frontière	96	100	105	120	120
Machines	22,1 % à 50 % du CAF frontière	360	400	400	400	400
Véhicules	22,1 % à 68,75 % du CAF front.	1.080	1.100	1.150	1.200	1.250
Quincaillerie	moyen. 50 % CAF frontière	250	300	315	330	350
Textiles, cuirs	– 40 % CAF frontière	1.205	1.050	900	600	350
Pharmacie parachimie	– 33 % CAF frontière	400	420	450	480	510
Pneus, chambres	11,1 à 56,25 % CAF frontière	150	160	180	200	240
Industries diverses	moyenne 40 %	300	430	440	460	490
Autres produits non repris nominativement	(taux variables)	489	620	720	860	1.000
		7.727	8.600	9.000	9.300	9.800

REMARQUES : La fiscalité sur les importations comprend :
(1) la TVA perçue au cordon douanier
(2) le Droit de Douane (D D)
(3) la taxe d'importation
(4) la taxe locale (boissons alcoolisées, hydrocarbures, tabacs)

Les taux des diverses taxes ont été cumulés pour évaluer la fiscalité par produits. L'évaluation prévisionnelle des recettes douanières à l'importation par taxe est la suivante :

	1970	1971	1972	1973
T.V.A. au cordon douanier	3.200	3.350	3.450	3.600
Droits de Douanes (DD)	500	500	500	500
Taxe d'Importation (TI)	3.500	3.650	3.800	4.000
Taxe Locale	1.300	1.370	1.430	1.550
TAXES DIVERSES	100	120	120	150
TOTAL	**8.600**	**9.000**	**9.300**	**9.800**

Si l'on met à part les biens d'équipement et les engrais la pression fiscale indirecte à l'importation est de l'ordre de 45 % de la valeur frontière Mali des marchandises. Cette pression s'accentue légèrement en fin de période.

TABLEAU 3

RECETTES BUDGETAIRES PREVISIONNELLES

RECAPITULATION

	1970	1971	1972	1973
IMPOTS DIRECTS	**6.000**	**6.530**	**7.230**	**7.900**
IMPOTS INDIRECTS	**12.730**	**14.000**	**15.400**	**17.000**
1.- Taxes à l'exportation	1.970	2.600	3.150	3.700
2.- Taxes sur produits importés	8.600	9.000	9.300	9.800
3.- I.A.S. sur transactions intérieures	1.300	1.500	2.000	2.500
4.- Autres impôts indirects	860	900	950	1.000
Parafiscalité, cessions, services rendus, amendes	630	650	720	800
A.- TOTAL FISCALITE ET PARAFISCALITE	**19.360**	**21.180**	**23.350**	**25.700**
Remboursements	90	–	–	–
Sociétés d'Etat	350	400	550	700
Exercices antérieurs	850	–	–	–
B.- TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	**20.650**	**21.580**	**23.900**	**26.400**
RECETTES EXTRAORDINAIRES ET EXCEPTIONNELLES	**2.700**			
TOTAL GENERAL	**23.350**			

B.- LES DEPENSES

Avant d'aborder l'évolution des dépenses au cours de la période triennale, on fera un bref rappel de l'évolution des grandes masses budgétaires de 1962 à 1969 afin de pouvoir faire des comparaisons.

1.- Rappel de l'évolution des grandes masses budgétaires

Cette évaluation concerne le budget de fonctionnement. Pour 1962, il s'agit des réalisations et pour 1969 des engagements. En même temps que la comparaison en valeur absolue, il y a une comparaison en valeur relative qui permet de se référer aux normes internationales (les montants sont en millions de FM).

RUBRIQUES	1962	%	1969	%
Assemblée, Présidence	363	3,1	400	1,9
Affaires étrangères	363	3.1	875	4,1
Défense nationale	2.374	20,4	3.130	14,8
Intérieur	571	5	532	2,5
Justice	126	1,1	190	0,9
Information	96	0,9	164	0,8
Finances et Commerce	382	3,3	812	3,8
Plan	158	1,3	–	–
Agriculture et Elevage	388	3,3	1.051	5
Travaux publics, Industries et Mines	386	3,3	356	1,7
Transports	–	–	51	0,2
Travail, Fonction publique	76	0,7	61	0,3
Education et Jeunesse	1.855	16	4.841	22,8
Santé et Affaires sociales	1.229	10,5	2.580	12.2
Dépenses communes	3.252	28	5.166	24.4
Budgets régionaux (sans Education et Santé)			932	4,6
TOTAL	11.619	100	21.191	100

Pour 1969, il fut précisé que les dépenses de l'éducation nationale et la santé comprennent les inscriptions concernant ces départements qui sont faites sur les budgets régionaux. Le fonds routier, étant compris dans le budget d'investissement, n'a pas été compté.

On doit remarquer en conclusion de cette analyse qu'il y a un recul en pourcentage pour les ministères de souveraineté, un léger recul pour les ministères économiques sauf l'agriculture et une augmentation pour les ministères sociaux.

2.- Perspective pour les dépenses de fonctionnement

Le principal objectif du programme triennal est d'arriver à l'équilibre budgétaire qui ne peut être envisagé que pour 1973, car les résultats de la campagne agricole 1972/1973 ne produiront leurs effets sur le budget qu'en 1973 (taxes à l'exportation notamment).

Pour arriver à cet équilibre, il est nécessaire d'observer une contrainte importante qui est de limiter la croissance des dépenses budgétaires à un taux légèrement inférieur au taux de croissance de l'économie (environ 5 %) afin d'éviter toute tension inflationniste et toute dégradation de la monnaie.

Mais par ailleurs il y a les charges récurrentes des investissements prévus qui sont inéluctables. Ces charges récurrentes interviennent en général dans les secteurs économiques et sociaux et entraînent bien souvent un taux de croissance supérieur à 5 %. Dans ces conditions il est indispensable de maintenir au même niveau les dépenses des ministères dits de souveraineté et de ne prévoir que des augmentations très faibles correspondant aux sorties d'étudiants des écoles professionnelles. Les concours spéciaux prévus pour le recrutement d'agents non formés dans les écoles existantes seront repoussés à la fin de la période triennale afin que les recrutements ne prennent effet qu'à partir de 1973.

a) Dépenses des ministères de souveraineté

Pour appliquer ces contraintes, les dépenses des ministères des Affaires étrangères et de la Défense et de la Sécurité ont été maintenues au même niveau pendant la période triennale.

Les dépenses de la Présidence, de la Justice, de l'Intérieur et des Finances ne croissent que dans des proportions très faibles inférieures au taux de 5 %, uniquement pour faire face aux sorties prévisibles des étudiants des écoles locales ou étrangères.

b) Dépenses des ministères économiques

Dans ce secteur, il faut tenir compte des projets de développement qui entraînent des charges récurrentes et de la priorité donnée par le Plan aux opérations de production, notamment dans le secteur rural. C'est ainsi que les budgets des ministères de la Production et des Transports ont des taux de croissance supérieurs à 5 %.

Pour le ministère de la Production, il s'agit de faire face à l'extension des opérations de développement agricole, de l'élevage des eaux et forêts et du génie rural ainsi qu'aux besoins de la formation. Les besoins de l'opération arachide, bien que devant être débudgétisés ont été prévus dans cette rubrique du fait de la comptabilisation de la totalité de la taxe à l'exportation sur l'arachide dans les recettes.

Il faut en outre noter que pour les opérations régionales riz et les projets de santé animale, les frais de fonctionnement sont inclus dans le projet de budget de la taxe de développement.

Pour le ministère des Transports, il s'agit de faire face aux besoins en personnel spécialisé et au développement du service de la Météo qui prévoit l'installation en 1972 d'une grosse et de deux petites stations.

Pour le ministère des Travaux publics et de l'Industrie, le taux de croissance des dépenses est égal à 5 %, correspondant aux besoins en personnel qualifié ainsi qu'aux charges récurrentes entraînées par l'installation de l'Institut de topographie à partir de 1971 et par la création de deux brigades hydrologiques en 1971 et de trois en 1972.

c) Dépenses des ministères sociaux et culturels

Dans ce secteur, c'est le ministère de l'Education nationale qui a le plus fort taux de croissance du fait des objectifs de scolarisation retenus. C'est en 1970 que la croissance est la plus forte (12 %), pour revenir ensuite à 4,5 %, 7 % et 6 % respectivement en 1971, 1972 et 1973.

Pour la Santé, le taux de croissance a été limité à 2,5 %, correspondant au taux de croissance démographique. Pour les Affaires Sociales et le Travail, le taux de croissance est voisin de 5 %.

Pour le ministère de l'Information, il a fallu tenir compte des charges récurrentes entraînées par l'installation de la Maison de la Radio en 1971 et de la base technique pour le SCINFOMA en 1972, ainsi que des besoins en personnel qualifié. Ces différentes charges entraînent un taux de croissance voisin de 10 %.

d) Les dépenses communes

En dehors des dépenses affectées à des ministères précis, il y a des dépenses concernant l'ensemble de l'Etat regroupées sous le nom de dépenses communes.

Elles ont été scindées ici en plusieurs rubriques :

– *La dette publique extérieure*

Les inscriptions qui ont été faites à ce chapitre sont bien loin de couvrir la totalité de la dette. Il s'agit d'une inscription forfaitaire. Le report du reste de la dette doit être obtenu par des moratoires.

– *La dette publique intérieure*

Un certain montant doit être maintenu pour faire face d'une part, à la dette et d'autre part aux impayés.

– *Les contributions aux organismes internationaux*

Il s'agit des contributions aux organisations dépendantes de l'O.N.U. et aux organisations interafricaines ainsi que des contre-parties des projets P.N.U.D. Le montant de l'inscription a été légèrement abaissé à partir de 1971, étant donné que l'inscription de 1970 avait été fortement relevée pour faire face aux impayés.

– *Le reste des dépenses communes*

De ce reste ont été retirées les subventions à l'enseignement, à la jeunesse et à diverses associations culturelles qui ont été ajoutées à la rubrique éducation. Par suite la perspective d'évolution des dépenses de fonctionnement jusqu'en 1973 est la suivante (pour 1970 les chiffres mentionnés sont ceux des inscriptions budgétaires; en 1973, on a mentionné en face de chaque inscription le pourcentage par rapport au budget total).

NATURE DE LA DEPENSE	1970	1971	1972	1973	en %
Dette publique extérieure	250	700	700	750	3,2
Dette publique intérieure	525	300	300	300	1,3
Contributions aux organismes internationaux	1.250	1.150	1.150	1.150	4,9
Reste des dépenses communes (moins subventions à l'éducation)	1.817	1.850	1.850	1.850	7,9
Budgets régionaux (moins dépenses consacrées à l'éducation, la santé, les affaires sociales)	1.220	1.220	1.220	1.250	5,3
C.M.L.N. Présidence et Plan	390	400	410	420	1,8
Justice	224	232	238	250	1,1
Intérieur	599	610	620	640	2,7
Défense et Sécurité	3.390	3.400	3.400	3.500	15
Affaires étrangères	615	615	615	630	2,6
Finances, Commerce	898	923	948	1.000	4,2
Production	1.165	1.305	1.385	1.470	6,3
Travaux publics, Industries	423	445	468	500	2,2
Transports	68	75	95	120	0,5
Education (avec budgets régionaux)	5.433	5.680	6.060	6.410	27,3
Santé (avec budgets régionaux)	2.563	2.620	2.690	2.760	11,8
Affaires sociales (avec budgets régionaux)	121	127	134	140	0,6
Travail	68	71	73	75	0,3
Information	176	195	211	230	1
TOTAL	21.195	21.918	22.567	23.445	100
TAUX DE CROISSANCE		+3,4 %	+3 %	+3,9 %	

3.- Perspectives pour les dépenses d'équipement

a) Le fonds routier

Le fonds routier est alimenté par des taxes sur l'essence et le gas-oil. Il sert aux dépenses d'entretien des routes et pistes existantes. S'il y a des surplus, ils peuvent servir à la création de routes nouvelles. Une contrainte pèse sur le fonds routier pour la période triennale, il doit financer la contre-partie du projet de la BIRD concernant les pistes de collecte. En conséquence la perspective d'évolution est la suivante :

(en millions de F.M)

	1970	1971	1972	1973
Recettes envisagées	1.200	1.250	1.350	1.450
Dépenses d'entretien	915	977	1.088	1.129
Contre-partie Mali projet B.I.R.D.		273	262	221
Disponible pour projets nouveaux	285	–	–	–

b) Le Budget d'équipement national

Il y a traditionnellement une partie du budget national qui est consacrée à l'équipement. Ce titre comprend les dépenses de la SONAREM et de petites dépenses d'équipement qui constituent en général la contre-partie malienne à des projets financés par l'aide bilatérale ou multilatérale.

Par suite les perspectives pour le budget d'équipement national sont les suivantes (en millions de francs maliens).

NATURE DE LA RUBRIQUE	1970	1971	1972
SONAREM	300	300	300
Opération riz	70	86	105
Opération arachide	35,1	–	–
Opération lait	50	23	70
Recherche agronomique	50	51	61
Divers Production	15	–	–
Abattoirs	–	30	–
Office du Niger	50	50	–
Institut topographique	10	30	–
Service Météo	10	10	11
Direction transport	–	4	5
Aérodromes	–	55	293
Electrification SENOU	–	–	54
Cartes hydrogéologiques	–	1,5	3
Assemblée nationale	–	150	150
Construction bâtiments administratifs	–	–	180
Education nationale	55,5	10	10
Santé	290,4	28	45
Affaires sociales	20	20	–
TOTAL	956	848,5 arrondi à 850	1.287 arrondi à 1.290

c) Le budget d'équipement sur la taxe de développement

La taxe de développement alimentant jusqu'ici un budget de développement régional autonome, de petits programmes d'investissements ont été prévus sur le produit de cette taxe.

Les opérations devant être financées par cette taxe sont les suivantes par région (en millions de francs maliens).

	1970	1971	1972
REGION DE KAYES			
Opération régionale riz	18,3	44,6	21,1
Elevage	5	3	3
Recherche fruitière (KENIEBA)		6,4	5
TOTAL	23,3	54,4	26,6
REGION DE BAMAKO			
Opération régionale riz	22	6	7
Elevage	10,5	3	3
Recherche fruitière (KATIBOUGOU)		4,7	2,3
TOTAL	32,5	13,7	12,3
REGION DE SIKASSO			
Opération régionale riz	13	14	16
Elevage	9	3	3
Recherche fruitière (YANFOLILA)		6,7	2,3
TOTAL	22	23,7	21,3
REGION DE SEGOU			
Opération nationale riz	30	50	10
Elevage	5	3	3
TOTAL	35	53	13
REGION DE MOPTI			
Opération nationale riz	8	35	5
Opération riz traditionnel	5	17	11
Opération MOPTI-NIAFUNKE	35,3	15,6	17,4
Elevage	12	13,5	4,5
TOTAL	60,3	81,1	37,9
REGION DE GAO			
Opération NIAFUNKE	24	21,5	19,5
Elevage	22	12,5	12,5
TOTAL	46	34	32
TOTAL GENERAL	219,1	259,5	143,5

d) Récapitulation des dépenses d'investissements

Le total des dépenses d'investissements du programme triennal est donc le suivant (en millions de francs maliens) :

NATURE DE LA DEPENSE	1970	1971	1972	1973
Fonds routier	1.200	1.250	1.350	1.450
Budget national d'équipement	956	850	1.290	1.300
Equipement sur taxe de développement	219	260	144	200
TOTAL	2.375	2.360	2.784	2.950

C.- PERSPECTIVES GLOBALES D'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Il convient maintenant de rapprocher l'ensemble des dépenses de l'ensemble des recettes et de faire le solde. Toutefois on séparera les dépenses de fonctionnement des dépenses d'équipement.

	1970	1971	1972	1973
Total des dépenses de fonctionnement	21.195	21.918	22.567	23.445
Total des dépenses d'investissement	2.375	2.360	2.784	2.950
TOTAL des dépenses	**23.570**	**24.278**	**25.351**	**26.695**
Total des recettes ordinaires	20.651	21.580	23.900	26.400
Solde	− 2.918	− 2.698	− 1.451	+ 5
Total des recettes extraordinaires	2.700			
Solde final	− 219	− 2.698	− 1.451	+ 5
INDICE DU TOTAL DES DEPENSES	**100**	**103**	**108**	**112**

L'écart de 219 millions pour 1970 provient des dépenses d'équipement sur taxe de développement. Le taux de croissance de l'ensemble des dépenses budgétaires passe donc de 3 % en 1971 à 4,6 % en 1972 et 4,1 % en 1973.

D'autre part si l'on compare les recettes ordinaires aux dépenses ordinaires, on voit que le solde est déficitaire jusqu'en 1972, mais qu'il diminue progressivement et qu'en 1973, il devient légèrement excédentaire. En outre à partir de 1973 les recettes ordinaires couvrent toutes les dépenses de fonctionnement et les dépenses du fonds routier.

CHAPITRE III

LES ÉQUILIBRES MACRO-ÉCONOMIQUES

Les maigres progrès de l'économie malienne au cours de la période 1960/1969, ses faiblesses structurelles et l'inefficacité des actions du premier plan quinquennal sur le secteur productif ont été décrits dans notre introduction.

Cet ensemble de facteurs structurels et conjoncturels a conduit à un équilibre global très précaire que traduisent à la fois :

- Le tableau général des ressources et emplois de biens et services.
- Le tableau économique d'ensemble établi pour l'année 1967/1968 prise comme base.

1.- AU NIVEAU DES AGENTS

Les déséquilibres des comptes d'affectation et de capital des administrations, et le déficit considérable de la balance commerciale.

Les défaillances du secteur productif, le faible niveau d'activité des entreprises modernes, et l'absence d'une fiscalité adaptée en milieu rural n'ont permis en effet de dégager :

- ni un volume d'exportations suffisant pour couvrir les importations,
- ni un appoint suffisant de recettes directes pour faire face aux dépenses de fonctionnement de plus en plus élevées des administrations.

L'équilibre n'a donc pu être réalisé que par un recours inflationniste à l'Institut d'Emission et par l'endettement extérieur.

C'est à ces maux que le programme triennal se propose de porter remède par une série d'actions qui ont été largement analysées dans les études sectorielles.

On a précisé chaque fois, après une description des actions à entreprendre et des moyens à mettre en œuvre, les résultats chiffrés escomptés.

C'est la synthèse de ces projections partielles que réalisent le tableau ressources-emplois et le tableau économique d'ensemble pour 1973, qu'on rapprochera utilement des tableaux analogues pour 1967/1968.

Au niveau des opérations on constate une certaine diversification des unités industrielles et la substitution progressive de produits locaux aux principales importations de biens de consommation.

L'importance relative du secteur secondaire dans l'ensemble de la production intérieure brute demeure certes encore faible, mais se trouve cependant à l'indice 257 par rapport à 1967/1968.

Les exportations (échanges contrôlés et non contrôlés) sont à l'indice 177 par rapport à 1967/1968 et l'on atteint ainsi l'équilibre de la balance commerciale.

Enfin le taux de croissance adopté pour les dépenses de fonctionnement des administrations (5 % soit le taux de croissance de la production intérieure brute) conduit pour la première fois depuis 1960 à l'équilibre allégeant fortement la tâche de l'extérieur dans la réalisation de l'équilibre global.

L'équilibre présenté dans la projection 1973 décrit ainsi une économie dont les bases sont beaucoup plus saines qu'en 1967/1968.

Il suppose que soient respectées les contraintes fondamentales en matière d'échanges extérieurs et de dépenses publiques.

La réussite du programme dépendra donc de la vigilance des Pouvoirs Publics et de leur volonté arrêtée de jeter les bases d'un développement économique réel.

2.- AU NIVEAU DES OPERATIONS

On constate :

- la faible importance du secteur secondaire et de l'agriculture industrielle et d'exportation, face à l'agriculture vivrière et à l'élevage qui vivent en grande partie en auto-subsistance,
- l'impact considérable des échanges extérieurs qui constituent les seules ressources importantes dans de très nombreuses branches procurant à l'Etat à travers la fiscalité indirecte l'essentiel de ses ressources.

REMARQUES SUR LES TABLEAUX ECONOMIQUES D'ENSEMBLE :

1.- Comptes des administrations

a) Les masses qui apparaissent dans les comptes des administrations concernent aussi bien les administrations locales que les administrations extérieures. Ainsi la masse salariale distribuée en 1967/1968, 13,9 milliards se décompose-t-elle comme suit :

Administrations maliennes	**10,9**
– Budgets national, régionaux et communaux	10,7
– Divers (I.N.P.S., O.M.O., Recherche...)	0,2
Assistance technique	**3,0**

De même, dans la projection 1973, la masse de 18 milliards compte-t-elle 3,5 milliards de salaires versés par l'extérieur.

b) Les ressources courantes des administrations apparaissent à la ligne fiscalité. Les comptes des diverses administrations maliennes sont intégrés (les transferts entre administrations disparaissent dans l'agrégation).

Ces ressources proprement fiscales passeront de 16,8 à 26,4 milliards entre 1967/1968 et 1973.

2.- Les échanges extérieurs recouvrent toutes les transactions contrôlées et non contrôlées.

Ces transactions se décomposent comme suit :

a) 1967/1968 *(en milliards de FM)*

EXPORTATIONS		IMPORTATIONS ET TRANSFERTS	
Contrôlées	9,0	Contrôlées	23,8
Non contrôlées	8,9	Non contrôlées (estimé)	3,0
TOTAL	17,9	TOTAL	26,8
Déficit des paiements	14,8	Revenus transférés à l'extérieur	5,9
	32,7		32,7

BALANCES COMMERCIALES

Echanges contrôlés	14,77
Ensemble des échanges	8,83

Le déficit des paiements est égal à 14,77 millions diminué du rachat de billets étrangers des pays limitrophes.

b) 1973

EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
Contrôlées	22,7	Contrôlées	28,9
Non contrôlées	9,0	Non contrôlées	2,8
TOTAL	31,7	TOTAL	31,7
Accroissement des En caisses liquides en billets étrangers	6,2	Produits des Exports non contrôlées	6,2

Pour 1973 on a fait l'hypothèse d'un rapatriement sous forme de billets du produit des exportations non contrôlées.

TABLEAU ECONOMIQUE D'ENSEMBLE SIMPLIFIE 1967/1968

(en milliards de FM courants)

	EMPLOIS									RESSOURCES								
	ENTREPRISES			MENAGES		ADMINISTR.		EXT.	TOTAL	ENTREPRISES			MENAGES		ADMINISTR.		EXT.	TOTAL
	E	A	C	A	C	A	C			E	A	C	A	C	A	C		
A.- BIENS ET SERVICES																		
Production intérieure brute										116,14								116,14
Importations		0,08		95,65		6,54			102,27								26,77	26,77
Consommations finales			8,94		4,11		4,18		17,23									
F.B.C.F.			5,47						5,47									
Stock								17,94	17,94									
Exportations																		
TOTAL A		**0,08**	**14,41**	**95,65**	**4,11**	**6,54**	**4,18**	**17,94**	**142,91**	**116,14**							**26,77**	**142,91**
B.- REPARTITION																		
Salaires - cotisations	7,43	0,16		0,50		13,88			21,97				20,85		1,12			21,97
Impôts	11,27	1,22		4,27					16,76						16,76			16,76
Transferts divers	0,96	0,23	2,80		12,10	5,72		8,41	30,22	0,20	1,32		7,12		5,86		15,72	30,22
Financement des Investissements par les E.I.					4,98				4,98			4,98						4,98
TOTAL B	**19,66**	**1,61**	**2,80**	**4,77**	**17,08**	**19,60**		**8,41**	**73,93**	**0,20**	**1,32**	**4,98**	**27,97**		**23,74**		**15,72**	**73,93**
C.- FINANCEMENT																		
R.B.E.	96,68								96,68		2,79		93,89					96,68
Epargne brute		2,42		21,44		−2,40			21,46			2,42		21,44		−2,40		21,46
Besoin de financement					0,25							9,81				6,58		
Capacité de financement								16,14	16,39									16,39
TOTAL GENERAL	**116,34**	**4,11**	**17,21**	**121,86**	**21,44**	**23,74**	**4,18**	**42,49**	**351,37**	**116,34**	**4,11**	**17,21**	**121,86**	**21,44**	**23,74**	**4,18**	**42,49**	**351,37**

TABLEAU ECONOMIQUE D'ENSEMBLE SIMPLIFIE 1973

(en milliards de FM courants)

	EMPLOIS									RESSOURCES								
	ENTREPRISES			MENAGES		ADMINISTR.		EXT.	TOTAL	ENTREPRISES			MENAGES		ADMINISTR.		EXT.	TOTAL
	E	A	C	A	C	A	C			E	A	C	A	C	A	C		
A.- BIENS ET SERVICES																		
Production intérieure brute										155,0								155,0
Importations																	31,7	31,7
Consommations finales				121,1		7,6			128,7									
F.B.C.F.			11,4		5,9		4,0		21,3									
Stock			5,0						5,0									
Exportations								31,7	31,7									
TOTAL A			16,4	121,1	5,9	7,6	4,0	31,7	186,7	155,0							31,7	186,7
B.- REPARTITION																		
Salaires - cotisations	11,4			0,6		18,0			30,0				28,5		1,5			30,0
Impôts	17,7	1,7		7,0					26,4						26,4			26,4
Transferts divers					9,5	5,0		8,0	22,5				6,0		5,0		11,5	22,5
Financement et du croît du cheptel par les E.I.					7,2				7,2			7,2						7,2
TOTAL B	29,1	1,7	–	7,6	16,7	23,0		8,0	86,1	–	–	7,2	34,5	–	32,9		11,5	86,1
C.- FINANCEMENT																		
R.B.E.	125,9								125,9		8,9		117,0					125,9
Epargne brute		7,2		22,8		2,3			32,3			7,2		22,8		2,3		32,3
Besoin de financement					0,2			3,5	3,7			2,0				1,7		3,7
Capacité de financement																		
TOTAL GENERAL	155,0	8,9	16,4	151,5	22,6	32,9	4,0	43,2	434,7	155,0	8,9	16,4	151,5	22,8	32,9	4,0	43,2	434,7

BRANCHES	RESSOURCES									
	Production	Prise sur stocks	Importations C.A.F. Frontière	Fiscalité à l'importation	MARGES	TOTAL RESSOURCES	Céréales	Agriculture	Elevage	Farines Pains
							01	02	03	04
01 - Agriculture vivrière	25.355,6	471,1	134,3	15,4	2.407,7	28.384,1	1.019,4	-	-	2.842,2
02 - Agric. Indust. & d'exportation	6.454,2	155,0	904,9	316,8	4.061,9	11.892,8	-	1.035,9	-	-
03 - Elevage - Pêche	40.731,6	-	1.062,5	6,8	7.924,9	49.725,8	-	-	12.539,2	-
04 - Travail - Grains - Farines	5.333,8	377,0	489,2	184,0	1.324,8	7.700,8	-	-	-	977,5
05 - Corps gras - Alimentaires	1.064,7	5,4	80,9	40,0	193,3	1.384,3	-	-	-	-
06 - Boissons - Stimulants	271,6	-	873,6	541,1	1.078,5	2.764,8	-	-	-	-
07 - Autres Industries Alimentaires	711,8	202,7	2.645,5	208,0	1.650,3	5.418,3	-	-	147,2	5,7
08 - Energie	5.283,3	-	2.294,7	1.364,3	2.416,6	11.358,9	184,2	239,1	47,3	60,2
09 - Matériaux de construction	239,4	-	636,4	133,6	65,9	1.074,9	-	-	-	-
10 - Métaux - Machines	437,3	-	4.296,8	907,3	1.287,8	6.929,2	34,0	26,6	24,1	43,2
11 - Véhicules	-	-	2.445,8	1.054,4	1.538,6	5.038,8	-	-	-	-
12 - Autres Indust. Mécan. & Elect.	249,4	-	465,6	267,1	262,9	1.245,0	60,3	82,7	19,7	21,6
13 - Chimie - Parachimie	106,0	18,7	2.091,0	761,0	450,5	3.427,2	123,9	373,1	-	-
14 - Tabacs - Allumettes	2.079,2	-	0,9	-	331,4	2.411,5	-	-	-	-
15 - Savons - Lessives	1.387,1	-	54,5	31,2	57,7	1.530,5	-	-	-	-
16 - Egrenage - Textiles - Cuirs	9.715,2	-	2.720,9	1.176,6	4.247,2	17.859,9	16,0	20,0	22,5	-
17 - Industries diverses	1.450,3	-	1.286,9	624,1	877,8	4.239,1	21,3	26,0	2,2	3,3
18 - Bâtiments - Travaux Publics	10.270,0	-	-	-	-	10.270,0	-	-	-	-
19 - Services	2.930,0	-	250,0	-	-	3.180,0	2,9	3,5	9,2	13,8
20 - Transports - Télécommunications	8.475,0	-	1.040,0	-	-	9.515,0	41,3	50,5	17,8	26,2
TOTAL	122.545,1	1.229,9	23.774,4	7.631,7	30.177,8	185.357,0	1.503,3	1.857,4	12.829,2	3.993,7
Salaires et charges							283,1	-	61,5	211,7
Intérêts et Assurances							-	-	-	0,5
Impôt. Indirects							-	-	-	31,7
Amortissements							40,0	14,8	13,9	11,2
Autres Elém. de la Valeur Ajoutée							23.529,2	4.582,0	27.827,0	1.086,0
Valeur ajoutée							23.952,3	4.596,8	27.902,4	1.340,1
Production aux prix à la production							25.355,6	6.454,2	40.731,6	5.333,8
01 - Agriculture vivrière	32.987,5	-	82,9	32,4	2.806,7	35.909,5	1.492,1	-	-	5.670,5
02 - Agric. Indust. Export.	15.036,6	-	982,3	375,6	6.837,0	23.231,5	-	3.441,6	-	-
03 - Elevage - Pêche	48.234,4	-	934,4	28,0	10.101,0	59.297,8	-	-	15.485,5	-
04 - Travail des Grains & Farines	9.754,8	-	918,0	250,0	1.543,0	12.465,8	-	-	-	1.310,9
05 - Corps gras alimentaires	2.096,7	-	-	-	809,3	2.916,0	-	-	-	-
06 - Boissons - Stimulants	806,7	-	1.030,6	652,0	2.053,8	4.543,1	-	-	-	-
07 - Autres Indust. alimentaires	1.816,6	-	3.523,0	656,0	1.532,6	7.528,2	-	-	185,0	80,6
08 - Energie	7.721,9	-	2.950,0	2.550,0	2.065,0	15.286,9	219,9	285,4	75,2	98,8
09 - Matériel de construction	1.342,9	-	271,1	120,0	228,2	1.962,2	-	-	-	-
10 - Métaux - Machines	1.211,0	-	5.992,3	1.180,9	1.819,9	10.204,1	34,0	16,1	7,0	66,0
11 - Véhicules	1.011,0	-	2.812,0	1.250,0	2.089,0	7.162,0	-	-	-	-
12 - Autres Indust. Mécan. & Elect.	868,5	-	549,4	350,0	523,0	2.290,9	136,0	186,5	44,5	49,3
13 - Chimie - Parachimie	404,0	-	3.984,2	1.141,3	1.685,6	7.215,1	340,0	1.832,0	-	-
14 - Tabacs - Allumettes	2.660,0	-	-	-	383,2	3.043,2	-	-	-	-
15 - Savons - Lessives	1.941,8	-	88,2	45,7	145,6	2.221,3	-	-	-	-
16 - Egrenage - Textiles - Cuirs	19.106,8	-	1.412,3	465,0	5.669,2	26.653,3	20,0	26,0	30,0	-
17 - Industries diverses	1.732,8	-	2.084,3	749,9	1.472,5	6.039,5	28,0	50,0	2,9	39,4
18 - Bâtiments - Travaux Publics	11.830,0	-	-	-	-	11.830,0	-	-	-	-
19 - Services	3.565,2	-	355,0	-	-	3.920,2	3,8	6,8	-	41,6
20 - Transports - Télécommunications	10.850,0	-	970,0	-	-	11.820,0	54,0	100,0	-	33,2
TOTAL	174.979,2	-	28.940,0	9.846,8	41.764,6	255.530,6	2.327,8	5.944,4	15.830,1	7.390,3
Salaires et charges sociales							555,0	280,0	86,0	250,0
Intérêts et Assurances							3,0	-	9,0	15,0
Impôts Indirects							-	-	28,0	195,0
Amortissements							20,0	-	66,3	46,0
Autres Elém. de la Valeur Ajoutée							30.081,7	8.812,2	32.215,0	1.858,5
Valeur ajoutée							30.659,7	9.092,2	32.404,3	2.364,5
Production aux prix à la production							32.987,5	15.036,6	48.234,4	9.754,8

TABLEAU DES ECHANGES INTERBRANCHES ET DES RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES

1967-1968

RCES			DEMANDE INTERMEDIAIRE DES ENTREPRISES																				
A l'importation	MARGES	TOTAL RESSOURCES	Céréales	Agriculture	Elevage	Farines Pains	Corps gras Alimentaires	Boissons	Autres Industries	Energie	Matériaux de construction	Métaux Machines	Véhicules	Autres industries mécaniques	Chimie	Tabacs	Savons Lessives	Textiles	Industries diverses	Bâtiments	Services	Transports Télécommunications	Commerce
			01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
5.4	2.407,7	28.384,1	1.019,4			2.842,2			68,3												9,0		
6,8	4.061,9	11.892,8		1.035,9			770,8		165,0	168,6						200,3	337,3	1.762,9					
6,8	7.924,9	49.725,8			12.539,2													82,9			22,2		
4,0	1.324,8	7.700,8				977,5															16,5		
0,0	193,3	1.384,3															156,1				11,0		
1,1	1.078,5	2.764,8																			370,2		
3,0	1.650,3	5.418,3			147,2	5,7			43,5								8,8				14,4		
4,3	2.416,6	11.358,9	184,2	239,1	47,3	60,2	10,8	12,0	35,9	203,0	0,6	30,0		20,2	2,1	18,3		135,5		467,4	57,4	2.852,2	553,0
3,6	65,9	1.074,9									30,6					39,5							
7,3	1.287,8	6.929,2	34,0	26,6	24,1	43,2	4,6	16,5	37,8	193,0	5,0	219,5		9,5		70,3		140,0	163,5	841,3			
4,4	1.538,6	5.038,8																		2.141,3	61,6	140,0	5,0
7,1	262,9	1.245,0	60,3	82,7	19,7	21,6	4,7			26,2											90,8	320,0	10,1
0,0	450,5	3.427,2	123,9	373,1			30,8	31,0	21,0	18,7		16,9		50,2		55,0	29,0	10,0	7,6	114,4		20,5	30,1
	331,4	2.411,5													66,0		522,5	111,7	4,2	676,1	27,0	45,0	
0,2	57,7	1.530,5																					
0,6	4.247,2	17.859,9	16,0	20,0	22,5																		
0,1	877,8	4.239,1	21,3	26,0	2,2	3,3	0,5	1,8	0,5									1.294,1					
	-	10.270,0												4,1	13,1	22,0		4,6	24,3	203,6	31,6	232,0	745,5
	-	3.180,0	2,9	3,5	9,2	13,8	2,1	3,1	6,2	13,7	0,2			7,4	0,6			36,6		38,9	106,7	280,8	188,3
	-	9.515,0	41,3	50,5	17,8	26,2	4,0	5,9	12,0	189,1	0,5	30,0		35,9	1,7			72,2		89,9	340,0	515,1	4.217,9
7	30.177,8	185.357,0	1.503,3	1.857,4	12.829,2	3.993,7	828,3	70,3	390,2	812,3	36,9	296,4		127,3	83,5	405,4	1.053,7	3.650,5	199,6	4.572,9	1.158,4	4.405,6	5.931,0
			283,1		61,5	211,7	24,2	44,9	71,9	297,6	26,4	217,2		1,9	21,0	112,5	36,3	357,0	121,9	1.299,0	160,0	2.450,0	1.656,0
						0,5	0,3	2,9	1,0	31,7	1,0	2,4		0,5	0,6	0,7	0,8	0,2	4,8	98,7	10,8	250,6	207,6
						31,7	40,6	33,9	4,9	67,3	3,2	26,9		1,7	1,7	621,2	61,0	52,0	8,1	443,5	290,5	185,0	9.544,7
			40,0	14,8	13,9	11,2	40,5	15,2	10,1	331,0	15,4	28,6		4,7	5,9	138,8	17,1	13,1	50,5	400,0	61,0	752,5	287,3
			23.529,2	4.582,0	27.827,0	1.085,0	130,8	104,4	233,7	3.733,4	156,1	134,2		113,3	- 6,7	800,6	218,2	5.642,4	1.065,4	3.455,9	1.249,3	431,3	20.181,0
			23.952,3	4.596,8	27.902,4	1.340,1	236,4	201,3	321,6	4.471,0	202,1	140,9		122,1	22,5	1.673,8	333,4	6.064,7	1.250,7	5.697,1	1.771,6	4.069,4	31.878,5
			25.355,6	6.454,2	40.731,6	5.333,8	1.064,7	271,6	711,8	5.283,3	239,0	437,3		249,4	106,0	2.079,2	1.387,1	9.715,2	1.450,3	10.270,0	2.930,0	8.475,0	37.809,5

1973

4	2.806,7	35.909,5	1.492,1			5.670,5			155,2												14,7		
6	6.837,0	23.231,5		3.441,6			1.789,6		350,0	334,4						238,0	668,8	5.005,7					
0	10.101,0	59.297,8			15.485,5													106,2			31,2		
0	1.543,0	12.465,8				1.310,9											211,1				22,7		
0	809,3	2.916,0																			14,9		
0	2.053,8	4.543,1																			506,4		
0	1.532,6	7.528,2			185,0	80,6			127,0						2,6		17,8				31,1		
0	2.065,0	15.286,9	219,9	285,4	75,2	98,8	3,0	68,6	58,0	481,0	392,5	101,8	9,1	25,1	11,8	17,9	7,4	906,4	14,4	507,9	68,5	3.404,5	422,7
0	228,2	1.962,2									78,5					72,6			315,2	1.495,9			
0	1.819,9	10.204,1	34,0	16,1	7,0	66,0	4,1	21,5	91,0	33,0	140,1	164,0	478,3	154,1	73,7	174,6		410,6		3.068,7	4,0	63,0	8,0
0	2.089,0	7.162,0										0,8	190,0						94,2		8,7	699,0	22,1
0	523,0	2.290,9	136,0	186,5	44,5	49,3	10,8			59,0				113,1			66,2	22,9	16,9	58,8		46,9	68,6
	1.685,6	7.215,1	340,0	1.832,0			55,4	55,8	37,8	32,7	26,2	30,4			54,8		945,5	462,1	21,8	706,1	9,6	81,4	
	383,2	3.043,2																					
	145,6	2.221,3																					
	5.669,2	26.653,3	20,0	26,0	30,0													2.198,1					
	1.472,5	6.039,5	28,0	50,0	2,9	39,4	38,7		71,2		15,9	270,2		54,7	151,7		23,0	100,2	677,3	135,0	40,0	305,0	912,8
		11.830,0																					
		3.920,2	3,8	6,8		41,6	11,6	20,0	64,1	17,2		33,8	0,8	8,4	3,2	51,0	15,5	58,5	10,3	46,9	370,0	147,0	242,0
		11.820,0	54,0	100,0		33,2	22,6	25,0	60,1	239,7	21,7	81,1	2,2	9,0	3,8	42,0	24,2	35,2	13,4	114,0	680,0	430,0	5.055,8
	41.764,6	255.530,6	2.327,8	5.944,4	15.830,1	7.390,3	1.935,8	190,9	1.014,4	1.197,0	704,9	682,1	680,4	364,4	301,6	546,1	1.979,5	9.295,9	1.163,5	6.133,3	1.801,8	516,8	6.965,0
			555,0	280,0	86,0	250,0	75,0	101,4	243,2	000,0	97,3	146,0	53,2	81,0	28,5	162,0	63,3	930,0	128,1	1.756,0	195,0	2.260,0	2.300,0
			3,0		9,0	15,0	2,0	30,7	18,6	70,0	42,6	18,8	16,4	41,1	3,8	0,3	0,9	799,2	7,2	180,0	10,0	180,0	
					28,0	195,0	150,0	174,8	45,1	145,0	14,5	102,4	141,6	34,6	12,6	852,0	98,1	795,3	22,5	470,0	393,0	393,0	13.597,1
			20,0		66,3	46,0	45,0	100,5	184,6	705,0	260,2	44,7	14,7	7,5	12,3	100,0	64,0	741,3	11,3	320,0	45,0	960,0	260,0
			30.081,7	8.812,2	32.215,0	1.858,5	111,1	208,4	310,7	5.004,9	223,4	217,0	104,7	379,9	45,2	999,6	264,0	6.545,1	400,2	2.970,7	1.120,4	880,2	28.489,3
			30.659,7	9.092,2	32.404,3	2.364,5	160,9	615,8	802,2	6.524,9	638,0	528,9	330,6	504,1	102,4	2.113,9	37,7	9.810,9	569,3	5.696,7	1.763,4	5.673,2	44.646,4
			32.987,5	15.036,6	48.234,4	9.754,8	2.096,7	806,7	1.816,6	7.721,9	1.342,9	1.211,0	1.011,0	868,5	404,0	2.660,0	1.941,8	19.106,8	1.732,9	11.830,0	3.565,2	10.850,0	51.611,4

DES ECHANGES INTERBRANCHES ET DES RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES

(Millions F.M.)

1967-1968

Farines Pains	Corps gras Alimentaires	Boissons	Autres Industries	Energie	Matériaux de construction	Métaux Machines	Véhicules	Autres industries mécaniques	Chimie	Tabacs	Savons Lessives	Textiles	Industries diverses	Bâtiments	Services	Transports Télécommunications	Commerce	TOTAL DEMANDE INTERMEDIAIRE
04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
2.842,2	-	-	68,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,0	-	-	3.938,9
-	770,8	-	165,0	168,6	-	-	-	-	-	200,3	337,3	1.762,9	-	-	-	-	-	4.440,8
977,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	82,9	-	-	22,2	-	-	12.644,3
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	156,1	-	-	-	16,5	-	-	994,0
5,7	-	-	43,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11,0	-	-	167,1
60,2	10,8	12,0	35,9	203,0	0,6	30,0	-	20,2	2,1	18,3	8,8	-	-	-	370,2	-	-	370,2
-	-	-	-	-	30,6	-	-	-	-	39,5	-	135,5	-	467,4	14,4	-	-	219,6
43,2	4,6	16,5	37,8	193,0	5,0	219,5	-	9,5	-	70,3	-	-	163,5	841,3	57,4	2.852,2	553,0	4.929,2
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140,0	-	2.141,3	61,6	140,0	5,0	1.074,9
21,6	4,7	-	-	26,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90,8	320,0	10,1	3.172,0
-	30,8	31,0	21,0	18,7	-	16,9	-	50,2	-	55,0	29,0	10,0	7,6	114,4	-	20,5	30,1	420,9
-	-	-	-	-	-	-	-	-	66,0	-	522,5	111,7	4,2	676,1	27,0	45,0	-	532,0
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.067,9
3,3	0,5	1,8	0,5	-	-	-	-	4,1	13,1	22,0	-	1.294,1	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,6	24,3	203,6	31,6	232,0	745,5	2.098,1
13,8	2,1	3,1	6,2	13,7	0,2	-	-	7,4	0,6	-	-	-	-	-	-	-	181,1	772,0
26,2	4,0	5,9	12,0	189,1	0,5	30,0	-	35,9	1,7	-	-	36,6	-	38,9	106,7	280,8	188,3	714,0
3.993,7	828,3	70,3	390,2	812,3	36,9	296,4	-	127,3	83,5	405,4	1.053,7	72,2	-	89,9	340,0	515,1	4.217,9	5.650,0
211,7	24,2	44,9	71,9	297,6	26,4	217,2	-	1,9	21,0	112,5	36,3	357,0	121,9	1.299,0	160,0	2.450,0	1.656,0	7.454,1
0,5	0,3	2,9	1,0	31,7	1,0	2,4	-	0,5	0,6	0,7	0,8	0,2	4,8	98,7	10,8	250,6	207,6	615,1
31,7	40,6	33,9	4,9	67,3	3,2	26,9	-	1,7	1,7	621,2	61,0	52,0	8,1	443,5	290,5	185,0	9.544,7	11.417,9
11,2	40,5	15,2	10,1	331,0	15,4	28,6	-	4,7	5,9	138,8	17,1	13,1	50,5	400,0	61,0	752,5	287,3	2.251,6
1.085,0	130,8	104,4	233,7	3.733,4	156,1	134,2	-	113,3	- 6,7	800,6	218,2	5.642,4	1.065,4	3.455,9	1.249,3	431,3	20.181,0	94.410,0
1.340,1	236,4	201,3	321,6	4.471,0	202,1	140,9	-	122,1	22,5	1.673,8	333,4	6.064,7	1.250,7	5.697,1	1.771,6	4.069,4	31.878,5	116.148,7
5.333,8	1.064,7	271,6	711,8	5.283,3	239,0	437,3	-	249,4	106,0	2.079,2	1.387,1	9.715,2	1.450,3	10.270,0	2.930,0	8.475,0	37.809,5	160.352,7

EMPLOIS FINALS											
CONSOMMATION FINALE						Investissements	Formation de stocks	Exportations	TOTAL DEMANDE FINALE	TOTAL DES EMPLOIS
Administration	MENAGES			Institutions Financières						
	Auto-consommation	Consommation	TOTAL							
50,0	18.316,5	5.511,6	23.828,1	-	-	-	218,7	348,4	24.445,2	28.384,1
-	1.948,-	3.784,4	5.733,1	-	-	-	361,4	1.357,5	7.452,0	11.892,8
400,0	14.602,8	4.822,2	19.425,0	-	-	-	3.384,0	12.352,0	37.081,5	49.725,8
300,0	2.333,6	4.081,2	6.414,8	-	1.520,5	-	-	-	6.714,8	7.708,8
150,0	240,0	507,6	747,6	-	-	-	27,1	292,5	1.217,2	1.384,3
30,0	-	2.347,0	2.347,0	-	-	-	17,6	-	2.394,6	2.764,8
220,0	-	4.774,7	4.774,7	-	-	-	-	204,0	5.198,7	5.418,3
458,1	3.581,1	2.375,5	5.956,6	15,0	-	-	-	-	6.429,7	11.358,9
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.074,9
800,0	-	1.047,4	1.047,4	5,0	1.813,7	-	51,1	40,0	3.757,2	6.929,2
135,0	-	1.084,6	1.084,6	5,0	3.359,3	-	-	34,0	4.617,9	5.038,8
175,0	-	501,5	501,5	-	-	-	22,5	14,0	713,0	1.215,0
-	-	1.359,3	1.359,3	-	-	-	-	-	1.359,3	3.339,5
-	-	2.381,5	2.381,5	-	-	-	30,0	-	2.411,5	2.411,5
140,0	485,2	803,7	1.288,9	-	-	-	23,6	78,0	1.530,5	1.530,5
200,0	-	12.296,7	12.296,7	-	-	-	61,1	3.204,0	15.761,8	17.869,9
1.197,0	-	1.883,0	1.883,0	25,0	340,0	-	2,1	20,0	3.467,1	4.239,1
570,0	-	-	-	-	9.700,0	-	-	-	10.270,0	10.270,0
356,0	-	1.592,0	1.592,0	15,0	503,0	-	-	-	2.466,0	3.180,0
1.358,0	-	2.492,0	2.492,0	15,0	-	-	-	-	3.865,0	9.515,0
6.539,1	41.507,9	53.645,9	95.153,8	80,0	17.236,5	4.199,2	17.944,4	141.153,0	185.271,2	

1973

5.670,5	-	-	155,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,7	-	-	7.332,5
-	1.789,6	-	350,0	334,4	-	-	-	-	-	238,0	668,8	5.005,7	-	-	-	-	-	11.828,1
1.310,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	106,2	-	-	31,2	-	-	15.622,9
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22,7	-	-	1.333,6
80,6	-	-	127,0	-	-	-	-	-	-	-	211,1	-	-	-	14,9	-	-	226,0
98,8	3,0	68,6	58,0	481,0	392,5	101,8	9,1	25,1	2,6	-	17,8	-	-	-	506,4	-	-	506,4
-	-	-	-	-	78,5	-	-	-	11,8	17,9	7,4	906,4	14,4	507,9	31,1	-	-	444,1
66,0	4,1	21,5	91,0	33,0	140,1	164,0	478,3	154,1	73,7	72,6	-	-	315,2	1.495,9	68,5	3.404,5	422,7	7.179,9
-	-	-	-	-	-	0,8	190,0	-	-	174,6	-	410,6	-	3.068,7	-	-	-	1.962,2
49,3	10,8	-	-	59,0	-	-	-	113,1	-	-	-	-	94,2	-	4,0	63,0	8,0	4.951,8
-	55,4	55,8	37,8	32,7	26,2	30,4	-	-	54,8	-	66,2	22,9	16,9	58,8	8,7	699,0	22,1	1.014,8
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	945,5	462,1	21,8	706,1	-	46,9	68,6	879,5
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,6	81,4	-	4.691,6
39,4	38,7	-	71,2	-	45,9	270,2	-	54,7	151,7	-	23,0	2.198,1	-	-	-	-	912,8	3.186,9
41,6	11,6	20,0	64,1	17,2	-	33,8	0,8	8,4	3,2	51,0	15,5	100,2	677,3	135,0	40,0	305,0	233,0	2.266,2
33,2	22,6	25,0	60,1	239,7	21,7	81,1	2,2	9,0	3,8	42,0	24,2	58,5	10,3	46,9	370,0	147,0	242,0	1.152,5
7.390,3	1.935,8	190,9	1.014,4	1.197,0	704,9	682,1	680,4	364,4	301,6	546,1	1.979,5	9.295,9	1.163,5	6.133,3	1.801,8	516,8	6.965,0	71.626,0
250,0	75,0	101,4	243,2	600,0	97,3	146,0	53,2	81,0	28,5	162,0	63,3	930,0	128,1	1.756,0	195,0	3.260,0	2.300,0	11.391,0
15,0	2,0	30,7	18,6	70,0	42,6	18,8	16,4	1,1	3,8	0,3	0,9	799,2	7,2	180,0	10,0	180,0	-	1.408,6
195,0	150,0	174,8	45,1	145,0	14,5	102,4	141,6	34,6	12,6	852,0	98,1	795,3	22,5	470,0	393,0	393,0	13.597,1	17.664,6
46,0	45,0	100,5	184,6	705,0	260,2	44,7	14,7	7,5	12,3	100,0	64,0	741,3	11,3	320,0	45,0	960,0	260,0	4.008,4
1.858,5	111,1	208,4	310,7	5.004,9	223,4	217,0	104,7	379,9	45,2	999,6	264,0	6.545,1	400,2	2.970,7	1.120,4	880,2	28.489,3	120.492,0
2.364,5	160,9	615,8	802,2	6.524,9	638,0	528,9	330,6	504,1	102,4	2.113,9	37,7	9.810,9	569,3	5.696,7	1.763,4	5.673,2	44.646,4	154.964,6
9.754,8	2.096,7	806,7	1.816,6	7.721,9	1.342,9	1.211,0	1.011,0	868,5	404,0	2.660,0	1.941,8	19.106,8	1.732,9	11.830,0	3.565,2	10.850,0	51.611,4	226.590,6

EMPLOIS FINALS											
CONSOMMATION FINALE						Investissements	Formation de stocks	Exportations	TOTAL DEMANDE FINALE	TOTAL DES EMPLOIS
Administration	MENAGES			Institutions Financières						
	Auto-consommation	Consommation	TOTAL							
80,0	22.158,0	6.248,0	28.406,0	-	-	-	91,0	28.577,0	35.909,5	
-	2.015,0	4.995,0	7.010,0	-	-	-	4.393,4	11.403,4	23.231,5	
450,0	16.040,3	6.590,2	22.630,5	-	1.700,0	3.936,0	14.958,4	43.674,9	59.297,6	
350,0	4.080,0	5.083,4	9.163,4	-	-	-	1.618,8	11.132,2	12.485,8	
200,0	403,8	1.165,2	1.569,0	-	-	-	911,0	2.680,0	2.906,0	
100,0	-	3.935,4	3.935,4	-	-	-	1,3	4.036,7	4.543,1	
200,0	28,5	6.266,1	6.294,6	-	-	-	589,5	7.084,1	7.528,2	
646,5	4.051,0	3.389,5	7.440,5	20,0	-	-	-	8.107,0	15.286,9	
550,0	-	1.638,2	1.638,2	-	3.043,1	-	21,0	5.252,3	10.204,1	
500,0	-	1.285,5	1.285,5	10,0	4.351,7	-	-	6.147,2	7.162,0	
150,0	-	891,4	891,4	-	-	-	370,0	1.411,4	2.290,9	
-	-	2.523,5	2.523,5	-	-	-	-	2.523,5	7.215,1	
-	-	3.043,2	3.043,2	-	-	-	-	3.043,2	3.043,2	
180,0	668,8	1.372,5	2.041,3	-	-	-	-	2.221,3	2.221,3	
250,0	-	14.485,1	14.485,1	-	-	-	8.731,3	23.486,4	28.663,3	
1.300,0	-	2.068,3	2.068,3	-	360,0	-	15,0	3.773,3	6.039,5	
505,0	-	-	-	-	11.325,0	-	-	11.830,0	11.830,0	
491,0	-	1.726,7	1.726,7	20,0	530,0	-	-	2.767,7	3.920,2	
1.608,0	-	3.145,0	3.145,0	20,0	-	-	-	4.773,0	11.820,0	
7.560,5	49.445,4	69.852,2	119.297,6	100,0	21.309,8	3.936,0	31.700,7	183.904,6	255.530,6	

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

NOTE SUR LA METHODOLOGIE DE L'ELABORATION ET DE L'EXECUTION DU PROGRAMME TRIENNAL DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Au point de vue méthodologique, on peut distinguer trois grandes phases dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme triennal de redressement économique et financier :

- la définition des grandes orientations et la création d'organes de planification
- les procédures et méthodes de travail suivies par ces différents organes
- l'exécution du plan et son contrôle

1.- LA DEFINITION DES GRANDES ORIENTATIONS ET LA CREATION D'ORGANES DE PLANIFICATION

Devant la gravité de la situation économique et financière qui se présentait au lendemain du 19 novembre 1968, il convenait d'agir rapidement et d'une manière cohérente.

C'est pourquoi le C.M.L.N. et le Gouvernement décidèrent d'établir un programme triennal de redressement économique et financier dont les deux objectifs principaux sont :

- l'arrêt de la stagnation et la relance de l'économie
- le rétablissement des équilibres fondamentaux : ceux de la balance commerciale et du budget.

a) Les grandes orientations

Avant d'élaborer ce programme, le bilan définitif du premier plan quinquennal fut établi et une analyse de l'état actuel et des potentialités de l'économie malienne fut entreprise par les services techniques.

C'est à partir de ce bilan et de cette analyse que le Gouvernement arrêta en avril 1969 les grandes orientations du programme triennal qui furent ensuite discutées par la Conférence Nationale des Cadres du 25 au 31 juillet 1969.

A l'issue de ces travaux préliminaires, le Gouvernement souligna qu'il s'agissait d'un programme d'urgence aussi cohérent que possible, mais qu'on ne saurait cependant assimiler à un plan selon la terminologie économique classique, étant donné la rapidité avec laquelle il devrait être mis sur pied.

Il fallait en fait opérer, parmi un certain nombre de projets et d'opérations possibles, un premier choix conduisant à ne retenir que les opérations procurant un accroissement rapide de la production intérieure brute et à assurer ensuite leur cohérence.

De la sorte les objectifs ne pouvaient être fixés à priori, mais résultaient des opérations retenues.

b) La création des organes de planification

Pour pouvoir déterminer ces choix en toute connaissance de cause, le Gouvernement a pris en août 1969 une série de décrets créant des organes de planification.

Ces textes furent rédigés avec un double souci :

- de rapidité, car il fallait tout concevoir en quelques mois,
- de volonté de faire participer le plus grand nombre de représentants des différentes catégories socio-professionnelles afin d'avoir l'adhésion la plus large possible de la population.

La liste en est la suivante :

Décret 138/PG-RM du 26-8-1969 portant création des Commissions Nationales de Planification;
Décret 141/PG-RM du 28-8-1969 portant création du Conseil Supérieur du Plan;
Décret 142/PG-RM du 28-8-1969 portant création d'un Comité de Direction du Plan;
Décret 143/PG-RM du 28-8-1969 portant création d'une Commission Economique et Sociale;
Décret 145/PG-RM du 28-8-1969 portant attributions et composition des Commissions Nationales de Planification pour l'élaboration du programme triennal de redressement 1970/1972;
Décret 146/PG-RM du 28-8-1969 portant création, attributions et composition des Commissions Régionales de Planification.

2.- LES PROCEDURES ET METHODES DE TRAVAIL SUIVIES

On distinguera les procédures suivies pour l'élaboration des projets au niveau régional et national, c'est-à-dire celles régissant les travaux des commissions régionales et nationales et les travaux de synthèse et d'arbitrage.

a) Les travaux à l'échelon régional

Ils furent assurés par les Commissions Régionales qui sont présidées par les Gouverneurs de Région et composées des Commandants de Cercle et des chefs de service technique régionaux ainsi que des Maires et des représentants des organisations professionnelles.

Ces Commissions ont pour principale attribution, l'élaboration et l'adaptation des avant-projets des programmes régionaux de développement économique et social.

Les directeurs régionaux du plan et de la statistique, mis en place au cours de l'année 1969, assurent les liaisons entre les Commissions régionales et le Comité de Direction du Plan.

Toutefois il faut signaler qu'étant donné l'impératif de rapidité, les commissions régionales n'ont pu être aussi largement consultées qu'il eut été souhaitable, sauf pour les projets devant être financés par la taxe de développement, ressource fiscale régionale.

b) Les travaux sectoriels à l'échelon national

Ces travaux furent assurés par les Commissions Nationales de Planification dont le rôle est d'élaborer des programmes sectoriels de développement dans le cadre des grandes orientations discutées en Conseil supérieur du Plan et adoptées en Conseil des Ministres.

Chacune de ces Commissions est présidée par un des ministres du secteur considéré et composée des principaux techniciens intéressés.

Le secrétariat en est assuré par une division de la Direction Générale du Plan et de la Statistique qui assure ainsi la liaison entre les diverses commissions.

Pour l'élaboration du programme triennal, cinq commissions ont été créées :

1.- La Commission Nationale de l'Economie Rurale qui a pour mission :

- de fixer les objectifs de production pour l'ensemble des produits agricoles et pastoraux,
- de vérifier si ces objectifs sont compatibles avec le maintien des équilibres inter-régionaux et l'approvisionnement régulier de la population en produits vivriers,
- de dégager une stratégie cohérente permettant d'atteindre ces objectifs,
- de chiffrer les coûts et les résultats des différentes actions envisagées.

2.- La Commission Nationale de l'Industrie et de l'Equipement qui a pour mission :

- d'étudier et d'analyser les projets du secteur en dégageant les aspects économiques, sociaux, techniques et financiers,
- d'assurer la coordination entre les organismes techniques et économiques,
- d'étudier les interpénétrations existantes et à venir entre l'industrie et l'agriculture,
- de contrôler les projets au stade d'exécution par l'élaboration de fiches types pour chaque branche du secteur.

3.- La Commission Nationale des Echanges (Commerce, Transports, Prix) qui a pour mission :

- d'étudier les programmes d'importation et d'exportation,
- d'étudier le plan des transports,
- de fixer le rôle et d'harmoniser les activités des divers agents de collecte et de distribution,
- de prévoir l'évolution des prix et des stocks et de proposer des mesures pour l'orienter conformément au plan.

4.- La Commission Nationale des Finances, du Crédit et de la Monnaie qui a pour mission :

- de définir les grandes orientations du plan en matière budgétaire, fiscale, douanière et monétaire,
- de rechercher la meilleure manière de réunir les moyens financiers nécessaires à l'exécution du plan,
- d'évaluer les incidences du plan au niveau des finances publiques et de la monnaie,
- de mettre en œuvre une politique fiscale et une politique du crédit favorisant au mieux la réalisation du plan,
- d'examiner les moyens d'instaurer une collaboration étroite et permanente entre la direction du plan et les institutions financières pour adapter la politique de développement de l'Etat aux moyens financiers disponibles et veiller en cours d'exécution à ce que les ressources dégagées soient mises en place à temps et conformément aux objectifs initiaux.

5.- La Commission Nationale du Secteur Social et des Ressources Humaines (éducation nationale, santé, jeunesse et sports, travail, affaires sociales). Elle a pour mission de procéder :

- à l'étude détaillée des problèmes posés par la mobilisation de la main-d'œuvre, la formation des cadres de tous niveaux,
- à la définition d'actions concrètes à entreprendre dans le domaine de la santé et des affaires sociales,
- à l'adaptation de l'enseignement aux besoins résultant du programme de redressement économique.
- à l'évaluation des moyens à mettre en œuvre en vue d'atteindre ces objectifs.

c) La synthèse et les arbitrages

Après la phase d'analyse et d'étude effectuée tant à l'échelon régional que national, il y eut une phase de synthèse et d'arbitrages qui a été assurée par les autres organes de planification.

1.- Le Comité de Direction du Plan

La première synthèse fut effectuée par le Comité de Direction du Plan qui est présidé par le Ministre chargé du Plan et composé des rapporteurs des cinq Commissions nationales ainsi que des principaux chefs des services techniques.

Le secrétariat de ce comité est en fait assuré par la Direction générale du Plan et de la Statistique, et notamment pour la partie d'évaluation économique globale par son bureau d'études.

C'est ce dernier qui à partir de l'ensemble des projets établis par les Commissions régionales et nationales, tira une première projection du tableau économique d'ensemble pour l'année terminale du Plan, en prenant comme base de référence les comptes économiques 1967/1968.

Cette projection a permis de révéler que pour parvenir à l'équilibre budgétaire, il fallait s'imposer un certain nombre de contraintes :

- plafonnement du taux de croissance des dépenses budgétaires, et notamment de la masse salariale des administrations, à 5 %, taux de croissance de la production intérieure brute.
- élimination de certains investissements entraînant des charges récurrentes trop importantes, notamment dans les secteurs de l'infrastructure et des ressources humaines.

Seuls les investissements concernant le secteur productif ; agriculture, élevage, pêche et industrie ont été intégralement retenus. C'est en fonction de ces directives et de ces contraintes que le Comité de Direction apporta certaines modifications et rendit certains arbitrages à l'échelon sectoriel.

Ensuite la synthèse définitive fut l'œuvre du Conseil supérieur du Plan, mais entre temps, le projet de programme ou de plan fut examiné pour avis par la Commission Economique et Sociale.

2.- La Commission Economique et Sociale

C'est un organisme consultatif qui a pour but de faire participer à l'élaboration et à l'exécution du plan, vision globale de l'avenir du pays, les différentes forces économiques et sociales de la Nation.

Ce souci de participation se reflète dans sa composition qui est tripartite, à raison de dix membres pour chacun des groupes suivants :

- l'Union Nationale des Travailleurs du MALI
- la Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Industrie
- le Comité de Direction du Plan.

Elle a pour principales attributions :

- de donner son avis sur les grandes orientations
- de donner son avis sur les projets de programmes et de plans préparés par les Commissions nationales de Planification et mis en forme par le Comité de Direction du Plan
- d'assurer la liaison avec les organismes professionnels de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ainsi qu'avec les syndicats de travailleurs pour les informer des grandes options et les mobiliser pour l'exécution des objectifs du Plan.

3.- Les organismes chargés des arbitrages

Le premier de ces organismes, bien que composé de Ministres, est un organisme à caractère technique, le Conseil Supérieur du Plan, tandis que les deux autres sont des organismes purement politiques : le Gouvernement et le C.M.L.N.

Le **Conseil Supérieur du Plan** est en effet composé obligatoirement des Ministres chargés des départements économiques et sociaux, et éventuellement de toute personnalité compétente. En fait un représentant

de l'U.N.T.M. et le Président de la Chambre de Commerce ont été associés à ses travaux. Il a pour principaux rôles de :

- discuter les grandes orientations proposées par le Gouvernement sur lesquelles il formule des avis et suggestions,
- d'assurer la liaison entre l'autorité publique et l'ensemble des responsables de la vie économique et sociale,
- d'examiner les conclusions des commissions nationales qu'il transmet accompagnées de son avis au Conseil des Ministres pour arbitrages éventuels et décisions à prendre.

En fait pour l'adoption du programme triennal, le Conseil Supérieur du Plan s'est réuni avec le Conseil des Ministres et le C.M.L.N., afin de répondre à l'impératif de rapidité. Le rôle de chacun de ces organismes aboutit à un organigramme qui est joint en annexe.

C'est en fonction de ces arbitrages que les programmes d'investissements ont été arrêtés définitivement et qu'une nouvelle projection du tableau économique d'ensemble a été effectuée.

Dans le cadre de ce tableau une décontraction en 20 branches du tableau des échanges interindustriels a été effectuée pour l'année de base 1967/1968 et l'année terminale de la projection, c'est-à-dire 1973.

Cette présentation permet de saisir branche par branche les effets sur la production intérieure brute des projets retenus dans le programme. L'absence ou la modestie des productions dans certaines branches n'enlève rien à son intérêt fondamental pour la planification.

En effet la comparaison de tels tableaux dans le temps révèle et permet de mesurer l'industrialisation progressive de l'économie.

Ces tableaux seront désormais réalisés chaque année dans le cadre des travaux réalisés par le service de la Comptabilité nationale.

Il reste ensuite à mesurer l'exécution du Plan.

3.- L'EXECUTION ET LE CONTROLE

Les textes créant les divers organismes de planification ont également prévu des dispositions pour suivre l'exécution du Plan.

A l'échelon régional, le Gouverneur de région est responsable de l'exécution des tâches confiées à la Commission Régionale de Planification. Il en adresse des comptes rendus trimestriels au Comité de Direction du Plan.

Les Commissions Nationales de Planification doivent se réunir "au moins une fois par semestre et dans tous les cas où l'évolution des secteurs l'exige".

De même le Comité de Direction se réunit "au moins une fois par semestre, après les réunions prévues pour les Commissions Nationales de Planification afin de faire le point de la situation, de mettre en forme les tableaux de bord proposés par la Direction Générale du Plan et de la Statistique et de transmettre ceux-ci avec son avis au Conseil Supérieur du Plan ".

Quant au Conseil Supérieur du Plan qui se réunit "au moins deux fois par an" il est régulièrement informé de l'état des grandeurs caractéristiques, de l'évolution de la situation économique et de leur conformité ou de leur décalage avec les prévisions .

En cas de décalage entre réalisations et prévisions, toute modification ou toute réorientation apportées au plan en cours d'exécution, est soumise à l'avis préalable du Conseil Supérieur du Plan.

Ainsi les organismes qui sont chargés de l'élaboration du Plan sont également chargés d'en suivre l'exécution pas à pas et d'informer le Gouvernement sur la nécessité de modifications éventuelles. Ce travail d'adaptation constante entre les prévisions et la conjoncture économique est essentiel pour la réussite d'un plan.

A cet effet des tableaux de bord annuels seront établis, retraçant l'évolution :

- de la production
- des investissements selon les priorités et les échéanciers prévus
- de l'endettement extérieur et du crédit
- de l'équilibre du budget de l'Etat, de la balance des paiements
- des prix et du coût de la vie
- de l'emploi.

Ces tableaux de bord doivent être analysés par les divers organismes de planification de façon à assurer par des réunions périodiques une adéquation du plan aux réalités économiques et sociales.
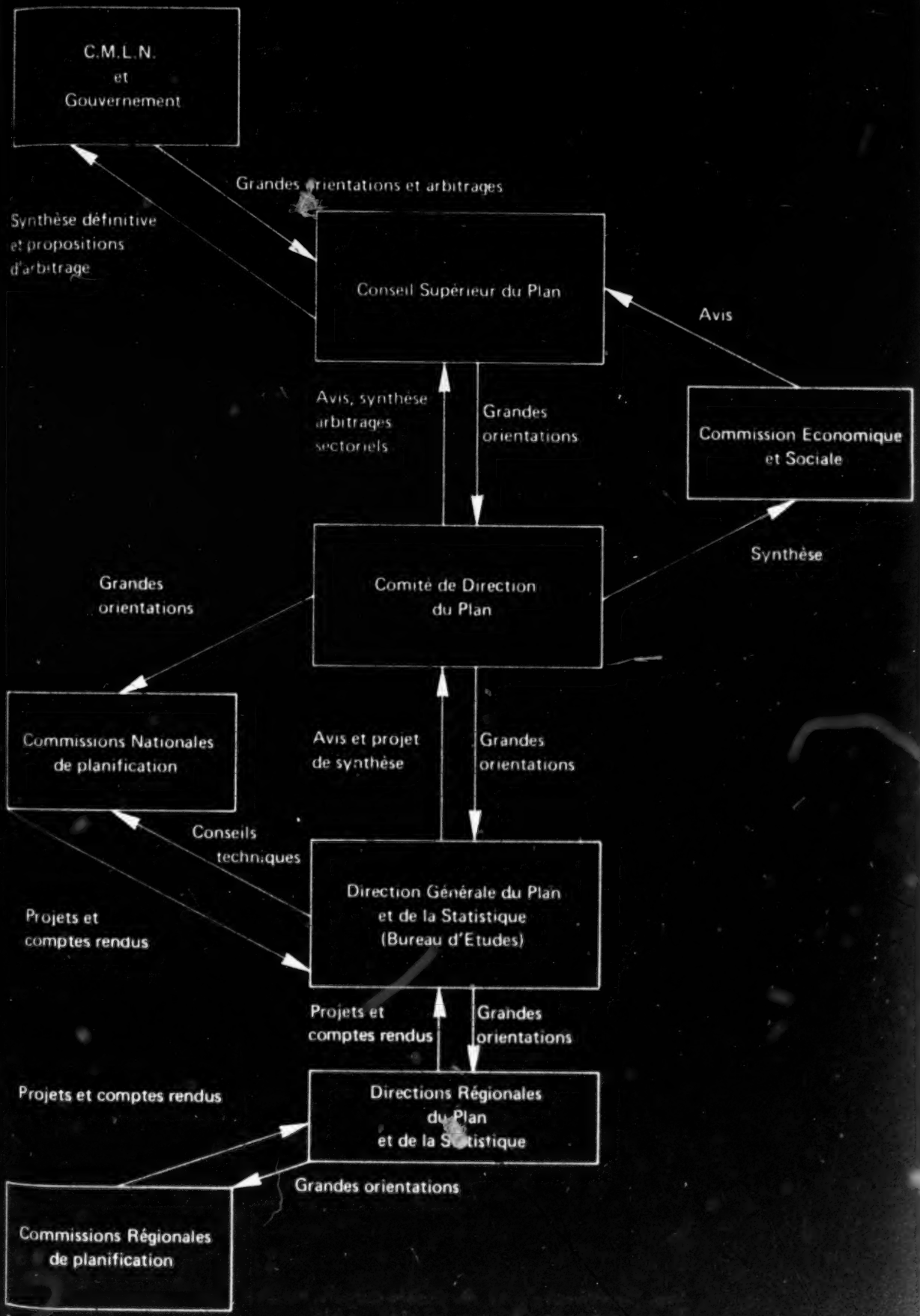
ORGANIGRAMME DU SYSTEME DE PLANIFICATION DU MALI